



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织



International Bureau  
of Education

Bureau international  
d'éducation

Oficina Internacional  
de Educación

Международное бюро  
просвещения

المكتب الدولي  
للتربية

国际教育局

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION 48<sup>e</sup> session

*Genève, Suisse, 25-28 novembre 2008*

### « L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION : LA VOIE DE L'AVENIR »



# RAPPORT FINAL

**UNESCO**  
Bureau international d'éducation

# CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION 48<sup>e</sup> session

Genève, Suisse, 25-28 novembre 2008

## « L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION : LA VOIE DE L'AVENIR »



### RAPPORT FINAL

Original : anglais

Publié en 2009

par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

7 place de Fontenoy

75352 Paris 07 SP

UNESCO

Bureau international d'éducation, Genève

ED/MD/104 CLD. 2447.9

© UNESCO 2009

*Imprimé en France*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>ORDRE DU JOUR</b> .....	5
----------------------------	---

### **PARTIE I - ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE**

A. Cérémonie d'ouverture .....	7
B. Organisation des travaux – Méthodologie .....	8
C. Séance de clôture.....	11
D. Cérémonie de remise de la médaille J. A. Comenius .....	12
E. Événements en marge de la Conférence et autres activités.....	13
F. Expositions .....	14

### **PARTIE II - DOCUMENTS ISSUS DE LA CONFÉRENCE**

A. Rapport général de la 48 <sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) .....	15
B. Conclusions et recommandations de la 48 <sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE).....	19

### **ANNEXES**

I. Discours d'ouverture de S.E. Mme D. Purandeswari, Ministre d'État pour le développement des ressources humaines, Chef de la délégation indienne, Présidente de la 47 <sup>e</sup> session de la CIE	
II. Discours d'ouverture de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO	
III. Discours d'ouverture de S.E. M. Charles Beer, Conseiller d'État, Chef de la délégation suisse	
IV. Discours d'ouverture de S.E. M. Abdulsalam M. Al-Joufi, Ministre de l'éducation du Yémen, Président de la 48 <sup>e</sup> session de la CIE	
V. Présentation des travaux de la Conférence par Mme Clementina Acedo, Directrice du BIE et Secrétaire de la Conférence	
VI. Débat introductif et Résultats des travaux de recherche : liste des principaux orateurs	
VII. Débat introductif : exposés liminaires	
a) S.E. Mme Liu Yandong, Conseillère d'État, République populaire de Chine	
b) S.E. M. Xavier Darcos, Ministre de l'éducation nationale, République française	
c) S.E. Mme Naledi Pandor, Ministre de l'éducation, République sud-africaine, Présidente de la Conférence des ministres de l'éducation de l'Union africaine	
d) Mme Navanethem Pillay, Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme	
e) S.E. M. Lenín Moreno Garcés, Vice-président de la République de l'Équateur	

- VIII. Rapports de synthèse des ateliers
  - a) Rapport de synthèse des ateliers n° 1
  - b) Rapport de synthèse des ateliers n° 2
  - c) Rapport de synthèse des ateliers n° 3
  - d) Rapport de synthèse des ateliers n° 4
- IX. Débat final : liste des intervenants
- X. Débat final : exposés liminaires
  - a) M. Ahlin Byll-Cataria, Secrétaire exécutif, Association pour le développement de l'éducation en Afrique
  - b) M. Mel Ainscow, Professeur, Centre for Equity in Education, Université de Manchester
  - c) Mme Codou Diaw, Directrice exécutive, Forum des femmes éducatrices africaines
  - d) M. Gaston De la Haye, Secrétaire général adjoint, Internationale de l'éducation
- XI. Résolution adoptée par la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) : Message de paix et d'espoir adressé au gouvernement et au peuple indien ; et remerciements de S. E. Mme D. Purandeswari, Ministre d'État pour le développement des ressources humaines de l'Inde
- XII. Discours de clôture et remerciements de Mme Clementina Acedo, Directrice du BIE et Secrétaire de la Conférence
- XIII. Discours de clôture de M. Nicholas Burnett, Sous-directeur général pour l'éducation, au nom de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO
- XIV. Discours de clôture de S.E. M. Charles Beer, Conseiller d'État et Chef de la délégation suisse
- XV. Discours de clôture de S.E. M. Abdulsalam M. Al-Joufi, Ministre de l'éducation du Yémen, Président de la 48<sup>e</sup> session de la CIE
- XVI. Discours de S.E. M. Raúl Vallejo Corral, Président du Conseil du BIE, à l'occasion de la cérémonie de remise de la médaille Comenius
- XVII. Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la cérémonie de remise de la médaille Comenius
- XVIII. Discours de Mme Eva Bartonova, Première vice-ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque, à l'occasion de la cérémonie de remise de la médaille Comenius
- XIX. Conclusions sommaires par le groupe conjoint d'experts UNESCO (CR)/ECOSOC (CESCR) sur le suivi du droit à l'éducation
- XX. Liste des intervenants principaux dans les ateliers
- XXI. Liste des sponsors et partenaires
- XXII. Liste des documents préparés pour la 48<sup>e</sup> session de la Conférence
- XXIII. Liste des participants
- XXIV. Représentants de l'UNESCO et Secrétariat du BIE

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION**

**Quarante-huitième session**

**Centre international de conférences  
Genève, 25-28 novembre 2008**

**« L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION : LA VOIE DE L'AVENIR »**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la Conférence
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire (ED/BIE/CONFINTED 48/1)
3. Élection du Président
4. Élection des Vice-présidents et du Rapporteur de la Conférence et constitution du Groupe de rédaction des « Conclusions et Recommandations »
5. Proposition d'organisation des travaux de la Conférence (ED/BIE/CONFINTED 48/2)
6. Examen du thème de la Conférence : « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir » (ED/BIE/CONFINTED 48/3)
7. Présentation des résultats des travaux de la Conférence par le Rapporteur général
8. Adoption des Conclusions et Recommandations de la 48<sup>e</sup> session de la CIE (ED/BIE/CONFINTED 48/5)
9. Clôture de la Conférence

## PARTIE I

### ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

#### A. Cérémonie d'ouverture

1. La 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), convoquée par le Directeur général de l'UNESCO en application de la résolution 34 C/4 adoptée par la Conférence générale à sa 34<sup>e</sup> session, s'est tenue au Centre international de conférences à Genève, du 25 au 28 novembre 2008, sur le thème « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ».
2. L'importance de la Conférence comme forum international privilégié de dialogue politique dans le domaine de l'éducation et sa place particulière dans la stratégie globale de l'UNESCO destinée à favoriser une éducation de qualité pour tous et l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été confirmées par le niveau exceptionnel de représentation politique. Plus de 1600 participants, dont une centaine de ministres et vice-ministres de l'éducation provenant de 153 États membres de l'UNESCO, ont pris part aux débats constructifs et stimulants, aux côtés de représentants de 20 organisations intergouvernementales, de 25 organisations non gouvernementales (ONG), de fondations et d'autres institutions de la société civile. La liste des participants figure à l'annexe XXIII.
3. Les participants ont été accueillis au début de la Conférence par les chants du chœur d'enfants *les Jeun'Voix*, dirigé par Mme C. Fellay, du Département de l'instruction publique de la République et Canton de Genève. Les délégations ont accueilli chaleureusement ces vœux de succès pour la Conférence.
4. La session a été officiellement ouverte par S. E. Mme D. Purandeswari, Ministre d'État pour le développement des ressources humaines et chef de la délégation de l'Inde, pays qui avait assumé la présidence de la 47<sup>e</sup> session. L'allocution d'ouverture de Mme Purandeswari est reproduite à l'annexe I.
5. La Présidente a tout d'abord invité M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, puis S. E. M. Charles Beer, Conseiller d'État, Président du département de l'instruction publique de la République et Canton de Genève et chef de la délégation suisse, à s'adresser à la Conférence. Leurs discours sont reproduits respectivement aux annexes II and III.
6. La Présidente a présenté l'ordre du jour provisoire (ED/BIE/CONFINTED 48/1), qui a été adopté et figure au début de ce rapport. Elle a alors invité S. E. M. Raúl Vallejo Corral, Président du Conseil du Bureau international d'éducation (BIE), à faire connaître les recommandations formulées lors de la 57<sup>e</sup> session du Conseil du BIE, tenue dans la matinée, concernant la composition du Bureau de la Conférence, notamment la nouvelle présidence.
7. Sur proposition du Groupe électoral Vb (États arabes), la Conférence a élu par acclamation S. E. M. Abdulsalam M. Al-JOUFI, Ministre de l'éducation du Yémen, à la présidence de la 48<sup>e</sup> session de la CIE. Le discours inaugural de M. Al-Joufi fait l'objet de l'annexe IV.
8. La Conférence a ensuite procédé à la constitution de son Bureau et élu par acclamation les dix vice-présidents suivants :
  - Mme Fatma ABDULLAZADE (République d'Azerbaïdjan)
  - M. Michel AUDET (Canada)
  - S. E. Mme. Mirna Vallejos DE CRESPO (République du Panama)

Mme Irmeli HALINEN (République de Finlande)  
S. E. M. Zhou JI (République populaire de Chine)  
S. E. Mme Tatjana KOKE (République de Lettonie)  
M. Badru Haji LUBEGA WAGWA (République de l'Ouganda)  
S. E. M. Geoffrey LUNGWANGWA (République de Zambie)  
S. E. M. Ali SAAD (République arabe syrienne)  
S. E. M. Ghulam Farooq WARDAK (République islamique d'Afghanistan)

9. Mme Tibisay HUNG, Vice-ministre chargée des politiques universitaires au ministère de l'enseignement supérieur de la République bolivarienne du Venezuela, a alors été élue par acclamation rapporteur de la Conférence.

10. La Conférence a entériné les propositions du Conseil du BIE relatives au groupe de rédaction, à savoir que ce groupe soit présidé par l'Ambassadeur Michael Omolewa, délégué permanent du Nigéria et président du Groupe de travail sur la CIE, et qu'il soit constitué de deux représentants des six groupes électoraux et, *ex officio*, des membres du groupe de travail sur la CIE (identifiés ci-dessous par un astérisque). Le groupe de rédaction a ainsi réuni les représentants des États membres suivants :

Groupe I : Canada\*, Royaume de Belgique et États-Unis d'Amérique ;  
Groupe II : Fédération de Russie, République de Lettonie\* et République tchèque ;  
Groupe III : République argentine, République fédérative du Brésil et République bolivarienne du Venezuela\* ;  
Groupe IV : République de l'Inde, République d'Indonésie\* et Japon ;  
Groupe Va : République du Cameroun, République du Kenya et République fédérale du Nigéria\* ;  
Groupe Vb : Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, Royaume hachémite de Jordanie et Sultanat d'Oman\*.

11. À l'invitation du Président, Mme Clementina Acedo, Directrice du BIE et Secrétaire de la Conférence, a présenté et commenté le document ED/BIE/CONFINTED 48/2 « Projet d'organisation des travaux de la Conférence », qui a été adopté. Son intervention figure à l'annexe V.

## **B. Organisation des travaux – Méthodologie**

12. Compte tenu de l'expérience positive des sessions précédentes et des recommandations du Conseil du BIE, la structure retenue pour la 48<sup>e</sup> session de la CIE a été conçue de manière à donner de multiples occasions de véritable dialogue entre tous les participants et les parties prenantes. L'organisation de la Conférence comprenait donc les activités suivantes :

- un débat introductif intitulé « De l'éducation pour l'inclusion à une société inclusive », immédiatement suivi de la séance sur « L'éducation pour l'inclusion : résultats des travaux de recherche et problèmes politiques » ;
- un total de 12 ateliers sur les quatre sous-thèmes de l'éducation pour l'inclusion, à savoir : 1) Approches, orientations et contenu ; 2) Politiques du secteur public ; 3) Systèmes, liens et transitions ; et 4) Apprenants et enseignants ;
- deux séances plénières de synthèse et d'examen des résultats des ateliers, en particulier un bref rapport du groupe conjoint d'experts UNESCO(CR)/ECOSOC (CESCR) sur le suivi du droit à l'éducation ;
- un débat conclusif intitulé « L'éducation pour l'inclusion : de la vision aux pratiques » ;
- une séance de clôture.

13. Le principal document de la Conférence, ED/BIE/CONFINTED 48/3 « Document de référence sur : ‘L’éducation pour l’inclusion : la voie de l’avenir’ », a servi de référence conceptuelle pour promouvoir une optique de l’éducation inclusive fondée sur les droits et répondant aux besoins, aux capacités, aux caractéristiques et aux attentes de tous les étudiants et de leurs communautés. Le BIE et les acteurs concernés ont préparé plusieurs autres documents d’information pour décrire les diverses réalités, les approches et les difficultés selon les régions et pour soutenir un concept élargi de l’éducation pour l’inclusion. La liste de ces documents figure à l’annexe XXII.

14. Le débat introductif a pris la forme d’une séance plénière présidée par le Directeur général de l’UNESCO. Cinq personnalités de renom international y ont prononcé un discours liminaire dans lequel elles ont fait part de leurs avis et de leurs perspectives :

- a) S. E. Mme Liu Yandong, Conseillère d’État, République populaire de Chine
- b) S. E. M. Xavier Darcos, Ministre de l’éducation nationale, République française
- c) S. E. Mme Naledi Pandor, Ministre de l’éducation, République sud-africaine, Présidente de la Conférence des ministres de l’éducation de l’Union africaine
- d) Mme Navanethem Pillay, Haut commissaire des Nations Unies aux droits de l’homme
- e) S. E. M. Lenin Moreno Garcés, Vice-président de la République de l’Équateur

Leurs allocutions sont reproduites à l’annexe VII.

15. La séance plénière suivante « L’éducation pour l’inclusion : résultats des travaux de recherche et problèmes politiques » a porté sur les récentes tendances issues de la recherche et des études les plus pointues. Elle a proposé une analyse des données comparatives sur la qualité, l’équité et l’inclusion tirées du programme international de l’OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et du Rapport mondial de suivi sur l’EPT 2009 intitulé « Vaincre l’inégalité : l’importance de la gouvernance », qui a été lancé pendant la Conférence. Faute de temps, il n’a pas été possible de présenter les tendances régionales et les principaux thèmes de débat politique dans le domaine de l’éducation pour l’inclusion tels qu’ils sont apparus dans les ateliers et conférences préparatoires régionaux organisés par l’UNESCO et les autres acteurs.

16. Les séries suivantes de douze ateliers sur les quatre sous-thèmes, ainsi que le débat conclusif ont été organisés en panels-discussions, où plus d’une centaine de ministres, de hauts fonctionnaires, de chercheurs, d’experts et de représentants des organisations internationales et non gouvernementales de toutes les régions du monde ont joué un rôle actif en tant qu’intervenants, modérateurs et rapporteurs. Les deux séances ultérieures de synthèse ont permis d’informer la plénière et de débattre des contributions des ateliers. Les rapports de synthèse des ateliers, la liste des orateurs lors du débat conclusif et leurs allocutions ainsi que la liste des intervenants pendant les ateliers sont reproduits aux annexes VIII, IX et XX.

17. Les conclusions de la neuvième réunion du groupe conjoint d’experts UNESCO (CR)/ ECOSOC (CESCR) sur le suivi du droit à l’éducation, qui s’est déroulée le 25 novembre sur le thème « Dimensions inclusives du droit à l’éducation » ont également été intégrées dans la première séance de synthèse. Le document se trouve à l’annexe XIX.

18. Le processus préparatoire de la 48<sup>e</sup> session de la CIE a joué un rôle capital pour encourager la participation d’acteurs de différents pays et il a été considéré comme un modèle de ce qu’il faut faire pour associer les acteurs, mobiliser le soutien public et nouer des partenariats efficaces. Pendant la période 2007-2008, 13 conférences et ateliers préparatoires régionaux ainsi qu’un séminaire international ont été organisés afin de réunir des connaissances sur l’éducation pour l’inclusion et garantir des débats mieux documentés. Plus de 900 personnes d’environ 120 pays ont pris part à ces événements.

19. Quatre conférences préparatoires régionales se sont tenues à l'initiative du pays hôte, avec le concours de l'UNESCO et du BIE : pour l'Europe et l'Amérique du Nord, « Éducation pour l'inclusion : du dialogue politique à l'action collaborative », à Riga, Lettonie, du 24 au 26 février 2008 ; pour la région de l'Asie et du Pacifique, « Éducation pour l'inclusion : les principaux enjeux politiques dans la région de l'Asie et du Pacifique » à Bali, Indonésie, du 29 au 31 mai 2008 ; pour la région arabe « Séminaire régional sur une éducation de qualité pour tous : non à l'exclusion et à la marginalisation » à Beyrouth, Liban, du 25 au 27 août 2008 ; et pour l'Afrique « Éducation pour l'inclusion : enjeux et priorités en Afrique » à Yaoundé, Cameroun, les 17 et 18 septembre 2008.

20. Neuf ateliers préparatoires régionaux ont été organisés par la Communauté de pratique (COP) du BIE en matière de développement curriculaire, en étroite coopération avec les parties prenantes, dans le but de promouvoir un dialogue participatif sur les principales questions à aborder et les obstacles à l'éducation pour l'inclusion, à un niveau régional et sous-régional (en 2007, Roumanie/juin ; Kenya/juillet ; Émirats arabes unis/août ; Argentine/septembre ; Rwanda/septembre ; Bélarus/octobre ; Chine/novembre, Jamaïque/décembre, et en 2008 Finlande/mars). La plupart des ateliers et conférences préparatoires ont produit des « feuilles de route » que les pays participants ont adoptées à la fin de leurs délibérations et qui identifiaient des mesures concrètes dans les domaines stratégiques de la définition des politiques, de la législation, des finances, des institutions, de la conception des curricula, de la sensibilisation et du soutien.

21. D'autres contributions intellectuelles ont été apportées par le séminaire international tenu à Genève en novembre 2008, intitulé « L'éducation pour l'inclusion : de la recherche aux réalisations pratiques », organisé en coopération avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE) de l'Université de Genève et le Service de la recherche en éducation (SRED) du Département de l'instruction publique de la République et Canton de Genève.

22. Au nombre des activités préparatoires ayant contribué au succès de la Conférence figurent les 144 messages personnels envoyés du monde entier par des ministres sur le thème de la Conférence. Ces messages ont bénéficié d'une visibilité particulière car ils ont fait l'objet d'une exposition et ont été publiés et insérés dans la section spéciale consacrée à la CIE sur le site Internet du BIE.

23. Se fondant sur une tradition bien établie, 115 rapports nationaux sur le développement de l'éducation dans les différents pays ont aussi été recueillis et mis à disposition pour la CIE. Ces rapports peuvent être considérés comme l'une des principales sources de comparaison des données éducatives entre pays et sur différentes périodes, et ils représentent un outil précieux pour l'échange d'informations et d'expériences dans le domaine de l'éducation.

24. Un numéro spécial de « Perspectives », revue trimestrielle d'éducation comparée de l'UNESCO, a été consacré au thème de la conférence, *L'éducation pour l'inclusion* (145, Vol. 38, no. 1, mars 2008). Le numéro réunit une sélection d'articles associant des recherches théoriques et pratiques sur la notion d'éducation pour l'inclusion et les difficultés rencontrées dans les processus de définition et de mise en œuvre des politiques. La publication a été distribuée en anglais, chinois, espagnol et français.

25. Cinq films vidéo ont été produits pour la CIE afin de présenter et d'illustrer d'une manière visuellement inspirante le thème de la Conférence et ses quatre sous-thèmes. Ils ont été projetés au début du débat introductif et de chaque atelier. Ils se sont révélés très utiles pour clarifier le concept de l'éducation pour l'inclusion et ses différentes implications, grâce à l'illustration d'expériences et de pratiques concrètes dans diverses régions géographiques.

26. Tout le matériel de la CIE (documents de travail, contributions, présentations, rapports nationaux, messages des ministres, etc.) sera inclus dans un cédérom qui sera largement diffusé.

27. L'organisation de la 48<sup>e</sup> session de la CIE a bénéficié du soutien (sous la forme de contributions intellectuelles et/ou financières) d'un vaste éventail de partenaires, notamment de gouvernements, de ministères de l'éducation, de commissions nationales de l'UNESCO, d'organisations du système des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales internationales, de fondations, du secteur privé, ainsi que d'institutions universitaires et de recherche dans plusieurs pays. La liste des sponsors et des donateurs figure à l'annexe XXI. L'étroite collaboration et le soutien actif, dans toutes les phases préparatoires et pendant la semaine de la Conférence, du personnel du Siège de l'UNESCO, de ses bureaux régionaux, nationaux et multipays, des instituts et centres UNESCO pour l'éducation ont également apporté une contribution importante à la Conférence. La liste des représentants de l'UNESCO et des membres du Secrétariat du BIE figure à l'annexe XXIV.

### C. Séance de clôture

28. Le Président a ouvert officiellement la séance de clôture de la CIE et a donné la parole à Mme Tibisay Hung (République bolivarienne du Venezuela) en sa qualité de rapporteur de la Conférence, afin qu'elle présente son rapport oral. Le rapport a mis en lumière les points principaux, les difficultés et les réalisations en matière d'éducation pour l'inclusion, tels qu'ils avaient été débattus pendant les travaux de la CIE. La Conférence a adopté par acclamation ce rapport qui figure à la partie II A du présent document.

29. Une brève suspension de séance a suivi, au cours de laquelle le Président a annoncé qu'un spectacle musical sur le VIH et le sida serait présenté sur scène dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Journée mondiale de lutte contre le sida, qui devait être célébrée le 1<sup>er</sup> décembre. M. Serge Djoungong, également connu sous le nom de Nega, rappeur suisse d'origine camerounaise, a alors interprété une chanson qui avait été composée tout spécialement pour la Conférence et son thème, et qui a été bien accueillie par le public.

30. Le Président a repris la séance officielle et a invité l'Ambassadeur Michael Omolewa, Président du groupe de travail sur la CIE et président du groupe de rédaction, à présenter les « Conclusions et recommandations de la 48<sup>e</sup> session de la CIE », reflétant les délibérations de la Conférence. Le Président du groupe de rédaction a fait part à la Conférence de la suggestion du Bureau de la 48<sup>e</sup> session de la CIE, réuni conjointement avec le Bureau du Conseil du BIE, d'introduire un ajout mineur. La Conférence a accepté cet ajout et le document final de la 48<sup>e</sup> session de la CIE (ED/BIE/CONFINTED 48/5) a été adopté par acclamation. Ce document est reproduit à la partie II B du rapport.

31. Le Président du groupe de rédaction a également saisi l'occasion de lire à haute voix un projet de résolution, auquel la Conférence a adhéré pleinement, qui adressait au Gouvernement et au peuple indien un « Message de paix et d'espoir » après la tragédie qui s'était produite le 26 novembre à Mumbai, Inde. S. E. Mme D. Purandeswari, Ministre d'État pour le développement des ressources humaines et chef de la délégation indienne, a ensuite pris la parole pour exprimer sa gratitude aux délégués pour leur geste et leurs sentiments. Les textes de la résolution et des remerciements figurent à l'annexe XI.

32. La cérémonie de clôture a alors été officiellement ouverte par le Président, qui a demandé à Mme Clementina Acedo, Directrice du BIE et Secrétaire de la Conférence, de s'adresser aux participants. Mme Acedo a remercié tous ceux qui avaient contribué à la Conférence et a souligné leur ferme appui, qui a constitué la condition préalable au succès de la CIE. Le texte de son allocution est reproduit à l'annexe XII.

33. Le Président a ensuite donné la parole, tout d'abord à M. Nicholas Burnett, Sous-directeur général pour l'éducation, au nom de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, puis à S. E. M. Charles Beer, Conseiller d'État, Président du Département de l'instruction publique de la République et Canton de Genève et chef de la délégation suisse. Leurs discours font l'objet des annexes XIII et XIV.

34. Enfin, le Président a prononcé une brève allocution et a annoncé la clôture officielle de la 48<sup>e</sup> session de la CIE. Le discours de S. E. M. Abdulsalam M. Al-Joufi figure à l'annexe XV.

#### **D. Cérémonie de remise de la médaille J. A. Comenius**

35. Le 26 novembre en début d'après-midi, la cérémonie de remise de la médaille J.A. Comenius s'est déroulée sous la présidence de S. E. M. Raúl Vallejo Corral, Président du jury de la médaille Comenius. Les médailles et les diplômes ont été remis par Mme Eva Bartonova, Premier vice-ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque, et M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à neuf éducateurs et un projet. Les discours de S. E. M. Raúl Vallejo Corral, M. Koïchiro Matsuura et Mme Eva Bartonova sont reproduits aux annexes XVI, XVII et XVIII.

36. Les lauréats ont été choisis par un processus de sélection rigoureux, mené par le jury, dont les recommandations ont été approuvées par le Directeur général de l'UNESCO. La médaille Comenius récompense des réalisations remarquables dans le domaine de la recherche et de l'innovation pédagogiques et des exemples exceptionnels de dévouement personnel des lauréats en faveur de l'éducation et des idéaux de l'UNESCO démontrés pendant une partie importante de leur vie. Outre qu'elle commémore l'héritage spirituel de Jan Amos Comenius, le principal objectif de cette distinction est de promouvoir et d'encourager de nouvelles initiatives qui contribueront utilement au développement et au renouvellement de l'éducation.

37. Les lauréats 2008 sont :

- 1) Mme Samira AL SAAD (KOWEÏT)
- 2) M. Daniel Fernando FILMUS (ARGENTINE)
- 3) M. Phillip William HUGHES (AUSTRALIE)
- 4) M. Dr. Basu Dev KAFLE (NÉPAL)
- 5) Mme Laila Ahmed El-Sayed KARAM EL-DIN (ÉGYPTE)
- 6) Mme Onerva MÄKI (FINLANDE)
- 7) M. Mamadou NDOYE (SÉNÉGAL)
- 8) Mme Sylvia Irene SCHMELKES DEL VALLE (MEXIQUE)
- 9) M. Tirussew TEFERRA (ÉTHIOPIE)
- 10) World Literature Centre, Bishwo Shahitto Kendro (BANGLADESH)

38. La cérémonie de remise de la médaille Comenius a été appréciée par les délégués de la CIE et elle a fait l'objet d'une forte visibilité. Conformément à la tradition, le Gouvernement de la République tchèque a offert un voyage d'étude à Prague aux lauréats de la médaille Comenius, immédiatement après la CIE. Il a par ailleurs été suggéré d'organiser un événement ou une conférence de suivi qui pourrait présenter le travail et les contributions des lauréats passés et présents dans le domaine de l'éducation comparée internationale.

## E. Événements en marge de la Conférence et autres activités

39. Plusieurs nouvelles activités ont été organisées parallèlement au programme officiel de la CIE, afin de donner davantage de possibilités de réflexion et d'interaction sur le thème principal de la Conférence, en visant différents publics et en renforçant les partenariats, le partage des informations et les réseaux avec plusieurs catégories d'acteurs.

40. Pendant les trois jours de la Conférence, huit événements parallèles ont été organisés afin d'aborder des thèmes spécifiques sélectionnés en fonction de leur pertinence et de leurs liens avec l'éducation pour l'inclusion, et de contribuer ainsi à une meilleure compréhension des différents aspects de l'inclusion. Les thèmes débattus étaient les suivants : « Une initiative de l'UNESCO : le programme d'éducation de base en Afrique » ; « Le rôle des TIC dans l'innovation curriculaire » ; « La réduction des risques dus aux catastrophes naturelles : une contribution essentielle à l'éducation pour l'inclusion » ; « Le programme mondial d'éducation aux droits de l'homme » ; « Éducation de qualité, égalité et développement durable : une vision holistique à travers les quatre Conférences mondiales sur l'éducation de l'UNESCO 2008-2009 » ; « Problèmes et défis de l'éducation pour l'inclusion dans les diverses régions du monde : de la Roumanie au Cameroun » ; « Principes directeurs de l'UNESCO pour l'inclusion » ; et « Le droit à l'éducation pour l'inclusion : préoccupations, problèmes et défis ».

41. Une initiative très originale a été la table ronde retransmise par webcast intitulée « De la théorie à la pratique : les jeunes s'adressent aux ministres de l'éducation sur les politiques et les réalités du terrain ». Présidée par M. Nicholas Burnett, Sous-directeur général pour l'éducation, et animée par M. Tim Sebastian, célèbre journaliste de la BBC, la table ronde a rassemblé six jeunes des quatre coins du monde avec différentes expériences et qui partageaient des perspectives communes sur l'inclusion. Ils ont pu poser des questions importantes à cinq ministres de l'éducation de différentes régions géographiques, et comparer des approches communes ou différentes de systèmes de l'éducation pour l'inclusion et de sociétés inclusives. Le grand intérêt manifesté par les participants à l'égard de ces échanges francs a également valu à l'UNESCO une bonne visibilité médiatique. La liste des participants à la table ronde est incluse à l'annexe XXIII.

42. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2009, intitulé « Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance » a été officiellement lancé pendant la Conférence, avec une réunion interactive principalement réservée aux journalistes. Huit ans après le Forum mondial sur l'éducation de Dakar (Sénégal), le rapport a évalué les progrès vers la réalisation des objectifs de l'EPT, et a fourni de nouvelles données et analysé les tendances. Le lancement du Rapport mondial de suivi sur l'EPT pendant la 48<sup>e</sup> session de la CIE s'est révélé un choix idéal, les deux événements recevant une excellente couverture médiatique.

43. Le très vaste rassemblement de participants pendant la CIE a donné l'occasion d'organiser des réunions bilatérales ainsi que d'autres événements d'intérêt particulier, notamment :

- a. le 25 novembre : réunion des ministres de l'éducation du groupe des 77 et de la Chine ; et neuvième réunion du groupe conjoint d'experts UNESCO (CR)/ECOSOC (CESCR) sur le suivi du droit à l'éducation, sur le thème « Dimensions relatives à l'inclusion dans le droit à l'éducation » ;
- b. le 26 novembre : signature de l'accord de coopération entre l'UNESCO et Bahreïn pour la création d'un centre régional pour la technologie de l'information et la communication à Manama (Bahreïn) ; et consultations avec les ministres de l'éducation des neuf pays à forte population (E9) ;

- c. le 27 novembre, consultations avec les ministres de l'éducation qui allaient participer à la 8<sup>e</sup> réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT, Oslo (Norvège), du 16 au 18 décembre 2008 ;
- d. le 27 novembre : « Diálogo literario intercultural con los escritores ecuatorianos Raúl Vallejo y Ariruma Kowi » par S. E. M. Raúl Vallejo Corral, Ministre de l'éducation et M. Ariruma Kowi, Sous-secrétaire de l'éducation pour le dialogue interculturel, Équateur.

44. Enfin, comme à l'accoutumée, le Conseil du BIE a tenu les deux parties de sa 57<sup>e</sup> session : le 25 novembre, immédiatement avant l'ouverture de la Conférence pour examiner toute question de dernière minute, et le 28 novembre, immédiatement après la clôture de la Conférence, pour procéder à une évaluation préliminaire des résultats de la CIE.

45. Le 28 novembre dans l'après-midi, après la clôture de la Conférence, tous les participants ont pu assister à une projection spéciale du film « Entre les murs », de Laurent Cantet, Palme d'or du Festival de Cannes 2008. Le film présente un exemple rare d'intérêt cinématographique pour l'éducation, soulignant les nombreux obstacles auxquels se heurtent tous les systèmes éducatifs dans le monde et, en particulier, les relations enseignant-étudiant dans un environnement d'apprentissage caractérisé par la diversité multiculturelle.

## F. Expositions

46. Sous le thème « L'inclusion en pratique », cette exposition a conféré une valeur ajoutée à la Conférence en proposant un espace d'apprentissage agréable, où les participants pouvaient se familiariser avec des technologies novatrices et interagir, partager des idées et des opinions, et acquérir des matériels pertinents. Elle a présenté, d'une manière attrayante, des expériences concrètes et des pratiques efficaces de l'éducation pour l'inclusion, avec la participation de plus de 30 exposants d'institutions des Nations Unies, d'ONG, du secteur privé ainsi que des partenaires clés du BIE et de l'UNESCO. L'exposition a aussi été utilisée avec succès aux fins de mobilisation de fonds.

47. Une exposition de publications de l'UNESCO relatives à l'éducation a été organisée avec la participation du Siège de l'UNESCO à Paris et de 11 instituts, centres et bureaux régionaux de l'UNESCO. Les ouvrages, périodiques, CD-Rom et brochures d'information, exposées et distribués ont suscité l'intérêt d'un grand nombre de participants.

48. Enfin, l'exposition intitulée « Éducation pour tous : l'héritage de J.A. Comenius pour le monde » a été organisée en coordination avec le Musée pédagogique de J.A. Comenius à Prague. Elle était consacrée au legs du « Professeur des nations », J.A. Comenius, à sa conception de l'éducation pour tous indépendamment de la condition sociale ou du sexe et à ses principes pédagogiques toujours d'actualité. Un film du concert « Vivat Comenius », organisé par la Galerie des Offices à Florence, Italie, a également été présenté, ainsi que des affiches et d'autres images de la vie et des études de J.A. Comenius.

La liste de tous les exposants figure à l'annexe XXIII.

## PARTIE II

### DOCUMENTS ISSUS DE LA CONFÉRENCE

#### A. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA 48<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION (CIE)

Présenté par Mme Tibisay Hung Rico, Vice-Ministre du développement scolaire, Ministère du Pouvoir populaire pour l'enseignement supérieur, République bolivarienne du Venezuela

Monsieur le Président de la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation,  
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,  
Monsieur le Président du Conseil du BIE,  
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du Conseil et du Groupe de rédaction de la 48<sup>e</sup> session de la CIE,  
Mesdames et Messieurs les Ministres, les Vice-Ministres et les représentants des différents pays,  
Mesdames et Messieurs les membres des missions diplomatiques,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organismes bilatéraux, ONG et autres institutions participantes,  
Distingués délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Avant tout, permettez-moi de vous exprimer ma gratitude personnelle pour l'honneur que vous avez fait à la République bolivarienne du Venezuela en me désignant comme Rapporteur général de la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE).

Je saisis cette occasion pour vous transmettre les chaleureuses salutations boliviennes et solidaires de la République bolivarienne du Venezuela, de la part du Président Hugo Chávez Frías, des Ministres du Pouvoir populaire pour l'éducation et l'enseignement supérieur, Héctor Navarro et Luis Acuña, ainsi que les miennes propres.

Nous trouver dans un forum tel que la Conférence pour y partager notre réflexion avec les plus hautes autorités des pays membres de l'UNESCO, vice-présidents, ministres, experts de l'éducation, enseignants, étudiants et grand public, revient pour nous à réaliser un principe central de l'idéologie de notre libérateur Simón Bolívar : l'union des nations. C'est d'autant plus vrai qu'il s'agit d'une conférence sur l'éducation qui a débattu ces derniers jours de *L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir*. S'intéresser à ce qui se passe dans le monde, en discuter dans un environnement académique, voilà qui représente l'une des plus hautes expressions d'humanité et d'encouragement au progrès dans la construction active d'un avenir meilleur pour toutes et tous.

Les organisateurs de cette conférence méritent d'être vivement félicités. Le thème choisi a permis un débat riche et intéressant, fondé sur plusieurs points de vue. Nous pensons qu'il nous a fait comprendre l'impérieuse nécessité de l'éducation pour l'inclusion ; combien il est important de ne pas confondre ce concept avec celui de l'assimilation, l'inclusion devant être considérée comme une voie vers l'intégration de la diversité culturelle, politique, raciale, ethnique, linguistique, du genre, de l'autodétermination des peuples autochtones, etc. ainsi que, par exemple, des personnes qui sont, pour quelque raison que ce soit, temporairement privées de liberté.

Les délégués et d'autres participants de la majorité des pays ont pu analyser en détail le thème de la Conférence dans quatre ateliers, ainsi que lors de quatre tables rondes. Ces tables rondes ont analysé des sujets permettant de définir l'éducation pour l'inclusion, ses caractéristiques et d'autres

questions liées, comme les approches, les orientations et le contenu de l'éducation pour l'inclusion, les politiques du secteur public, les systèmes, les liens et les transitions, et enfin les apprenants et les enseignants.

Les participants à la Conférence se sont intéressés au problème à partir de sa conceptualisation. Ils se sont demandé quelle voie doit prendre l'éducation pour l'inclusion ; qui sont les parties prenantes ; quel doit être son contenu, quelles doivent être les orientations des politiques publiques pour parvenir à l'inclusion dans l'éducation ; comment se présente le système éducatif, la poursuite des études ; les raisons pour lesquelles on forme les éducateurs et qui devrait se charger de cette formation.

Il est important de signaler à nouveau la richesse de la discussion sur le thème de la Conférence, qui a même été analysé du point de vue linguistique. Une participante a en effet noté que, du moins dans la version française, il était difficile de débattre de « l'éducation pour l'inclusion ». Nous considérons donc intéressant de tenir compte de la diversité des opinions. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions parvenir à une position de consensus. Comme nous le disons au Venezuela, « la dissension porte en elle les germes du consensus ».

Au-delà de ces observations, je pense qu'il est nécessaire de vous présenter les contributions que, de mon point de vue, cette conférence nous a léguées pour continuer à approfondir l'étude de l'éducation pour l'inclusion tout au long de la vie.

À notre sens, le fondement de tout système éducatif doit être, en premier lieu, l'inclusion jointe au développement de valeurs comme la solidarité et la coopération, ainsi qu'une relation étroite avec les communautés, leurs besoins et leurs attentes, assortie d'un sens profond d'engagement social.

Il nous semble que le but premier de l'éducation en général doit être de garantir la participation de tous, tout au long de la vie, à la production, la socialisation et l'exploitation créative de la connaissance. Il faut pour cela transformer le système éducatif actuel de façon à avancer vers de nouvelles valeurs, de nouvelles pratiques éducatives ainsi qu'une nouvelle structure et un fonctionnement institutionnel de qualité. Cet objectif soulève aussi des questions sur les priorités, les méthodes et les utilisations de la connaissance, sa nature et la manière dont la société la produit et se l'approprie.

Les gouvernements, dans leur rôle de régulation, ont pour objectif de définir clairement les responsabilités de tous les acteurs. De nombreux participants ont exprimé leur insatisfaction face au processus de privatisation de l'éducation qui augmenterait les inégalités dans l'accès à l'éducation, en touchant plus particulièrement les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables.

À l'instar, nous semble-t-il, de beaucoup des représentants des pays qui ont participé à cette conférence, nous pensons que les lignes stratégiques de la politique éducative doivent être articulées avec d'autres secteurs, par exemple la santé, le sport et la culture, et à leur tour guidées par un engagement politique, par la volonté des responsables de formuler des politiques éducatives et sociales du secteur public de manière à garantir l'inclusion de tous dans un système éducatif de qualité tout au long de la vie.

Dans le même ordre d'idées, ces lignes directrices doivent être empreintes d'une volonté de transformation structurelle, afin que l'éducation pour l'inclusion devienne un espace de création et de socialisation de la connaissance, dans le respect de la diversité et en liaison avec l'innovation et l'appropriation sociale de la connaissance.

Compte tenu du temps limité dont je dispose, je pense utile de vous présenter une synthèse des aspects les plus pertinents sur l'éducation pour l'inclusion tout au long de la vie dont nous avons débattu dans le cadre de cette conférence :

1. Nous sommes heureux que la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation ait accordé la priorité aux secteurs vulnérables de la société comme les personnes qui ont des besoins spéciaux, les populations autochtones et les habitants des zones rurales. De plus, nous pensons qu'il est nécessaire d'élargir le concept de l'éducation pour l'inclusion et son contenu, afin de respecter et de reconnaître la diversité qui existe dans d'autres secteurs vulnérables de la population.
2. L'éducation pour l'inclusion est donc une question qui exige une définition et des orientations plus précises de la part des pays afin que leurs activités mettent en évidence la volonté politique des États membres de l'UNESCO.
3. Les chefs d'État et de gouvernement doivent renforcer et adapter les législations internes sur l'éducation en matière de droits de l'homme, en vertu des normes établies dans les instruments internationaux. Ils doivent aussi considérer l'éducation pour l'inclusion tout au long de la vie comme un droit public et social, conformément aux déclarations de la Conférence régionale de l'éducation organisée à Cartagena, en Colombie, au mois d'avril 2008.
4. Nous sommes d'accord avec un Ministre africain de l'éducation qui a affirmé que la crise économique mondiale ne saurait servir d'excuse pour diminuer les investissements en faveur de l'éducation. Les budgets de l'éducation, de la santé, de la culture et des sports ne doivent pas souffrir des déséquilibres économiques conjoncturels.
5. Les États membres de l'UNESCO doivent augmenter l'aide qu'ils apportent aux pays qui en ont le plus besoin dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion, en tenant compte du fait que l'Afrique est une priorité pour l'UNESCO. C'est pourquoi il est fondamental de consolider et d'élargir la coopération internationale entre pays membres.
6. Je pense qu'il est important d'ajouter une proposition apparue au cours de la Conférence, à savoir que les organismes compétents devraient déclarer les espaces éducatifs « sites exempts de violence ».
7. En ce qui concerne les bonnes pratiques exposées pendant la Conférence, nous considérons que les pays membres doivent consolider les activités qu'ils mènent pour les appliquer, en particulier celles qui se rapportent à l'éradication de l'analphabétisme, comme stratégie pour parvenir à une éducation pour l'inclusion pendant toute la vie. À cet égard, rappelons que, le 28 octobre 2005, la République bolivarienne du Venezuela a été officiellement déclarée « territoire alphabétisé » par l'UNESCO, grâce à la coopération de la République de Cuba avec l'excellente méthode « YO SÍ PUEDO » (moi je peux).

Nous pensons que les pays doivent s'efforcer de bloquer toutes les voies qui mènent à l'exclusion sociale, politique et éducative, et il leur faut imaginer de nouvelles modalités de participation en forgeant notamment des réseaux sociaux où participeront enseignants et apprenants. Ces réseaux représenteront une passerelle entre, d'une part, la vie communautaire et quotidienne, ses formes d'organisation propres et, d'autre part, la vie institutionnelle, pour une approche constructive de la vie, de la conscience et des valeurs humaines.

Pour conclure, je souhaite réaffirmer notre aspiration à l'unité. Les progrès, les expériences et les ressources dont dispose la République bolivarienne du Venezuela prennent un sens nouveau, plus profond et plus puissant, quand ils sont partagés avec le reste du monde. Apprendre les uns des autres, joindre nos forces et unir les luttes de nos peuples, tels sont les principaux objectifs de notre participation à ces espaces de réflexion, de recherche et d'échange de connaissances.

Je ne voudrais pas terminer sans vous présenter mes plus sincères excuses pour les omissions que j'ai pu commettre involontairement. Le mandat du Rapporteur, tenu de rendre compte d'un thème aussi vaste en si peu de temps, n'est pas facile. Croyez bien que j'ai fait de mon mieux pour traduire le plus fidèlement possible les points discutés.

Mesdames et Messieurs, je vous félicite pour les efforts que vous avez déployés et je vous souhaite un bon retour dans votre pays.

Merci beaucoup.

## B. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA 48<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION (CIE)

Réunis pour la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (Genève, 25-28 novembre 2008), nous, ministres de l'éducation, chefs de délégation et délégués de 153 États membres, avons, aux côtés de représentants de 20 organisations intergouvernementales, 25 ONG, fondations et autres institutions de la société civile, participé à des débats constructifs et stimulants sur le thème « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ».

A l'issue de nos travaux, les participants ont rappelé l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies qui stipule que toute personne a droit à l'éducation. Nous affirmons qu'une éducation inclusive de qualité pour tous est essentielle pour assurer le développement humain, social et économique.

Nous estimons d'un commun accord que les gouvernements, à l'instar de tous les autres acteurs sociaux, ont un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit de dispenser une éducation de qualité pour tous, et, ce faisant, devraient reconnaître qu'il est essentiel de disposer d'un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion qui soit capable de répondre aux divers besoins de tous les apprenants et soit à la fois pertinent, équitable et efficace.

Toutes les prévisions portent à croire que la crise financière mondiale aura des répercussions disproportionnées sur les pauvres, qui sont les moins responsables de cette situation. Dans ce contexte, nous réaffirmons l'importance de l'éducation pour l'inclusion pour lutter contre la pauvreté, pour améliorer la santé, les revenus et les moyens d'existence. Par conséquent, en dépit de la crise financière mondiale actuelle, nous insistons sur le fait qu'il faut accorder la plus haute priorité au financement de l'éducation et ne pas se servir de cette crise financière pour justifier une réduction des ressources consacrées à l'éducation aux niveaux tant national qu'international.

Nous appuyant sur les résultats des neuf réunions préparatoires et des quatre conférences régionales sur l'éducation pour l'inclusion organisées par le Bureau international d'éducation de l'UNESCO, et en nous fondant sur les résultats des sessions plénières et des délibérations des ateliers de la présente Conférence, nous lançons un appel aux États membres pour qu'ils adoptent l'approche de l'éducation pour l'inclusion lors de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques éducatives, comme moyen d'accélérer davantage la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et de contribuer ainsi à l'édification de sociétés mieux intégrées. Dans ce but, il est possible d'envisager le concept élargi d'éducation pour l'inclusion comme un principe directeur général visant à renforcer l'éducation pour le développement durable et l'apprentissage tout au long de la vie pour *tous*, ainsi que l'accès égal de toutes les classes de la société à des possibilités d'apprentissage, de manière à mettre en œuvre les principes de l'éducation pour l'inclusion.

Par conséquent, nous **recommandons** à tous les États membres de :

### I. Approches, orientations et contenu

1. Reconnaître que l'éducation pour l'inclusion est un processus à long terme qui vise à offrir une éducation de qualité pour tous, en respectant la diversité et les différents besoins et capacités, les caractéristiques et les attentes des élèves et des communautés en matière d'apprentissage, et en éliminant toute forme de discrimination.
2. Traiter comme des priorités l'inégalité sociale et les niveaux de pauvreté car ils constituent des obstacles majeurs à la mise en œuvre des politiques et des stratégies relatives à l'éducation pour l'inclusion, et aborder ces problèmes dans le cadre de politiques intersectorielles.

3. Promouvoir des cultures et des environnements scolaires adaptés aux enfants, propices à un apprentissage efficace et inclusif pour tous, sains et protecteurs, attentifs à l'égalité entre les sexes, et encourager le rôle actif et la participation des apprenants eux-mêmes, de leurs familles et de leurs communautés.

## **II. Politiques du secteur public**

4. Rassembler et utiliser les données pertinentes concernant les exclus de toutes catégories afin d'améliorer les politiques et réformes éducatives visant à leur inclusion et concevoir des mécanismes de suivi et d'évaluation nationaux.
5. Considérer comme judicieuse la ratification de toutes les conventions internationales ayant un rapport avec l'inclusion, et notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée en décembre 2006.
6. Dispenser une éducation compte tenu de l'intérêt général et renforcer la capacité des gouvernements d'orienter, de promouvoir et d'assurer le suivi de la mise en œuvre d'une éducation équitable de haute qualité, en étroite collaboration avec la société civile et le secteur privé.
7. Développer des politiques qui apportent un soutien éducatif aux différentes catégories d'apprenants afin de faciliter leur développement dans des écoles ordinaires.
8. Considérer la diversité linguistique et culturelle dans la salle de classe comme une ressource précieuse et promouvoir l'utilisation de la langue maternelle pendant les premières années de scolarisation.
9. Encourager les acteurs de l'éducation à concevoir de véritables cadres curriculaires à partir de la petite enfance, tout en adoptant une approche souple permettant de prendre en compte les besoins et les situations à l'échelon local et de diversifier les pratiques pédagogiques

## **III. Systèmes, liens et transitions**

10. Assurer la participation et la consultation de toutes les parties prenantes dans les processus de prises de décision, étant donné que la responsabilité générale de la promotion de l'inclusion implique l'engagement actif de tous les acteurs sociaux, le gouvernement ayant un rôle directeur et régulateur, conformément, le cas échéant, à la législation nationale.
11. Renforcer les liens entre les écoles et la société de manière à permettre aux familles et aux communautés de participer et de contribuer au processus éducatif
12. Mettre au point des programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE) qui promeuvent l'inclusion, ainsi que des mécanismes de détection et d'interventions précoces en ce qui concerne le développement global de l'enfant.
13. Renforcer l'utilisation des TIC afin de garantir un accès plus large aux possibilités d'apprentissage, notamment dans les zones rurales, éloignées et défavorisées.
14. Fournir la possibilité d'acquérir une éducation non formelle de haute qualité qui conduise à la reconnaissance formelle des compétences acquises dans des structures non formelles.

15. Accroître les efforts visant à réduire l'analphabétisme en tant que mécanisme d'inclusion, compte tenu du rôle important que les parents instruits peuvent avoir dans l'éducation de leurs enfants.

#### **IV. Apprenants et enseignants**

16. Renforcer le rôle des enseignants en s'efforçant d'améliorer leur statut et leurs conditions de travail et mettre au point des mécanismes permettant de recruter des candidats valables et de retenir les enseignants qualifiés ouverts aux différentes exigences en matière d'apprentissage.
17. Former les enseignants en leur donnant les compétences et les matériels appropriés pour enseigner à des groupes d'élèves différents et répondre aux divers besoins d'apprentissage des apprenants au moyen de méthodes telles que le développement professionnel au niveau de l'école, la formation initiale relative à l'inclusion, et un enseignement attentif au développement et aux points forts de chaque apprenant.
18. Renforcer le rôle stratégique de l'enseignement supérieur dans la formation initiale et continue des enseignants pour ce qui concerne les pratiques de l'éducation inclusive, notamment en fournissant des ressources suffisantes.
19. Encourager les travaux de recherche novateurs portant sur les méthodes d'enseignement et d'apprentissage en matière d'éducation pour l'inclusion.
20. Doter les administrateurs des écoles des compétences nécessaires pour répondre de manière efficace aux divers besoins de tous les apprenants et promouvoir l'éducation pour l'inclusion dans leurs établissements.
21. Prendre en considération la protection des apprenants, des enseignants et des établissements scolaires en période de conflit.

#### **Coopération internationale**

22. Reconnaître le rôle de chef de file de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion, par le biais des actions suivantes :
  - Encourager les échanges et la diffusion des bonnes pratiques ;
  - Fournir aux pays, sur demande, des conseils concernant la manière dont ils peuvent élaborer et mettre en œuvre les politiques d'éducation pour l'inclusion ;
  - Encourager la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud en vue de la promotion de l'éducation pour l'inclusion ;
  - Encourager les efforts en vue d'augmenter les ressources consacrées à l'éducation, aussi bien au niveau national qu'international.
  - Fournir des efforts particuliers afin d'aider les Pays les moins avancés et les pays affectés par des conflits dans la mise en œuvre de ces recommandations.
23. Demander aux autres organisations internationales d'apporter également leur soutien aux États membres, en fonction des besoins, pour la mise en œuvre de ces recommandations.

24. Diffuser les Conclusions et recommandations adoptées à l'unanimité à la clôture des travaux de la quarante-huitième session de la CIE par les acteurs et les partenaires de la communauté éducative internationale, afin d'inspirer, de guider, de soutenir et de développer des politiques éducatives renouvelées et résolument inclusives.

## ANNEXE I

### **Discours d'ouverture de S.E. Mme D. Purandeswari, Ministre d'État pour le développement des ressources humaines, Chef de la délégation indienne à la CIE, Présidente de la 47<sup>e</sup> session de la CIE**

Excellence, Monsieur Charles Beer, Conseiller d'État de la République et canton de Genève, en charge de l'instruction publique,  
Excellence, Monsieur Raul Vallejo Corral, Ministre de l'éducation de l'Équateur et Président du Conseil du BIE,  
Chers collègues Ministres de l'éducation,  
Monsieur le Président du Conseil exécutif de l'UNESCO,  
Le Directeur général de l'UNESCO, Monsieur Koïchiro Matsuura,  
Madame la Directrice du BIE,  
Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et non gouvernementales,  
Chers délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à tous la bienvenue à cette 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation. En acceptant, il y a quatre ans, la nomination de l'Inde à la présidence de la 47<sup>e</sup> session de la CIE, la communauté internationale a fait à mon estimé collègue M. Arjun Singh un honneur extraordinaire. C'est avec un sentiment de profonde gratitude que je représente M. Arjun Singh, président sortant de cette conférence et qui ne peut être parmi nous aujourd'hui en raison d'engagements préalables dans son pays. Alors que nous entamons nos travaux et au nom de mon estimé collègue, je m'apprête à passer le flambeau au nouveau président qui sera choisi au cours de la présente session. Je tiens à réitérer nos sincères remerciements à la communauté internationale pour l'honneur qu'elle a conféré à l'Inde et à la région de l'Asie et du Pacifique. Nous nous sommes efforcés d'assumer les responsabilités de cette charge avec votre concours à tous.

J'aimerais citer quelques lignes du grand poète et lauréat du prix Nobel Rabindra Nath Tagore, tirées de son poème Gitanjali :

*Là où l'esprit est sans crainte et où la tête est haut portée,  
Là où la connaissance est libre,  
Là où le monde n'a pas été morcelé entre d'étroites parois mitoyennes,  
Là où les mots émanent des profondeurs de la sincérité,  
Là où l'effort infatigué tend les bras vers la perfection;  
Là où le clair courant de la raison ne s'est pas mortellement égaré dans l'aride et  
morne désert de la coutume,  
Là où l'esprit guidé par toi s'avance dans l'élargissement continu  
de la pensée et de l'action –  
Dans ce paradis de liberté,  
Mon père, permets que ma patrie s'éveille.*

Je suis sûre que nous travaillerons tous ensemble pour faire de ce monde une société de la connaissance où l'esprit de chaque individu est sans crainte et où tous peuvent vivre la tête haute.

Pendant la 47<sup>e</sup> session, la Conférence a reflété la riche diversité des cultures et les discussions se sont déroulées de manière ouverte et constructive. Les participants sont parvenus à une quasi-

unanimité dans les débats préliminaires ainsi que dans les ateliers. Je félicite le BIE et l'UNESCO pour les ateliers thématiques et le choix des modérateurs et des intervenants dans les panels.

La 47<sup>e</sup> session de la CIE a réaffirmé l'importance essentielle de l'éducation pour le développement et son rôle comme mécanisme essentiel de lutte contre l'exclusion sociale. Elle a mis en lumière les priorités proposées pour l'action en vue d'améliorer la qualité de l'éducation pour tous les jeunes.

Alors que nous commençons les travaux de la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation, j'aimerais complimenter le BIE et l'UNESCO pour avoir choisi un thème aussi digne d'intérêt et aussi opportun que « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ».

Le concept de l'éducation pour l'inclusion a évolué au fil du temps. D'une idée restrictive, l'on est passé à une perspective élargie de sa définition et de sa portée. Dans le message que Shri Arjun Singh, Ministre de l'Union indienne chargé du développement des ressources humaines, a adressé à la Conférence, il a évoqué cette notion plus large et plus nuancée : « Cette conférence aurait tout intérêt à porter la vision de l'inclusion au-delà de l'objectif traditionnel de la lutte contre la pauvreté, pour englober l'égalité des chances, ainsi que la mobilité économique et sociale de tous les secteurs de la société, avec des mesures correctives en faveur de tous les groupes défavorisés. Je crois fermement qu'il est nécessaire de garantir à tous l'égalité des chances, avec la liberté et la dignité, et de lever les obstacles sociaux ou politiques. En particulier, les individus appartenant à des groupes défavorisés doivent bénéficier d'occasions spéciales de développer leurs aptitudes et de participer au processus de croissance, puisque l'éducation est le seul espoir de créer une société intégratrice, ce qui signifie un monde intégrateur. »

Notre politique nationale et nos stratégies visent à construire un système d'éducation pour l'inclusion, mais aussi à créer une société intégratrice. Nos politiques sont le fruit de notre histoire et de notre expérience unique d'une société marquée par les problèmes sociaux tels que les inégalités de castes, la discrimination sexuelle, les écarts socio-économiques et l'existence de nombreux groupes ethniques et de minorités. Plusieurs groupes ont donc été visés par les interventions dans le secteur de l'éducation, à savoir les castes et tribus répertoriées, les « autres classes arriérées » (*other backward classes*, OBC) du point de vue de l'éducation, les minorités et les filles. La priorité a aussi été donnée aux enfants handicapés, aux migrants et aux personnes déplacées par des projets de développement ou en raison de catastrophes. Ces politiques reconnaissent des catégories spéciales d'enfants et de jeunes qui sont en butte à l'exclusion aussi bien à l'intérieur du secteur de l'éducation que dans la société en général. Par conséquent, tous les programmes et les politiques ont un objectif commun qui est d'apporter l'éducation et de meilleures chances aux enfants et aux jeunes appartenant à ces groupes.

Prenant acte du rôle central du Gouvernement pour réduire les inégalités et la pauvreté par une approche intersectorielle, le XI<sup>e</sup> Plan quinquennal de l'Inde pour la période 2007-2012 fait une place prépondérante à la « croissance pour l'inclusion ».

L'engagement du Gouvernement indien en faveur de la promotion de l'éducation pour l'inclusion est fermement soutenu par des hausses sensibles des dépenses dans ce secteur.

Comme toutes les conférences internationales, la CIE est l'occasion pour nous d'articuler nos différentes positions nationales, nos succès et nos espoirs et, surtout, de trouver une plateforme commune d'où découvrir la destinée commune de l'humanité et apprendre à partir des expériences d'autres pays.

Nous nous réjouissons de participer à une franche discussion sur la question de l'éducation pour l'inclusion au cours de la présente session. En ce moment, je me prends à penser au talisman que le père de la nation, le Mahatma Gandhi, nous a légué. C'est particulièrement important pour les décideurs et les délégués présents aujourd'hui, si nous voulons traduire notre objectif commun de création d'une société intégratrice qui s'inquiète du sort du « dernier homme ». Je cite :

« Je vais vous donner un talisman. Lorsque vous doutez de tout, y compris de vous, faites le test suivant :

Souvenez-vous du visage de l'homme le plus pauvre et le plus faible que vous ayez rencontré et interrogez-vous pour savoir si ce que vous allez entreprendre pourrait lui être d'une quelconque utilité.

En bénéficiera-t-il de quelque façon que ce soit ? Cela l'aidera-t-il à retrouver la maîtrise de sa propre vie et de sa destinée ? En d'autres termes, cela conduira-t-il au Swaraj (autonomie) des millions de personnes physiquement et spirituellement affamées ? En répondant à ces questions, vous verrez vos doutes s'évanouir. »

Sur ces mots, je donne la parole à M. Matsuura, Directeur général de l'UNESCO. Je souhaite un grand succès à la Conférence.

Merci.

## ANNEXE II

### **Discours d'ouverture de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Ministres de l'éducation,  
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de vous accueillir à cette 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE).

Avant tout, je souhaite vous remercier, Madame la Présidente, pour votre allocution d'ouverture stimulante. Et permettez-moi une fois encore de féliciter l'Inde, qui a présidé avec un tel succès la 47<sup>e</sup> session de la CIE, centrée sur l'éducation de qualité, à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister en septembre 2004.

J'aimerais aussi exprimer mes plus vifs remerciements aux autorités fédérales suisses et à la République et canton de Genève, pour l'hospitalité généreuse qu'ils réservent toujours à cette Conférence, ainsi qu'au Bureau international d'éducation (BIE), qui organise les sessions de la CIE depuis 1934.

Permettez-moi de saisir cette occasion de souhaiter au BIE un heureux 80<sup>e</sup> anniversaire, avec un peu d'avance puisqu'il le célébrera l'an prochain. Le BIE a été le premier organe intergouvernemental spécialisé dans l'éducation à voir le jour et il fait partie intégrante de l'UNESCO depuis 40 ans.

À l'heure de la mondialisation, les sessions de la CIE sont une nécessité : il est en effet crucial de disposer de tribunes où puisse s'engager un véritable dialogue sur les orientations futures en matière d'éducation. Le thème de cette 48<sup>e</sup> session, « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir », est on ne peut plus d'actualité. Tous les ministres de l'éducation le savent, le manque de connaissances, d'aptitudes et de compétences est de plus en plus fréquemment une cause d'exclusion et de tension sociale. La venue en si grand nombre d'importantes personnalités directement concernées confirme, s'il en était besoin, que l'éducation est un projet de société qui ne pourra être exécuté en l'absence de partenariats les plus larges possible. Permettez-moi donc d'accueillir chaleureusement les ministres de l'éducation et tous nos partenaires ici présents.

Je ne dispose pas du temps nécessaire pour remercier chacun de ceux qui ont contribué à cette Conférence. Mais qu'il me soit au moins permis d'exprimer ma gratitude aux Gouvernements de l'Équateur, de l'Espagne, de l'Inde, du Koweït et de la Suisse, à tous les autres gouvernements et institutions qui ont collaboré à la production d'une série de vidéos, mais aussi à l'UNICEF et au Fonds du projet du Prince Sultan bin Abdulaziz d'Arabie saoudite.

On peut dire que cette Conférence a réellement débuté il y a près de deux ans, avec la première des 13 réunions préparatoires qui ont rassemblé plus de 900 participants venus de 128 pays. J'aimerais remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de ces réunions, dont les conclusions façonneront vos débats de ces prochains jours. Permettez-moi aussi de saluer les donateurs privés, les ONG et les organismes des Nations Unies qui ont apporté leur contribution à l'exposition organisée dans le cadre de la Conférence.

Je souhaite exprimer ma gratitude au Conseil du BIE et à son Président, Raúl Vallejo Corral, ministre de l'éducation de l'Équateur, pour tous les efforts qu'ils ont déployés en préparation de la Conférence de cette année.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, je remercie le personnel de l'UNESCO, en particulier Clementina Acedo et son équipe au BIE, dont l'ardeur au travail nous a permis d'être ici aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs,

Nous nous réunissons à un moment particulièrement critique. L'éducation n'est pas une île. Des forces aussi diverses que l'urbanisation, les migrations, la santé, la démographie et les systèmes politiques et économiques agissent sur elle. Tout récemment, la crise financière a mis en évidence la fragilité de notre monde et les effets de l'interdépendance. Comme toujours, il est probable que ce sont les pauvres qui seront le plus durement touchés. Une telle situation réclame de la part de tous les partenaires présents ici aujourd'hui une ferme détermination à faire en sorte qu'aucun pays ne revienne sur son engagement envers l'éducation.

L'éducation est un droit humain fondamental, comme on peut le lire dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont on célèbre cette année le 60<sup>e</sup> anniversaire. Depuis son adoption, un certain nombre de traités et d'instruments normatifs importants ont réaffirmé ce droit – tout récemment, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, entrée en vigueur en mai dernier. L'ensemble de ces instruments repose sur le même principe : celui de la non-discrimination, pour quelque motif que ce soit.

C'est l'essence même de l'inclusion : chacun a le droit d'apprendre, quelles que soient ses origines et sa situation.

Bien qu'une majorité de pays se soient dotés d'une législation rendant la scolarité obligatoire pendant une période de six à neuf ans, quelque 10 % de la population mondiale en âge d'être scolarisée dans le primaire en est exclu, soit 75 millions d'enfants. L'édition 2009 du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, qui sera rendue publique ici-même dans la journée, montre que ce sont les enfants des ménages les plus pauvres qui sont le plus susceptibles d'être exclus de l'école ou de la quitter prématurément. Les filles demeurent plus menacées de ne pas être scolarisées que les garçons. Habiter une zone rurale ou un taudis urbain, être handicapé, appartenir à un groupe minoritaire ou parler une langue minoritaire, ce sont autant de facteurs qui augmentent la probabilité d'être exclus. L'éducation ne vient pas en aide aux plus défavorisés, alors que c'est l'outil le plus efficace pour échapper à la pauvreté.

Pour que l'éducation devienne un vecteur d'inclusion, il faut donc en premier lieu concevoir des politiques qui rendent l'apprentissage accessible aux plus marginalisés et aux plus vulnérables. Certaines politiques publiques ont entraîné des changements spectaculaires depuis 2000, date à laquelle les pays ont adopté les Objectifs du Millénaire pour le développement et ceux de l'Éducation pour tous. Dans toute l'Afrique subsaharienne et dans un certain nombre de pays d'Asie du Sud, nous avons constaté des progrès historiques sur la voie de l'éducation primaire universelle.

Mais l'inclusion comporte une seconde dimension, toute aussi importante. Tous les enfants apprennent-ils, et dans quelles conditions ? Comment gère-t-on des classes comportant de nombreux élèves d'origines très diverses et de langues maternelles différentes ? Comment promouvoir la citoyenneté et la responsabilité sociale, la prise de conscience des problèmes environnementaux et les connaissances en matière de prévention du VIH ?

Les évaluations des acquis scolaires menées aux plans international, régional et national sont de riches sources d'information en ce qu'elles permettent de déterminer dans quelle mesure les systèmes éducatifs parviennent ou non à inculquer aux élèves des connaissances de base en matière de lecture, de mathématiques et de sciences. Les résultats montrent qu'une forte proportion des élèves de pays en développement n'atteint pas le niveau souhaitable en lecture. Une fois encore, le milieu d'origine des élèves joue un rôle déterminant. Afin d'adapter notre action à la diversité de leurs besoins, de leurs origines et de leurs facultés intellectuelles, nous devons accorder une attention plus grande à l'organisation des écoles et des classes, à la manière dont les enseignants sont formés et appuyés et aux modalités de la conception des programmes.

Les systèmes éducatifs de haute qualité favorisent l'excellence et l'équité. Leur succès se mesure à l'aune du succès de chaque élève. Les principes inhérents à l'inclusion nous incitent à penser en termes de diversité, d'ouverture et de flexibilité, sans pour autant perdre de vue les éléments fondamentaux qui rendent possible un apprentissage de qualité, au premier rang desquels les enseignants.

Enfin, comme je l'ai dit, l'éducation n'est pas une île. Les Objectifs du Millénaire représentent l'engagement pris à l'échelle mondiale d'améliorer la vie des plus pauvres de la planète. L'éducation est d'une importance cruciale pour la réalisation de chacun de ces objectifs. Afin d'améliorer la santé et les moyens de subsistance de leurs populations, les pays en développement doivent considérablement développer les programmes d'éducation et de protection de la petite enfance, car un grand nombre d'enfants souffrent de malnutrition lorsqu'ils arrivent dans le primaire. Les programmes d'alphabétisation et de développement personnel à l'intention des jeunes et des adultes jouent un rôle central en ce qu'ils leur ouvrent de nouvelles perspectives et assurent la promotion de la cohésion sociale. Mais on ne saurait parler de système éducatif axé sur l'inclusion lorsque 776 millions d'adultes sont dépourvus de compétences de base en lecture et en écriture. C'est un facteur de marginalisation et de pauvreté, non d'inclusion et d'émancipation.

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

La CIE entame un cycle de conférences organisé par l'UNESCO en 2008-2009. Les suivantes seront centrées sur l'éducation de base pour tous, l'éducation pour le développement durable, l'éducation des adultes et l'enseignement supérieur. Toutes ces conférences procèdent de la conviction selon laquelle l'éducation est un droit, le fondement même du développement, et l'apprentissage se poursuit tout au long de la vie. Elles ont pour but d'encourager une évolution vers des systèmes éducatifs plus flexibles et novateurs, inspirés par un souci d'équité, d'inclusion et de qualité.

L'inclusion ouvre la voie à un avenir commun meilleur. Il est indispensable que les documents issus de cette Conférence se traduisent par des politiques et des pratiques visant à assurer une éducation de haute qualité à tous ceux qui apprennent. C'est d'abord et avant tout une question de volonté politique, mue par une ambition : faire de la société un lieu où les possibilités d'apprentissage soient à la portée de chaque individu.

Je vous remercie.

## ANNEXE III

### **Discours d'ouverture de S.E. M. Charles Beer, Conseiller d'Etat, Chef de la délégation suisse**

Monsieur le Président,  
 Excellences,  
 Mesdames et Messieurs les Ministres,  
 Mesdames et Messieurs les chefs de délégations,  
 Monsieur le Directeur de l'Unesco,  
 Madame la Directrice du BIE,  
 Mesdames et Messieurs les représentants du monde du corps enseignant, du monde scientifique et de toute la société civile,  
 Chers amis et invités de la Conférence,

Au nom de la Confédération suisse ainsi que du canton de Genève, je tiens à vous souhaiter la bienvenue à Genève. C'est pour moi un plaisir, ainsi qu'un grand honneur, de pouvoir vous accueillir ici, chaque 4 ans, pour la session de la Conférence internationale de l'éducation, la principale réunion ministérielle dans le domaine au niveau mondial. Je vous remercie très sincèrement d'avoir fait le voyage, parfois de très loin, jusqu'à Genève, pour venir débattre de l'éducation pour l'inclusion comme voie pour l'avenir.

Siège du Bureau international d'éducation, lieu privilégié où Jean Piaget a choisi de conduire ses travaux les plus importants, Genève se trouve ainsi honorée et prête à assumer une nouvelle fois sa vocation de terre d'accueil et d'ouverture pour toutes celles et ceux qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie des habitants de notre planète.

Nous aurons l'occasion, durant les quatre jours de la Conférence, de faire plus ample connaissance, que ce soit dans les différents ateliers de discussion, ou de manière plus informelle lors des manifestations organisées en marge de la CIE.

Je pense en effet que les contacts personnels sont d'une importance primordiale pour la bonne réussite de cette Conférence. Je tiens à cet égard à féliciter le Secrétariat du BIE qui a su organiser les travaux de manière à permettre et faciliter de tels contacts. Il serait, me semble-t-il, bien difficile d'entamer un dialogue international, un échange d'expériences sur les politiques de l'éducation, sans nous connaître, ne serait-ce qu'un petit peu.

Cette 48<sup>e</sup> session de la CIE est consacrée à l'éducation inclusive, c'est à dire au défi du développement d'une éducation prenant en compte les élèves dans leur diversité, c'est-à-dire quels que soient leur provenance, leur handicap ou leurs besoins particuliers. Garantir l'accès et la qualité de l'enseignement pour tous, est un enjeu de taille. Je voudrais vous faire part ici de mes attentes et de mes principaux objectifs pour cette Conférence :

1. Tout d'abord, je n'oublie pas que cette 48<sup>e</sup> Conférence internationale de l'éducation s'inscrit dans la réalisation du vaste objectif de l'UNESCO de réaliser l'Education pour tous d'ici 2015. Education pour tous : pour les filles et les garçons sans distinction de culture, de langue ou de religion. Education pour tous, la condition préalable au développement durable.

La Suisse, dans sa politique de coopération au développement, accorde une grande importance au thème de l'éducation inclusive. Elle soutient tout particulièrement l'accès à l'éducation

de groupes trop souvent marginalisés par la société (tels que les minorités culturelles et linguistiques, les nomades, les habitants de régions reculées, les filles et les femmes) ainsi qu'une transformation qualitative de ces systèmes, grâce à une meilleure adaptation de l'offre éducative à la diversité des apprenants et de leurs besoins. Elle accorde également une attention particulière à l'équité en favorisant les liens et les équivalences entre différents types d'offres éducatives, formelles ou non formelles, de manière à éviter le système éducatif à 2 vitesses, laissant aux plus vulnérables l'accès à un service inadéquat.

En Suisse, d'importants travaux en la matière sont actuellement en cours au niveau cantonal. En effet, chaque canton doit mettre en place un concept de pédagogie spécialisée, s'adressant aux enfants en situation de handicap et à besoins particuliers. Ce concept s'appuie sur la nouvelle répartition des tâches entre cantons et Confédération, sur les dispositions cantonales et intercantionales afin d'élaborer une terminologie commune, des standards de qualité uniformes en matière de prestations et une procédure d'évaluation diagnostique homogène.

A Genève, une loi sur l'intégration des enfants handicapés et des mineurs à besoins particuliers vient d'être adoptée. Son entrée en vigueur signifiera donc un changement en profondeur de l'organisation, du fonctionnement et de l'interaction entre enseignement ordinaire, prise en charge des besoins spécifiques et enseignement spécialisé dans une perspective d'intégration.

De plus à Genève, la mise en place d'un système éducatif inclusif mobilise actuellement les acteurs de l'école obligatoire, de manière à refuser la sélection précoce de l'enseignement spécialisé, de l'éducation spécialisée, de l'animation socioculturelle et des services ayant la responsabilité du suivi éducatif, sanitaire et social des enfants et adolescents en situation difficile. Ce programme en cours de développement, repose également à la mise sur pieds d'un réseau prioritaire accordant aux établissements qui agissent dans les secteurs les plus défavorisés, davantage de moyens pour mener à bien leur mission. Ces moyens sont scolaires et s'insèrent également dans une conception plus générale du développement de ces quartiers.

Nous pensons en effet que la réussite du défi de l'école inclusive repose également sur la mobilisation de toutes les politiques publiques, particulièrement celles qui ont trait à l'éducation pour soutenir la mission des établissements scolaires.

2. Ensuite, je considère qu'un des rôles majeurs de la CIE est de promouvoir le dialogue politique, et de travailler à la mise sur pieds d'un cadre commun de références interpellant très directement le rôle des gouvernements dans le développement et la mise en œuvre des politiques d'éducation. Il s'agit d'un objectif prioritaire du programme du BIE : favoriser, faciliter, promouvoir et encadrer la comparaison des systèmes éducatifs et des solutions adoptées, confronter les idées novatrices et les projets d'avant-garde, rechercher la convergence des besoins exprimés, reconnaître et respecter la différence des approches choisies. Cette volonté implique l'adoption de conclusions et de recommandations s'adressant à tous.
3. Ce dialogue ne doit pas être à sens unique – du Nord vers le Sud pour dire les choses sans détour. L'Europe est devenue, au cours des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, une véritable terre d'immigration, et cela ira encore en s'accroissant durant les prochaines années. Ce Continent accueille de plus en plus de jeunes de culture et de formation différentes. Le dialogue politique doit donc aussi se dérouler dans l'autre sens – du Sud vers le Nord. Il en va de l'intérêt de tous.
4. Enfin, et en fonction de cette nécessité de promouvoir le dialogue politique en éducation, j'aimerais rappeler que l'UNESCO envisage de faire du BIE un centre de compétence et

d'excellence au niveau mondial en matière de curricula. Cet objectif est indispensable en vue de garantir une éducation de qualité ouverte à toutes et à tous dans des sociétés de plus en plus diverses et hétérogènes. Il importe donc de rassembler les forces et les moyens nécessaires à cette réalisation.

Voilà donc mes trois objectifs. Je ne doute pas que nous les atteignons ensemble.

J'aimerais rendre ici hommage à la Directrice et aux collaborateurs et collaboratrices du BIE pour tout le travail de préparation effectué en amont de la Conférence, ainsi que pour la qualité des documents qui nous sont remis. Ceux-ci nous fournissent en effet de précieux éléments de réflexion en vue de nos débats. Nous sommes ainsi invités à confronter nos idées et mis en face de nos responsabilités.

Nous ne pouvons donc que remercier le Bureau international d'éducation, qui a su organiser nos travaux de façon à permettre les échanges et les moments de convivialité destinés à renforcer nos liens de responsables de l'éducation à travers le monde.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de très fructueux échanges.

## ANNEXE IV

### **Discours d'ouverture de S.E. M. Abdulsalam M. Al-Joufi, Ministre de l'éducation du Yémen, Président de la 48<sup>e</sup> session de la CIE**

Madame la Présidente de la 47<sup>e</sup> session de la CIE,  
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,  
Madame la Directrice du Bureau international d'éducation,  
Mesdames et Messieurs les Ministres de l'éducation,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs des pays participants,  
Mesdames et Messieurs les membres des délégations,  
Distingués participants,

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier de prendre part aux activités de la 48<sup>e</sup> session de la Conférence. Permettez-moi également de vous dire que je suis extrêmement sensible à la confiance que vous m'avez accordée en me demandant de présider cette session et de diriger le dialogue et les discussions avec mes estimés collègues.

Je viens du berceau des civilisations, le Yémen, où le premier dialogue des civilisations a eu lieu entre Belquis, Reine de Saba, et le prophète Salomon. C'est de là que les Yéménites ont pu, grâce à la langue du dialogue, diffuser l'Islam en Asie du Sud-Est. La démocratie et le pluralisme politique d'aujourd'hui y étaient considérés comme des caractéristiques essentielles de la gouvernance. Les droits des femmes et les droits de l'homme étaient respectés. Et c'est là que nous nous efforçons aujourd'hui de faire de l'école, « par l'exemple », un microcosme qui illustre par la pratique l'exercice de la démocratie, avec beaucoup d'autres activités, comme le Parlement des enfants, le respect des nouvelles valeurs dans la société et le refus de la culture de la violence, de l'extrémisme et du terrorisme.

Comme vous le savez tous, l'éducation est un droit de l'homme garanti par les constitutions, les lois et les règlements, ainsi qu'un investissement à long terme. Étant donnée l'importance de l'éducation comme facteur clé d'un développement humain complet, intégré et durable, les systèmes éducatifs se sont employés à en élargir l'accès et en améliorer la qualité, et à donner à tous, hommes et femmes, des chances égales d'apprentissage et de progrès social. Depuis le Forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000, beaucoup a été fait pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous (EPT), en particulier en préparant et en mettant en oeuvre des plans nationaux sur l'EPT. Beaucoup d'États ont remporté des succès considérables et se sont rapprochés des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de l'EPT, même si la communauté internationale n'a malheureusement pas pu réaliser totalement ses objectifs de justice et d'égalité avant 2005, comme elle s'y était engagée.

Ainsi que l'indiquent les documents de la Conférence, plus de 77 millions d'enfants ne sont pas encore scolarisés, et ils s'ajoutent aux 781 millions d'adultes analphabètes.

Cette exclusion est nettement plus prononcée parmi les personnes handicapées, dont près de 97% ne maîtrisent pas les compétences de base de la lecture et l'écriture. Dans les pays en développement, on estime que de 1% à 5% des enfants handicapés fréquentent l'école ; plus d'un tiers des enfants non scolarisés sont handicapés. Et bien évidemment, nous ne réaliserons pas les objectifs de l'éducation pour tous, ni les OMD, si nous ne tenons pas compte des besoins spéciaux des personnes handicapées, qui sont près de 650 millions, soit 10% de la population mondiale. Et aux exclus de l'accès à l'éducation, il faut ajouter beaucoup d'apprenants marginalisés au sein même du système scolaire.

Dans une telle situation, les résultats escomptés de l'éducation peuvent parfois être contrariés par les modèles traditionnels de l'éducation qui ne répondent pas aux besoins des jeunes dans notre monde en évolution rapide. On craint aussi que beaucoup de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ne parviennent pas à réaliser l'éducation pour tous d'ici à 2015. Certains des problèmes que ces pays rencontrent sont de nature technique alors que beaucoup d'autres concernent des déficits de financement. En fait, il est évident que ces États possèdent les capacités et les talents potentiels (comme les ressources humaines) leur permettant de réussir si on leur en donne les moyens.

À cet égard, il faut mentionner la crise financière qui affecte actuellement le monde et qui se chiffre déjà à mille cinq cent milliards de dollars. Les guerres livrées depuis 2000 ont coûté dans le monde près de trois mille milliards de dollars jusqu'à présent, alors que l'amélioration de l'éducation dans le monde n'a besoin que de moins de 50 milliards de dollars supplémentaires par an, une somme qui peut être mobilisée si les pays développés honorent leurs engagements.

Cette conférence qui se tient tous les quatre ans est en quelque sorte une boussole qui guide les politiques et les pratiques éducatives des pays et les aide à préparer leurs stratégies et leurs plans futurs. Elle rappelle aussi aux pays développés qu'ils doivent soutenir l'éducation. Elle a choisi un thème important, lié étroitement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de l'éducation pour tous. Ce concept peut sembler nouveau dans de nombreux systèmes de l'éducation, même si les références à cette notion sont multiples et se sont accumulées ces dernières décennies. Ce thème a été choisi pour aider les États membres à répondre aux besoins éducatifs des groupes exclus, à titre de contribution à la réalisation des OMD et des objectifs de l'EPT. En effet, une éducation de qualité doit intégrer pleinement tous les apprenants, quel que soit leur sexe, leur condition socio-économique, leur origine ethnique, leur situation géographique, leurs besoins éducatifs spéciaux, leur âge et leur religion, pour construire une société inclusive qui ne connaît pas de différences et donne des chances égales aux membres de la communauté.

La Conférence est aussi une excellente occasion d'échanger des avis spécialisés et des expériences, de manière à faciliter et à contribuer à l'utilisation satisfaisante des ressources disponibles, à travailler pour créer des projets et des politiques efficaces pour traiter la question par un dialogue responsable et une participation véritable au travail de la Conférence, et pour coordonner des efforts en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- stimuler et promouvoir le dialogue sur les politiques et les pratiques de l'éducation ;
- créer un cadre commun de référence ;
- identifier les questions suscitant l'accord ou la controverse, et les leçons tirées ;
- adopter des conclusions et des recommandations.

Nous n'atteindrons pas les objectifs de l'éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement, et nous ne surmonterons pas les obstacles que rencontre l'éducation sans nous préoccuper de l'éducation pour l'inclusion, aussi bien du point de vue des politiques, des lois et des réglementations que pour préparer des plans réalistes et des actions envisageables. Il s'agira d'allouer de manière adéquate les ressources pour assurer une éducation complète et de qualité et une bonne formation des enseignants qui les dotera des compétences nécessaires pour bien s'occuper des élèves. Il faudra aussi mettre à disposition tous les équipements et les matériels qui aideront les apprenants à avoir accès à une éducation de qualité.

Avant de conclure, il ne me reste plus qu'à remercier l'UNESCO et l'administration du Bureau international d'éducation pour les préparatifs remarquables de cette conférence et à souhaiter succès et prospérité à notre conférence.

Que la paix, la clémence et la bénédiction de Dieu soient avec vous.

## ANNEXE V

### **Présentation des travaux de la Conférence par Mme Clementina Acedo, Directrice du BIE et Secrétaire de la Conférence**

Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Président du Conseil du Bureau international d'éducation,  
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Mesdames et Messieurs les délégués, représentants et observateurs,  
Mesdames, Messieurs,

A mon tour et au nom de tous les collègues du Secrétariat, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation. J'ai l'honneur et le plaisir de vous en présenter brièvement l'organisation et le déroulement.

Comme vous l'aurez constaté en lisant les documents de travail, notre emploi du temps durant ces trois jours et demi sera extrêmement chargé et la structure et l'organisation de la conférence sont assez complexes. Cependant, je ne vais pas entrer dans tous les détails toute fois qu'ils figurent dans le document CONFINTED 48/2, ainsi que dans le Guide des délégués. Par ailleurs, un document présentant l'organisation des ateliers, avec la liste de tous les intervenants, vous a été distribué dans cette salle ce matin.

Les travaux commenceront tout à l'heure par un débat introductif intitulé « *De l'éducation pour l'inclusion à une société inclusive* ». Cette première séance plénière sera présidée par le Directeur général de l'UNESCO et il vous présentera lui-même les éminentes personnalités invitées à s'exprimer. A la fin de la présentation des panelistes, six ministres de l'éducation, un par région géographique, ont été invités à intervenir au cours de ce débat.

Le débat initial sera suivi d'une séance sur « *L'éducation pour l'inclusion : résultats des travaux de recherche et enjeux politiques* ».

Cet après-midi aura lieu l'Atelier 1 sur le thème « *Éducation pour l'inclusion : approches, orientations et contenu* ». Afin que le plus grand nombre possible de participants puisse intervenir, l'atelier se subdivise en quatre groupes de discussion simultanés. Je voudrais préciser à ce sujet que le thème traité sera le même dans toutes les salles ; seule la composition du panel est différente et nous espérons que la répartition des participants sera équilibrée dans chacune des salles.

Demain matin aura lieu l'Atelier 2 sur le thème « *Éducation pour l'inclusion : politiques publiques* », organisé exactement de la même manière que l'atelier 1, à savoir dans 4 salles différentes. À manière d'introduction et comme stimulant de la discussion, chaque atelier sera introduit par un bref vidéos très intéressants, préparé pour cette occasion.

Demain après-midi, immédiatement après la cérémonie de remise de la Médaille Comenius, se tiendra dans cette salle la séance plénière de synthèse des ateliers 1 et 2, au cours de laquelle aura lieu la présentation des principaux résultats des discussions par les rapporteurs, suivie d'un débat.

Jeudi matin, auront lieu, en parallèle, les Ateliers 3 et 4, chacun d'entre eux étant dédoublé. L'atelier 3 sur le thème « *Éducation pour l'inclusion : systèmes, liens et transitions* » se tiendra dans

les salles 1 et 3 et l'atelier 4, sur le thème « *Éducation pour l'inclusion : apprenants et enseignants* », dans les salles 2 et 4.

Jeudi après-midi, nous nous réunirons à nouveau en séance plénière pour la synthèse des ateliers 3 et 4. Cette session sera suivie du débat conclusif intitulé : « *L'éducation pour l'inclusion : de la vision aux pratiques* », au cours duquel six ministres de l'éducation, un par région géographique, ont été invités à intervenir.

Pour terminer la journée, une table ronde aura lieu à 18 heures, en réunissant des ministres, des jeunes et des experts.

Vendredi matin à 10 heures aura lieu la séance plénière de clôture de nos travaux, avec le rapport oral du Rapporteur, ainsi que la présentation et l'adoption par la conférence des « *Conclusions et recommandations de la 48<sup>e</sup> CIE* » préparées par le Groupe de rédaction constitué tout à l'heure. Enfin, la cérémonie de clôture marquera le point final de notre conférence.

J'attire aussi votre attention sur les huit « *séances spéciales* » qui sont organisées aujourd'hui durant la pause déjeuner, ainsi que mercredi à 18 heures et jeudi durant la pause déjeuner. Une information particulière vous a été transmise à ce sujet. Je vous invite cordialement à y participer, en fonction de vos intérêts. Je vous recommande également de visiter les expositions qui sont organisées au rez-de-chaussée et au premier étage de ce bâtiment.

Je vous informe également qu'un formulaire d'évaluation de la conférence sera distribué jeudi. Je vous invite toutes et tous à prendre quelques minutes pour le remplir, afin qu'il puisse nous servir à apporter toutes les améliorations nécessaires à une prochaine organisation de la CIE.

Avant de terminer, je voudrais encore insister sur un point très important : la CIE doit être VOTRE conférence. La structure et la méthodologie choisies par le Conseil du BIE ont un seul objectif : permettre un débat dynamique, une participation active, un dialogue franc et ouvert et des échanges enrichissants. Nous vous invitons ainsi à utiliser vos interventions pour faire connaître vos expériences, mais également pour partager les difficultés rencontrées dans vos activités quotidiennes. Grâce à la structure mise en place, chaque délégation aura l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises et il suffira de s'inscrire, dans chaque salle, auprès du Secrétariat au début de chaque session plénière ou de chaque atelier.

Mes collègues et moi-même sommes par ailleurs à votre entière disposition pour vous aider si nécessaire.

Comme je le disais au début, c'est un programme très chargé mais très riche et stimulant qui nous attend. Je me réjouis de votre présence et je suis certaine que, durant ces trois jours, nous allons avancer ensemble vers une éducation de meilleure qualité, vers des sociétés plus justes, plus respectueuses de la diversité et alors, vers un monde meilleur grâce à la volonté et l'engagement de tous. Nous le devons à tous les enfants et les jeunes du monde.

Nous allons voir ensemble, tout à l'heure, en ouverture du débat introductif, un bref vidéo qui éclaire divers aspects de la thématique de l'éducation pour l'inclusion, à travers des interviews et des reportages tournés un peu partout dans le monde. Ce document devrait nous aider à entrer de manière très concrète dans la problématique d'ensemble de notre conférence et je suis certaine qu'il va beaucoup vous intéresser.

Je souhaite une pleine réussite à nos travaux et je vous remercie de votre présence et de votre contribution.

## **ANNEXE VI / ANNEX VI / ANEXO VI**

### **LISTE DES PRINCIPAUX ORATEURS LIST OF KEYNOTE SPEAKERS LISTA DE ORADORES PRINCIPALES**

#### **DÉBAT INTRODUCTIF / INTRODUCTORY DEBATE / DEBATE DE INTRODUCCIÓN**

#### **De l'éducation pour l'inclusion à une société inclusive / From inclusive education to inclusive society / De la educación inclusiva a una sociedad inclusiva**

##### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Mr. Koïchiro MATSUURA  
Director-General  
UNESCO

##### **Assistant / Assistant / Asistente**

- Mr. Firmin Edouard MATOKO  
Director, UNESCO Quito Office  
REPUBLIC OF ECUADOR

##### **Principaux Orateurs / Keynote speakers / Oradores principales**

- H.E. Ms. Liu YANDONG  
State Councillor  
PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA
- H.E. Mr. Xavier DARCO  
Minister of National Education  
FRENCH REPUBLIC
- H.E. Ms. Naledi PANDOR  
Minister of Education  
Chair of the Conference of Ministers of Education of the African Union (COMEDAF)  
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA
- Ms. Navanethem PILLAY  
United Nations High Commissioner for Human Rights  
Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR)
- H.E. Mr. Lenín Voltaire MORENO GARCÉS  
Vice President  
REPUBLIC OF ECUADOR

**LISTE DES PRINCIPAUX ORATEURS  
LIST OF KEYNOTE SPEAKERS  
LISTA DE ORADORES PRINCIPALES**

**Résultats des travaux de recherche et problèmes politiques /  
Research findings and policy challenges for inclusive education /  
Resultados de la investigación y desafíos de política  
que plantea la educación inclusiva**

**Modérateur / Moderator / Moderador**

- Mr. Nicholas BURNETT  
Assistant Director-General for Education  
UNESCO

**Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Firmin Edouard MATOKO  
Director, UNESCO Quito Office  
REPUBLIC OF ECUADOR

**Principaux Orateurs / Keynote speakers / Oradores principales**

- Mr. Kevin WATKINS  
Director, EFA Global Monitoring Report  
UNESCO
- Mr. Andreas SCHLEICHER  
Coordinator, Organisation for Economic Co-Operation and Development (OECD)  
Programme for International Student Assessment (PISA)  
FRENCH REPUBLIC
- Ms. Clementina ACEDO MACHADO  
Director  
UNESCO International Bureau of Education (IBE)

## ANNEXE VIIa

### Exposé liminaire de S.E. Mme Liu Yandong, Conseillère d'État, République populaire de Chine

Monsieur le Directeur général, Koïchiro Matsuura,  
Chers invités de la Conférence,  
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Directeur général, de m'avoir invitée à la Conférence internationale de l'éducation. Permettez-moi de transmettre, au nom du Gouvernement chinois, nos plus chaleureuses félicitations pour l'organisation de cette session ainsi que nos sincères salutations et nos meilleurs vœux à tous les amis présents à cette occasion !

À la veille du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est révélateur que cette conférence ait pour thème central « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ». L'introduction de l'éducation pour l'inclusion concrétise notre respect de tous les citoyens et la protection des droits de l'homme. Elle répond à une requête contemporaine urgente et fixe les tendances pour l'avenir.

Mesdames et Messieurs,

Il y a plus de 2500 ans, le célèbre éducateur et philosophe chinois Confucius (551~479 av. J.-C.) avait déjà émis l'idée de « l'éducation pour tous, quelle que soit l'origine » et « l'enseignement des étudiants selon leurs capacités ». Ces deux idées correspondent au concept de l'éducation pour l'inclusion, un noble idéal qui a été progressivement mis en œuvre grâce aux efforts inlassables du peuple chinois au cours des soixante années qui ont suivi la fondation de la République populaire, et particulièrement pendant les trois dernières décennies de réforme et d'ouverture au monde extérieur.

Avec 260 millions d'enfants scolarisés à tous les niveaux de l'enseignement, la Chine gère le plus grand système éducatif du monde. Ces dernières décennies, le Gouvernement chinois a adopté des législations et des politiques pour garantir le droit à l'éducation de tous les citoyens et il a encouragé l'égalité dans l'éducation. De cette manière, nous avons exploré une voie typiquement chinoise pour développer l'éducation.

Dans mon pays, le taux d'analphabétisme a passé de 80% en 1949, année de la fondation de la République populaire, à 3,58% actuellement. Pendant la même période, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire a fait un bond de 6% à 98%. Ces trente dernières années, les inscriptions dans l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel ont été multipliées par 21. Aujourd'hui, les citoyens chinois suivent en moyenne 8,5 années d'études, et les personnes qui entrent pour la première fois sur le marché de l'emploi chinois ont suivi en moyenne 11 années de scolarité.

Dans nos efforts pour développer l'éducation de manière exhaustive, nous prenons toujours soin de protéger le droit à l'éducation des exclus qui ont des besoins éducatifs spéciaux, tout particulièrement ceux qui tendent à être laissés de côté.

**Premièrement, nous assurons un enseignement gratuit et obligatoire de neuf années et nous agissons énergiquement pour stimuler l'éducation dans les zones rurales.** Quelque 800 millions de personnes vivent dans les campagnes. Nous avons ainsi commencé par lancer l'enseignement gratuit et obligatoire dans les zones rurales. Par conséquent, 150 millions d'élèves ruraux vont

à l'école sans frais de scolarité et reçoivent des manuels gratuits. Une somme considérable a été attribuée à la construction de 8300 pensionnats et à l'octroi d'indemnités de subsistance à 11 millions d'élèves internes issus de familles qui rencontrent des difficultés financières. Un réseau moderne d'enseignement à distance, qui dessert 360 000 écoles rurales, permet aux enfants des campagnes d'avoir facilement accès aux ressources éducatives de qualité du pays.

**Deuxièmement, nous appliquons la politique nationale de base en matière d'égalité entre hommes et femmes, et nous nous attachons à éradiquer l'inégalité entre les sexes dans l'éducation.** Le Gouvernement chinois a promulgué la loi sur la protection des droits de la femme et la loi sur la protection des mineurs pour garantir l'égalité des droits des hommes et des femmes à l'éducation. En 2000, la Chine a honoré l'engagement souscrit dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement en atteignant, bien avant l'heure, son objectif de 2015 consistant à scolariser dans le primaire tous les garçons et toutes les filles en âge de fréquenter l'école. De ce fait, les écoles primaires de tout le pays ont enregistré un taux net de scolarisation de 99,5% pour les filles et le nombre d'étudiantes représente près de 50% des effectifs totaux des écoles secondaires du premier et du deuxième cycle.

**Troisièmement, nous protégeons l'égalité ethnique et nous garantissons le droit à l'éducation des enfants issus de minorités ethniques.** Les 55 minorités ethniques représentent 8,4% de la population totale de la Chine. Le droit des peuples minoritaires à l'éducation et à la scolarisation est garanti par la législation et leur droit à pratiquer leur langue maternelle est dûment respecté. Le Gouvernement a aussi publié une série de recommandations politiques sur la gestion des écoles, leur financement, les ressources didactiques et l'admission à l'école pour soutenir efficacement le développement éducatif dans les zones peuplées par des minorités.

**Quatrièmement, nous luttons contre la pauvreté en développant l'éducation et en relevant la capacité des zones de peuplement frappées par la pauvreté à poursuivre leur développement par l'autonomisation.** Ces 30 dernières années, le nombre de personnes touchées par la pauvreté dans mon pays est passé de 250 millions à 15 millions. L'éducation a joué un rôle non négligeable dans ce processus. L'éducation de base et l'enseignement professionnel ont gagné du terrain, et les régions développées épaulent les régions moins développées dans le cadre d'une assistance bilatérale. Notre gouvernement a octroyé des bourses, des prêts et des subventions à 20 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur et professionnel issus de familles déshéritées.

**Cinquièmement, nous faisons grand cas des droits et des intérêts de la population migrante et nous veillons à ce que les enfants des travailleurs agricoles dans les villes aient accès sur un pied d'égalité aux possibilités de scolarisation.** Actuellement, la Chine s'urbanise à grande échelle, à un rythme rapide, et près de 100 millions de fermiers ont abandonné les champs pour prendre un emploi en ville. Pour que les enfants qui ont accompagné leurs parents travailleurs agricoles suivent la scolarité obligatoire, une politique publique charge « les autorités locales des zones d'accueil d'inscrire la plus grande partie d'entre eux dans les écoles primaires et secondaires publiques sur place ». Parallèlement, les autorités s'activent pour construire un cadre mettant en commun les efforts des écoles, des familles et des communautés pour instruire et protéger les 16 millions d'enfants restés dans les villages.

**Sixièmement, nous veillons à ce qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte et nous avons adopté une politique en faveur des individus qui ont des besoins éducatifs spéciaux.** Mon pays compte 83 millions de personnes handicapées dont le droit à l'éducation est protégé par la loi. La Chine a créé 19 000 centres de rééducation pour les handicapés et 583 000 étudiants aveugles, sourds-muets ou présentant des retards mentaux suivent une éducation spéciale dans 1667 écoles. Parallèlement, le Gouvernement encourage les enfants handicapés à étudier dans les écoles ordinaires. Plus de 1,4

million de personnes handicapées dans les zones urbaines ont suivi une formation professionnelle, alors que dans les campagnes, 3,968 millions de personnes handicapées ont achevé une formation à la technologie appliquée. Le Gouvernement a également adopté une politique spéciale qui garantit le droit à l'éducation des patients atteints du sida et de leurs enfants.

Le séisme qui a ravagé Wenchuan, dans la province chinoise du Sichuan, le 12 mai dernier, a détruit des établissements scolaires fréquentés par près de 3 millions d'enfants. Peu après la catastrophe, je me suis rendue dans les zones touchées pour y rencontrer des élèves. Je les ai vus qui étudiaient, alors même qu'ils devaient garder le lit à l'hôpital. Leur soif de connaissance m'a profondément émue. Tous les étudiants dans les zones affectées sont retournés à l'école depuis la rentrée des classes le 1<sup>er</sup> septembre. J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude à tous ceux qui ont généreusement aidé les victimes de ce tremblement de terre.

Nos succès dans l'éducation doivent beaucoup à notre politique de réforme et d'ouverture au monde extérieur. Depuis 30 ans que cette politique a été adoptée, la Chine affiche un taux de croissance moyen du produit intérieur brut (PIB) de 9,8%, qui lui a permis de jeter les fondements matériels requis pour accélérer le développement de l'éducation. Ces succès sont aussi le résultat de notre politique qui consiste à fonder la gouvernance sur le droit. Notre législation garantit à tous les citoyens un droit égal à l'éducation, quels que soient leur origine ethnique, leur race, leur sexe, leur profession, leur situation patrimoniale ou leur croyance religieuse. Nos progrès sont également le fruit de notre stratégie qui accorde la plus haute priorité au développement dans ce domaine. Notre programme général de développement socio-économique met toujours l'éducation au premier plan, nos dispositions financières donnent toujours la préférence à l'éducation et nos ressources publiques sont toujours allouées en plaçant les besoins de l'éducation au-dessus de tout autre poste de dépense. Enfin, notre réussite dans l'éducation peut être attribuée à notre principe humanitaire qui insiste par-dessus tout sur la valeur de l'être humain. Le développement humain dans notre nation est toujours au centre de notre développement social et nous ne ménageons pas nos efforts pour répondre aux besoins de la population en matière de développement de l'éducation.

Mesdames et Messieurs,

La Chine abrite un cinquième de la population mondiale. C'est pourquoi notre manière de résoudre toutes les questions associées à l'éducation est en soi une contribution de poids à la cause du progrès de l'humanité. Nous sommes un grand pays en développement. Notre niveau de développement de l'éducation est encore modeste et les déséquilibres demeurent problématiques dans ce contexte. Pour s'attaquer à ces deux difficultés, le Gouvernement chinois travaille à des programmes à moyen et long terme de développement de l'éducation pour la période 2008-2020.

Nos objectifs sont les suivants :

- promouvoir l'égalité dans l'éducation pour tous les citoyens ;
- développer une éducation de qualité dans laquelle les ressources sont partagées par tous ;
- dispenser une éducation permanente à tous.

Notre rêve est que chaque enfant jouisse d'un droit égal et des mêmes possibilités de s'instruire, de s'autonomiser par la connaissance et de se créer une vie décente. Puisse la lumière de la civilisation rayonner brillamment sur la voie de chaque enfant vers l'avenir.

Mesdames et Messieurs,

Nous vivons une époque de profonds changements, qui est aussi fertile en possibilités et en difficultés. La crise financière internationale actuelle est la plus grave des dernières décennies de par

son ampleur et ses conséquences. Il faut donc trouver une solution rapide aux problèmes mondiaux tels que l'énergie, la production céréalière, l'environnement, les catastrophes naturelles et la pauvreté. C'est l'idéal collectif de l'humanité que de conserver une paix durable et de construire un monde d'harmonie et de prospérité commune. Le concept de l'éducation pour l'inclusion dépasse l'histoire et la culture ainsi que le système social et le stade de développement d'un pays. Il traduit l'aspiration des peuples de pays divers, de races et de croyances différentes, à une éducation sans exclusion et sans discrimination. L'idéal est très important pour développer l'éducation, promouvoir l'éducation pour l'inclusion, garantir les droits fondamentaux de chacun et former des citoyens au caractère bien trempé. Permettez-moi de dégager trois propositions à cet égard :

- Premièrement, promouvoir un consensus tout en privilégiant l'action ;
- Deuxièmement, faire œuvre de pionnier en innovant tout en renforçant la collaboration ;
- Troisièmement, définir les politiques tout en prodiguant des conseils.

Nous souhaitons que l'UNESCO joue un rôle important à cet égard. Tout en favorisant l'éducation pour l'inclusion chez elle, la Chine honorera son engagement international en faisant sa part pour la cause mondiale de l'éducation pour l'inclusion. En premier lieu, le Gouvernement chinois concrétisera sa promesse de former 1500 enseignants, directeurs d'établissements et administrateurs scolaires pour les pays africains ; deuxièmement, il réservera une certaine somme de son fonds annuel de bourses d'études publiques à l'intention de plus de 10 000 étudiants internationaux qui viennent en Chine pour poursuivre leurs études, et l'utilisera pour former des enseignants d'autres pays en développement ; et troisièmement, il continuera de soutenir l'UNESCO, le Centre international de formation et de recherche pour l'enseignement rural en Chine et l'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique, afin de jouer un plus grand rôle dans l'étude de l'éducation pour l'inclusion et dans le domaine de la formation personnelle.

Je suis convaincue que la promotion de l'éducation pour l'inclusion accélérera l'avènement d'un monde harmonieux. Je conclus mon intervention en adressant tous mes vœux de réussite à cette conférence. Merci !

## ANNEXE VIIb

### **Exposé liminaire de S.E. M. Xavier Darcos, Ministre de l'éducation nationale, République française**

Madame le Haut-Commissaire,  
Monsieur le Directeur général,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Madame la Directrice,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de remercier le directeur général de l'UNESCO de m'avoir invité à participer à cette 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation, organisée par le Bureau international de l'éducation.

Je suis très heureux et honoré de pouvoir m'exprimer aujourd'hui dans cette enceinte, où tous les continents sont représentés, pour évoquer avec vous le thème retenu : «l'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir».

Sur ce sujet, nous avons des attentes communes. Quelles que soient les régions du monde, nous sommes tous confrontés aux mêmes défis. Je crois pour ma part qu'ils sont au nombre de deux :

- Comment faire émerger une école plus juste, plus ouverte et plus ambitieuse pour tous les jeunes, quel que soit leur genre, leur appartenance ethnique ou religieuse ou encore la situation économique ou sociale dans laquelle ils se trouvent ?
- Comment, par ailleurs, les systèmes éducatifs peuvent-ils contribuer à accroître la compétitivité de nos économies ? Cela pose la question des études et des formations que nous devons développer, pour favoriser l'insertion économique et sociale tout au long de la vie.

Aujourd'hui, je suis convaincu que l'investissement dans l'éducation et la formation est essentiel pour préparer nos sociétés à affronter les défis de l'avenir et pour que chacun puisse y prendre sa place :

- Faire le choix de l'éducation, c'est d'abord une aspiration éthique, car l'éducation fait partie des droits fondamentaux de la personne humaine comme le souligne l'article 26 de la déclaration universelle des Droits de l'Homme et du citoyen dont nous célébrons le 60<sup>ème</sup> anniversaire.
- Faire le choix de l'éducation, c'est aussi une décision stratégique en faveur d'une croissance durable, de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration de la santé des populations. En effet, l'éducation augmente les compétences des individus, contribue à accroître les niveaux de vie et facilite l'ouverture sur l'économie mondiale.

C'est pour cette double raison que la communauté internationale a clairement pris position pour l'éducation pour tous à partir des années 1990. Elle l'a réaffirmé avec force à Dakar en 2000 et repris la même année aux Nations unies avec l'ambition, affichée dans les Objectifs du millénaire, d'une scolarisation primaire universelle d'ici 2015 et d'une parité dans l'accès à l'éducation entre les garçons et les filles.

Aujourd'hui, il est certain que des progrès ont été accomplis dans toutes les régions du monde. Pourtant, atteindre l'objectif affiché suppose de prolonger et même d'amplifier cette dynamique. C'est pourquoi, la France et l'Europe continueront à se mobiliser pour soutenir l'effort des pays en développement dans le secteur de l'éducation.

Si nous sommes tous convaincus de la priorité absolue que représente la scolarisation primaire partout dans le monde, je ne crois pas pour autant qu'il faille négliger l'enseignement secondaire.

Il s'agit en effet d'un maillon décisif de tous systèmes éducatifs car il joue un rôle majeur dans le développement du capital humain de chaque pays, et partant dans l'effort collectif engagé en faveur du développement durable.

Il faut donc se réjouir que les pays du sud connaissent actuellement une explosion du nombre de leurs élèves scolarisés dans le secondaire. C'est une évolution qu'il faut souligner, mais aussi soutenir afin qu'une part croissante des jeunes générations accède à l'enseignement secondaire.

D'ailleurs, la modernisation de l'enseignement secondaire n'est pas seulement un enjeu pour les pays du Sud mais aussi pour ceux du Nord.

En effet, je ne puis accepter qu'en France 150.000 élèves quittent chaque année le système éducatif sans aucune qualification, je ne puis accepter que 15% des lycéens redoublent la classe de seconde, je ne puis accepter que la moitié des lycéens qui entrent à l'université échoue à obtenir une licence au bout de trois ans. C'est parce que je considère que ces échecs sont un véritable gâchis et parce que je veux que les lycéens français réussissent que j'ai réformé en profondeur la voie professionnelle et que je réforme actuellement le lycée général et technologique.

Qu'elle soit primaire ou plus encore secondaire, l'éducation est absolument incontournable pour favoriser le processus «d'inclusion» auquel cette conférence est consacrée. En effet, qu'il soit considéré sous l'angle du refus de l'exclusion, de l'effort en faveur de l'intégration des plus démunis, ou même du sentiment d'appartenance à la nation, le processus d'inclusion est inséparable de l'école.

De fait, c'est d'abord à l'école que peuvent et doivent se corriger les inégalités liées à la naissance.

Bien entendu, il s'agit là d'un chantier immense mais je crois qu'il est absolument nécessaire de donner plus à ceux qui ont moins. En effet, je suis convaincu qu'une politique volontariste d'égalité des chances menée en direction des élèves défavorisés peut contribuer à offrir à tous les élèves les moyens de réussir leur scolarité et à terme leur intégration sociale.

C'est aussi à l'école que doivent se transmettre ces savoirs partagés et cette culture commune qui seuls peuvent permettre de lutter contre les dérives communautaires et fonder le sentiment d'appartenance à une même société nationale et, au-delà, mondiale. Bien entendu, la diversité culturelle a toute sa place à l'école, mais elle doit être comprise comme l'occasion d'une découverte de l'autre et de sa richesse et non pas devenir le prétexte d'un repli identitaire.

C'est enfin à l'école que se jouent les défis de l'avenir qu'il s'agisse de préparer l'intégration de tous les enfants ou de bâtir cette société de la connaissance que l'Union européenne appelle de ses vœux depuis le Conseil européen de Lisbonne en 2000.

Je sais, pour en avoir parlé avec plusieurs d'entre vous à la réunion des ministres de la CONFEMEN au mois de juin dernier à Caraquet, que de très nombreux pays ont le souci de développer

les formations professionnelles en relation avec le monde économique pour faciliter l'insertion de la jeunesse sur le marché de l'emploi. C'est un souci que je partage et j'ai d'ailleurs souhaité réformer l'enseignement professionnel français pour le rendre plus efficace et plus attractif. Mais favoriser «l'inclusion», c'est aussi amener davantage de jeunes dans le supérieur et mieux les préparer à y réussir et la réforme du lycée général et technologique que j'ai engagée a pour ambition de répondre à ce défi.

Vous le voyez Mesdames et Messieurs, la France est aujourd'hui convaincue que l'équilibre et la cohésion des sociétés contemporaines passent par l'accès de tous les enfants à la connaissance, par l'élévation du niveau général de qualification et donc par un effort résolu en faveur de l'école, tant dans le domaine du primaire que du secondaire.

Bâtir une école plus juste et offrir à tous les mêmes chances de réussite, telle est l'ambition de la France. Plus profondément, je suis convaincu que c'est un projet sur lequel nous pouvons tous nous accorder, car il est à la fois résolument humain, profondément universel et parfaitement en phase avec les défis de notre temps.

Je vous remercie.

## ANNEXE VIIc

### **Exposé liminaire de S.E. Mme Naledi Pandor, Ministre de l'éducation, République sud-africaine, Présidente de la Conférence des ministres de l'éducation de l'Union africaine**

Seules des politiques et des pratiques qui encouragent l'instauration d'une société juste et équitable, dans laquelle le gouvernement et toutes les institutions protègent et favorisent les droits et les intérêts de tous les groupes vulnérables, peuvent engendrer des sociétés intégratrices. De telles approches sont tributaires de l'existence d'une société ouverte et démocratique, qui a inscrit les principes fondamentaux de l'inclusion dans ses lois.

Pour l'Afrique du Sud d'après l'apartheid, l'action pour promouvoir l'inclusion dans l'éducation a pris plusieurs formes.

Premièrement, l'instrument le plus important est la charte des droits dans notre Constitution, qui reconnaît le droit de toutes les personnes à l'éducation et à l'égalité, ainsi que l'obligation pour l'État de prendre des mesures en vue de corriger les inégalités et d'accroître l'équité pour tous les marginalisés.

Ce droit a été mis en œuvre grâce à des politiques nationales qui prévoient dix années d'enseignement obligatoire pour tous. Notre politique vise ainsi à garantir l'accès de tous les enfants à l'éducation.

Pendant les premières années de ce changement politique, nous avons assisté à une hausse massive des inscriptions dans les premiers niveaux de l'enseignement, ce qui a provoqué plusieurs difficultés : classes surchargées, ressources insuffisantes et problèmes tels que le redoublement et les médiocres résultats de l'apprentissage.

Deuxièmement, l'accès a nécessité de porter attention à des questions comme la politique linguistique, la réforme du curriculum et des programmes à l'écoute des besoins des enfants pauvres, par exemple des programmes de nutrition, d'enseignement gratuit, et la mise à disposition d'écoles en bon état, d'enseignants qualifiés et de ressources d'apprentissage.

Troisièmement, il a fallu promouvoir l'inclusion communautaire dans la gestion de l'éducation, en créant des structures démocratiques et intégratrices de gouvernance qui ont un pouvoir réel dans les écoles locales. Les droits des parents ont aussi obligé à agir en matière de formation et de développement des directeurs d'établissement et des communautés locales.

Quatrième point, le plus important : l'attention politique s'est aussi portée sur l'inclusion des apprenants et des communautés qui étaient invisibles dans notre société. L'accès ouvert a incité des millions de filles à se rendre pour la première fois à l'école. Aujourd'hui, le taux de scolarisation des filles est le même que celui des garçons dans la plupart des écoles primaires et secondaires. Les enfants handicapés ont aussi bénéficié de notre politique éducative.

L'inclusion d'enfants présentant des besoins spéciaux s'est faite plus lentement que l'accès universel des autres enfants. Néanmoins, notre politique d'éducation pour l'inclusion et les lois sur l'enseignement obligatoire ont poussé des milliers de parents à demander que leurs enfants aux besoins éducatifs spéciaux soient aussi scolarisés.

Une cinquième caractéristique d'un système qui promet l'équité et des chances pour tous les enfants est l'obligation de satisfaire les besoins d'apprentissage. Les enfants qui se heurtent à des difficultés d'apprentissage doivent recevoir l'aide d'enseignants professionnels et de personnels d'appui capables de répondre à leurs besoins.

L'une des faiblesses de notre système éducatif ouvert est qu'il ne peut assurer des résultats scolaires de qualité pour tous les enfants. Les enfants pauvres vont en général à l'école dans les communautés les plus déshéritées, avec peu d'accès au capital intellectuel comme les bibliothèques, les ordinateurs et des enseignants très qualifiés et motivés.

L'Afrique du Sud a dû prendre des mesures directes pour améliorer la qualité de l'enseignement. Elle a formulé des stratégies destinées à soutenir l'enseignement et l'apprentissage, avec une priorité à la mobilisation communautaire pour un enseignement et un apprentissage de qualité. Elle a aussi adopté des mesures mettant l'accent plus précisément sur l'évaluation, sur les aptitudes essentielles et sur l'amélioration des infrastructures, etc.

- Promotion de l'équité entre hommes et femmes
- Valeurs dans l'éducation pour s'attaquer aux valeurs négatives de l'exclusion

Telles sont quelques-unes des principales caractéristiques de notre tentative de promouvoir l'inclusion dans l'éducation. Bien sûr, les questions de la diversité et de la « déségrégation » forment aussi partie des caractéristiques de l'inclusion sur lesquelles nous travaillons en Afrique du Sud. Toutes ces activités ont pour but premier de créer une société plus juste, plus humaine et plus intégratrice où tout individu a la possibilité de se réaliser au mieux de son potentiel.

En conclusion, les leçons de notre brève expérience de la démocratie indiquent que si les instruments juridiques formels sont importants, ce sont les aspects les moins évidents de l'inclusion qui exigent le plus d'attention. Par exemple, nous avons constaté qu'il fallait aborder la question de l'enseignement religieux - qui fait partie du curriculum – en tant que domaine de connaissance, afin que tous les groupes religieux jouissent d'un traitement égal dans l'éducation, de préférence à la reconnaissance ou l'imposition d'une religion à des millions d'apprenants.

Si les systèmes éducatifs s'intéressent à certains de ces moteurs principaux de l'inclusion, nous pourrions utiliser l'éducation comme un moyen d'édifier une société inclusive.

## ANNEXE VIId

### Exposé liminaire de Mme Navanethem Pillay, Haut-commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,  
Excellences,  
Chers participants,

Je suis très heureuse d'être ici avec vous aujourd'hui à l'occasion de ce forum si important qui aborde des questions primordiales ayant trait à la promotion et à la protection du droit humain à l'éducation. Je suis particulièrement heureuse du choix du thème de cette année, « l'éducation pour l'inclusion ». C'est une approche qui souligne le rôle central de la non-discrimination dans l'accès à l'éducation pour tous, ainsi que son potentiel à rendre les individus plus forts et à améliorer le bien-être de communautés entières.

Je connais tout particulièrement les bénéfices de l'accès à l'éducation, ainsi que les effets que les obstacles à un tel accès produisent. J'avais seize ans lorsque j'ai écrit un essai qui traitait du rôle des femmes sud-africaines dans l'éducation des enfants aux droits de l'homme. Quand l'essai a été publié, ma communauté a levé des fonds afin d'envoyer cette jeune femme prometteuse mais sans-le-sou à l'université. Malgré leurs efforts et leur bienveillance, je suis presque passée à côté du métier d'avocat, car lorsque je suis entrée à l'université pendant le régime de l'apartheid, chaque chose et chaque personne étaient soumises à la ségrégation. Le chef du service des inscriptions m'a en réalité découragée de devenir avocate. Il a soutenu que je ne pouvais pas m'attendre à ce que des secrétaires blanches obéissent aux instructions d'une personne de mon milieu. Cependant, j'ai persévéré. Après avoir obtenu mon diplôme, je me suis mise à la recherche d'un stage, ce qui était obligatoire selon la loi; mais en tant que femme noire, j'ai dû me battre contre différentes formes de discriminations et de barrières à plusieurs niveaux. Finalement, c'est un avocat noir qui a consenti à me prendre dans son équipe, mais d'abord il m'a fait promettre de ne pas tomber enceinte. Et lorsque je me suis installée à mon compte ce n'était pas un choix, mais parce que personne ne voulait employer une avocate noire.

Pour résumer, c'est l'expérience personnelle autant que la conviction qui m'incitent à réaffirmer que l'éducation est à la fois un droit humain en soi et un instrument indispensable pour parvenir à de nombreux autres droits, qu'ils soient civils, culturels, économiques, politiques ou sociaux. Réfléchissons simplement à la valeur de l'éducation dans la garantie du travail, l'impact positif de l'éducation sur la santé ou le rôle décisif que l'éducation joue lorsqu'il s'agit d'obtenir l'égalité entre les femmes et les hommes.

A la veille du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui aura lieu le 10 décembre prochain, célébrons le fait que—du moins en principe et dans le droit—l'éducation a été acceptée universellement en tant que droit humain fondamental. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels fournit l'articulation la plus complète de la substance du droit à l'éducation pour tous. Sa structure normative trouve un écho puissant dans la Convention internationale des droits de l'enfant. De plus, le droit à l'éducation est également reconnu comme tel dans des instruments régionaux ainsi que dans des constitutions nationales.

Une telle architecture légale impose des obligations précises sur les États. Elle offre également des principes transversaux bien définis que les mécanismes de protection internationale des droits de l'homme ont davantage développés et clarifiés.

Permettez-moi donc de me référer à une partie de la substance de l'article 13 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui décrit les responsabilités des États par rapport à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi que l'éducation de base. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels a clairement énoncé que l'éducation sous toutes ses formes et à tous les niveaux présentera les caractéristiques étroitement liées et essentielles suivantes : la disponibilité, l'accessibilité (c'est-à-dire l'accès physique, économique et non-discriminatoire), l'acceptabilité et l'adaptabilité.

En considérant l'application appropriée de ces caractéristiques étroitement liées et essentielles, les intérêts de l'apprenant sont l'une des principales considérations. Cela signifie également que l'éducation doit être disponible et accessible à tous sans discrimination basée sur le sexe, l'âge, l'origine ethnique, le statut social, la nationalité, le handicap ou la maladie, y compris le VIH&sida. Dans cette perspective d'inclusion, la vraie priorité de l'éducation porte donc sur les besoins des élèves.

Afin de transformer ces principes en une réalité pour tous, nous ne devons jamais baisser notre garde qui consiste à ce que, à tout moment, le point de vue des droits de l'homme fonde l'élaboration et la mise en application de lois, de politiques et de programmes éducatifs au niveau national. L'application des normes et des principes des droits de l'homme à l'éducation nous aide à surmonter ou à briser les barrières qui causent l'exclusion, ainsi que les pratiques discriminatoires.

Ainsi, permettez-moi de vous faire remarquer que, lorsque nous nous concentrons sur la réalisation du droit à l'éducation pour tous, nous devrions accorder plus d'attention à l'article 13 (1) du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Cet article définit les obligations des États concernant l'atteinte de l'objectif principal de l'éducation, à savoir l'accomplissement du développement complet de la personnalité humaine et du sentiment de dignité. Son objectif est de permettre la participation de chacun dans une société libre, tout en promouvant la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les nations et les groupes raciaux, ethniques ou religieux.

Le Comité des Nations Unies sur les Droits de l'enfant, qui suit de près la Convention sur les Droits de l'enfant, a utilisé des mots similaires lorsqu'il a déclaré dans une de ses Observations générales que l'éducation de l'enfant doit viser à favoriser le développement de sa personnalité et de ses dons, de son identité culturelle, de sa langue et de ses valeurs et à préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, ainsi qu'avec les personnes d'origine autochtone. (CRC, Observation générale No.1 de 2001).

Mesdames et Messieurs,

Néanmoins, malgré cette articulation claire du contenu du droit à l'éducation et son approbation au niveau mondial, une grande partie de la population du monde n'a toujours pas accès au droit à l'éducation. Selon l'UNESCO, plus de 70 millions d'enfants et presque 800 millions d'adultes sont les victimes d'une telle exclusion. Le fait qu'une majorité d'entre eux sont des femmes et des jeunes filles illustre de manière frappante l'inégalité entre les sexes, ainsi que l'échec de la communauté internationale à atteindre le troisième Objectif du Millénaire pour le développement qui consistait à atteindre une proportion égale de garçons et de filles à l'école d'ici à 2005.

Les personnes handicapées subissent également de manière disproportionnée le poids de l'exclusion éducative. La situation des personnes appartenant aux minorités ethniques, linguistiques et religieuses, ainsi qu'aux peuples autochtones est également un souci majeur.

Face à de tels défis, nous devons repenser la manière dont nous concevons l'éducation et comment nous mettons en œuvre les programmes d'enseignement. Nous devons changer la façon de les planifier et de les mettre en œuvre. Nous devons transformer nos systèmes éducatifs, nos écoles et centres d'apprentissage en les équipant en conséquence, afin de les rendre accessibles aux personnes ayant des besoins spécifiques ou faisant face à des obstacles et des préjugés sociaux.

Dans le cas des femmes et des jeunes filles, par exemple, la discrimination et la violence sont les obstacles principaux empêchant leur accès au système éducatif et menant souvent à un abandon des études. En fait, il est reconnu que l'école est l'endroit où le harcèlement sexuel et la contrainte sont le plus fréquemment subis et où la violence contre les filles est un phénomène global, à facettes multiples. (OMS, « Rapport mondial sur la violence et la santé », 2002 et Amnesty International, rapport intitulé « Des écoles plus sûres : un droit pour toutes les filles » - mars 2008). L'UNESCO a constaté que les taux de maltraitance sont encore plus élevés pour les filles handicapées. (UNESCO, Éducation pour tous, Rapport mondial de suivi, 2003/4, « Genre et éducation pour tous: Le pari de l'égalité », p. 135.) D'autres aspects de l'identité des filles, à savoir si elles sont migrantes, orphelines ou réfugiées, leur statut face au VIH&sida, leur caste, leur appartenance ethnique et raciale, augmentent aussi le risque de maltraitance et déterminent la nature de la violence qu'elles subissent. La politique excluant des adolescentes enceintes du système scolaire régulier est également une fâcheuse tendance dans beaucoup de pays.

Cependant, maintes et maintes fois il a été prouvé qu'investir dans l'éducation des filles est non seulement un moyen d'assurer le respect de leurs droits humains, mais également une des approches les plus efficaces pour atteindre l'égalité et réduire ainsi la pauvreté et contribuer au bien-être et à l'amélioration de communautés entières et de nations.

Permettez-moi de revenir maintenant à la question des personnes handicapées. Comme cela est souvent le cas, même quand ces personnes parviennent à accéder à une éducation, elles font non seulement face à un environnement physique inadéquat, mais également à une politique éducative ségrégationniste fondée sur des préjugés.

Compte tenu de ces considérations, on ne soulignera jamais assez que la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui est entrée en vigueur en mai dernier, reconnaît le droit des personnes handicapées à être incluses dans le système éducatif général, à avoir accès à un enseignement primaire gratuit et obligatoire, ainsi qu'à un enseignement secondaire et supérieur sans discrimination. En outre, la Convention fournit des conseils aux États ainsi qu'aux autres acteurs sur la façon de rendre leur système éducatif plus inclusif. Par exemple, conformément à la Convention, il est exigé des États qu'ils prennent des mesures pour faciliter l'étude de la langue des signes, du Braille et d'autres modes, moyens et formes alternatifs de communication. Elle proclame l'obligation de former et d'employer des enseignants qualifiés et de fournir tout l'appui nécessaire afin de favoriser une éducation efficace pour les personnes handicapées.

Dans le même ordre d'idée, permettez-moi de porter également à votre attention les défis spécifiques auxquels les personnes appartenant aux minorités ethniques, linguistiques et religieuses et aux groupes autochtones sont confrontées en tant que groupes les moins intégrés dans les systèmes éducatifs nationaux. Leurs niveaux d'accès à des services d'éducation adéquats sont bien en dessous des moyennes nationales. Dans le monde entier, les minorités et les peuples autochtones font face à plusieurs difficultés concernant l'accès égalitaire à l'éducation, parmi lesquelles un manque d'enseignement de la langue maternelle; une offre insuffisante d'écoles et d'enseignants qualifiés dans les régions où ils vivent; des coûts prohibitifs de frais scolaires qui, en tant que groupes les plus pauvres, les touchent d'une façon disproportionnée; les curricula qui ne reflètent pas les priorités de la communauté concernant l'apprentissage; et la discrimination de la part des enseignants et/ou des élèves.

Je voudrais également souligner que le concept de l'éducation pour l'inclusion va au-delà des questions concernant l'accès. Les Etats doivent prendre des mesures éducatives permettant aux minorités et aux peuples autochtones d'apprécier et de développer davantage leur culture, leur langue, leurs coutumes et leurs traditions et permettre également à la majorité d'acquérir la connaissance de l'histoire, des traditions, de la langue et de la culture de ces minorités et peuples autochtones. Les Etats doivent également respecter le droit des minorités et des peuples autochtones à mettre en place, s'ils le souhaitent, leurs propres systèmes éducatifs et des institutions fournissant un enseignement et des méthodes d'apprentissage adaptés aux propres langues et cultures de ces populations autochtones et minoritaires.

Chers participants,

L'accès à l'éducation est un droit et l'éducation en tant que droit de l'homme est un travail collectif qui exige une attention et des efforts constants. Il n'y a aucun doute que l'éducation aux droits de l'homme favorise l'enseignement et l'apprentissage participatifs et ainsi un environnement inclusif et non-discriminatoire pour tous. À son tour, le respect pour la diversité favorise la cohésion sociale et l'adaptation à différents points de vue et expériences, prévenant ainsi les conflits communautaires.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le rôle central joué par l'éducation aux droits de l'homme a trouvé un écho substantiel dans des structures intergouvernementales diverses visant au développement de stratégies et de programmes nationaux durables. En décembre 2004, l'Assemblée Générale des Nations Unies a lancé un Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme. La première phase, couvrant la période 2005-2009, se concentre sur les systèmes scolaires primaires et secondaires. Un Plan d'action de même ordre propose une stratégie concrète et des idées pratiques pour l'intégration de l'éducation en faveur des droits de l'homme dans les systèmes éducatif nationaux et aborde ses divers composantes, y compris le développement de politiques, les mesures de leur mise en œuvre, les processus et les outils d'enseignement et d'apprentissage, l'éducation et le développement professionnel du personnel, ainsi que l'environnement pédagogique.

Alors que nous nous approchons de la fin de la première phase du Programme mondial, nous devons examiner ce qui a été réalisé dans chaque pays. Nous devons particulièrement identifier les domaines qui doivent être abordés plus énergiquement et avec une détermination égale, réduire les écarts de promotion et de garantie d'accès à l'apprentissage et à l'éducation aux droits de l'homme.

En conclusion, je voudrais saisir cette occasion et insister vivement auprès de toutes les autorités et les institutions afin qu'elles prennent des mesures concrètes dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion, en tant que condition préalable indispensable à la réalisation des droits de l'homme. Cela est notre responsabilité commune. Son accomplissement dépendra entièrement de la contribution que chacun d'entre nous est prêt à y apporter.

Merci.

## ANNEXE VIIe

### **Exposé liminaire de S.E. M. Lenín Moreno Garcés, Vice-président de la République de l'Équateur**

Mesdames et Messieurs,

L'éducation n'est pas circonscrite à la salle de classe, c'est un concept beaucoup plus large qui englobe l'action de toute la société dans ses multiples dimensions.

L'être humain doit bénéficier de l'égalité des droits et des chances. Pourtant, la société est devenue un obstacle permanent qui ne permet pas à tous les citoyens du monde de se développer dans les mêmes conditions.

Et c'est précisément le modèle néolibéral appliqué dans les pays latino-américains ces trente dernières années qui a accentué ces inégalités, la segmentation et la fragmentation culturelle de la population.

La fracture sociale s'est aggravée progressivement et a favorisé l'exclusion sociale, une exclusion qui va au-delà de la pauvreté et qui touche l'absence de participation à la construction de la société et le manque d'accès aux services de base.

C'est ainsi que, dans mon pays et dans beaucoup de pays frères, le sort des personnes handicapées comme moi est demeuré marqué par l'« exceptionnalité négative ». Nous avons continué d'être victimes de la ségrégation de la société et sommes restés invisibles pour le reste de la communauté.

Ainsi, on tenait pour acquis que les individus dits « spéciaux » étaient incapables d'apprendre. On pensait donc qu'il n'était pas nécessaire d'investir du temps et de l'attention en leur faveur, et on leur proposait seulement des soins médicaux, une surveillance alimentaire et un hébergement, c'est-à-dire une assistance basée sur la charité publique.

Pourtant, les efforts d'organismes multilatéraux engagés, et concrètement la conscience sociale développée par l'UNESCO, ainsi que les apports d'organisations de personnes handicapées et de défense de celles-ci et aussi des politiques mises en œuvre par des gouvernements solidaires et responsables ont permis au Gouvernement équatorien et certainement à tous ceux qui sont présents ici aujourd'hui de s'engager fermement à payer une dette sociale dans une optique de droits de l'homme et d'inclusion.

Ceux qui, comme moi, vivent avec un handicap doivent affronter dans leur vie quotidienne un traitement discriminatoire de la part de la société et de leur propre communauté. Tous doivent savoir que nous sommes des êtres humains, nous avons la même valeur et nous réclamons donc les mêmes droits que les autres car ces droits sont inhérents à notre nature, universels et indivisibles.

La communauté internationale doit comprendre que nous ne pouvons demeurer dans cette situation d'injustice et d'exclusion sociale. Les gouvernements du monde doivent prendre conscience qu'il est temps de laisser derrière nous ce passé d'opprobre et de honte pour entamer la construction d'une société intégratrice, qui sera ouverte à une véritable intégration, ainsi qu'à la cohésion sociale ardemment désirée.

Nous disposons déjà de la doctrine et des instruments juridiques fondamentaux. Mais nous avons aussi la volonté d'atteindre ce but. En cette année où nous célébrons le soixantième anniversaire

de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les efforts courageux de la communauté mondiale ont abouti à l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Dans ce processus, l'Équateur, qui appuie au plan interne une journée historique pour parvenir à la transformation sociale, a pris des mesures décisives pour consolider et faire respecter les droits de l'homme ainsi que les dispositions de la Convention.

En mars 2007, l'Équateur a été le premier pays d'Amérique latine à signer la Convention. En avril de cette année, en tant que vingtième État dans le monde à la ratifier, il a permis à la Convention d'entrer en vigueur.

Mû par ces actions et par les idéaux du Gouvernement de la révolution citoyenne que je représente, le peuple équatorien a rédigé et approuvé récemment une Constitution qui souhaite instaurer une nouvelle forme de coexistence citoyenne, dans la diversité et l'harmonie, dans le respect absolu de la dignité des personnes, afin de parvenir au bien vivre.

Cette Constitution, que notre Président Rafael Correa a qualifiée avec beaucoup de justesse d'« hymne à la vie », est fondée sur une conception sociale inclusive, une vision du développement qui garantit des politiques de prévention des handicaps, l'égalité des chances, l'intégration sociale et une véritable participation de tous.

En ce qui concerne le thème qui nous réunit aujourd'hui, la Constitution équatorienne reconnaît le droit à une éducation permettant le développement du potentiel et des aptitudes des personnes handicapées, pour veiller à leur intégration et leur participation sur un pied d'égalité.

Le Gouvernement équatorien est engagé dans un processus éducatif intégrateur et responsable. Par conséquent, les organismes étatiques disposent de tout l'appui politique et économique pour encourager le système éducatif existant à se transformer en un système inclusif.

Nous savons bien que l'éducation est la porte ouverte à une société plus juste, car sans accès à l'éducation, il n'existe pas, par exemple, de formation pour l'insertion professionnelle réussie. De fait, les personnes exclues du système éducatif sont exclues du marché du travail. C'est aussi simple que cela : les personnes qui ne reçoivent pas d'éducation ont bien peu de chances d'exercer tous leurs droits.

L'engagement que nous avons souscrit en tant qu'êtres humains et encore plus comme représentants des populations les plus vulnérables et déshéritées est de concevoir l'éducation comme une stratégie fondamentale du développement, aussi bien de l'individu que de notre société.

Dans son rapport, la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle a commencé très justement à développer une perspective différente de l'éducation, dans laquelle elle affirmait que l'éducation n'est pas un simple mécanisme au moyen duquel les individus acquièrent une gamme donnée d'aptitudes fondamentales.

L'éducation est bien plus que cela, c'est un facteur crucial de développement de la personne et des sociétés, un « atout indispensable pour permettre à l'humanité de progresser vers les idéaux de paix, de liberté et de justice sociale » et l'une des principales voies au service d'un développement humain plus harmonieux, plus authentique, qui pourra faire reculer la pauvreté, l'exclusion, l'ignorance et les guerres.

Mesdames et Messieurs, tenir compte de la diversité ne se résume pas à parler d'élèves avec des besoins éducatifs spéciaux, ni évoquer les étudiants en difficulté, les étudiants immigrants ou les

apprenants surdoués ; ce n'est pas seulement parler d'enseignants de soutien quand on a en réalité besoin d'un système de soutien. ; Ce n'est pas formuler un programme spécial pour les écoles, mais plutôt définir un curriculum souple qui répondra à la diversité.

C'est pourquoi, en 2006, mon pays a défini son programme éducatif à moyen et long terme en huit politiques du plan décennal, dans une perspective d'inclusion. Ces politiques, qui sont devenues politiques d'État après avoir été acceptées par référendum national, nous obligent à développer l'éducation pour l'inclusion à tous les niveaux reconnus du système et également aux niveaux que l'on jugera nécessaire de modifier, d'adapter ou de créer, pour améliorer les conditions de vie des personnes handicapées et garantir ainsi leur pleine intégration.

L'accent est clairement mis sur le droit des personnes handicapées à une éducation pour l'inclusion, qui suppose la possibilité pour tous les enfants et les adolescents, indépendamment de leurs conditions et de leurs différences, d'apprendre ensemble dans des environnements propices, chaleureux et de qualité. Il ne faut pas oublier la responsabilité d'instruire les personnes présentant des handicaps multiples, en créant des réseaux de travail interinstitutionnels, pour résoudre les problèmes de santé et de bien-être social de la population à risque.

Passer d'une culture extrêmement discriminatoire à une culture intégratrice demandera du temps. Par conséquent, les services de l'éducation spéciale sont appelés à réorienter leur mandat, à modifier immédiatement leur rôle pour se transformer en centres de soutien spécialisé qui assurent des services destinés à pérenniser l'inclusion.

Le système éducatif équatorien est prêt à adhérer au concept proposé par l'UNESCO. Nous comprenons et nous affirmons notre engagement afin d'apporter une réponse complète, dans le respect des particularités telles celles qui touchent les enfants et des jeunes de la rue, les personnes avec le VIH&sida, les malades en phase terminale, les patients hospitalisés, les personnes handicapées, les personnes déplacées.

Nous pouvons conclure que la diversité est inhérente aux êtres humains. Elle est positive, c'est le support de l'apprentissage et du développement car l'individu grandit à mesure qu'il apprécie les différences. Il est nécessaire de créer l'empathie pour travailler dans une école plus juste et, de cette manière, construire une société plus équitable, puisque la diversité met l'accent sur le rôle dévolu à l'école comme agent de transformation sociale.

Pour garantir l'inclusion dans l'éducation et dans la société, nous devons travailler depuis les sphères centrales du gouvernement, en encourageant une culture intégratrice et en garantissant la levée des obstacles physiques, architecturaux, urbains et mentaux. Mesdames et Messieurs, le handicap n'est pas dans le corps, il se situe dans l'esprit.

En Équateur, nous travaillons sur la question du handicap dans le cadre d'un programme global que nous avons appelé « L'Équateur sans barrières ». Son objectif est précisément de mettre en place, pour accéder dans l'égalité à tous les services, les conditions cadres telles que l'éducation, la santé, le logement, les loisirs, le travail. En définitive, avec ce programme, nous visons le plein exercice des droits fondamentaux des personnes handicapées.

« L'Équateur sans barrières » aborde le handicap comme une politique d'État destinée à garantir la continuité et la durabilité, à dépasser le provisoire et à ouvrir des espaces réels de participation. Dans mon pays, nous sommes allés plus loin, puisque l'assistance des personnes handicapées a été déclarée urgence nationale, sans ménager le temps ni les ressources, et sans reculer devant les décisions à prendre.

Je souhaite terminer mon intervention en livrant à votre réflexion les mots écrits par Felipe Guamán Poma de Ayala, dans son livre « Nouvelle chronique et bon gouvernement » en 1583. Il y décrit la société inca, dans le Tahuantinsuyo, où les femmes, les malades, les veuves et les personnes porteuses d'un handicap, le même nom que nous utilisons aujourd'hui, recevaient des terres, des semences, des maisons et des pâturages qui leur permettaient de se nourrir et de subsister. Ces personnes n'avaient ainsi pas besoin de demander l'aumône et ne se sentaient pas exclues de la société. En cas de handicap grave, l'individu se voyait attribuer un auxiliaire qui travaillait la terre à sa place pour le nourrir et subvenir à ses besoins. A la mort de la personne handicapée, ses terres étaient redistribuées.

Ce texte qui a plus de 400 ans nous fait réfléchir à l'engagement de nos ancêtres et nous incite à reprendre à notre compte des politiques sociales ancestrales qui donnent des réponses actuelles à la population à risque. Faisons de nos pays, de nos villes, des espaces de solidarité, de justice, d'équité et d'amour du prochain !

Merci beaucoup.

## ANNEXE VIIIa

### RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ATELIERS 1

**Sous-thème : L'éducation pour l'inclusion : approches, orientations et contenu**

**Rapporteur :** M. Sheldon Shaeffer, directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique, et du Bureau de l'UNESCO à Bangkok

**Assistante :** Mme Leana Duncombe, BIE

#### **Équipe chargée du rapport sur les ateliers 1 :**

Mme Gordana Miljevic, administratrice principale de programme, Programme d'appui à l'éducation, Open Society Institute ;

M. Manuel Bello, doyen de la Faculté d'éducation, Université péruvienne Cayetano Heredia et point focal de la Communauté de pratique (COP) pour la région andine, Pérou ;

Mme Silvina Gvirtz, directrice de la maîtrise en éducation de l'École d'éducation de l'Université de San Andres, Buenos Aires, et point focal pour le Cône Sud de la région de l'Amérique latine, Argentine ;

M. Iouri Zagoumenov, directeur de l'Institut d'éducation comparée du Ministère de l'éducation et coordonnateur des points focaux de la COP pour la région de la CEI, Bélarus ;

Mme Helen Abadzi, responsable principale de l'évaluation, Groupe d'évaluation indépendant, Banque mondiale, Washington, États-Unis d'Amérique ;

M. Paul Mushi, directeur de l'Institut tanzanien d'éducation (TIE), République-Unie de Tanzanie ;

M. Kenneth Eklindh, spécialiste principal des programmes, Section pour l'inclusion et le renforcement de la qualité, Division de la promotion de l'éducation de base, UNESCO ;

M. Hegazi Idris, spécialiste des programmes, Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation dans les États arabes, Beyrouth, Liban.

#### **Objectif des ateliers**

Élargir la compréhension de la théorie et de la pratique de l'éducation pour l'inclusion.

#### **Expressions fréquemment entendues**

- Équité
- Droit à l'éducation
- Démocratisation et participation
- Lever les obstacles
- Individualisation/personnalisation
- Transformation et réforme
- Globalité, diversité et souplesse
- L'inclusion sociale rend possible l'inclusion dans l'éducation ; l'inclusion dans l'éducation rend possible l'inclusion sociale
- L'éducation pour l'inclusion est à la fois un moyen et une fin
- La qualité exige l'inclusion ; l'inclusion exige la qualité

## Définitions

« ... un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation. Elle suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies... » (Principes directeurs de l'UNESCO)

« L'éducation pour l'inclusion est un processus global qui consiste à répondre à la diversité des besoins de tous les apprenants en créant les conditions d'un apprentissage réussi et de l'inclusion sociale, et en éliminant toute forme de ségrégation des enfants. » (Atelier B)

« L'inclusion sociale place l'éducation pour l'inclusion dans son contexte, elle la soutient et la légitime ; en même temps, on considère que l'éducation pour l'inclusion jette les bases de l'inclusion sociale. »

« L'éducation pour l'inclusion est le contraire de l'exclusion, mais aussi de la ségrégation et de la sélection sociale ; c'est une condition de l'harmonie sociale et de la cohésion. » (Atelier A)

## Intégration ou inclusion : qui s'adapte à qui ?

L'intégration d'apprenants « différents » dans l'enseignement ordinaire signifie que c'est l'enfant qui s'adapte à l'école et elle peut souvent aboutir à l'assimilation, l'uniformité et la perte de la « différence ».

L'inclusion signifie que c'est l'école qui s'adapte à l'enfant, célèbre la diversité et répond aux besoins des apprenants « différents ».

## L'importance des informations

Les gouvernements aussi bien que les écoles manquent de renseignements leur permettant de savoir **qui** n'est pas scolarisé (le taux net de **non**-scolarisation), **où** vivent ces apprenants et **pourquoi** ils ne vont pas à l'école :

- les apprenants qui ont vraiment besoin d'une éducation « spéciale » ;
- les apprenants non scolarisés et qui ne seront jamais inscrits à l'école (3 millions). mais qui auraient pu l'être si le système scolaire avait été plus accueillant et plus souple ;
- les apprenants qui fréquentent l'école mais n'y apprennent pas et qui risquent d'abandonner leurs études (18 millions en 2006).

Les systèmes éducatifs et les établissements scolaires individuels doivent mettre au point des mécanismes pour trouver les enfants non scolarisés, les amener à l'école et les y maintenir.

## Diversité et différence

Ces enfants doivent être :

- « tolérés » pour commencer, mais ensuite :
- respectés
- appréciés
- bien accueillis
- valorisés
- jugés comme une chance plutôt que comme un problème
- considérés comme faisant partie de la culture de l'école

Les systèmes et les écoles doivent savoir comment répondre aux besoins des apprenants « différents » et comment les satisfaire.

### **Les responsabilités du gouvernement**

Les gouvernements ont l'obligation de réaliser le droit à l'éducation et à cet effet, ils doivent :

- respecter les conventions pertinentes, par exemple la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ;
- se doter d'une constitution, de lois et de réglementations nationales ;
- assurer une éducation disponible, accessible, acceptable et adaptable pour tous ;
- mobiliser des ressources suffisantes et les répartir équitablement pour trouver et éduquer le dernier pourcentage d'apprenants exclus, ce qui est l'objectif le plus onéreux ;
- appliquer des approches multisectorielles associant plusieurs ministères (mais avec un seul ministère responsable, une seule école) ;
- mener une vaste consultation avec toutes les parties prenantes ;
- adopter de nouvelles attitudes et priorités, assorties des politiques correspondantes.

### **La réponse requise**

- Les facteurs causant l'exclusion sont complexes.
- Les apprenants exclus sont très différents, et beaucoup présentent des désavantages multiples.
- La réponse requise est elle aussi complexe, et elle dépend du contexte, aussi bien au sommet du système qu'à la base : elle passe par :
  - une forte volonté politique ;
  - un programme, une stratégie et une approche d'ensemble par le biais du Secteur de l'éducation et au-delà ;
  - une formation adaptée des enseignants, incluant les attitudes et les valeurs ;
  - des approches pédagogiques souples et non traditionnelles ;
  - l'adaptation et la contextualisation locale des curricula et du contenu ;
  - des structures de gestion (par exemple professeurs principaux, superviseurs) qui soutiennent l'éducation pour l'inclusion et la participation active de la famille, de la communauté et des exclus eux-mêmes ;
  - des infrastructures et des matériels adaptés pour parvenir à l'inclusion ;
  - un système approprié d'évaluation des apprenants/de l'apprentissage, au niveau national et des établissements ;
  - des activités de sensibilisation à tous les niveaux ;
  - davantage de travail sur l'efficacité, la faisabilité... et le coût !

## **Il est possible de faire quelque chose pour...**

Les populations rurales (qui représentent les quatre cinquièmes des exclus) et d'autres groupes exclus (nomades, pêcheurs, migrants) :

- créer des écoles mobiles/des internats ;
- organiser des emplois du temps souples ;
- fournir des mesures d'incitation pour le déploiement des enseignants.

Les filles (60% des exclus) :

- former davantage d'enseignantes qui serviront de modèles ;
- débarrasser les manuels scolaires des préjugés liés au genre ;
- doter les écoles d'installations sanitaires sûres et séparées.

Les apprenants handicapés (un tiers des enfants non scolarisés) :

- procéder au diagnostic précoce des handicaps ;
- nommer des auxiliaires avec des compétences spéciales auprès des enseignants ;
- adapter les bâtiments et le matériel scolaire.

## **La langue : un point important**

Beaucoup d'enfants ne fréquentent pas l'école ou l'abandonnent parce que leur langue n'est pas celle de l'enseignement officiel. Le manque d'appui accordé aux langues des minorités-ethnies-peuples autochtones/migrants menace leur survie.

- L'alphabétisation initiale dans la langue maternelle peut accroître l'inscription à l'école et améliorer les résultats des enfants, et elle sert de passerelle vers la maîtrise de langues nationales et internationales ;
- Elle peut aussi aider à protéger, développer et revitaliser ces langues ;
- Il faut néanmoins s'attacher à respecter les différences et les particularités culturelles ; les connaissances traditionnelles et les méthodes d'enseignement doivent être évaluées ; et l'inclusion de ces minorités ne devrait pas servir de prétexte à l'assimilation.

## **Deux questions négligées**

### 1) Protection et éducation de la petite enfance (PEPE)

- Importance des programmes inclusifs de PEPE afin de promouvoir l'inclusion → ce qui conduit à une hausse de la scolarisation, à un recul des taux d'abandon et à de meilleurs résultats ;
- Des interventions précoces liées à la santé, la nutrition et la stimulation cognitive → pour préparer l'enfant à l'école, et l'école à l'enfant.

### 2) L'utilisation des TIC pour promouvoir l'inclusion

- Accès élargi (par exemple dans les zones isolées) ;
- Meilleur apprentissage (par exemple en cas de handicap).

## ANNEXE VIIIb

### RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ATELIERS 2

**Sous-thème : L'éducation pour l'inclusion : politiques du secteur public**

**Rapporteur :** Mme Irmeli Halinen, directrice pour le développement de l'éducation de base et de la petite enfance, Conseil national d'éducation, Finlande, et point focal de la Communauté de pratique (COP) pour les pays nordiques.

**Assistante :** Mme Lili Ji, BIE

#### Équipe chargée du rapport sur les ateliers 2 :

M. Godswill Obioma, secrétaire exécutif du Conseil national de recherche et de développement dans l'éducation (NERDC), Nigéria ;

M. Teeluck Bhuwanee, spécialiste des programmes d'enseignement secondaire et technique, Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique, Dakar, Sénégal ;

Mme Susan Nkinyangi, conseillère principale en éducation, Bureau de l'UNESCO à Nairobi, Kenya ;

Mme María Inés Aguerro, consultante, Service de la formation, Institut International de planification de l'éducation/UNESCO, Bureau de Buenos Aires, Argentine ;

Mme. Vivian Heung, chef du Centre pour les besoins spéciaux et les études sur l'éducation pour l'inclusion, Hong Kong, Chine ;

M. Paolo Fontani, spécialiste des programmes, Bureau de l'UNESCO à Kingston, Jamaïque ;

M. Min Bahadur Bista, spécialiste des programmes, Bureau de l'UNESCO à Beijing, Chine.

#### Différentes perspectives

- Les politiques du secteur public qui s'attaquent à la pauvreté, à la marginalité, à l'inégalité et au travail des enfants.
- Mise en œuvre de politiques publiques sur l'éducation pour l'inclusion dans une perspective internationale comparée.
- Interfaces et synergies entre les politiques sur l'inclusion sociale, la protection sociale et l'éducation pour l'inclusion, en se centrant particulièrement sur la réalisation des objectifs de l'EPT.
- Rôle du gouvernement et ses partenariats avec la société civile et le secteur privé pour appliquer les politiques du secteur public à long terme afin d'élargir le concept de l'éducation pour l'inclusion.

#### Principaux messages

- Les politiques du secteur public sur l'éducation pour l'inclusion devraient aller de pair avec des politiques sur les services sociaux, la culture, la langue, la santé, etc. L'inclusion n'est pas circonscrite à l'éducation. Elle devrait s'étendre à d'autres politiques.

- Si les politiques du secteur public doivent tenir compte de la responsabilité du gouvernement comme principal prestataire, elles doivent aussi donner aux parents et à la société civile les moyens de jouer leur rôle.
- L'inclusion doit être ancrée dans les droits de l'homme, étayée par une législation adaptée qui admet la diversité dans les secteurs formels et non formels. Il faut travailler simultanément à différents niveaux de l'éducation et garantir une législation bien conçue et des directives politiques nationales sur l'éducation pour l'inclusion, tout en encadrant leur application aux niveaux régional, local et de l'établissement.
- Les politiques sur l'éducation pour l'inclusion ne sont ni statiques ni ponctuelles ; elles doivent être formulées et adoptées par des procédures législatives dans une perspective à long terme et globale. Avancer vers l'éducation pour l'inclusion est une démarche graduelle qui prendra du temps, dans les pays développés comme dans les pays en développement. Ce processus doit être fondé sur une politique solide et cohérente. La voie du progrès pour l'éducation inclusive doit être orientée vers une approche fondée sur les droits et une perspective claire et ferme. L'approche fondée sur les droits doit inclure au moins six principes :
  - la protection sociale ;
  - l'accessibilité, non seulement l'accessibilité physique, mais aussi la sensibilisation sociale ;
  - une prise de décision participative ;
  - le renforcement des capacités ;
  - la sensibilisation ;
  - l'obligation de rendre des comptes : une obligation à double sens qui concerne l'école et la société.
- Il faut que les politiques reconnaissent que la qualité de l'éducation peut et doit être améliorée par la diversité et le respect des différences. Ces politiques devraient représenter une base qui renforcera la capacité des écoles et des établissements éducatifs à s'adapter à l'éventail des besoins d'apprentissage, des motivations et des styles de tous les apprenants. Elles doivent aussi prévoir une assurance qualité dans les écoles et les établissements éducatifs publics et privés.
- L'inclusion doit être fondée sur l'éducation de base et commencer dès le plus jeune âge, particulièrement alors que le travail des enfants s'étend. Mais nous devons aussi nous préoccuper de la continuité de l'éducation à différents niveaux.
- Le principal obstacle se rapporte souvent aux attitudes plutôt qu'aux ressources. Les politiques du secteur public sur l'éducation pour l'inclusion nécessitent un large appui et des apports de tous les secteurs de la société : gouvernement, société civile, secteur privé, universités et institutions de recherche, acteurs et partenaires du développement. Ces politiques devraient être formulées au moyen de vastes consultations et la recherche d'un consensus par le dialogue et la participation de plusieurs secteurs et de multiples acteurs. Nous devons aussi mobiliser le réseau de parent à parent, le réseau d'enseignant à enseignant et le réseau d'étudiant à étudiant. Il faut également favoriser une culture du dialogue dans toutes nos sociétés, créant ainsi des partenariats plus nombreux et de meilleure qualité dans la formulation et la mise en œuvre de politiques réactives d'éducation pour l'inclusion.
- Un contrôle local sur le financement de l'éducation est jugé souhaitable, mais il est nécessaire de l'équilibrer avec une politique nationale qui garantira les droits fondamentaux. La

question de la concurrence, de la privatisation et de la décentralisation peut être épineuse. Les participants ont évoqué les répercussions de la mercantilisation de l'éducation et ils ont soulevé des points importants comme la concurrence et le regroupement des élèves selon leurs aptitudes.

- Les politiques du secteur public sur l'éducation pour l'inclusion doivent engager les ressources requises afin de préparer et de soutenir les enseignants et d'autres professionnels de l'éducation dont l'action est déterminante pour une éducation de qualité. Ces politiques doivent se centrer sur les capacités communes et les similarités cognitives, ainsi que sur des manières réalistes de mesurer les résultats. C'est particulièrement important dans les pays les plus pauvres où les enseignants sont peu nombreux, les classes chargées, les établissements scolaires en petit nombre et les conditions médiocres.
- Il faut admettre que la réduction du risque de catastrophe est un volet capital des systèmes d'inclusion puisque les catastrophes sont une cause première d'exclusion et qu'elles bouleversent le processus éducatif.

### **Éléments essentiels pour promouvoir l'inclusion au niveau national :**

- la législation et les politiques ;
- des systèmes et des structures souples capables de répondre aux besoins des plus vulnérables ;
- une infrastructure adaptée ;
- des curricula qui encouragent les compétences multiples et la diversité ;
- une pédagogie adaptée prévoyant un enseignement et un tutorat « sur mesure » ;
- le perfectionnement professionnel des enseignants ;
- des ressources suffisantes.

### **La pauvreté, la marginalité, l'inégalité et le travail des enfants, autant de facteurs qui excluent de l'éducation pour l'inclusion**

Alors qu'un monde nouveau émerge progressivement de la présente crise économique, l'espoir d'une autre société se dessine comme résultat de notre persévérance face aux nouveaux obstacles et aux terribles dommages qu'une éducation non inclusive peut causer.

### **Mise en œuvre des politiques du secteur public sur l'éducation pour l'inclusion dans une perspective internationale comparée**

Les politiques du secteur public sur l'éducation pour l'inclusion doivent respecter et englober les droits de l'homme et la diversité des individus, des groupes et des communautés ; ces politiques constitueront le fondement et la structure de la réponse aux besoins d'apprentissage de tous les apprenants à tous les âges, quel que soit leur race, leur appartenance à un peuple autochtone, leur origine ethnique, linguistique ou religieuse, leur sexe, leur santé ou leur condition économique ou sociale. Les écoles et les établissements éducatifs doivent accueillir tous les apprenants et devenir des lieux où se façonnent les valeurs, le respect, la tolérance et la solidarité.

### **Interfaces et synergies entre les politiques et l'inclusion sociale, la protection sociale et l'éducation pour l'inclusion**

La recherche et la pratique révèlent qu'il n'y a pas de tensions entre l'équité et la qualité ; l'éducation pour l'inclusion ne compromet pas la qualité de l'éducation. Les travaux de recherche concordent pour démontrer que l'inclusion n'a pas de répercussions négatives sur l'apprentissage et que les méthodes d'intervention pour les enfants qui ont des besoins spéciaux sont bénéfiques

pour tous les enfants. Les expériences de pays comme la Finlande le prouvent aussi. La recherche a également indiqué que l'enseignant est capital dans l'éducation pour l'inclusion. Pour parvenir à une éducation inclusive de qualité, l'efficacité du travail de l'enseignant se révèle plus importante que d'autres facteurs, tels que la taille de la classe.

### **Rôle du gouvernement et de ses partenariats avec la société civile et le secteur privé dans la mise en œuvre des politiques publiques à long terme pour élargir le concept de l'éducation pour l'inclusion**

Les intervenants ont mis en lumière le rôle central de l'État dans la promotion de l'éducation pour l'inclusion. Ils ont indiqué qu'il était important que les gouvernements assument ou conservent leur fonction régulatrice, avec une claire articulation des responsabilités des différents acteurs. Beaucoup de participants se sont déclarés insatisfaits de la tendance actuelle qui consiste à commercialiser les services éducatifs et ils ont souligné que l'éducation est un bien collectif et ne peut donc pas être comparée à un secteur ordinaire de l'économie. Ils ont aussi noté que l'éducation a une mission culturelle fondamentale qui façonne les identités nationales et locales, et ne saurait donc être considérée comme une simple transaction. Les participants ont émis des doutes quant au potentiel de la décentralisation non régulée et la privatisation pour élargir l'accès à l'éducation, en particulier pour les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables. La massification ne garantit pas nécessairement la démocratisation de l'éducation : l'accès ne débouche pas toujours sur la réussite.

Les systèmes d'éducation pour l'inclusion supposent un changement d'orientation qui, s'il doit être dirigé fermement par le gouvernement, appelle une large participation de toutes les parties prenantes, notamment de la société civile et du secteur privé, à tous les stades du processus.

Les politiques du secteur public sur l'éducation pour l'inclusion doivent être mises largement en commun pour créer une société mondiale attachée à l'éducation pour l'inclusion, qui aidera les éducateurs, les écoles et les institutions éducatives à créer des systèmes éducatifs plus satisfaisants dans des sociétés plus intégratrices et plus démocratiques.

L'UNESCO a un rôle de premier plan à jouer pour définir des moyens mieux structurés d'aborder les partenariats entre pays riches et pays pauvres, pour s'acquitter de sa mission de centre d'échange des différents documents et travaux de recherche, afin que l'EPT réponde aux besoins éducatifs de tous, y compris de ceux qui présentent des besoins spéciaux.

## ANNEXE VIIIc

### RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ATELIERS 3

**Sous-thème : L'éducation pour l'inclusion : systèmes, liens et transitions**

**Rapporteur :** Mme Denise Vaillant, Coordinatrice du Réseau GTD-PREAL (Groupe de travail pour le développement professionnel des enseignants en Amérique latine)

**Assistante :** Mme Alison Leon, BIE

#### Équipe de rapport des ateliers 3 :

M. Rolands Ozols, Conseiller, programmes d'éducation, Commission nationale pour l'UNESCO et le CIE, Lettonie ;

M. Alexandru Crisan, Président Exécutif, Center Education 2000+, Bucarest, Communauté de pratique (COP) Point focal pour l'Est et du Sud-est de l'Europe, Roumanie ;

Mme Dakmara Georgescu, Coordinatrice de programme, Assistance technique aux Etats membres, BIE.

#### Thèmes présentés au débat :

- L'éducation pour l'inclusion s'inscrit dans un contexte économique et social particulier et doit être comprise à partir d'approches holistiques qui permettent de saisir les complexités des situations nationales.
- L'établissement de liens entre l'éducation formelle et non formelle. L'organisation de l'inclusion pour tous les apprenants et la recherche de méthodes efficaces pour reconnaître les compétences acquises par les apprenants dans l'éducation formelle et l'éducation non formelle.
- La transition interne dans le système éducatif et aussi la transition du système éducatif au monde réel.
- Les objectifs prioritaires en matière d'éducation inclusive et les défis d'élaboration des programmes pouvant tenir compte de la situation de tous les apprenants. L'accès équitable aux différents niveaux de l'éducation et aux différents types d'écoles pour favoriser l'augmentation des taux de rétention et de réussite scolaire. L'identification de stratégies appropriées aux besoins spécifiques des groupes cibles.
- L'accès à l'éducation et aux soins dès la prime enfance et les fondements indispensables pour que les enfants puissent passer ensuite avec succès les différentes étapes de l'éducation de base et de l'éducation supérieure.
- Les partenariats entre les divers acteurs de l'éducation afin d'appuyer l'inclusion et la coordination des services existants dans les pays, les organisations internationales et la société civile comme première étape sur la voie de l'éducation inclusive.
- La notion de l'éducation pour l'inclusion comme une notion permettant d'accomplir des progrès sur la voie de l'Éducation pour tous et Éducation tout au long de la vie. Nécessité

de clarifier les divers concepts liés aux notions de l'Éducation pour l'inclusion, l'Éducation pour tous et l'Éducation des enfants ayant des besoins spéciaux.

### **Bonnes pratiques :**

- Des exemples sont présentés montrant que la société civile et les organisations internationales peuvent jouer un rôle dans la transition vers l'inclusion en contribuant à aligner les développements nationaux sur les tendances internationales actuelles.
- Des cas examinés montrent que les organismes internationaux et la société civile peuvent collaborer au niveau national, avec les ministères afin d'élaborer des politiques d'éducation inclusive, en soutenant les projets d'éducation inclusive.
- Dans les deux ateliers, différentes expériences furent présentées provenant du Cambodge, République du Congo, République Arabe Syrienne, Colombie, Emirats Arabes Unis, Espagne et Venezuela. D'autre les ateliers on compté avec la présence d'un représentant de la Fondation Aga Khan et un Spécialiste dans le domaine de l'éducation technique et professionnelle.
- Exemples de bonnes pratiques :
  - coopération inter-sectoriale et interministérielle
  - un nouveau cadre normatif et législatif
  - une formation pour enseignants qui tient des principes et des pratiques de l'éducation pour l'inclusion
  - des campagnes nationales pour mise en place des projets d'éducation pour l'inclusion
  - l'emploi de la langue maternelle comme langue d'apprentissage
  - amélioration de l'éducation de base à travers d'un curriculum flexible, des nouveaux matériaux et des pratiques pédagogiques appropriées
  - meilleures articulations entre l'enseignement général et l'enseignement technique
  - divers appuis aux apprenants dans leur formation personnelle.
  - création du Groupe Consultatif sur les soins et le développement de la petite enfance consacré à l'amélioration de la condition des jeunes enfants exposés à des risques. Ce Groupe se compose d'un vaste réseau d'organisations et de personnes ayant en commun la volonté d'oeuvrer pour le bien-être et le développement harmonieux des jeunes enfants.

### **Recommandations de politique :**

- Il convient de mettre sur pied des systèmes éducatifs permettant à chacun d'apprendre tout au long de la vie. Ces systèmes peuvent renforcer l'inclusion de différentes façons, plus particulièrement en offrant un accès équitable aux apprenants tout au long des différentes étapes et des différents niveaux de l'apprentissage, ainsi qu'en établissant des liens et des systèmes de transition ouverts et flexibles entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle, et entre les différents types d'écoles et de filières.
- Il faut respecter un nécessaire équilibre entre la demande et l'offre éducatives, entre l'accès et la qualité et entre ce qui est commun pour chacun et ce qui est différent.

- Pour renforcer le rôle de leurs structures éducatives dans la promotion de l'inclusion, les pays devraient résoudre un certain nombre de problèmes et difficultés, tels qu'une législation rigide et des dispositions administratives contraignantes, l'absence de dialogue politique entre les parties prenantes et le manque de politiques publiques cohérentes et de coordination entre les différents partenaires sociaux.
- Le curriculum étant le principal moyen d'appliquer le principe de l'inclusion dans un système éducatif, il faut qu'il soit suffisamment flexible pour répondre aux diverses caractéristiques des apprenants. Il est nécessaire d'adapter les systèmes scolaires à diverses contextes et réalités de chaque pays.
- Il est essentiel d'établir des partenariats entre les principaux acteurs pour faciliter le processus de transition vers l'éducation inclusive. Ces acteurs sont notamment les parents, les enseignants et autres professionnels de l'éducation, les personnes travaillant dans d'autres types de services, les formateurs des enseignants et les chercheurs, les administrateurs et gestionnaires aux niveaux national, local et des écoles, le milieu associatif, les membres des groupes minoritaires exposés au risque d'exclusion.
- Il est nécessaire d'améliorer la coopération et la coordination entre les organismes internationaux.

## ANNEXE VIIIId

### RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ATELIERS 4

**Sous-thème : L'éducation pour l'inclusion : apprenants et enseignants**

**Rapporteur :** Mme Lani Florian, professeur et chercheur, Université d'Aberdeen, Écosse

**Assistante :** Mme Carolina Belalcazar, BIE

#### Équipe chargée du rapport sur les ateliers 4 :

M. Ali Bubshait, chercheur, Centre de recherche en éducation des États arabes du Golfe et point focal de la Communauté de pratique (COP) pour la région des États arabes du Golfe, Bahreïn ;

Mme Anna Lucia D'Emilio, conseillère principale en éducation, Bureau régional de l'UNICEF pour les Amériques et les Caraïbes, Panama, République du Panama ;

M. Johan Lindeberg, expert associé, Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique, Bangkok, Thaïlande.

#### Définition

L'éducation pour l'inclusion est définie comme « une éducation qui est adaptée à l'enfant ». Une éducation adaptée **ne veut pas dire** une solution unique qui convient à tout le monde. L'éducation doit correspondre à la diversité des apprenants que l'on trouve dans toutes les classes, dans tous les pays.

#### Questions

- Quelles nouvelles méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peut-on appliquer pour encourager l'inclusion, améliorer les résultats de l'apprentissage et réduire les inégalités ?
- Comment les écoles et les communautés/familles peuvent-elles coopérer plus étroitement et plus efficacement pour soutenir l'inclusion ?
- Comment peut-on former les enseignants à répondre aux attentes et aux besoins divers des apprenants ?

#### Messages clés

- L'éducation pour l'inclusion est un concept et un processus en évolution.
- Elle ne se **produit pas toute seule**, c'est nous qui la **faisons** par nos propres choix.
- Les enseignants doivent être dotés des compétences requises pour faire face aux défis de l'éducation pour l'inclusion.
- La formation des enseignants doit être réformée.
- Dialogue entre l'apprenant et l'enseignant.

- Utiliser différentes stratégies d'enseignement (par exemple l'enseignement en collaboration dans un groupe, le tutorat entre pairs, le climat de la classe, les approches comportementales, etc.).
- Les TIC comme outils pour recruter les enseignants et les apprenants (par exemple, Maurice a inclus les TIC dans sa stratégie éducative).
- Le vrai critère de l'inclusion est de savoir si les enfants apprennent ce qu'un pays juge nécessaire qu'ils sachent.
- L'éducation pour l'inclusion dépend de ce qui se passe dans la classe, tous les jours, à tout instant.
- L'éducation pour l'inclusion doit reposer sur une base factuelle, au même titre que la formation des enseignants.
- Donner aux écoles les moyens de parvenir à l'éducation pour l'inclusion – trois éléments d'une école forte sont essentiels : le leadership, le climat de l'établissement et des programmes scolaires participatifs.
- Participation de la société civile et des ONG, ainsi que de la communauté et de la famille.
- De grands avantages peuvent être retirés de la mise en commun des recherches, des leçons et des bonnes pratiques ; l'UNESCO devrait servir de centre d'échange de ces informations.
- Importance de l'éducation dans la petite enfance pour développer la santé mentale de l'enfant.
- L'éducation pour l'inclusion est nécessaire, mais non suffisante, car nous avons besoin d'une société inclusive et de politiques publiques inclusives.
- Nous savons beaucoup de choses, MAIS :
  - Il existe des lacunes entre ce que nous savons et ce que nous faisons :
    - manque de liens entre les recherches nationales et internationales.
  - Il faut en savoir davantage sur les projets pilotes et la recherche sur :
    - l'apprentissage et le développement dans différents contextes ;
    - la collaboration multiprofessionnelle ;
    - les utilisations des TIC : le défi le plus ambitieux dans l'apprentissage en ligne/les TIC concerne la capacité des enseignants ainsi que les limites des structures des systèmes scolaires, et le coût d'Internet ;
    - la formation des enseignants et leur développement professionnel.
- Des obstacles de taille demeurent pour des groupes particuliers.

## **ANNEXE IX / ANNEX IX / ANEXO IX**

### **LISTE DES INTERVENANTS LIST OF SPEAKERS LISTA DE ORADORES**

#### **DÉBAT FINAL / FINAL DEBATE / DEBATE FINAL**

#### **L'éducation pour l'inclusion : de la vision aux pratiques / Inclusive education : from vision to practice / La educación inclusiva : de la visión a la práctica**

##### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- H.E. Mr. Kelly LAMROCK  
Minister of Education for New Brunswick  
Chair of the Council of Ministers of Education  
CANADA

##### **Assistant / Assistant / Asistente**

- Mr. Firmin Edouard MATOKO  
Director, UNESCO Quito Office  
REPUBLIC OF ECUADOR

##### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- Mr. Ahlin BYLL-CATARIA  
Executive Secretary, Association for the Development of Education in Africa (ADEA)  
Paris, FRENCH REPUBLIC
- Mr. Mel AINSCOW  
Professor, Centre for Equity in Education, University of Manchester  
UNITED KINGDOM
- Ms. Codou DIAW  
Executive Director, Forum for African Women Educationalists (FAWE)  
KENYA
- Mr. Gaston DE LA HAYE  
Deputy General Secretary, Education International  
BELGIUM
- Mr. Nicholas BURNETT  
Assistant Director-General for Education  
UNESCO

## ANNEXE Xa

### **Discours de M. Ahlin Byll-Cataria, Secrétaire exécutif, Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA)**

Afin de tenir compte aussi bien du document de référence de cette conférence que des diverses présentations et discussions de ces trois jours, je n'ai pas voulu écrire ce texte avant de venir à Genève. Mal m'en a pris hier soir devant la feuille blanche. En effet, je me suis demandé : que vais-je pouvoir dire de sensé et d'utile qui n'ai pas été déjà dit et redit au cours de toutes les présentations précédentes ?

Pour ne pas passer toute une nuit blanche devant une feuille blanche aussi, je me suis résolu à procéder de la façon suivante, à savoir évoquer avec vous des points qui me posent encore problème par rapport au discours sur l'éducation inclusive, la société inclusive, partager avec vous ma perception et mes convictions profondes sur l'éducation inclusive, et enfin énumérer quelques programmes en cours dans différents pays africains et favorisant des approches pertinentes en matière de d'éducation pour l'inclusion.

Je commence tout d'abord par ce qui n'est toujours pas très clair pour moi après trois jours de discussion.

- Lorsque nous parlons d'éducation inclusive, de quelle éducation parlons-nous dans les contextes africains ? De l'éducation que les enfants reçoivent à la maison ou bien de celle dispensée à l'école, ou alors des deux à la fois ?
- Autre observation : si nous sommes d'accord que tout système éducatif est le reflet de la société qui l'a conçu et qu'il a aussi pour finalité l'insertion sociale, culturel et économique des apprenants dans leur société, alors de quelles sociétés nos systèmes éducatifs africains sont-ils le reflet, et quel type d'insertion visent-ils ? Cela me paraît d'autant plus important que la plupart de nos sociétés africaines sont multiethniques, multiculturelles, multiconfessionnelles et sont caractérisées par des activités économiques et des modes de production très diversifiés.
- Dans ces conditions serait-il exagéré de penser que le modèle de développement adopté aujourd'hui dans nos pays et le système éducatif qui lui est lié est en lui-même un facteur d'exclusion social ? En effet, grâce aux efforts énormes consentis par les parents, les communautés, les gouvernements et les partenaires étrangers, l'accès à l'éducation a fortement augmenté dans la majorité des pays africains. Par contre, il n'en est pas de même en ce qui concerne la qualité et 50% des enfants quittent l'école primaire sans maîtriser les connaissances fondamentales. D'autre part, les systèmes éducatifs formels ne répondent pas aux préoccupations des parents et des communautés, notamment dans les zones rurales, car mal adaptés aux réalités sociales, économiques et culturelles locales, ce qui amène des parents à retirer parfois leurs enfants de l'école.
- Enfin, nous avons beaucoup parlé d'intégration à propos d'éducation inclusive. De quelle intégration s'agit-il, encore une fois dans les sociétés multiculturelles africaines ? Celle d'une école uniformisatrice, qui gomme les différences et moule tous les enfants dans un format unique, ou bien plutôt celle d'une école qui prend en considération la diversité

des cultures caractérisant les sociétés et intègre au maximum cette diversité dans ses programmes.

- Les politiques de développement qui sont mises en œuvre aujourd'hui dans nos pays favorisent-elles réellement l'émergence de sociétés inclusives ?

### **Comment répondre à tous ces défis ?**

Tout d'abord quelques convictions profondes :

- La diversité culturelle bien comprise et valorisée est le véritable facteur de cohésion sociale et d'unité nationale pour nos pays. En effet, en reconnaissant et en valorisant l'identité culturelle des personnes dans la société, nous leur permettons de s'ouvrir aux autres, car ces derniers ne représentent plus de menace pour leur identité.
- Elle est source d'enrichissement, de plus grande créativité et de canalisation de compétences diverses.
- Plutôt que de mettre l'accent sur la nécessité d'accepter et de respecter les différences, ne serait-il pas peut-être plus opportun de parler de reconnaissance et de valorisation de la diversité culturelle pour une éducation et une société inclusive ? En effet, si je perçois l'autre comme différent parce qu'il n'est pas comme moi, n'y a-t-il pas un risque de le rejeter et de l'enfermer dans sa différence, et de ne pas s'ouvrir à lui ? Par contre l'accent sur la diversité permet plus facilement d'exploiter les avantages qui y sont liées tels que l'enrichissement, la créativité que j'ai évoqués.

Diverses expériences en cours dans différents pays africains me réconfortent dans ce sens. Il s'agit de programmes d'éducation au Tchad, au Mali, au Burkina Faso, au Nigéria, au Mozambique, au Rwanda, en Zambie, en Ouganda, Tanzanie, au Kenya, au Congo, au Botswana et certainement dans d'autres pays encore.

### **Quels sont leurs caractéristiques ?**

- Le dialogue avec les parents d'élèves, les communautés, les responsables de l'administration, les collectivités territoriales, les enseignants, les spécialistes de l'éducation, etc..., dialogue sur les attentes par rapport à l'éducation des enfants, le contenu du programme, le choix et la prise en charge financière de l'enseignant, les connaissances endogènes et l'utilisation de compétences reconnues au sein des communautés.
- L'utilisation des langues maternelles comme langues d'enseignement et d'apprentissage, couplée avec l'apprentissage d'une langue étrangère et d'une deuxième langue nationale de communication.
- Le lien entre la classe et la maison : les activités sociales, économiques et culturelles de l'enfant enrichissent l'apprentissage au sein de la classe, et les connaissances apprises au sein de la classe sont réinvesties dans la vie de famille de l'apprenant.
- Les références aux valeurs de la société de provenance des élèves.
- L'approche curriculaire avec un programme comportant un tronc commun au niveau national et la possibilité au niveau local d'introduire une dimension liée aux spécificités sociales, économiques et culturelles locales.

Ces expériences ont donné des résultats très satisfaisants, non seulement sur le plan purement scolaire, mais aussi en termes d'adhésion des communautés aux contenus éducatifs proposés par ces systèmes éducatifs et par rapport à leur prise en charge financière. Exemples du Tchad et du Burkina Faso

### **Quelles leçons pourrions-nous en tirer ?**

Ce sont celles qui ont été répétées ces derniers jours et auxquelles nous avons tous semblé adhérer. J'en énumère quelques unes.

- Passer d'une vision fragmentée de l'école en Afrique à une vision holistique et de manière transversale.
- Egalité ne veut pas dire seulement accès pour tous, mais réussite pour tous.
- Education comme pouvoir de transformation pour tous.
- Faire émerger une école plus juste et plus ambitieuse pour tous.
- Créer une société juste et équitable.
- Changement des mentalités pour construire un système éducatif inclusif et une société inclusive.
- Changer la politique linguistique.
- Pédagogies différenciées, réflexives, gouvernance participative des écoles, partenariat multi-acteurs, collaboration multisectorielle.
- Réforme curriculaire, etc...

### **Nous sommes tous d'accord sur ces points.**

Je retiens personnellement que pour créer une société inclusive, le dialogue interculturel est très important, car il nous permet de découvrir ce que nous avons en commun et nous mobiliser autour de valeurs et de visions partagées et de projets communs de société.

Pour conclure, permettez-moi de sortir du discours purement intellectuel et technique, et de partager avec vous un rêve de parent, d'éducateur, et de citoyen d'un monde dont on dit aujourd'hui qu'il est devenu un grand village.

Si le monde est devenu un village planétaire, avec toutes ces possibilités d'information sur ce qui se passe partout et donc une amélioration des connaissances sur les diverses réalités sociales, économiques, culturelles et politiques de la planète, nous devrions être en mesure de connaître et de mieux d'apprécier les diversités culturelles qui nous caractérisent.

Or il n'y a jamais eu autant de conflits qui sont plutôt le signe d'une exclusion systématique des autres.

Alors, éducation inclusive, sociétés inclusives, pourquoi ne pas rêver en tant que parents, éducateurs, citoyens d'un monde plus inclusif qui transcende toutes ces barrières raciales, ethniques, sociales, économiques, linguistiques et religieuses que nous nous évertuons à continuer à entretenir ?

**Quelle recette appliquer ?**

Pour moi, il y a un mot qui fait l'unanimité dans ce monde. Il est dans toutes les langues, dans toutes les cultures, toutes les philosophies, toutes les croyances religieuses, et il est apprécié par les hommes et les femmes, les enfants, les jeunes, les adultes, les vieux, bref par tout le monde.

**Quel est ce mot ? Qui veut deviner ?**

C'est l'Amour avec A majuscule. C'est l'amour de soi et l'amour des autres. Si nous arrivons à travers l'éducation à ancrer cette notion dans le cœur des êtres humains, alors nous pourrons vivre dans un monde plus inclusif capable de construire sur la diversité des cultures et de développer un esprit de coexistence pacifique, seul garant pour la survie de notre planète.

Je vous remercie.

## ANNEXE Xb

### Discours de M. Mel Ainscow, Professeur, Centre for Equity in Education, Université de Manchester

#### Développer des systèmes d'éducation pour l'inclusion : quels sont les leviers du changement ?

Les systèmes d'éducation dans le monde doivent assurer une éducation de qualité à tous les enfants et les jeunes. Dans les pays économiquement les plus pauvres, ce défi concerne principalement les quelque 72 millions d'enfants non scolarisés. Par contre, dans les pays plus aisés, beaucoup de jeunes quittent l'école sans qualifications valables, d'autres sont placés dans divers établissements spéciaux, loin des expériences éducatives ordinaires, et d'autres choisissent tout simplement d'abandonner leurs études car les leçons semblent sans rapport avec leur vie.

Face à ces tâches, l'idée de *l'éducation pour l'inclusion* suscite de plus en plus d'intérêt. Néanmoins, on ne sait pas très bien ce qu'elle signifie. Dans certains pays, l'inclusion est encore considérée comme une méthode pour instruire les enfants handicapés au sein de l'école ordinaire. Au niveau international, toutefois, on tend à la concevoir plus largement comme une réforme qui soutient et apprécie la diversité entre apprenants. Cette démarche suppose que le but de l'éducation pour l'inclusion est d'éliminer l'exclusion sociale qui est une conséquence d'attitudes et de réactions à la diversité de race, de classe sociale, de religion, de sexe et d'aptitude. Ainsi définie, l'éducation pour l'inclusion part du principe que l'éducation est un droit de l'homme fondamental et le socle d'une société plus juste.

#### Développer des systèmes éducatifs pour l'inclusion

Grâce à notre recherche collective orientée vers l'action dans les systèmes scolaires de plusieurs pays, mes collègues et moi-même avons tenté de recenser les facteurs qui ont le potentiel de faciliter ou d'inhiber la promotion de pratiques inclusives dans les écoles. Il s'agit à chaque fois de variables que les administrations à l'échelon national et, à des degrés divers, à l'échelon du district, contrôlent directement ou sur lesquelles elles peuvent du moins exercer une influence considérable. Certains de ces facteurs semblent être potentiellement plus puissants ; en d'autres termes, ce sont les « leviers du changement » (voir figure 1).

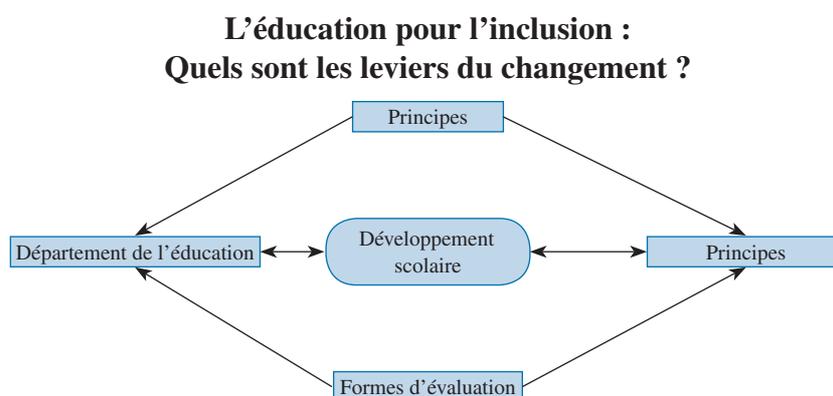


Figure 1

D'après notre recherche, deux facteurs, en particulier quand ils sont étroitement liés, semblent l'emporter sur tous les autres : les principes qui influencent les actions sur le terrain, particulièrement en rapport avec l'idée de l'inclusion, et les formes de l'évaluation qui sont utilisées pour mesurer les résultats éducatifs.

Cela étant, nous avons aidé plusieurs systèmes éducatifs à définir l'inclusion d'une manière susceptible de guider les mesures politiques. Comme on pouvait s'y attendre, les modalités exactes de la définition de chaque système sont uniques, car cette définition doit tenir compte des circonstances, des cultures et de l'histoire locales. Cependant, quatre éléments clés tendent à être fortement présents et ils sont recommandés dans n'importe quel système d'éducation à tous ceux qui souhaitent réviser leur propre définition de travail. Ces quatre éléments sont les suivants :

- *L'inclusion est un processus.* C'est-à-dire que l'inclusion doit être vue comme une quête permanente de meilleures façons de répondre à la diversité. Il s'agit d'apprendre à vivre avec la différence et d'apprendre comment apprendre de la différence. De cette manière, les différences sont considérées de manière plus positive comme une stimulation pour favoriser l'apprentissage, parmi les enfants et les adultes.
- *L'inclusion se rapporte à l'identification et la levée des obstacles.* Par conséquent, elle comporte le recueil, le classement et l'évaluation de l'information issue d'une vaste gamme de sources, afin de planifier des améliorations dans les politiques et les pratiques. Elle concerne l'utilisation de données de différentes sortes pour stimuler la créativité et la résolution de problèmes.
- *L'inclusion concerne la présence, la participation et la réussite de tous les étudiants.* Ici, la « présence » se rapporte au lieu où les enfants sont instruits et dans quelle mesure ils s'y rendent ponctuellement et de manière fiable ; la « participation » a trait à la qualité de leurs expériences quand ils sont à l'école et doit par conséquent inclure les avis des apprenants eux-mêmes ; et la « réussite » englobe les produits de l'apprentissage à travers le curriculum, et non pas seulement les résultats obtenus aux tests ou aux examens.
- *L'inclusion met un accent particulier sur les groupes d'apprenants qui courent un risque de marginalisation, d'exclusion ou de mauvais résultats.* Cela indique la responsabilité morale de garantir une surveillance attentive des groupes qui courent statistiquement le plus de risques et de prendre, si nécessaire, des mesures pour assurer leur présence, leur participation et leur réussite au sein du système éducatif.

Notre expérience nous a enseigné qu'un débat bien conduit sur ces éléments peut aboutir à une meilleure compréhension du principe de l'inclusion. Nous constatons aussi qu'un tel débat, même s'il est par nature lent, voire même perpétuel, peut faire pression pour instaurer des conditions dans lesquelles les écoles se sentiront encouragées à aller dans un sens plus intégrateur. Un tel débat doit associer tous les acteurs de la communauté locale, notamment les familles, les responsables politiques et religieux ainsi que les médias. Il doit aussi faire participer les personnes qui travaillent dans le bureau chargé de l'éducation au niveau du district.

Notre recherche de leviers nous a aussi permis de reconnaître l'importance de l'évaluation. Fondamentalement, elle nous a conduits à conclure que, dans les systèmes d'éducation, « on obtient des résultats quand on les mesure ». Pourtant, c'est là une épée à double tranchant, précisément parce que c'est un levier si puissant du changement. D'une part, des données sont requises pour surveiller les progrès des enfants, évaluer les retombées des interventions, examiner l'efficacité des politiques et des procédures, planifier de nouvelles initiatives et ainsi de suite. Dans ce sens, les données peuvent à juste titre être considérées comme l'instrument indispensable de l'amélioration permanente. D'autre part, si l'on évalue l'efficacité sur la base d'indicateurs étroits et même inadaptes de performance, alors les conséquences peuvent être profondément néfastes. Tout en semblant promouvoir les causes de la responsabilité et de la transparence, dans la pratique, l'utilisation des données peut cacher plus

qu'elle ne révèle, induire des interprétations erronées et, conséquence la plus grave, avoir un effet pervers sur le comportement des professionnels.

C'est probablement l'aspect le plus troublant de notre recherche. Elle a montré comment, dans des contextes qui se basent sur des critères précis pour déterminer le succès, ces initiatives peuvent faire obstacle au développement d'un système éducatif plus axé sur l'inclusion. Tout cela prouve qu'il faut faire très attention lorsqu'on décide quelles données recueillir et, à plus forte raison, comment les utiliser.

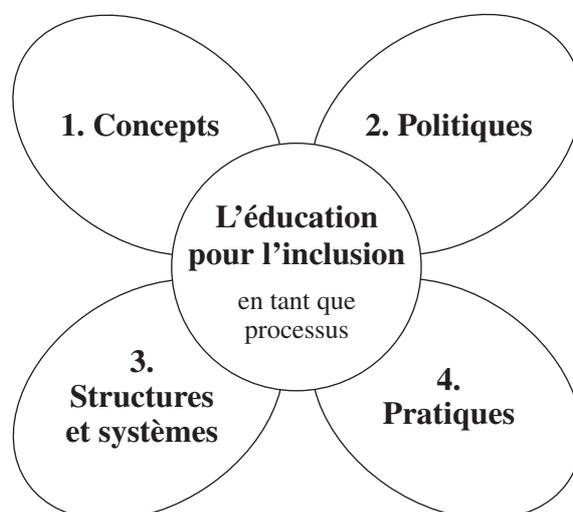
Notre travail indique que le point de départ pour décider quelles données recueillir doit être une définition partagée de l'inclusion. En d'autres termes, nous devons « mesurer ce à quoi nous attachons de la valeur », au lieu, comme c'est souvent le cas, de « donner de la valeur à ce que nous pouvons mesurer ». Dans le sens des suggestions faites plus haut, je peux donc avancer que les données recueillies au niveau des systèmes doivent être en liaison avec « *la présence, la participation et la réussite* » de tous les étudiants, en mettant l'accent sur les groupes d'apprenants dont on considère qu'ils courent « un risque de marginalisation, d'exclusion ou de mauvais résultats ».

### Élaborer un cadre de travail

Une telle optique a plus de chances de réussir dans des contextes où une culture de collaboration encourage et soutient la résolution des problèmes. Ce processus permet aux personnes placées dans un contexte particulier de travailler ensemble, en utilisant les données pour s'attaquer aux obstacles de l'éducation que rencontrent certains apprenants. Quelles en sont les conséquences pour les politiques ? Que faut-il faire pour que les systèmes éducatifs encouragent les pratiques qui « atteignent » vraiment tous les enfants et les jeunes, quelles que soient leurs circonstances et leurs caractéristiques personnelles ?

Afin de donner quelques conseils pour aborder cette tâche, nous avons mis au point un cadre de travail fondé sur les éléments qui, d'après la recherche internationale, caractérisent les systèmes éducatifs qui parviennent à aller dans le sens de l'inclusion. Les éléments du cadre de travail doivent être considérés comme des idéaux, c'est-à-dire des aspirations avec lesquelles on peut comparer les dispositions existantes afin de déceler les domaines de développement.

Le cadre de travail consiste en quatre *thèmes* qui se recoupent :



Pour chacun des quatre thèmes du cadre de travail, je suggère quatre *indicateurs de résultats* :

### **Thème 1 : Concepts**

Dans un système d'éducation qui devient inclusif :

- 1.1 L'inclusion est considérée comme un principe global qui guide toutes les politiques et les pratiques éducatives.
- 1.2 Le curriculum et ses systèmes associés d'évaluation sont conçus pour tenir compte de tous les apprenants.
- 1.3 Tous les organismes qui travaillent avec les enfants, y compris les services sanitaires et sociaux, comprennent et appuient les aspirations politiques de promotion de l'éducation pour l'inclusion.
- 1.4 Des systèmes ont été établis pour surveiller la présence, la participation et la réussite de tous les apprenants.

### **Thème 2 : Politiques**

Dans un système éducatif qui devient inclusif :

- 2.1 La promotion de l'éducation pour l'inclusion ressort clairement dans les documents directeurs importants.
- 2.2 Les cadres supérieurs assurent un leadership clair sur l'éducation pour l'inclusion.
- 2.3 Les responsables à tous les niveaux formulent des aspirations politiques cohérentes pour le développement de pratiques d'inclusion à l'école.
- 2.4 Les responsables à tous les niveaux remettent en question les pratiques non inclusives à l'école.

### **Thème 3 : Structures et systèmes**

Dans un système éducatif qui devient inclusif :

- 3.1 Il existe un soutien de qualité pour les groupes d'apprenants vulnérables.
- 3.2 Tous les services et les institutions travaillant avec les enfants collaborent pour coordonner les politiques et les pratiques d'inclusion.
- 3.3 Les ressources, humaines et financières, sont réparties de façon à bénéficier aux groupes d'apprenants vulnérables.
- 3.4 Les prestations spécialisées, par exemple les écoles et unités spéciales, ont un rôle clair dans la promotion de l'éducation pour l'inclusion.

### **Thème 4 : Pratiques**

Dans un système éducatif qui devient inclusif :

- 4.1 Les écoles ont des stratégies pour encourager la présence, la participation et la réussite de tous les apprenants issus de leur communauté locale.
- 4.2 Les écoles soutiennent les apprenants qui sont vulnérables à la marginalisation, l'exclusion et les mauvais résultats scolaires.
- 4.3 Les formateurs d'enseignants sont préparés à prendre en charge la diversité des apprenants.
- 4.4 Les enseignants ont l'occasion de prendre part à une formation professionnelle continue autour des pratiques de l'inclusion.

Le cadre de travail peut être utilisé pour examiner le stade de développement dans un système éducatif national ou de district. Cela exige de collecter des données statistiques et qualitatives, en particulier les opinions des étudiants et de leur famille. De cette manière, les informations peuvent être exploitées pour formuler des plans en vue de faire avancer les politiques et les pratiques.

### **Correspondance**

Mel Ainscow, Centre for Equity in Education, Université de Manchester, Oxford Road, Manchester M13 9PL, Royaume-Uni. Courriel : [Mel.Ainscow@manchester.ac.uk](mailto:Mel.Ainscow@manchester.ac.uk)

## ANNEXE Xc

### **Discours de Mme Codou Diaw, Directrice exécutive, Forum des femmes éducatrices africaines (FAWE)**

Chers participants,  
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un plaisir d'avoir été invitée à m'exprimer dans cette importante conférence de l'éducation qui arrive à point nommé. J'aimerais d'ailleurs rendre hommage au BIE pour son organisation.

Le thème de cette conférence a déjà été étudié en détail par les participants ces derniers jours et il me reste peu de choses à ajouter. J'aimerais cependant évoquer la dimension féminine de l'inclusion car elle n'a pas été abordée de manière systématique. Quand on parle de l'inclusion, on doit dépasser les généralités sur les exclus et penser à l'inclusion dans une perspective d'égalité des genres, d'équité et de droits des hommes et des femmes. Nous devons nous demander qui sont les exclus ? S'agit-il d'hommes ou de femmes ? Pourquoi sont-ils en marge du système de l'éducation ? Nous devons mettre un visage sur les exclus avant de pouvoir répondre correctement à leurs besoins éducatifs. Le plus souvent, nous constatons que lorsque tous les obstacles et les facteurs de l'exclusion ont été identifiés, les filles et les femmes forment le groupe qui souffre le plus de l'exclusion dans le système de l'éducation et dans la société en général, du fait de la pauvreté, de l'origine ethnique, de la langue, de la religion, du handicap, et ainsi de suite.

Il est aujourd'hui généralement admis que les disparités entre les genres exacerbent toutes les autres formes d'inégalité et d'exclusion. Par conséquent, adopter une perspective de parité des sexes est un point de départ pour parvenir à l'inclusion de TOUS les individus, quels que soient les facteurs aggravants que je viens de mentionner. À mon sens, appliquer une telle approche à l'éducation pour l'inclusion permet de résoudre la moitié de l'équation de l'inclusion. Ainsi que l'a noté un orateur pendant la séance plénière d'hier, les exclus ont eux aussi une identité sexuelle ! Les orphelins, les minorités, les défavorisés, les handicapés, ceux qui vivent avec le VIH et le sida sont des hommes et des femmes, des garçons et des filles, dont le genre, quand il interagit avec d'autres facteurs, détermine s'ils exercent ou non leur droit à une éducation de qualité qui leur donnera les moyens de devenir autonomes.

L'identité sexuelle est un élément capital et c'est pourquoi il est aussi essentiel de tenir compte de la condition féminine dans toute discussion ou méthode d'inclusion. Les millions de filles et de femmes qui sont exclues des systèmes éducatifs dans le monde et qui n'ont pas de solution susceptible de remplacer l'enseignement scolaire font face à de multiples formes de discrimination qui sont exacerbées par l'appartenance sexuelle, un facteur qui touche toutes ces formes de discrimination. Adhérer à l'éducation pour l'inclusion dans une optique d'égalité des genres montre que l'on veut aborder l'éducation comme un droit et que l'on s'engage à respecter ce droit pour tous les membres de la société (garçons et filles, femmes et hommes).

En insistant sur ce point, je ne souhaite pas hiérarchiser les formes d'exclusion. Il est tout simplement impossible de continuer d'agir comme si une approche globale, ignorant la situation des femmes, pouvait éradiquer les inégalités qui empêchent les exclus d'entrer dans le système. Considérer l'inclusion dans une optique d'égalité des genres suppose de se demander systématiquement pourquoi les écoles et les systèmes d'apprentissage fabriquent de nombreux laissés pour compte et pour quelles raisons les conditions de l'enseignement et l'environnement scolaires sont le plus souvent incapables

de donner aux filles et aux femmes, aux pauvres ou aux handicapés, la sécurité et une éducation pertinente. Ces défaillances ont conduit à des taux élevés d'abandon qui montrent bien qu'il ne suffit pas de faire entrer les exclus à l'école. La nature et la qualité (ou le manque de qualité) de ce qu'ils trouvent dans le système reproduisent souvent les inégalités sexuelles observées dans l'ensemble de la société. Nous devons aussi tirer les leçons du processus de l'éducation pour tous. En tenant compte après coup de l'égalité sexuelle, même si la parité des taux de scolarisation des filles et des garçons représentait un objectif primordial, l'EPT a fini par échouer sur les deux tableaux, du moins en Afrique subsaharienne.

Une inclusion bien conçue est démocratique et juste à l'égard des femmes. Et ce ne sont pas là simplement des notions abstraites ou des idéaux théoriques. La véritable inclusion doit aller au-delà de la prestation de services spéciaux, qui tendent à « ghettoïser » les bénéficiaires, souvent jugés comme des « assistés », alors même qu'il s'agit pour eux d'exercer l'un de leurs droits fondamentaux. Si nous voulons vraiment que l'éducation pour l'inclusion porte ses fruits, il faut nous employer à créer des environnements éducatifs qui corrigeront les inégalités des relations socio-économiques et les disparités entre hommes et femmes dans l'ensemble de la société.

Dans la pratique, une inclusion bien conçue exigera des investissements pour lever les obstacles qui réduisent ou empêchent la mobilité physique, l'accès aux services sociaux de base, la participation aux processus éducatifs, la transition vers un emploi rémunéré et la participation à la vie politique, sociale et culturelle qui tronquent les chances des citoyens laissés pour compte.

Intégrer la condition des femmes dans l'éducation est au centre de la pleine réalisation de l'inclusion. Je dirais même que c'est une condition sine qua non.

Prendre en considération la dimension de l'égalité des genres dans le mouvement en faveur de l'inclusion ainsi que dans les politiques et les processus d'apprentissage garantira l'intégration des préoccupations des femmes et des filles dans les politiques de l'éducation et leur traduction dans toutes les institutions d'apprentissage qui respectent les besoins des exclus, hommes ou femmes, et prennent la responsabilité d'y répondre.

Merci de votre attention.

## ANNEXE Xd

### **Discours de M. Gaston De la Haye, Secrétaire général adjoint, Internationale de l'éducation**

Mesdames et Messieurs les Ministres de l'éducation,  
Mesdames et Messieurs les chefs et membres des délégations,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile,  
Mesdames et Messieurs,

Dans ce débat final et avant de tirer les conclusions de la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation, permettez-moi de partager avec vous quelques idées que la préparation de cette conférence et ses séances m'ont inspirées et que nous partageons à l'Internationale de l'éducation. L'Internationale de l'éducation (IE) est une organisation mondiale groupant des syndicats et des organisations d'enseignants dans le monde. L'IE représente plus de 30 millions d'enseignants et autres personnels de l'éducation. Elle soutient l'Education pour tous (EPT) de qualité, et œuvre pour que des enseignants compétents et de qualité bénéficient des conditions de travail et d'enseignement décentes qui sont capitales pour atteindre ce but.

Je voudrais aborder cinq points :

1. Le concept de l'éducation pour l'inclusion
2. Les ressources financières
3. Le rôle des autorités publiques
4. Le rôle central des enseignants
5. La voie du progrès

Ainsi que je l'ai dit, l'Internationale de l'éducation soutient une éducation de qualité pour tous et elle s'est engagée à contribuer à la réalisation des objectifs de l'EPT et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

L'IE adhère au nouveau concept, à ce nouveau paradigme de l'éducation inclusive parce qu'il est passé du concept de l'intégration au concept de l'inclusion. C'est là une évolution très positive, mais nous devons être vigilants et faire en sorte que ce noble objectif ne gomme pas les différences et ne débouche pas sur l'assimilation. Du point de vue pédagogique, ce nouveau concept est très intéressant car il est complet, il vise l'inclusion horizontale (inclure tous les enfants quelle que soit leur origine, leur différence et où qu'ils vivent) et l'inclusion verticale, dans une optique d'apprentissage tout au long de la vie qui englobe la protection de la petite enfance, l'éducation de base, l'enseignement secondaire, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes. Le concept de l'éducation pour l'inclusion fait référence et est étroitement lié à la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la Convention relative aux droits de l'enfant et à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ce qui est important car il doit être appliqué universellement. C'est un concept qui ouvre la voie à de nouvelles méthodes pédagogiques qui sont plus multipolaires (faisant appel à différents acteurs dans la classe : pairs, parents, travailleurs sociaux...) que bipolaires (enseignant-étudiant) comme cela a trop longtemps été le cas. C'est une approche positive puisque l'éducation pour l'inclusion est présentée comme une valeur ajoutée, une opération dont toutes les parties sortent gagnantes. L'éducation pour l'inclusion est aussi la meilleure manière d'enseigner l'interculturalisme et la tolérance aux jeunes, de leur apprendre à apprécier la diversité et de les préparer à vivre de manière positive dans une société multiculturelle. Mais l'éducation pour l'inclusion ne sera possible que si elle est étayée par une société inclusive. C'est peut-être là que réside le plus grand obstacle.

L'éducation pour l'inclusion est un projet ambitieux par les changements qu'elle suppose, par la formation des enseignants qu'elle nécessite et donc par le financement dont elle a besoin. Bien sûr, il est possible de réorienter certaines ressources, mais si nous voulons que le projet crée réellement l'inclusion et non qu'il accentue encore l'exclusion, nous devons comprendre qu'il en coûtera de l'argent, ne serait-ce que parce que les enseignants représentent en moyenne 70% ou plus du budget de l'éducation. En 2000, l'idée d'une enveloppe minimale de 6% du PIB allouée à l'éducation avait été évoquée sans être vraiment reprise dans le Cadre d'action de Dakar. Très peu de pays consacrent 6% de leur PIB à l'éducation et les études de l'OCDE montrent que, dans beaucoup de pays, le pourcentage de PIB accordé à l'éducation diminue. Il faut aussi comprendre que la décentralisation creuse parfois les inégalités qu'elle était supposée réduire en raison d'une mauvaise répartition et distribution des moyens financiers, ainsi que le révèle le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2009. Le marketing et la commercialisation de l'éducation, la privatisation de ou dans l'éducation sont conceptuellement en opposition avec l'éducation pour l'inclusion. La concurrence et la recherche du profit ne produiront jamais l'inclusion.

Nous sommes tous conscients de la crise financière qui s'étend et qui pourrait même être plus sérieuse que nous ne le craignons. Elle grèvera le budget de l'éducation, mais aussi l'aide publique et pourrait avoir un effet doublement négatif sur l'éducation des pays bénéficiaires. Actuellement, un tiers seulement de l'aide promise à l'éducation de base est disponible et, si rien n'est fait, le fonds catalytique (IMOA) de la Banque mondiale connaîtra un déficit de plus de 2 milliards de dollars.

Aujourd'hui, l'éducation est le fait de multiples acteurs, et dans beaucoup de pays l'éducation non formelle prend de l'importance. Dans bien des cas, le secteur de l'éducation non formelle se développe avec l'appui des autorités publiques nationales ou locales. Tous les enseignants, qu'ils soient dans l'éducation formelle ou non formelle, œuvrent vers un même but qui est de dispenser une éducation de qualité pour tous. Il est donc capital de jeter des passerelles et de placer les gouvernements à la tête des efforts de coordination. Dans certains pays, les enseignants non qualifiés deviennent la norme, puisqu'ils représentent plus de 50% de la profession. Cette évolution compromet véritablement tous les efforts accomplis jusqu'à présent pour atteindre les objectifs de l'EPT. Dans les ateliers, plusieurs orateurs ont souligné que l'éducation pour l'inclusion ne sera possible qu'avec des enseignants de qualité. Recruter encore plus d'enseignants non qualifiés pour combler le manque de personnel donnera l'illusion de résoudre le problème à court terme, mais à plus longue échéance, cette mesure créera un problème grave. Nous devons demander l'arrêt de cette tendance ; il faut prendre l'engagement de cesser totalement de recruter des enseignants non qualifiés et mettre au point des programmes pour aider les enseignants non qualifiés à obtenir les titres requis.

En 1966, l'UNESCO et les États membres de l'OIT ont adopté la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant, puis, en 1997 la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. Nombre des problèmes que nous connaissons aujourd'hui n'existeraient pas si ces recommandations étaient mieux et plus largement appliquées, y compris dans les pays industrialisés. En fait, il serait beaucoup plus facile de progresser vers l'éducation pour l'inclusion si l'on tenait davantage compte de ces textes.

La privatisation et la commercialisation sont de plus en plus présentes dans l'éducation. L'idée selon laquelle la concurrence est le meilleur aiguillon pour parvenir à une éducation de qualité, qui se traduit par un classement (le classement de Shanghai !), l'évaluation fondée sur les résultats, les pratiques de rémunération au mérite et tous les types de mesures d'incitation pour de « meilleurs » enseignants détruisent en réalité l'esprit d'équipe dans les écoles et la collégialité coopérative qui sont les fondements de l'éducation pour l'inclusion.

Les enseignants sont essentiels pour dispenser une éducation de qualité. Tel est le message central qui devrait être diffusé aux niveaux international, national et local. Ce message devrait aussi

être traduit dans les actes. Si nous voulons nous occuper de ces 75 millions d'enfants non scolarisés, si nous voulons combler le manque d'enseignants, chiffré à 18 millions, nous devons donner un signal clair et agir sans attendre. Les enseignants doivent recevoir des salaires convenables, payés ponctuellement et régulièrement, qui leur permettront de mener une vie décente avec leur famille. Comment un enseignant qui doit occuper deux ou trois emplois pour survivre pourrait-il ne serait-ce que penser à son développement professionnel ? D'après une étude du Pôle de Dakar, ces 30 dernières années, les salaires des enseignants ont été minorés d'un tiers en Afrique subsaharienne. De plus, des salaires corrects et un bon environnement de travail et d'enseignement sont les conditions indispensables pour envisager le perfectionnement professionnel et la motivation.

Il est impossible de former un enseignant dans un cours de deux semaines, en tout cas, pas si l'on veut des enseignants capables de faire face à la diversité des étudiants telle qu'elle se manifeste déjà aujourd'hui dans la classe et certainement pas dans un contexte pédagogique d'éducation pour l'inclusion. Les enseignants doivent être formés et reconnus comme des professionnels et leur perfectionnement tout au long de leur carrière doit être une priorité.

Pour maintenir et accroître la motivation des enseignants et aussi contenir autant que possible l'usure professionnelle, il faut leur prodiguer une formation initiale de haut niveau, qui leur permettra d'agir en tant que professionnels. Ce degré élevé de professionnalisme sera entretenu par des occasions régulières de perfectionnement. Leurs solides qualifications leur permettront de former des équipes avec leurs collègues, ce qui sera bénéfique pour leurs étudiants. Ces professionnels devraient aussi jouir de la liberté et de l'espace pour être créatifs et mettre au point collectivement et, le cas échéant, avec d'autres acteurs, des pédagogies sur mesure pour leurs étudiants. Ce professionnalisme doit être reconnu par le biais du soutien institutionnel, non seulement par les responsables de l'école, mais aussi par les plus hautes autorités nationales.

Au contraire, la véritable motivation professionnelle sera anéantie par la concurrence et l'individualisme, des pratiques qui sont peut-être efficaces dans les secteurs économiques ou financiers, mais pas dans l'éducation.

Il est encourageant de noter les nombreuses convergences entre le Rapport mondial de suivi sur l'EPT et les recommandations du groupe de travail et du groupe de haut niveau sur l'EPT, notamment au sujet de l'inclusion horizontale et verticale, de la qualité et de l'équité et du lien entre l'éducation et les programmes de lutte contre la pauvreté.

L'éducation pour l'inclusion va un peu plus loin, mais nous travaillons au moins dans la même direction.

La crise financière qui est la manifestation de l'échec des politiques néolibérales devrait être l'occasion de changer pour réaffirmer le rôle central des autorités publiques dans la réalisation des objectifs de l'EPT et souligner que l'investissement en faveur de l'éducation pour l'inclusion est la meilleure voie vers l'inclusion sociale et un développement économique et social durable.

L'éducation pour l'inclusion est aussi une occasion de mettre en place une gouvernance plus démocratique à tous les niveaux et de faire de l'école un centre de dialogue et de tolérance. La direction des écoles devrait développer l'esprit d'équipe et la participation selon ces mêmes principes.

Le message central de cette conférence est que des enseignants de qualité, qualifiés et motivés, sont essentiels si nous voulons progresser vers une éducation inclusive de qualité pour tous.

## ANNEXE XI

**Résolution adoptée par la  
48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE):  
Message de paix et d'espoir adressé au gouvernement et au peuple indien ;  
et remerciements de S.E. Mme D. Purandeswari,  
Ministre d'État pour le développement des ressources humaines, Inde**

### Résolution

L'humanité est capable d'actes de grande bonté mais aussi capable d'actes de barbarie.

C'est par conséquent avec une immense tristesse que la communauté internationale prend acte de cette tragédie survenue à Bombay le 26 novembre.

Toutes nos pensées vont aux familles de tous ceux qui ont perdu la vie dans ces terribles attentats.

Genève, le 28 novembre 2008

oOo

**Remerciements de S.E. Mme D. Purandeswari, Ministre d'État pour le  
développement des ressources humaines, Inde, à la séance plénière de la 48<sup>e</sup>  
session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) en réponse à la  
résolution adoptée par la 48<sup>e</sup> session de la CIE pour exprimer sa solidarité avec le  
peuple indien au lendemain des attaques terroristes de Mumbai le  
26 novembre 2008.**

Monsieur le Président,

Les attaques lâches et barbares des terroristes visaient vraiment la démocratie et les règles démocratiques et elles souhaitaient réduire à néant nos efforts pour instaurer un monde fondé sur la fraternité universelle. Le Mahatma Gandhi, père de notre nation, a toujours répété que l'humanité était sa famille. Nos « Upanishads » ont dit :

“AYAM NIJAH PAROVETI,  
GANANA LAGHUCHETSAM,  
UDARCHARITA NAAM TU,  
VASUDHAIVA KUTUMBAKAM”

Cela signifie: « Les personnes à l'esprit étroit pensent qu'il y a des notions du mien et du tien, mais pour un être humain bon et au grand cœur, l'humanité est sa famille ».

L'Inde apprécie à leur juste valeur les manifestations spontanées de sympathie qui affluent pour les victimes de ces actes terroristes odieux, dont l'objectif était de détruire le tissu démocratique, pluraliste et multiculturel de notre société. Dans une telle situation, nous ne pouvons baisser la tête ou demeurer silencieux. Nous sommes engagés dans la campagne internationale contre le terrorisme. La ville de Mumbai, symbole de ces traditions, a toujours refusé de céder à la menace d'actes de terrorisme indignes.

Je vous remercie pour ce message que je transmettrai immédiatement à notre Premier Ministre.

## ANNEXE XII

### **Discours de clôture et remerciements de Mme Clementina Acedo, Directrice du BIE et Secrétaire de la Conférence**

Excellences,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de la conférence,  
Mesdames et Messieurs les Ministres, vice-ministres et chefs de délégation,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mesdames et Messieurs les représentants d'organisations du système des Nations unies,  
Mesdames et Messieurs les observateurs d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales et de fondations,  
Mesdames et Messieurs les invités et experts,  
Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Lorsqu'un événement aussi exceptionnel que celui que nous venons de vivre ensemble se termine, l'on éprouve des sentiments partagés. Il y a tout d'abord le soulagement et la joie d'avoir vécu de moments très intenses de dialogue et d'enrichissement personnel et professionnel. Mais il y a aussi quelques sentiments de nostalgie : la 48<sup>e</sup> CIE est déjà terminée, alors que nous aurions sans doute eu encore tant de choses à nous dire et tant de choses à partager.

A l'heure où se terminent nos travaux, c'est en tant que Secrétaire de cette 48<sup>e</sup> session que l'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser quelques mots de remerciements.

Je voudrais remercier tout d'abord la Conférence générale de l'UNESCO qui a confié au Bureau international d'éducation la mission d'organiser la présente Conférence sur le thème « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ». Je remercie également le Conseil exécutif de l'UNESCO pour l'intérêt constant et l'engagement fort qu'il a manifestés à l'égard de cette session de la CIE.

Tous mes remerciements vont aux États membres de l'UNESCO pour la confiance dont ils nous ont honorés et pour leur magnifique engagement dans la phase de préparation de la conférence, au cours de laquelle 9 séminaires internationaux et 4 conférences régionales ont pu être organisés dans l'ensemble du monde.

Je veux aussi exprimer une gratitude toute particulière aux Etats membres du Conseil du BIE, qui ont travaillé sans relâche pour faire de cette conférence un événement de qualité, tout d'abord sous la présidence de S.E. Mme l'ambassadeur de l'Inde jusqu'à la fin de l'année dernière, puis sous la présidence de S. E. M. le Ministre de l'éducation de l'Equateur à partir du mois de janvier 2008. Le Conseil a par ailleurs pu s'appuyer sur l'excellent travail accompli par son Groupe de travail chargé d'aider la Directrice du BIE à préparer la CIE ; je remercie tous ses membres mais tout spécialement son Président, S.E. M. l'ambassadeur du Nigeria, qui a également présidé le Groupe de rédaction du document final de cette 48<sup>e</sup> session.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à M. le Directeur général de l'UNESCO, ainsi qu'au Sous-directeur général pour l'éducation et à son adjointe pour leur soutien personnel et institutionnel sans faille. Nous avons également eu la chance de bénéficier depuis plusieurs mois de la collaboration efficace et amicale de nos amis Directeurs régionales et Directeurs des autres instituts de l'UNESCO pour l'éducation, ainsi que de nombreux collègues du Siège de l'UNESCO à Paris. Leurs

contributions ont été très précieuses en particulier pour l'élaboration des documents de travail et pour l'organisation et la gestion des débats. J'exprime aussi toute ma gratitude aux bureaux de l'UNESCO sur le terrain qui nous ont aidés durant la phase préparatoire et ont tout fait pour être présents parmi nous à Genève. Un grand merci également à nos services généraux qui ont assuré les infrastructures nécessaires à la bonne marche de nos travaux, tout spécialement les interprètes, sans qui tout dialogue serait évidemment impossible. Merci à la presse qui nous a aidés à diffuser le contenu de nos débats et qui, j'en suis certaine, poursuivra ce travail ces prochains jours.

J'adresse un merci particulier aux pays membres du groupe de rédaction. Les Conclusions et recommandations de cette Conférence, adoptées tout à l'heure à l'unanimité, reflètent la qualité du difficile travail qu'ils ont accompli ces derniers jours, jusque tard dans la nuit.

Mes plus sincères remerciements vont aux autorités suisses et à celles de la République et Canton de Genève qui nous ont généreusement accueillis dans cette ville internationale et nous ont soutenus durant tout le processus de préparation. Un grand merci également à tous les Etats membres qui nous ont apporté une contribution financière et intellectuelle précieuse.

Vous êtes sans doute conscients de l'immense travail que représente l'organisation d'une telle conférence, aussi bien sur le plan intellectuel que logistique. J'ai la chance de pouvoir compter au BIE sur une équipe compétente et généreuse et je remercie chaleureusement tous les collègues pour leur énorme engagement et pour leur professionnalisme.

Cette après-midi, le Conseil du BIE se réunira pour évaluer l'organisation et le déroulement de la 48<sup>e</sup> session de la CIE. Nous assumons la responsabilité d'éventuelles insuffisances et, en comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'ores et déjà de nous en excuser.

J'ai gardé pour la fin le plus grand MERCI que je veux exprimer :

- il s'adresse à vous, M. le Ministre du Yemen, Président de cette session, pour la manière magistrale avec laquelle vous avez dirigé nos débats ;
- il s'adresse à vous, Mme la vice-ministre du Venezuela, pour votre excellent rapport ;
- il s'adresse à vous, Mmes et MM. les ministres et vice-ministres de l'éducation qui nous avez fait l'honneur de votre présence ;
- il s'adresse enfin à vous tous, chefs de délégation, délégués, représentants, observateurs et experts qui avez contribué à la richesse de nos débats, au cours desquels un dialogue franc, ouvert et fructueux a pu s'établir pendant ces quatre journées.

Comme je l'ai dit lors de la cérémonie d'ouverture, nous souhaitons que cette 48<sup>e</sup> CIE soit VOTRE conférence ; j'espère que vous avez réellement éprouvé ce sentiment et que vous repartirez chez vous avec un courage et un enthousiasme renouvelés au service de ce défi à la fois difficile et fascinant de l'amélioration de la qualité de l'éducation, pour construire un monde plus juste et plus pacifique, dans lequel aucune personne ne soit ou ne se sente plus victime de quelque exclusion que ce soit.

Merci encore, merci à vous tous pour votre présence parmi nous.

## ANNEXE XIII

### **Discours de clôture de M. Nicholas Burnett, Sous-directeur général pour l'éducation, au nom de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres de l'éducation,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,  
Mesdames, Messieurs et chers amis (ce que nous sommes certainement après quatre jours d' « inclusion ensemble »),

Au nom du Directeur général de l'UNESCO, j'ai l'honneur de m'adresser à vous brièvement alors que s'achève la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation.

M. Matsuura souhaite s'associer personnellement à la prise de position de la Conférence face aux terribles événements de Mumbai, en Inde, et au Message de paix et d'espoir que la CIE a adressé au Gouvernement et au peuple indien.

Je voudrais maintenant joindre le nom du Directeur général et le mien aux remerciements que la Directrice du Bureau international d'éducation vient d'adresser, en particulier à vous Monsieur le Président. De plus, puisqu'elle n'a pu le faire elle-même, j'exprime notre gratitude à la Directrice du BIE et à l'ensemble de ses collaborateurs pour toutes leurs contributions avant et pendant cette conférence.

J'aimerais évoquer rapidement les conclusions et recommandations formelles issues de la Conférence, et aussi me pencher sur les sentiments que la CIE a engendrés, parce que l'inclusion n'est pas seulement une affaire de politiques et de procédures, ainsi que nous l'avons vu pendant quatre jours. Elle touche également les valeurs et les attitudes, l' « alphabétisme émotionnel », comme nous avons eu plusieurs occasions de le percevoir au plus profond de nous-mêmes.

Commençons par les Conclusions et les recommandations :

Vous vous souvenez certainement que, dans son allocution d'ouverture, le Directeur général a noté : « Il est indispensable que les documents issus de cette Conférence se traduisent par des politiques et des pratiques visant à assurer une éducation de haute qualité à tous ceux qui apprennent. C'est d'abord et avant tout une question de volonté politique, mue par une ambition : faire de la société un lieu où des possibilités d'apprentissage soient à la portée de chaque individu. »

Je pense quant à moi que cette conférence est allée très loin dans cette direction. Les 24 recommandations constituent un ensemble clair de mesures que les États membres peuvent adopter pour faire de l'inclusion un aspect central de leur système éducatif. Elles représentent, comme beaucoup l'ont affirmé, un changement de conception, dans laquelle la diversité sera appréciée et mise en valeur et cessera ainsi d'être un problème à résoudre. La volonté politique que le Directeur général a appelée de ses vœux se dessine dans l'approbation du document par les Ministres.

En tant que représentant du Directeur général, je tiens aussi à vous assurer que nous ferons preuve de diligence pour appliquer les mesures que la recommandation 22 demande à l'UNESCO. Nous mettrons également en avant ces activités dans d'autres forums pertinents, dès le mois de décembre avec la réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT.

Parlons maintenant du cœur :

Je ne suis pas près d'oublier que j'ai eu l'honneur de participer hier à une table ronde innovante entre des jeunes qui avaient été exclus et plusieurs ministres de l'éducation. L'éloquence des jeunes qui en appelaient directement aux ministres a de toute évidence touché une corde sensible dans le cœur de ces responsables et nous a rappelé que l'inclusion doit commencer par le respect de tous les individus et tous les peuples, en associant la communauté à ce processus. Ces valeurs sont au centre de la mission de l'UNESCO et c'est merveilleux d'avoir pu non seulement en parler, mais les ressentir ici directement.

L'UNESCO est fière d'avoir organisé cette importante conférence et de faire avancer la cause de l'éducation pour l'inclusion. Celle-ci est effectivement la voie de l'avenir.

Merci beaucoup.

## ANNEXE XIV

### **Discours de clôture de S.E. M. Charles Beer, Conseiller d'Etat, Chef de la délégation suisse**

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, je tiens à exprimer ma sympathie et celle du peuple suisse pour les victimes des attentats de Bombay et assurer le gouvernement et le peuple de l'Inde de notre soutien dans cette tragédie.

Arrivés au terme de cette 48<sup>e</sup> session de la CIE, j'aimerais vous témoigner personnellement toute ma reconnaissance pour avoir accepté de venir ici à Genève débattre de cet enjeu majeur pour l'éducation qu'est l'inclusion de tous les élèves.

Comme l'ont relevé de nombreux intervenants, au moment où nous vivons une crise économique et financière sans précédent, des atteintes irrémédiables à notre environnement, et au moment où sont mises en cause les solidarités et la redistribution, le rôle de l'éducation devient de plus en plus crucial.

A ce sujet, une fois de plus, la CIE a rempli sa fonction d'anticipation en abordant cette difficile et délicate question de l'éducation inclusive comme voie de l'avenir. Si le chemin est encore long, on peut au moins se réjouir de constater, après une semaine d'ateliers et de plenums, que c'est un enjeu non seulement partagé mais qui nous préoccupe tous, au Sud comme au Nord.

En la matière, si les termes et les réponses diffèrent suivant les régions du monde, le défi global reste partout le même: il faudrait que partout soit garanti le droit d'aller à l'école auquel l'éducation inclusive ajoute la nécessité de trouver les moyens pour que chacun puisse achever sa formation. Accéder à l'école et lutter contre l'échec scolaire, chaque société vit le défi de l'inclusion aussi en fonction de sa situation spécifique. Il n'y a donc pas de remède universel, de formule magique permettant de résoudre le problème : c'est la fable du berger et du conseiller international que nous a si joliment raconté le Vice-président de l'Equateur dans son exposé introductif.

En effet, nous devons l'admettre, nous n'avons pas encore trouvé toutes les réponses adéquates, adaptées, pertinentes, efficaces. Il ne peut en être autrement si l'on considère les transformations que les sociétés ont subi en l'espace d'une décennie, évoluant vers une composition de plus en plus diverse... au Nord comme au Sud. Et c'est bien là que réside tout le défi: inclure dans le système éducatif chacune et chacun en fonction de ses spécificités propres. Autrement dit, l'équité doit accompagner le droit à l'éducation : non plus seulement à chacun-e selon ses mérites mais également à chacun-e selon ses besoins – que ces derniers proviennent d'un handicap physique ou mental, de l'origine socio-culturelle ou socio-économique.

La reconnaissance commune de cet enjeu nécessite des ressources. Et c'est notre tâche commune en tant que responsable politique de lutter pour obtenir l'attribution de ces moyens, qu'ils soient structurels ou financiers. Le sombre avenir qui se dessine nous réserve à cet égard de longues heures de travail, des nuits sans sommeil et va réclamer de notre part une énergie et une volonté sans cesse renouvelées. Tel est notre défi! Gardons cependant d'ores et déjà à l'esprit qu'une petite fraction des milliards investis ces dernières semaines pour sauver les grandes entreprises mondiales

suffirait à atteindre les objectifs de l'EPT en 2015. N'oublions pas non plus qu'éduquer, c'est aussi un investissement pour le futur.

Revenons à la CIE et à son déroulement. Si une fois de plus, elle a su anticiper les débats à venir, nous devons ce succès à ses organisateurs. Je pense ici tout d'abord au Directeur général de l'UNESCO, M. Matsuura, et surtout à la Directrice du BIE, Mme Clementina Acedo, ainsi qu'à toute sa merveilleuse équipe. Je tiens à les féliciter et à les remercier chaleureusement au nom de la République et Canton de Genève et au nom de la Confédération suisse, pour l'immense travail accompli dans des conditions parfois difficiles. Soyez assurés de tout notre soutien. Ce succès témoigne d'ailleurs de la capacité et de la compétence du BIE d'assumer, à l'avenir, cette fonction de centre d'excellence mondial en matière de curricula : des curricula divers pour un monde de diversité mais pour un objectif commun, l'inclusion !

Enfin, j'aimerais formuler le vœux que nos recommandations puissent être valorisées et viennent enrichir le cycle d'importantes conférences internationales que la CIE a inauguré, à commencer par la Conférence mondiale pour l'éducation pour le développement durable qui aura lieu à Bonn ce printemps.

Merci de votre attention.

## ANNEXE XV

### **Discours de clôture de S.E. M. Abdulsalam M. Al-Joufi, Ministre de l'éducation du Yémen, Président de la 48<sup>e</sup> session de la CIE**

Monsieur le Sous-directeur général de l'UNESCO,  
Madame la Directrice du Bureau international d'éducation,  
Mesdames et Messieurs les Ministres de l'éducation,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs des pays participants,  
Mesdames et Messieurs membres des délégations participant à la Conférence,  
Chers participants,

Que la paix, la clémence et la bénédiction de Dieu soient avec vous.

Il y a quatre jours, nous étions placés devant un défi ambitieux à relever et nous nous préoccupions du succès des diverses activités de la Conférence et de l'atteinte de ses objectifs. Aujourd'hui, voici que nous récoltons les fruits de tous ces préparatifs. Et grâce aux efforts et à la participation efficace de tous, nous avons pu parvenir à cette réussite, dont nous pouvons tirer une légitime fierté.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'exprimer ma gratitude et de rendre hommage au Secrétariat du Bureau international d'éducation, à tous ceux qui ont contribué aux préparatifs de cette conférence, aux présidents et aux intervenants des différents débats et ateliers, aux rapporteurs des ateliers, aux modérateurs, aux personnes qui ont partagé différentes expériences, à ceux qui se sont exprimés et à tous ceux qui ont travaillé dans les coulisses, notamment le secrétariat, les traducteurs et tous les responsables du travail technique et logistique.

La qualité de la participation à cette conférence a permis de tenir des discussions sérieuses et d'obtenir d'excellents résultats sur plusieurs niveaux. Je pourrais dire que la Conférence a atteint ses ambitieux objectifs et ses résultats escomptés. Que ce soit au cours des ateliers, des séances plénières et d'autres événements, les discussions et les interventions ont profondément enrichi le thème de la Conférence. Elles ont examiné tous les défis et les obstacles auxquels se heurte l'éducation pour l'inclusion, et se sont fait l'écho des opinions et des expériences de différents pays et systèmes éducatifs. Enfin, elles ont été l'occasion d'échanger des idées et des données d'expérience qui peuvent être utilisées au niveau national.

Mesdames et Messieurs,

Je ne pense pas me tromper en affirmant que la présence en si grand nombre de ministres, de responsables de l'éducation, d'organisations internationales et non gouvernementales est la preuve éloquente de leur responsabilité et de leur volonté de procéder progressivement à des réformes éducatives satisfaisantes, afin de créer une éducation pour l'inclusion qui englobera tous les membres de la société sans exception, sans exclusion et sans marginalisation en vue d'instaurer une société inclusive.

La Conférence a obtenu de très importants résultats, qui constituent une base commune pour les multiples mesures pouvant être prises pour formuler des politiques, des législations et des programmes nationaux d'éducation pour l'inclusion, pour éliminer les différentes formes de privation et d'inégalité et pour satisfaire les besoins des membres de l'ensemble de la communauté. Ces résultats répondent à la diversité des apprenants, quel que soit leur genre, leur religion, leur âge, leur origine sociale et culturelle ou leurs caractéristiques personnelles, en vue de parvenir à un développement durable et d'en faire une réalité grâce à la définition de stratégies et de plans et à la mobilisation des ressources humaines et matérielles pour leur mise en oeuvre.

Mesdames et Messieurs,

C'est l'occasion de mettre l'accent sur certaines des questions suivantes :

1. Prêter attention au processus d'évaluation et de suivi des réalisations des pays dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion en créant un comité de suivi, et encourager les États à instaurer leur propre comité de suivi et d'évaluation, en plus des rapports annuels mondiaux publiés pour suivre les progrès.
2. Demander à l'UNESCO de recueillir et de diffuser les expériences réussies et doter les comités nationaux d'éducation des compétences spécialisées nécessaires pour faire avancer les expériences, les suivre et en évaluer les résultats.
3. La non-scolarisation des enfants est un phénomène qui menace la société, la paix et la sécurité internationales, ainsi que les relations entre les peuples et les nations. Par conséquent, la crise financière ne doit pas affecter les priorités de la communauté internationale dans leur soutien de l'éducation.
4. Créer un partenariat efficace entre tous les principaux acteurs de manière à soutenir le processus de transition vers l'éducation pour l'inclusion, et permettre aux communautés d'interagir pour faciliter cette tendance.
5. Inviter les donateurs et les partenaires au développement, particulièrement ceux qui participent à l'Initiative de mise en œuvre accélérée (fast track), à allouer une partie des fonds à l'éducation pour l'inclusion, et à subordonner l'octroi de ce financement à l'existence de plans et de programmes d'éducation pour l'inclusion.
6. Demander à l'Arabie saoudite et à l'« Initiative Dubaï Cares » d'allouer au moins 20% des fonds au soutien de l'éducation pour l'inclusion dans les pays en développement et en particulier aux enfants en Palestine, en Somalie, dans le plateau du Golan, à Djibouti et en Afghanistan.
7. Inviter l'UNESCO et les organisations internationales concernées à mobiliser les-acteurs clés pour une participation active des leaders de l'éducation, et veiller à ce que les acteurs clés soient-cohérents et complémentaires.
8. Le concept de l'éducation pour l'inclusion est incompatible avec tous les types de privation, d'exclusion et de marginalisation, quelles qu'en soient les raisons ou les justifications, y compris dans les régions sous occupation militaire ou de conflit armé, et les régions ayant subi une catastrophe naturelle ou autre.
9. Envoyer un message au Groupe de haut niveau qui se réunira à Oslo le mois prochain en lui demandant de prendre en compte la question de l'éducation pour l'inclusion.

Mesdames et Messieurs, l'UNESCO accomplit une œuvre remarquable et travaille sans relâche dans l'intérêt de l'éducation. Elle organise différents événements et conférences internationales ou régionales et assume les préparatifs requis. Elle organise, propose et sélectionne des thèmes qui seront abordés pendant ces réunions et montre combien ces thèmes sont interdépendants et se chevauchent. L'UNESCO est invitée aujourd'hui, plus que jamais auparavant, à guider et à coordonner les activités, et à mobiliser les ressources pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement grâce aux mécanismes de l'éducation pour l'inclusion.

En conclusion, j'aimerais féliciter chacun pour le succès de cette conférence qui a atteint ses objectifs.

Que la paix, la clémence et la bénédiction de Dieu soient avec vous.

## ANNEXE XVI

### **Discours de S.E. M. Raúl Vallejo Corral, Président du Conseil du BIE, à l'occasion de la cérémonie de remise de la médaille Comenius**

Madame la Première vice-ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque,  
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,  
Chers lauréats,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Chers amis,

En général, le marché a tendance à confondre les significations de valeur et de prix. L'éthique qui nous invite à être responsable d'autrui sort perdante de cette confusion, alors que gagne la morale cynique qui calcule la valeur de l'être humain selon ce qu'il possède. Dans cette confrontation inégale, les éducateurs doivent faire pencher la balance dans le sens de la valeur de la vie, c'est-à-dire vers la richesse intangible de l'esprit, qui n'a pas de prix.

Jan Amos Komensky définissait la nature comme « le second livre de Dieu », puisque l'être humain avait la responsabilité de savoir lire en elle. Pour nos peuples andins, la nature est la *Pachamama*, la source à laquelle l'être humain se nourrit, la mère avec laquelle il faut vivre en harmonie pour atteindre le *sumak kawsay* ou *bien vivre*, c'est-à-dire le type de communauté où la *valeur de l'être* est toujours préférable au prix de l'avoir.

Nous allons aujourd'hui honorer neuf personnalités du monde de l'éducation et une institution. Elles ont contribué à approfondir les idéaux de Comenius : une éducation pour des hommes et des femmes, destinée à créer une culture de paix, une éducation qui considère l'être humain comme un tout en harmonie avec la nature, avec ses semblables, avec lui-même.

Comme vous le savez, la médaille Comenius est une récompense prestigieuse ; un processus de sélection rigoureux a conduit le jury à choisir les lauréats et le Directeur général de l'UNESCO à ratifier ce choix. La tâche était difficile puisque de nombreuses candidatures provenant de toutes les régions du monde ont été présentées. Je souhaite remercier le Dr. Said Al-Kitani, du Sultanat d'Oman, Vice-Président du Conseil du BIE, qui a dirigé la sélection finale des lauréats. De même, je remercie les autres membres du jury : Madame la Directrice du BIE, le représentant du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque, ainsi que le représentant du Secteur de l'éducation de l'UNESCO. J'exprime ma gratitude à M. Matsuura, qui nous fait l'honneur d'être présent à cette cérémonie.

Vous avez été sélectionnés parmi 96 candidats et l'opuscule publié à l'occasion de cette cérémonie présente votre trajectoire personnelle et professionnelle, en mettant en exergue quelques-uns de vos mérites comme éducateurs. Ainsi que Comenius le signalait comme une condition de l'apprentissage de la science du monde pour les jeunes, vous avez gardé les yeux clairvoyants de la compréhension pour voir l'être humain et, à travers la pratique éducative, contribuer à sa transformation permanente. Je vous en félicite et vous remercie au nom de tous les participants à cette 48<sup>e</sup> session de la CIE et au nom des maîtres et des élèves du monde.

Jean Piaget admirait beaucoup Comenius. Au-delà des réflexions visionnaires, de la profondeur et de la modernité des intuitions psychologiques, pédagogiques et didactiques de Comenius, Piaget

était fasciné par la vision politique de Comenius « d'un système d'enseignement universel par sa nature même, destiné à tous les hommes sans tenir compte des différences de condition sociale, économique, de religion, de race ou de nationalité ». Il n'est pas exagéré de dire que Comenius fut un précurseur du concept d'une éducation considérée comme un « bien public » car il pensait que « toute la jeunesse des deux sexes doit être envoyée à l'école publique ». Et Piaget ajoute : « le point de départ de cet aspect sociologique de sa philosophie éducative est l'affirmation du droit à l'éducation pour tous, dans l'égalité ». Il s'agit d'un corollaire d'une audace étonnante si nous replaçons cet idéal d'éducation démocratique dans le contexte du XVII<sup>e</sup> siècle.

Nous débattons aujourd'hui de l'éducation pour l'inclusion. La validité de ce concept se fonde sur l'idée de l'être humain comme centre du fait éducatif, exactement comme le préconisait Comenius, il y a quatre siècles, exactement comme l'écho de ses idées pédagogiques résonne dans cette salle. L'inclusion suppose une éthique qui repose sur l'aide au prochain, sa nature et les relations harmonieuses que nous devons construire entre tous, une éthique de la valeur qui n'a pas de prix parce que sa mesure n'est pas l'argent mercantile, mais la pleine réalisation de l'esprit.

Mesdames, Messieurs,

À la fin de cette cérémonie, je vous invite tous à visiter le premier étage du centre où se trouve l'exposition du Musée Comenius de Prague, qui présente l'important héritage légué au monde par Jan Amos Comenius. J'ai maintenant le plaisir de céder la parole à M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.

## ANNEXE XVII

### **Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la cérémonie de remise de la médaille Comenius**

Monsieur le Président du Conseil du BIE,  
Madame la Première vice-ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque,  
Mesdames et Monsieur le les Lauréats,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je me joins à vous à l'occasion de cette cérémonie de remise des médailles Comenius 2008. C'est un moment unique non seulement pour les dix lauréats que nous nous apprêtons à honorer ici, mais également pour toutes les personnes qui se sont engagées pour que l'amélioration de l'éducation soit la clé d'un avenir meilleur et durable.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, Madame la Première vice-ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque, pour l'appui continu de votre pays en faveur du Programme de la médaille Comenius depuis sa création en 1992. Cela nous a permis de célébrer le travail de plus de 60 éducateurs, chercheurs et initiatives remarquables dans le monde entier. Nous souhaitons exprimer notre plus grande reconnaissance envers vous et votre Gouvernement pour avoir rendu tout cela possible.

J'aimerais également remercier le Dr Said Al-Kitani, Délégué permanent adjoint du Sultanat d'Oman, qui, en tant que Vice-président du Conseil du BIE, a présidé le jury chargé de sélectionner les candidats de 2008 pour l'attribution des médailles Comenius. Comme l'a souligné le Président, la très grande qualité de tous les candidats a rendu cette tâche difficile. Mais sous votre direction, le jury a fait preuve de sagesse dans ses choix.

Comme nous pouvons le constater dans l'exposition qui retrace sa carrière, Comenius était convaincu que la coopération internationale et l'éducation étaient essentielles pour résoudre les difficultés auxquelles faisait face l'Europe du dix-septième siècle.

Les parallèles entre sa philosophie et celle de l'UNESCO, qui a elle-même été créée suite aux tourments de la guerre, sont saisissants. Le principe central de sa théorie éducative — l'accès universel et égalitaire à une éducation de qualité — est toujours d'actualité, notamment à travers le mouvement de l'Éducation pour tous (EPT) coordonné par l'UNESCO.

Il est par conséquent tout à fait opportun que les médailles Comenius 2008 soient remises à l'occasion de cette conférence consacrée à l'éducation pour l'inclusion. L'inclusion se trouve au cœur de l'EPT. La réalisation de l'EPT représente l'accomplissement du droit humain fondamental qu'est le droit à l'éducation, indépendamment de l'âge, du sexe, des capacités, de l'appartenance ethnique, de la religion, de la classe sociale ou du statut économique. Afin de réussir, nous devons répondre à la diversité des besoins des apprenants et surmonter les obstacles auxquels les plus pauvres et les plus marginalisés sont confrontés. Ainsi, nous ne fournirons pas seulement une meilleure éducation plus inclusive, mais nous construirons également des sociétés plus « cohésives ».

Nous avons sans aucun doute fait des progrès depuis que les objectifs de l'Éducation pour tous ont été adoptés en 2000. Cependant, le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2009 lancé hier montre que nous ne faisons toujours pas assez pour promouvoir l'équité dans l'éducation. Nous devons intensifier nos efforts afin de faire face aux inégalités profondes et persistantes qui existent. Si nous ne le faisons pas, nous condamnons des millions d'enfants à un amoindrissement de leurs opportunités d'apprentissage.

Bien qu'il n'y ait aucune solution toute faite, nous pouvons tous apprendre et être inspirés par des programmes et des politiques qui ont réussi à briser les barrières de l'exclusion.

C'est pourquoi les prix Comenius sont si importants. Chacun des lauréats que nous honorons aujourd'hui a apporté une contribution exemplaire en faveur de l'ouverture des possibilités pour chacun d'accomplir son véritable potentiel. Ainsi, ces lauréats ont fait du monde un endroit plus juste et plus enrichissant. Je suis donc très heureux de leur décerner la médaille Comenius.

Merci de votre attention.

## ANNEXE XVIII

### **Discours de Mme Eva Bartonova, Première vice-ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque, à l'occasion de la cérémonie de remise de la médaille Comenius**

Monsieur le Directeur général,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis profondément honorée d'avoir l'occasion de représenter la République tchèque à l'occasion de cet événement si important et de participer à la cérémonie de remise de la médaille Jan Amos Comenius, la médaille conjointe du Directeur général de l'UNESCO et du Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des Sports de la République tchèque. Personnellement, je suis très heureuse de vous rencontrer- vous, les lauréats de cette médaille. Vos travaux et leurs résultats sont en fait les raisons principales de notre rencontre aujourd'hui.

Au nom du Ministre tchèque de l'éducation et en mon nom personnel, je voudrais exprimer notre profonde admiration ainsi que notre respect pour ce que vous avez réalisé. Je suis certaine que Jan Amos Comenius serait fier de vous. Comenius a été l'une des grandes personnalités du pays que je représente ici. Les idées de ce célèbre pédagogue, théologien évangélique et philosophe, ont leurs racines dans les idées humanistes et elles sont, à bien des égards, très modernes et toujours d'actualité.

Comenius s'est efforcé d'unir toute la connaissance de l'humanité sur une seule base (la pansophie). Ayant mis au point un système complet d'enseignement scolaire, il fut le premier à inventer des principes didactiques tels que la progression du simple au complexe et du visuel à l'abstrait. Son célèbre credo était l'école par le jeu. L'œuvre multiforme de Comenius contient des travaux non seulement pédagogiques, des traités théologiques et des recueils de prières, mais aussi des travaux encyclopédiques et historiques. Comenius fut l'un des premiers à déclarer l'accès égalitaire à l'éducation. Il a souligné dans son travail qu'obtenir une bonne éducation est un droit que l'on devrait garantir à tous les enfants et aux jeunes. Une éducation préscolaire et de base de grande qualité est un préalable pour tout parcours pédagogique qu'un individu souhaite poursuivre.

Je suis convaincue que les médailles Comenius n'auraient pas pu trouver meilleurs récipiendaires que vous. C'est avec un immense plaisir que le Ministère tchèque de l'éducation vous transmet ses félicitations les plus sincères. Nous sommes également heureux que la plupart d'entre vous soient en mesure d'accepter notre invitation à visiter la République tchèque et à passer quelques jours au pays de Comenius.

Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs les Lauréats de la médaille Comenius,

Je suis persuadée que vous continuerez à vous inspirer du travail et de la vie de Comenius et à sauvegarder le principe sur lequel notre conférence s'est engagée - l'égalité des chances pour tous en matière d'éducation. Je vous souhaite beaucoup de succès dans cette mission.

## ANNEXE XIX

### Conclusions sommaires par le Groupe conjoint d'experts UNESCO (CR)/ECOSOC (CESCR) sur le suivi du droit à l'éducation

#### Les dimensions inclusives du droit à l'éducation

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Chers participants,  
Mesdames et Messieurs,

Au nom des membres du Groupe conjoint d'experts, j'ai l'immense honneur et privilège de présenter les travaux du Groupe à la plénière de la CIE. Nous souhaiterions exprimer notre profonde gratitude à la CIE pour l'occasion qui nous est ainsi donnée.

Le Groupe conjoint d'experts est composé de deux membres du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) de l'ECOSOC et de deux membres du Comité sur les conventions et recommandations (CR) de l'UNESCO ; il se compose actuellement de moi-même (M. Eibe RIEDEL) et de Mme Virginia B. DANDAN, membres du CESCR, ainsi que de l'Ambassadeur José Duarte Ramalho ORTIGAO et de M. Brian FIGAJI, membres du Comité CR. Le Groupe conjoint d'experts a été créé en application de la décision adoptée par le Conseil exécutif de l'UNESCO en octobre 2001 et a pour vaste mandat d'assurer le suivi du droit à l'éducation sous tous ses aspects. En tant que mécanisme institutionnel unique pour la collaboration de l'UNESCO avec le CESCR et le HCDH, il joue un rôle précieux dans le suivi d'une mise en œuvre plus efficace du droit à l'éducation au sein du système des Nations Unies. Le rapport, ou les rapports, du Groupe conjoint d'experts sont soumis chaque année à l'examen du Conseil exécutif de l'UNESCO, ainsi que de l'ECOSOC. Les principaux champs d'action menée par le Groupe conjoint d'experts portent notamment sur l'importance de : renforcer les fondements du droit à l'éducation dans les systèmes législatifs des États ; d'assurer le respect du droit à l'éducation et sa justiciabilité ; universaliser l'accès à l'enseignement primaire gratuit pour tous, en mettant l'accent sur *les obligations fondamentales* des États ; de promouvoir l'égalité des chances dans le domaine de l'éducation, *tant en droit qu'en fait*.

Le Groupe conjoint d'experts a tenu hier sa neuvième réunion, au cours de laquelle il a abordé, dans la droite ligne de sa huitième réunion de mai dernier, le thème **Dimensions inclusives du droit à l'éducation**. Un Cadre conceptuel établi à cet effet a été diffusé - nous invitons tous les honorables ministres et distingués participants à la CIE à examiner attentivement le contenu de ce document, qui éclaire sur les dimensions inclusives du droit à l'éducation et analyse les aspects juridiques et politiques qui entrent en jeu. Ces dimensions se retrouvent dans la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, reconnue par le Conseil exécutif de l'UNESCO comme un pilier de l'EPT, ainsi que dans divers autres instruments adoptés par l'UNESCO et par l'ONU. Ainsi qu'il est inscrit à l'article 26, paragraphe 1, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, « toute personne a droit à l'éducation ». Le droit à l'éducation, en tant que droit internationalement reconnu, est universel et ne prévoit pas d'exception. L'Observation générale sur l'application de l'article 13 (droit à l'éducation) du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, élaboré par le CESCR en coopération avec l'UNESCO, établit que « l'éducation doit être accessible à tous en droit et en fait, notamment aux groupes les plus vulnérables, sans discrimination [...] ». Le Groupe conjoint d'experts souligne l'importance de l'action menée par les gouvernements en vertu des obligations - juridiques et politiques - contractées au titre des

instruments internationaux. Respecter et s'acquitter de ces obligations permettrait à tous ceux qui demeurent privés d'éducation d'en bénéficier comme un droit, sans exclusion ni discrimination. Il est important de réaliser que le droit à l'éducation est indispensable à l'exercice de tous les droits de l'homme et mérite, par conséquent, une considération d'ordre prioritaire. Le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui sera adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 2008, va ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration pour le CR et le CESCR en vue d'examiner des cas de violations alléguées du droit à l'éducation et de la protection effective de ce droit.

Le Groupe conjoint d'experts souhaite vivement rappeler aux honorables ministres que *le droit à l'éducation, qui est inviolable, revêt une importance cruciale et que son inviolabilité doit être partout préservée*. Les *Dimensions inclusives du droit à l'éducation* sont au cœur même du thème abordé par la CIE : ***L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir***. Afin de donner un nouvel élan à l'Éducation pour tous (EPT), il est absolument indispensable de garantir *l'accès universel à un enseignement primaire de qualité gratuit pour tous* et de mettre l'accent sur le plein respect par les États de leurs *obligations fondamentales* à cet effet ; il est tout aussi essentiel de promouvoir l'éducation permanente, l'apprentissage tout au long de la vie et l'alphabétisation en tant que droit, ainsi que d'assurer un accès équitable à un enseignement secondaire/technique et professionnel de qualité. Les dimensions inclusives du droit à l'éducation doivent demeurer au cœur de nos efforts en faveur de l'équité, de l'inclusion et de la cohésion sociale dans les sociétés d'aujourd'hui.

En ce qui concerne les stratégies visant à mettre en œuvre le droit à l'éducation dans toutes ses dimensions inclusives, le Groupe conjoint d'experts souhaiterait souligner l'importance de la manière dont ces dimensions sont prises en compte dans les systèmes législatifs des pays - dans les textes constitutionnels et dans le droit national - et dont elles se traduisent, de façon plus approfondie, en politiques et programmes, compte tenu des recommandations formulées par les ministres à la septième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT (Sénégal, décembre 2007) appelant à « définir des mesures pour renforcer et harmoniser, le cas échéant, le cadre législatif à l'intérieur duquel le droit à l'éducation est garanti ». De plus, nous prions instamment les gouvernements d'accélérer l'action menée au niveau national, y compris les mesures nécessaires à cet effet, dans ce cadre législatif, en vue d'en finir avec les inégalités en matière d'éducation et de supprimer les disparités et les injustices croissantes, en ayant à l'esprit les Rapports mondiaux de suivi sur l'EPT 2008 et 2009, et en s'inspirant du mandat assigné à l'UNESCO dans son Acte constitutif, à savoir « ***assurer à tous le plein et égal accès à l'éducation*** ».

*Dans cet esprit, notre Groupe souhaite adresser un vibrant appel aux honorables ministres et délégués participant à la CIE pour qu'un nouvel élan soit donné à la réalisation du droit à l'Éducation pour tous, de sorte que ses dimensions inclusives demeurent au cœur de l'action menée à l'échelon national et des stratégies de développement de l'éducation, et constituent le point de départ des efforts pour promouvoir l'Éducation pour tous et sa réalisation en tant que droit fondamental. Nous :*

1. ***Soulignons*** l'importance capitale, pour faire avancer la cause de l'EPT, des dimensions inclusives du droit à l'éducation, qui constituent le fondement même de l'universalisation de l'accès à l'éducation sans discrimination ni exclusion ;
2. ***Recommandons vivement*** à la CIE de promouvoir les dimensions inclusives du droit à l'éducation, qui est inscrit dans les instruments relatifs aux droits de l'homme adoptés par les Nations Unies, ainsi que dans les conventions et recommandations adoptées par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation, et de demander aux États membres de prendre en considération ces dimensions dans leurs systèmes législatifs et leurs politiques et stratégies éducatives ;

3. **Insistons** sur les obligations juridiques et la responsabilité politique des États membres en matière d'effet à donner aux Dimensions inclusives du droit à l'éducation, en vue de promouvoir l'éducation inclusive pour tous au niveau national, et suggérons à la CIE d'encourager les États membres à accroître l'assistance nécessaire aux pays qui en ont le plus besoin, sachant que l'Afrique est la priorité absolue de l'UNESCO.
4. **exprimons** notre profonde inquiétude quant à l'impact négatif que la crise financière mondiale pourrait avoir sur la réalisation du droit à une éducation de qualité pour tous. Comme l'a mentionné la Ministre de l'éducation de l'Afrique du Sud lors du débat introductif de la 48<sup>e</sup> CIE, la crise financière ne doit pas constituer un prétexte pour les États membres manquant à leurs obligations. Au contraire, les États membres devraient fournir les ressources nécessaires à la pleine réalisation du droit à une éducation de qualité pour tous.

Je vous remercie.

## **ANNEXE XX / ANNEX XX / ANEXO XX**

### **LISTE DES INTERVENANTS PRINCIPAUX DANS LES ATELIERS LIST OF SPEAKERS IN THE WORKSHOPS LISTA DE ORADORES PRINCIPALES EN LOS TALLERES**

#### **ATELIER 1 A / WORKSHOP 1 A / TALLER 1 A**

##### **L'éducation pour l'inclusion : approches, orientations et contenu / Inclusive education: approaches, scope and content / La educación inclusiva: enfoques, alcance y contenido**

Contribuer à réaliser l'éducation pour l'inclusion à travers  
une société plus inclusive / Contribute to achieve inclusive education through  
a more inclusive society / Contribuir a alcanzar una educación inclusiva  
a través de una sociedad más inclusiva

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- H.E. Mr. Luis GALLEGOS  
Ambassador of Ecuador to United States  
Former Chair of the Ad Hoc Committee on the Convention on the Rights of Persons with  
Disabilities  
ECUADOR

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Ms. Ana Luiza MACHADO  
Deputy Assistant Director-General for Education  
UNESCO

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Mr. ZHOU Ji  
Minister of Education  
PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA
- H.E. Ms. Hajiya Aishatu JIBRIL DUKKU  
Minister of State for Education  
NIGERIA
- Mr. Juan Eduardo GARCÍA HUIDOBRO  
Dean of the Faculty of Education, University Alberto Hurtado, Santiago de Chile  
CHILE
- Ms. Lavinia GASPERINI  
Senior Agriculture Education Officer, Food and Agriculture Organization of the United Nations  
(FAO)  
Chairperson of the Education for Rural People EFA flagship partnership and of the FAO  
Interdepartmental Working Group on Training  
Rome, ITALY

**Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Ms. Gordana MILJEVIC  
Senior Program Manager  
Education Support Program  
OPEN SOCIETY INSTITUTE

**Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Mr. Manuel BELLO  
Dean of Faculty of Education  
Peruvian University Cayetano Heredia, Lima  
COP Focal Point Coordinator for the Andean Region (Latin America)  
PERU

## **ATELIER 1 B / WORKSHOP 1 B / TALLER 1 B**

### **L'éducation pour l'inclusion : approches, orientations et contenu /**

### **Inclusive education: approaches, scope and content /**

### **La educación inclusiva: enfoques, alcance y contenido**

Augmenter et démocratiser les opportunités d'apprentissage aux divers groupes selon le paradigme de l'éducation en tant que droit / Enhance and democratize learning opportunities to diverse groups within the paradigm of education as a right / Ampliar y democratizar las oportunidades de aprendizaje de diversos grupos en el marco del paradigma de la educación como derecho

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- H.E. Mr. Don MACKAY  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent Mission of New Zealand to the United Nations Office of Geneva  
Chair of the Ad Hoc Committee on the Convention on the Rights of Persons with Disabilities  
NEW ZEALAND

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Georges HADDAD  
Director, Division of Higher Education  
UNESCO

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Ms. Ishenkul BOLDJUROVA  
Minister of Education and Science  
Chairperson of the Conference of the Ministers of Education of the CIS Countries  
REPUBLIC OF KYRGYZSTAN
- H.E. Ms. Daggubati PURANDESWARI  
Minister of State for Human Resource Development  
INDIA
- Ms. Penelope PRICE  
Chair, Rehabilitation International Education Commission  
AUSTRALIA
- Ms. Diane RICHLER  
President, International Inclusion  
CANADA

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Ms. Silvina GVIRTZ  
Director of the Master in Education  
School of Education, University of San Andres, Buenos Aires  
COP Focal Point Coordinator for the Southern Cone of the Latin America Region  
ARGENTINA

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Mr. Iouri ZAGOUMENNOV  
Director of the Institute of Comparative Education  
Ministry of Education  
COP Focal Point Coordinator for the CIS Region  
BELARUS

## ATELIER 1 C / WORKSHOP 1 C / TALLER 1 C

### L'éducation pour l'inclusion : approches, orientations et contenu /

### Inclusive education: approaches, scope and content /

### La educación inclusiva: enfoques, alcance y contenido

Une perspective comparative internationale sur l'élargissement du concept d'éducation pour l'inclusion (éliminer les obstacles, insérer dans le système général, et fournir une éducation interculturelle / bilingue) / An international comparative perspective on broadening the concept of inclusive education (removing barriers, mainstreaming, and intercultural / bilingual education) / Una perspectiva comparativa internacional acerca de la ampliación del concepto de educación inclusiva (eliminación de barreras, integración en escuelas regulares, y educación intercultural/bilingüe)

#### Modérateur / Moderator / Moderador

- Ms. Helen PINNOCK  
Education Advisor  
SAVE THE CHILDREN UK

#### Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador

- Ms. Linda KING  
Director a.i., Division for Promotion of Basic Education  
UNESCO

#### Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales

- H.E. Ms. Tatjana KOKE  
Minister of Education and Science  
LATVIA
- Mr. Arief RACHMAN  
Executive Chairman, Indonesian National Commission for UNESCO  
INDONESIA
- Mr. Nasser Ali AL-MOUSA  
Education Consultant, Ministry of Education  
KINGDOM OF SAUDI ARABIA
- Mr. Luis Enrique LOPEZ  
Coordinator, Programme of Support to the Quality of Education, German Technical Cooperation Agency  
GUATEMALA

#### Rapporteur / Rapporteur / Relator

- Mrs. Helen ABADZI  
Senior Evaluation Officer  
Independent Evaluation Group World Bank  
Washington DC, USA

#### Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator

- Mr. Paul MUSHI  
Director of Education  
TANZANIA

## **ATELIER 1 D / WORKSHOP 1 D / TALLER 1 D**

### **L'éducation pour l'inclusion : approches, orientations et contenu / Inclusive education: approaches, scope and content / La educación inclusiva: enfoques, alcance y contenido**

Comprendre, respecter et répondre aux diversités culturelles, sociales et individuelles comme élément clé de l'élargissement du concept de l'éducation pour l'inclusion / Understand, respect and respond to cultural, social and individual diversities as key components in broadening the concept of inclusive education / Comprensión, respeto y respuesta a las diversidades culturales, sociales e individuales como componentes claves en la ampliación del concepto de educación inclusiva

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Mr. Gabriele MAZZA  
Directorate of School, Out-of-School and Higher Education  
COUNCIL OF EUROPE

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Ms. Lene BUCHERT  
Chief, Section for Inclusion and Quality Enhancement, Division for Promotion of Basic Education  
UNESCO

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Mr. Youssef BELQACEMI  
Director of Strategy, Statistics and Planning  
Ministry of Education  
MOROCCO
- H.E. Ms. Haman ADAMA  
Minister of Basic Education  
CAMEROON
- Ms. Anna Lucia D'EMILIO  
Senior Advisor Education, UNICEF Regional Office for the Americas and the Caribbean  
Panama City, REPUBLIC OF PANAMA
- Mr. Sheldon SHAEFFER  
Director, UNESCO Regional Bureau for Education in Asia and the Pacific  
Bangkok, THAILAND
- Ms. Rosa BLANCO  
Programme Specialist in Special and Initial Education, UNESCO Regional Bureau for Education in Latin America and the Caribbean  
Santiago, CHILE

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Mr. Kenneth EKLINDH  
Senior Programme Specialist, Section for Inclusion and Quality Enhancement,  
Division for Promotion of Basic Education  
UNESCO

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Mr. Hegazi IDRIS  
Programme Specialist, UNESCO Regional Bureau for Education in the Arab States  
Beirut, LEBANON

## **ATELIER 2 A / WORKSHOP 2 A / TALLER 2 A**

### **L'éducation pour l'inclusion : politiques du secteur public / Inclusive education: public policies / La educación inclusiva: políticas públicas**

Des politiques publiques pour répondre aux problèmes de pauvreté, de marginalisation, d'inégalité et de travail des enfants / Public policies addressing issues of poverty, marginality, inequality and child labour / Políticas públicas orientadas a abordar los temas de pobreza, marginalidad, desigualdad y trabajo infantil

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Mr. Assane DIOP  
Executive Director, Social Protection Sector, International Labour Organization (ILO)  
Geneva, SWITZERLAND

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Steven OBEEGADOO  
Director, Education for All Country Relations, Education Sector  
ADEA Coordinator Working Group on Post-Primary education (WGPPE)  
UNESCO

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Ms. Lisbet RUGTVEDT  
State Secretary, Ministry of Education and Research  
NORWAY
- H.E. Ms. Bahia HARIRI  
Minister of Education  
LEBANON
- Mr. Shantanu MUKHERJEE  
Microeconomics Advisor, Poverty Group, United Nations Development Programme (UNDP)  
New York, USA
- Mr. Sergei ZELENEV  
Chief, Social Integration Branch, Division for Social Policy and Development, United Nations  
Department of Economic and Social Affairs (UN-DESA)  
New York, USA

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Mr. Godswill OBIOMA  
Executive Secretary, National Education Research and Development Council (NERDC)  
NIGERIA

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Mr. Teeluck BHUWANEE  
Programme Specialist of Secondary and Technical Education, UNESCO Regional Bureau for  
Education in Africa  
Dakar, SENEGAL

## **ATELIER 2 B / WORKSHOP 2 B / TALLER 2 B**

### **L'éducation pour l'inclusion : politiques du secteur public / Inclusive education: public policies / La educación inclusiva: políticas públicas**

La mise en œuvre des politiques publiques d'éducation pour l'inclusion depuis une perspective comparative internationale / Implementation of public policies on inclusive education from an international comparative perspective / Implementación de las políticas públicas sobre educación inclusiva desde una perspectiva comparativa internacional

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Mr. Mark BRAY  
Director  
UNESCO International Institute for Educational Planning (IIEP)

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Massimo AMADIO  
Programme Specialist  
UNESCO International Bureau of Education (IBE)

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Mr. André LAZARO  
Vice-Minister of Education  
BRAZIL
- H.E. Ms. Desrey CAESAR FOX  
Minister within the Ministry of Education  
GUYANA
- Mr. Naser ALSHAIKH  
Assistant Under Secretary for Education  
BAHRAIN
- Ms. Denise NEWNHAM-FELLYAY  
Research Consultant  
University of Bath  
UNITED KINGDOM
- Mr. Arquimedes Diógenes CILONI  
Rector, Federal University of Uberlandia  
President of the National Association of Leaders of Federal Institutions of Higher Education  
BRAZIL

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Ms. Irmeli HALINEN  
Director, Early Childhood and Basic Education Development  
National Board of Education  
COP Focal Point for the Nordic Region  
FINLAND

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Ms. Susan NKINYANGI  
Senior Education Adviser, UNESCO Nairobi Cluster Office  
KENYA

## **ATELIER 2 C / WORKSHOP 2 C / TALLER 2 C**

### **L'éducation pour l'inclusion : politiques du secteur public / Inclusive education: public policies / La educación inclusiva: políticas públicas**

Interfaces et synergies entre les politiques d'inclusion sociale, la protection sociale et l'éducation pour l'inclusion, avec une attention particulière à la réalisation des objectifs de l'EPT / Interfaces and synergies between policies on social inclusion, social protection and inclusive education, with a special focus on the attainment of EFA goals / Enlaces y sinergias entre las políticas de inclusión social, protección social y educación inclusiva, con énfasis en el logro de las metas de EPT

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Mr. Cor MEIJER  
Director, European Agency for Development in Special Needs Education  
The Hague, NETHERLANDS

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Dendev BADARCH  
Director, UNESCO Moscow Office  
RUSSIAN FEDERATION

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Ms. Sidibe AMINATA DIALLO  
Ministry of Basic Education, Alphabetization and National Languages  
MALI
- H.E. Ms. Ana ORDOÑOZ DE MOLINA  
Minister of Education  
GUATEMALA
- Ms. Susan PETERS  
Associate Professor, College of Education, Michigan State University  
USA
- Mr. Hannu SAVOLAINEN  
Professor, Department of Special education, University of Joensuu  
FINLAND

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Ms. María Inés AGUERRONDO  
Consultant, Training Unit, UNESCO International Institute for Educational Planning, Buenos Aires Office  
ARGENTINA

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Ms. Vivian HEUNG  
Head, Centre for Special Needs and Studies in Inclusive Education  
Hong Kong, CHINA

## **ATELIER 2 D / WORKSHOP 2 D / TALLER 2 D**

### **L'éducation pour l'inclusion : politiques du secteur public / Inclusive education: public policies / La educación inclusiva: políticas públicas**

Le rôle du gouvernement et ses partenariats avec la société civile et le secteur privé dans la mise en oeuvre des politiques publiques à long terme pour l'élargissement du concept d'éducation pour l'inclusion / The role of government and its partnerships with civil society and the private sector in implementing long-term public policies to broaden the concept of inclusive education / El rol del gobierno y sus alianzas con la sociedad civil y el sector privado en la implementación de políticas a largo plazo para la ampliación del concepto de educación inclusiva

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Mr. Vernor Muñoz VILLALOBOS  
Special Rapporteur on the right to education, Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR)  
Geneva, SWITZERLAND

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Vincent DEFOURNY  
Director, UNESCO Brasilia Office  
BRASIL

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Mr. Christian DUPONT  
Minister in charge of Compulsory Education, French Community  
BELGIUM
- H.E. Ms. Franka ALEXIS-BERNADINE  
Minister of Education and Human Resources  
GRENADA
- H.E. Ms. Anna ZHVANIA  
Deputy Minister, Ministry of Education and Science  
GEORGIA
- Mr. Mamadou NDOYE  
Education Expert  
SENEGAL
- Mr. Salvano BRICEÑO  
Director, United Nations International Strategy for Disaster Reduction (ISDR)  
Geneva, SWITZERLAND

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Mr. Paolo FONTANI  
Programme Specialist, UNESCO Kingston Office  
JAMAICA

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Mr. Min BAHADUR BISTA  
Programme Specialist, UNESCO Beijing Office  
CHINA

**SYNTHÈSE DES ATELIERS 1 ET 2  
SYNTHESIS OF WORKSHOPS 1 AND 2  
SÍNTESIS DE TALLERES 1 Y 2**

**Modérateur / Moderator / Moderador**

- H.E. Mr. Abdulsalam M. AL-JOUFI  
Chair of the 48<sup>th</sup> session of ICE  
Minister of Education  
YEMEN

**Assistant modérateur / Moderator assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Firmin Edouard MATOKO  
Director, UNESCO Quito Office  
ECUADOR

**Rapporteur / Rapporteur / Relator**

**Rapporteur, Workshop 1**

- Mr. Sheldon Shaeffer  
Director, UNESCO Regional Bureau for Education in Asia and the Pacific  
Bangkok, THAILAND

**Rapporteur, Workshop 2**

- Ms. Irmeli HALINEN  
Director, Early Childhood and Basic Education Development  
National Board of Education  
COP Focal Point for the Nordic Region  
FINLAND

**Joint Expert Group UNESCO (CR)/ECOSOC (CESCR)**

- Mr. Eibe RIEDEL  
Member,  
Joint Expert Group UNESCO (CR)/ECOSOC (CESCR) on the Monitoring of the Right to  
Education

## **ATELIER 3 A / WORKSHOP 3 A / TALLER 3 A**

### **L'éducation pour l'inclusion : systèmes, liens et transitions / Inclusive education: systems, links and transitions / La educación inclusiva: sistemas, interfaces y transiciones**

Les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie dès la petite enfance (système formel et non-formel) pour atteindre les groupes exclus / Life-long learning opportunities from childhood onwards (formal/non formal provisions) in reaching out to the excluded groups / Oportunidades de aprendizaje a lo largo de la vida desde la niñez en adelante (ofertas formales/no formales) para alcanzar a grupos excluidos

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Mr. Rumyan RUSSINOV  
Deputy Director, Roma Education Fund  
HUNGARY

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Mark RICHMOND  
Director, Division for the Coordination of UN Priorities in Education  
UNESCO

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Im SETHY  
Minister of Education  
KINGDOM OF CAMBODIA
- H.E. Ms. Rosalie KAMA-NIAMAYOUA  
Minister of Primary and Secondary Education, Responsible for Literacy  
Chairperson of the ADEA Bureau of African Ministers  
REPUBLIC OF CONGO BRAZZAVILLE
- H. E. Dr. Ali Al-Saad  
Minister of Education  
Syrian Arab Republic
- Ms. Kathy BARTLETT  
Co-Director, Education Programme, Aga Khan Foundation  
SWITZERLAND
- Mr. Adama OUANE  
Director  
UNESCO Institute for Lifelong Learning (UIL)

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Ms. Denise VAILLANT  
Coordinator of the Network GTD-PREAL (Working Group on the Professional Development of Teachers in Latin America)  
URUGUAY

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Mr. Rolands OZOLS  
Consultant of Education Programmes of the Latvian National Commission for UNESCO and for the ICE  
LATVIA

## **ATELIER 3 B / WORKSHOP 3 B / TALLER 3 B**

### **L'éducation pour l'inclusion : systèmes, liens et transitions / Inclusive education: systems, links and transitions / La educación inclusiva: sistemas, interfaces y transiciones**

Le rôle d'un curriculum flexible et pour le développement des capacités (système formel et non-formel à différents niveaux d'éducation) comme une transition vers le monde du travail / Role of skills development and a flexible curriculum (formal/non formal provisions at different educational levels) in the transition to work / Los roles atribuidos al desarrollo de habilidades y a un currículo flexible (ofertas formales/no formales en los diferentes niveles educativos) en la transición hacia el trabajo

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Ms. Rita BISSOONAUTH  
Senior Policy Officer in Education  
African Union Commission

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Rupert MAC LEAN  
Director, International Centre for Technical and Vocational Education and Training (UNEVOC-UNESCO)

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Mr. Hanif HASSAN  
Minister of Education  
UNITED ARAB EMIRATES (UAE)
- H.E. Mr. Héctor NAVARRO  
Minister of Education  
VENEZUELA
- H.E. Ms. Cecilia María VELEZ WHITE  
Minister of National Education  
COLOMBIA
- Mr. Alejandro TIANA  
Professor of Theory and History of Education, National University of Distance Learning – UNED, Madrid  
SPAIN
- Mr. Kenneth KING  
Consultant, Technical and Vocational Education and Training Strategy, UNESCO  
Professor Emeritus of Comparative and International Education, University of Edinburgh  
Scotland, UNITED KINGDOM

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Mr. Alexandru CRISAN  
Center Education 2000+ and Director - Education 2000+ Consulting  
COP Focal Point Coordination for Eastern and South-Eastern Europe  
ROMANIA

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Ms. Dakmara GEORGESCU  
Programme Coordinator, Technical Assistance to Member States (Curriculum development)  
UNESCO International Bureau of Education (IBE)

## **ATELIER 4 A / WORKSHOP 4 A / TALLER 4 A**

### **L'éducation pour l'inclusion : apprenants et enseignants / Inclusive education: learners and teachers / La educación inclusiva: educandos y docentes**

Le soutien et l'engagement envers les apprenants et les enseignants et leur motivation comme facteur déterminant pour atteindre l'éducation pour l'inclusion / Support to, engagement with and motivation of learners and teachers as key factors to attain inclusive education / Apoyo, compromiso y motivación de estudiantes y maestros como factores clave en el logro de la educación inclusiva

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Mr. Jorge SEQUEIRA  
Director, UNESCO Regional Bureau for Education in Latin America and Caribbean  
Santiago, CHILE

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Mr. Abdel MONEIM OSMAN  
Director, UNESCO Regional Bureau for Education in the Arab States  
Beirut, LEBANON

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Ms. Sengdeuane LACHANTHABOUN  
Vice-Minister of Education  
LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC
- H.E. Ms. Heljä MISUKKA  
State Secretary in Education  
Minister of Education and Science  
FINLAND
- Ms. Monique FOUILHOUX  
Executive Secretary, International Education  
Paris, FRANCE
- Mr. Kentaro FUKUCHI  
Officer, Red Cross Society  
JAPAN

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Ms. Lani FLORIAN  
Professor and Researcher, University of Aberdeen  
Scotland, UNITED KINGDOM

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Mr. Ali BUBSHAIT  
Researcher, Gulf Arab States Educational Research Centre  
COP Focal Coordinator for the Gulf Arab States Region  
BAHRAIN

## **ATELIER 4 B / WORKSHOP 4 B / TALLER 4 B**

### **L'éducation pour l'inclusion : apprenants et enseignants / Inclusive education: learners and teachers / La educación inclusiva: educandos y docentes**

Les défis de l'éducation pour l'inclusion à l'échelle de l'école et de la salle de classe (pratiques fondées sur des exemples) / The challenges of inclusive education at the school and classroom levels (evidence-based practices) / Los desafíos de la educación inclusiva a niveles de la escuela y del aula (prácticas basadas en la evidencia)

#### **Modérateur / Moderator / Moderador**

- Ms. Ann Therese NDONG JATTA  
Director, UNESCO Regional Bureau of Education in Africa  
Dakar, SENEGAL

#### **Assistant modérateur / Moderator Assistant / Asistente Moderador**

- Ms. Beatriz MACEDO  
Programme Specialist, Science Education, Education Sector  
UNESCO

#### **Intervenants principaux / Speakers / Oradores principales**

- H.E. Dr. Dharambeer GOKHOOL  
Minister of Industry, Science and Research  
Former Minister of Education, Culture and Human Resources  
REPUBLIC OF MAURITIUS
- H.E. Mr. José Luis GUZMAN  
Vice Minister of Education  
EL SALVADOR
- Mr. Stan KUTCHER  
Sun Life Financial Chair in Adolescent Mental Health  
Collaborating Center, Dalhousie University, Halifax  
CANADA
- Mr. David MITCHELL  
Inclusive Education Consultant  
NEW ZEALAND

#### **Rapporteur / Rapporteur / Relator**

- Ms. Anna Lucia D'EMILIO  
Senior Advisor Education, UNICEF Regional Office for the Americas and the Caribbean  
Panama City, REPUBLIC OF PANAMA

#### **Assistant rapporteur / Rapporteur Assistant / Asistente Relator**

- Mr. Johan LINDEBERG  
Associate Expert, UNESCO Regional Bureau for Education in Asia and the Pacific  
Bangkok, THAILAND

**SYNTHESE DES ATELIERS 3 ET 4  
SYNTHESIS OF WORKSHOPS 3 AND 4  
SÍNTESIS DE TALLERES 3 Y 4**

**Modérateur / Moderator / Moderador**

- H.E. Mr. Abdulsalam M. AL-JOUFI  
Chair of the 48<sup>th</sup> session of ICE  
Minister of Education  
YEMEN

**Assistant / Assistant / Asistente**

- Mr. Firmin Edouard MATOKO  
Director, UNESCO Quito Office  
ECUADOR

**Rapporteur / Rapporteur / Relator**

**Rapporteur, Workshop 3**

- Ms. Denise VAILLANT  
Coordinator of the Network GTD-PREAL (Working Group on the Professional Development of Teachers in Latin America)  
URUGUAY

**Rapporteur, Workshop 4**

- Ms. Lani FLORIAN  
Professor and Researcher, University of Aberdeen  
Scotland, UNITED KINGDOM

## ANNEXE XXI

### LISTE DES SPONSORS ET DONATEURS

L'organisation de la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation a pu compter sur le soutien (sous forme de contributions intellectuelles et/ou financières) de nombreux partenaires, notamment des gouvernements, des ministères de l'éducation, des Commissions nationales pour l'UNESCO, des organisations du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des organisations internationales non gouvernementales, des fondations, du secteur privé ainsi que des institutions académiques et de recherche de plusieurs pays. L'UNESCO-BIE souhaite manifester sa reconnaissance pour toutes ces précieuses contributions. Elle voudrait également exprimer ses sincères remerciements aux autorités du Cameroun, de l'Indonésie et de la Lettonie pour avoir contribué à l'organisation des réunions préparatoires régionales.

L'UNESCO-BIE souhaite exprimer ses remerciements pour les contributions financières fournies par les donateurs suivants :

Équateur, Ministère de l'éducation  
Espagne, Ministère de l'éducation  
Inde  
Kenya, Ministère de l'éducation  
Koweït  
Suisse  
Arabie saoudite, « Fonds du projet du Prince Sultan bin Abdulaziz »  
UNICEF  
Open Society Institute (Foundation)

ainsi que par les sponsors suivants :

Adobe, Avallain, ePals, European Agency for Development in Special Needs Education, Fronter International, Gatlin International, MKFC Stockholm College, NComputing, Perkins School for the Blind, Revolution—An Essence for Freedom, Smart Technologies, Young Digital Planet.

## ANNEXE XXII

### LISTE DES DOCUMENTS PRÉPARÉS POUR LA 48<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

#### Documents de travail

ED/BIE/CONFINTED 48/1	Ordre du jour provisoire
ED/BIE/CONFINTED 48/2	Projet d'organisation des travaux de la Conférence
ED/BIE/CONFINTED 48/3	Document de référence sur : « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir »
ED/BIE/CONFINTED 48/4	Présentation d'ensemble de la 48 <sup>e</sup> session de la CIE
ED/BIE/CONFINTED 48/5	Conclusions et recommandations de la 48 <sup>e</sup> session de la CIE

#### Documents d'information

ED/BIE/CONFINTED 48/Inf.1	Liste provisoire des participants
ED/BIE/CONFINTED 48/Inf.2	« Bref aperçu de la problématique de l'éducation pour l'inclusion : contributions aux débats des ateliers »
ED/BIE/CONFINTED 48/Inf.3	« Résultats et tendances de l'éducation pour l'inclusion aux niveaux régional et interrégional : problématiques et enjeux. Ateliers et conférences préparatoires sur l'éducation pour l'inclusion »
ED/BIE/CONFINTED 48/Inf.4	Typologie des enfants non scolarisés au service de l'amélioration des politiques de lutte contre l'exclusion.

## ANNEXE XXIII / ANNEX XXIII / ANEXO XXIII

### Liste des participants / List of participants / Lista de los participantes

#### États membres / Member States / Estados Miembros

#### **Afghanistan / Afghanistan / Afganistán**

H.E. Mr Ghulam Farooq WARDAK  
Minister of Education

H.E. Mr Mohammad Zahir AZIZ  
Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO and  
ISESCO

H.E. Mr Nanguyalai TARZI  
Ambassador, Permanent Representative of  
Afghanistan, Geneva

Mr. Assadullah ZAMIR  
Senior Advisor to the Minister of Education

Mr. Obaid Khan NOORI  
First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Mr. Daoud HACHEMI  
Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

Mr. Ahsanudin TAHIRY  
Secretary of the Minister's Office

#### **Afrique du Sud / South Africa / Sudáfrica**

H.E. Ms Naledi PANDOR  
Minister of Education

Mr. Duncan HINDLE  
Director General, Education, Department of  
Education

Ms. Palesa TYOBEKA  
Deputy Director-General, General Education,  
Department of Education

Mr. Ghaleeb JEPPIE  
Chief Director, International Relations, Department  
of Education

Ms. Hersheela NARSEE  
Director, Research Coordination, Monitoring and  
Evaluation, Department of Education

Ms. Dandré JACOBS  
Senior Administrative Officer, Ministerial Services

H.E. Ms Claudine MTSHALI  
Ambassador, Permanent Representative, Permanent  
Mission to the United Nations

Mr. Johan VAN WYCK  
Counsellor, Economic Development, Permanent  
Mission to the United Nations

Mr. Simon QOBO  
First Secretary, Economic Development, Permanent  
Mission to the United Nations

Ms. Susanna CHUNG  
First Secretary, Economic Development, Permanent  
Mission to the United Nations

Ms. Cornia PRETORIUS  
Editor, The Teacher, Mail & Guardian newspaper

#### **Albanie / Albania / Albania**

S.E. M. Sejdi QERIMAJ  
Ambassadeur, Représentant permanent, Mission  
permanente auprès de l'ONU

M. Ervin NINA  
Deuxième Secrétaire, Mission Permanente auprès de  
l'UNESCO

Mme Nora VESELI  
Stagiaire, Mission Permanente auprès de l'ONU

#### **Algérie / Algeria / Argelia**

S.E.M. Idriss JAZAIRY  
Ambassadeur, Représentant Permanent

M. Boualem CHEBIHI  
Ministre Conseiller, Représentant permanent Adjoint  
auprès de la Mission permanente

M. Baghdad LAKHDAR  
Chargé d'Etudes et de Synthèses, Ministère de  
l'Education nationale

Mme Selma Malika HENDEL  
Secrétaire Diplomatique auprès de la Mission  
permanente, Genève

M. Mohamed Faiz BOUCHEDOUB  
Secrétaire Diplomatique

M. Kamel BOUGHABA  
Délégué Permanent Adjoint d'Algérie auprès de  
l'UNESCO

**Allemagne / Germany / Alemania**

H.E. Ms Ute ERDSIEK-RAVE  
Minister of Education and Women's Affairs, State of  
Schleswig-Holstein

Ms. Christine PLUHAR  
Ministerialraetin

Ms. Carolin BUSCH  
Project Manager Education; German Commission  
for UNESCO

Ms. Anke KONRAD  
First Secretary, Human Rights Officer, Permanent  
Mission of Germany, Geneva

Ms. Barbara MALINA  
Head of the Section for Education and  
Communication, German National Commission for  
UNESCO

Ms. Reinhild OTTE  
Head of Division for Europe, Interregional and  
International Affairs, Federal Council

Mr. Hans-Heiner RUDOLPH  
Deputy Director of Division «Health, Education and  
Social Protection», German Technical Cooperation  
(GTZ)

Ms. K. Antje SCHARSICH  
Head of Division «Investment and Innovation in  
Education», Federal Ministry of Education and  
Research

**Angola / Angola / Angola**

Mme Luisa Maria Alues GRILO  
Directrice de l'Enseignement Général, Ministère de  
l'Éducation

M. Pedro NSIANGENGO  
Directeur Général de l'Institut National de  
Recherche et Développement de l'Éducation

M. Jaime PETELO BENGUE  
Chef du Département de la Commission nationale  
pour l'UNESCO

Mme Neusa SARAIVA  
Assistant Technique

**Arabie saoudite / Saudi Arabia / Arabia  
Saudita**

H.E. Mr Khaled AL-SAUD  
Minister of Education for Girl's Education

Mr. Ibrahim AL-SHADDI  
Deputy Minister of Education for External Relations  
and Secretary-General of the National  
Commission on Education, Culture and Science

Mr. Muhammad AL-RUWEISHID  
Deputy Minister of Education for Boys' Education

Mr. Muhammad AL-DUWEIAN  
Director General of Research

Mr. Abdul Rahman ABU AMMAH  
Adviser at the Research and Studies Centre of the  
Ministry of Higher Education

Mr. Abdul Aziz AL-DUWEIS  
Adviser to the Minister of Higher Education

Mr. Ziad ALDRESS  
Permanent Delegate to UNESCO

Mr. Abdul Aziz AL-HATIM  
Private Secretary to H.E. the Deputy Minister for  
Girl's Education

Mr. Abdelfattah ABDALLA KHMEY  
Administrative Agent

**Argentine / Argentina / Argentina**

Sr. Daniel Fernando FILMUS  
Senador de la Nación, Comenius Medal Laureate

Sr. Miguel Angel ESTRELLA  
Embajador de la República Argentina ante la  
UNESCO

Sr. Pablo L. PROSPERI  
Secretario de la Delegación Argentina ante la  
UNESCO

Sr. Paulo CAVALERI  
Consejero

**Australie / Australia / Australia**

Mr. Chris ROBINSON  
South Australian Department of Education and  
Children's Services

Ms. Carol NICOLL  
Group manager, Australian Government  
Department of Education, Employment and  
Workplace Relations

Mr. Phillip HUGHES  
Professor, Comenius Medal Laureate

**Autriche / Austria / Austria**

Ms. Lucie BAUER  
Director of Department of SNE/Inclusive  
Education, Federal Ministry of Education, Arts and  
Culture

Ms. Christina KOKKINAKIS  
Deputy Permanent Representative, Permanent  
Mission of Austria, Geneva

Ms. Elfie FLECK  
Section for Migration and School, Federal Ministry  
of Education, Arts and Culture

Mr. Karl H. GRUBER  
Professor, Institute of Educational Science,  
University of Vienna

### **Azerbaïdjan / Azerbaijan / Azerbaiyán**

Ms. Fatma ABDULLAZADE  
Head of Humanitarian Policy Department,  
Office of the President of Azerbaijan Republic

Mr. Azad AKHUNDOV  
Senior Advisor, International Relations  
Department, Ministry of Education

Mr. Oqtay ALAKBAROV  
Head of Department, National Academy  
of Sciences

Mr. Habib HIKAYILLI  
Third Secretary, Permanent Mission to the UN

Ms. Tunzala AYDAMIROVA  
Third Secretary, Permanent Delegation to UNESCO

### **Bahamas / Bahamas / Bahamas**

H.E. Mr Carl BETHEL  
Minister of Education

Mr. Lionel K. SANDS  
Acting Director of Education

Ms. Olly Mae KNOWLES  
Assistant Director of Education

Mr. Haldane CHASE  
Professor-Consultant

Ms. Belinda WILSON  
President, Bahamas Union of Teachers

Ms. Bridgette SEYMOUR  
Area Vice President, Bahamas Union  
of Teachers

Mr. Philip STURRUP  
Executive Member, Bahamas Union of Teachers

### **Bahrein / Bahrain / Bahrein**

H.E. Mr Dr. Majed Bin Ali AL-NOAMI  
Minister of Education

Mr. Kamal AL-DHEEB  
Minister's Media Adviser

Mr. Nasser AL-SHAIKH  
Assistant Under-Secretary for General  
and Technical Education

Mr. Nawal AL-KHATER  
Acting President of Research Electronic  
Content

Ms. Laila AL-MULLA  
Chief of the Unit Compulsory-Education Sector

Mr. Adnan AL HAMMADI  
Deputy Permanent Delegate, Delegation of Bahrain  
to UNESCO

H.E. Mr Abdullatif Abdulla ABDULLA  
Ambassador, Permanent Representative,  
Permanent Mission to the UN, Geneva

Ms. Muna RADHI  
Second Secretary, Deputy Permanent  
Representative, Permanent Mission to the UN,  
Geneva

Mr. Ammar Ebrahim RAJAB  
Third Secretary, Permanent Mission to the UN,  
Geneva

Ms. Budoor SALAH ABDULAZIZ  
Third Secretary, Permanent Mission to the UN,  
Geneva

Mr. Ebrahim JANAHI  
President of the University of Bahrain

Mr. Jamil HILAL  
Senior English Teacher, Member of the Advisory  
Committee for Teachers

### **Bangladesh / Bangladesh / Bangladesh**

Mr. Momotajul ISLAM  
Secretary, Ministry of Education, Secretary  
General, Bangladesh National Commission for  
UNESCO

Mr. Debapriya BATTACHARYA  
Head of Bangladesh Mission, Geneva

Mr. Abdullah Abu SAYEED  
Chairman, Bishwo Shahitto Kendro, Comenius  
Medal Laureate

Mr. Ekram Ali SHAIKH  
Chairman, Board of Intermediate and  
Secondary Education, Jessore,  
Ministry of Education

Mr. Mohammad YUSUF  
Chairman, Board of Intermediate and  
Secondary Education, Chittagong,  
Ministry of Education

Mr. Mortaza Aliul KABIR  
Chairman, Board of Intermediate and Secondary  
Education, Barisal

**Barbade / Barbados / Barbados**

Ms. Kaye SARGEANT  
Education Officer

**Bélarus / Belarus / Belarrús**

Ms. Antanina ZMUSHKO  
Head of the Department of Special Education,  
Candidate of Pedagogical Sciences,  
Senior Lecturer

Mr. Andrei USOLTSEV  
Counsellor

**Belgique / Belgium / Bélgica**

S.E. M. Christian DUPONT  
Ministre de l'Enseignement obligatoire,  
Communauté française de Belgique

S.E. M. Philippe KRIDELKA  
Ambassadeur, Délégué permanent auprès de  
l'UNESCO

M. Marc CLAIRBOIS  
Délégué Wallonie-Bruxelles à Genève

M. Dominique BARTHELEMY  
Directeur général à la Direction générale des  
Affaires générales et d'Audit budgétaire et financier  
du Ministère de la Communauté française

M. Kris DIERCKX  
Représentant du gouvernement flamand auprès des  
organisations multilatérales, Genève

M. Roger DEHAYBE  
Chargé de mission gouvernemental

M. Etienne GILLIARD  
Directeur à la Direction des auxiliaires de  
l'Enseignement, des Activités parascolaires et des  
Centres de dépaysement en plein air

Mme Laurence ZANCHETTA  
Attachée au cabinet de M. le Ministre Christian  
Dupont, Communauté française de Belgique

Mme Rosanna BALEDDA  
Assistante à la Délégation Wallonie-Bruxelles de  
Genève

Mme Hala KODMANI  
Consultante média

**Bénin / Benin / Benin**

S.E. M. Félicien CHABI ZACHARIE  
Ministre de l'Enseignement Maternel et Primaire,  
Président de la Commission Béninoise pour  
l'UNESCO

S.E. M. Olabiyi Babalola Joseph YAÏ  
Ambassadeur, Délégué Permanent auprès de  
l'UNESCO

M. Maoudi Comlan JOHNSON  
Point focal Education pour Tous, Ministère de  
l'Enseignement Maternel et Primaire

Mme Françoise MEDEGAN  
Premier Conseiller en charge des dossiers éducation  
à la Délégation permanente du Bénin auprès de  
l'UNESCO

Mme Rosemonde Dodji ADJANONHOUN  
Premier secrétaire, Mission Permanente, Genève

**Bhoutan / Bhutan / Bhután**

H.E. Mr Thakur S. POWDYEL  
Minister of Education

Mr Sonam T. RABGYE  
Ambassador, Permanent Representative

Ms. Doma TSHERING  
Deputy Permanent Representative

Ms. Dechen ZAM  
Chief Planning Officer

Mr. Phuntsho NORBU  
Second Secretary

**Bosnie-Herzégovine / Bosnia and Herzegovina/ Bosnia y Herzegovina**

H.E. Ms Emina KECO ISAKOVIC  
Ambassador, Permanent Representative to the UN,  
Geneva

Ms. Dragana ANDELIC  
Counsellor, Permanent Mission to the UN, Geneva

**Botswana / Botswana / Botswana**

Mr. O. Rhee HETANANG  
Counsellor, Permanent Mission to the United  
Nations, Geneva

Ms. M.T. MOTLHABANI  
First Secretary, Permanent Mission to the United  
Nations, Geneva

Mr. M. BONANG  
First Secretary, Permanent Mission to the United  
Nations, Geneva

**Brésil / Brazil / Brasil**

M. André Luiz LÁZARO  
Secrétaire de l'Education Suivie, Alphabétisation et  
Diversité, Ministère de l'Education

Mme Maria Auriana P. DINIZ  
Assesseur International, Ministère  
de l'Education

Mme Almerinda Augusta DE FREITAS  
CARVALHO  
Conseiller, Ministère des Relations Extérieures

Ms. Daniela ARRUDA BENJAMIN  
Première secrétaire, Délégation permanente auprès  
de l'UNESCO

**Brunéi Darussalam / Brunei Darussalam /  
Brunei Darussalam**

H.E. Mr Pehin Abdul Rahman TAIB  
Minister of Education

Mr. Hj Mohd Daud HAJI MAHMUD  
Permanent Secretary (Higher Education)

Mr. Zulkarnain HANAFI  
Vice Chancellor, University Brunei Darussalam

Mr. Omar KHALID  
Senior Special Duties Officer (Higher Education)

Mr. Othman HJ SIMBRAN  
Head of International Affairs and Public Relations  
Unit

Ms. Kamalia ABDUL RAHMAN  
Executive Secretary, National Education Council

Ms. Jennie LIAW  
Acting Assistant Director, Special Education unit,  
Ministry of Education

Ms. Hajah Taibah HAJI AHMAD  
Headmistress, Anggerek Desa primary school

Ms. Dk Maspuspa PG MANSHOR  
Education Officer

Mr. Aminudin MD YAAKUB  
Education Officer International Affairs and Public  
Relations Unit

Mr. Janin ERIH  
Ambassador, Permanent Representative

**Bulgarie / Bulgaria / Bulgaria**

H.E. Mr Daniel VALTCHEV  
Deputy Prime Minister and Minister of Education  
and Science

H.E. Ms. Irina BOKOVA  
Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO

Mr. Petko DRAGANOV  
Ambassador, Permanent Representative to the UN

Ms. Tatyana ANGELOVA  
Second Secretary, Permanent Mission to the UN

Ms. Rossitza VELINOVA  
Director, European and International Cooperation  
Directorate, Ministry of Education and State

Ms. Snezhana MANOILOVA  
Attaché

**Burkina Faso / Burkina Faso /  
Burkina Faso**

M. Kako LOYA  
Conseiller technique du Ministre des  
Enseignements secondaire, Supérieur et de la  
Recherche

M. Salaka SANOU  
Directeur général des Enseignements et de la  
Recherche scientifique

M. Baba Ahmed SOULAMA  
Secrétaire Général de la Commission nationale  
burkinabé pour l'UNESCO

Mme Judith TAPSOBA  
Directrice générale de l'Enseignement de base

Mme Rosalie BASSOLET  
Présidente du Réseau de promotion de l'éducation  
intégratrice

Mme Awa THIOMBIANO  
Délégué Permanent Adjoint, UNESCO, Conseiller  
culturel à l'Ambassade du Burkina Faso en France

**Burundi / Burundi / Burundi**

M. Ernest MBERAMIHETO  
Vice-Ministre chargé de l'Enseignement de base et  
secondaire

M. Aaron BARUTWANAYO  
Secrétaire permanent de la Commission Nationale  
du Burundi pour l'UNESCO

Mme Corinthe NZOHABONAYO  
Inspecteur général de l'Enseignement

**Cambodge / Cambodia / Camboya**

H.E. Mr Sethy IM  
Minister of Education, Youth and Sports

Ms. Pheary HANG  
Official of Pedagogical Research Department

Mr. Sethy OM  
Director of Information and ASEAN Affairs  
Department, Ministry of Education, Youth and Sport

Mr. Saroeun NHEAN  
Chief of Special Education Office, Department of  
Primary Education, Ministry of Education, Youth  
and Sport

H.E. Mr Sun SUON  
Ambassador, Permanent representative, Permanent  
Mission to the UN

Mr. Long SOKLAN  
Second Secretary, Permanent Mission to  
the UN

Ms. Eat SONISA  
Third secretary, Permanent Mission to the UN

### **Cameroun / Cameroon / Camerún**

S.E. Mme Haman ADAMA  
Ministre de l'Éducation de Base

M. Raymond MBEDE  
Représentant du Cameroun au Conseil du BIE,  
Inspecteur des Affaires Académiques, Ministère de  
l'Enseignement supérieur

M. Anatole Fabien Marie NKOU  
Ambassadeur, Représentant Permanent, Mission  
Permanente auprès des Nations Unies

M. Joseph NGA  
Chargé de Mission à la Présidence de la République

M. Francis NGANTCHA  
Ministre Conseiller, Mission Permanente, Genève

Mme Nathalie ZANGHA  
Conseiller du Cameroun aux sessions du Conseil du  
BIE

M. Barthélémy MVONDO NYINA  
Secrétaire Général de la Commission nationale  
camerounaise pour l'UNESCO

M. Aurélien ETEKI  
Premier secrétaire, Mission Permanente, Genève

Mme Lydia LINJOUOM NTANKÉ  
Attachée culturelle, Ambassade du Cameroun, Paris

M. Romain OKALA MPANDE  
Inspecteur des Services, Ministère de l'Éducation de  
Base

M. Blaise Testelin NANA TCHITCHOUA  
Journaliste à la CRTV

### **Canada / Canada / Canada**

H.E. Mr Kelly LAMROCK  
Minister of Education for New Brunswick and Chair  
of the Council of Ministers of Education

S.E. M. Benoît PELLETIER  
Ministre des Affaires Intergouvernementales et de la  
Francophonie Canadienne

Ms. Kathy BUNKA  
Chargé d'Affaires, Délégation Permanente du  
Canada auprès de l'UNESCO

M. Michel AUDET  
Représentant du Québec au sein de la Délégation  
auprès de l'UNESCO

Mr. John KERSHAW  
Deputy Minister of Education, Government  
of New Brunswick

Mr. Raymond THEBERGE  
Director General, Council of Ministers  
of Education

Mr. Terry CORMIER  
Deputy Permanent Representative, Permanent  
Mission of Canada to the UN, Geneva

Mr. Jody CARR  
Member of Legislative Assembly  
of New Brunswick

M. Pierre BERGEVIN  
Conseiller Spécial du MELS, Ministère de  
l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mr. Barry LYDON  
Executive Director, Department of Education, New  
Brunswick

M. Yvan D'AMOURS  
Coordinateur services clientèles handicapés,  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mme Julie BISSONNETTE  
Conseillère en affaires internationales et  
canadiennes, Ministère de l'Éducation, du Loisir et  
du Sport, Québec

Mme Christina VIGNA  
Coordinatrice aux affaires de l'UNESCO, Ministère  
des Relations Internationales, Québec

M. Christian VEILLETTE  
Attaché Politique, Cabinet du Ministre responsable  
des Affaires intergouvernementales  
canadiennes, des Affaires autochtones

Mr. David WALDEN  
Secretary-General, Canadian National Commission  
for UNESCO

Mme Dominique LEVASSEUR  
Responsable principale de programme, Délégation  
permanente du Canada auprès de l'UNESCO

Ms. Johanne FOREST  
First secretary, Permanent Mission of Canada to the  
UN and to the Conference on  
Disarmament, Geneva

Ms. Diana DAVID  
Analyst, International Programs, Council of  
Ministers of Education

Mme Lise BASTIEN  
Directrice, Conseil en Education des Premières  
Nations

### **Chili / Chile / Chile**

S.E. Sr. Carlos PORTALES  
Embajador, Representante permanente

Sra. Ana Maria FOXLEY RIOSECO  
Executive Secretary, Chilean National Commission  
UNESCO

Sra. Rosita PUGA  
Jefa de la División de Educación General

Sra. Margarita Maria ERRÁZURIZ OSSA  
Asesor Ministra

Mr. Alejandro ROGERS  
Minister Counsellor, Deputy P.R.

Mr. Osvaldo ALVAREZ  
Second secretary, Permanent Mission

### **Chine / China / China**

H.E. Ms Yandong LIU  
State Councillor

H.E. Mr Ji ZHOU  
Minister, Ministry of Education

Mr. Xueyong LI  
Vice Minister, Ministry of Science and Technology

Mr. Baodong LI  
Permanent Representative of China to the United  
Nations Office, Geneva and other International  
Organizations in Switzerland

Mr. Jinyi DONG  
Ambassador of China to Switzerland

Mr. Somkiat CHOBPHOL  
Deputy Secretary General, Office of the Basic  
Education Commission, Ministry of Education

Mr. Zhaolun XIANG  
Vice Secretary-General, General Office of the State  
Council

Mr. Tao SONG  
Vice Minister, Ministry of Foreign Affairs

Mr. Qun WANG  
Ambassador for Disarmament Affairs and Deputy  
Representative of China to the United Nations Office  
at Geneva

Mr. Binglin GU  
President, Tsinghua University

Mr. Shun CHEN  
Director General, Office of Science and Education,  
State Council

Mr. Chonghe ZHANG  
Director General, Secretary Bureau, General Office  
of the State Council

Ms. Xiuqin ZHANG  
Director General, Department of International  
Cooperation and Exchanges, Ministry of Education

Mr. Xiaobing SUN  
Director General, Department of Policy Research  
and legal system Construction, Ministry of  
Education

Mr. Maotian FANG  
Secretary-General, Chinese National Commission  
for UNESCO

Mr. Li ZHANG  
Director General, Research Center of Education  
Development, Ministry of Education

Mr. Xiaoming JIN  
Director General, Department of International  
Cooperation, Ministry of Science and Technology

Mr. Shaobo MIAO  
Secretary of State Councilor Madam LIU Yandong

Mr. Mingyang XUE  
Director, Education Commission of Shanghai  
Municipality

Mr. Jianxue SHENG  
Deputy Director General, Department of  
International Cooperation and Exchanges, Ministry  
of

Mr. Yue DU  
Deputy Secretary-General, Chinese National  
Commission for UNESCO

Mr. Li CHEN  
Counselor, Department of European Affairs,  
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Guokai WU  
Secretary of Mr. ZHOU Ji

Mr. Rong FAN  
Director, Information Department, Ministry of  
Foreign Affairs

Mr. Qingchao FANG  
Director, Department of International Cooperation  
and Exchanges, Ministry of Education

Mr. Hongwu SUI  
Security Director

Mr. Hong DAI  
Officer, Office of State Councilor Madam LIU  
Yandong

Mr. Liaofan LOU  
Deputy Director, Department of European affairs,  
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Guoxuan SONG  
Deputy Director, Protocol Department, Ministry of  
Foreign Affairs

Ms. Jin ZHANG  
Deputy Director, department of International  
Cooperation and Exchanges, Ministry of Education

Mr. Zhiqi GUAN  
Assistant Researcher, Secretary Bureau, General  
Office of the state Council

Mr. Xiaolong WANG  
Secretary of Mr. LI Xueyong

Ms. Jie FU  
Second Secretary, Department of Translation and  
Interpretation, Ministry of Foreign Affairs

Mr. Hongyu CAI  
Third Secretary, Protocol Department, Ministry of  
Foreign Affairs

Mr. Hua ZHANG  
Third Secretary, Chinese Embassy, Switzerland,

Ms. Chang LIU  
Desk Officer, Research Office of the State Council

Mr. Yiping DU  
Counselor, Permanent Mission of China in Geneva

Mr. Zhibo ZOU  
Counselor, Permanent Mission of China in Geneva

Ms. Hua LIU  
Counselor, Permanent Mission of China in Geneva

Mr. Xiaoying WANG  
First Secretary, Permanent Mission of China, Geneva

Ms. Yi LI  
Second Secretary, Permanent Mission of China,  
Geneva

Mr. Chang WANG  
Second Secretary, Permanent Mission of China,  
Geneva

Mr. Xianfeng ZHOU  
Third Secretary, Permanent Mission of China,  
Geneva

Mr. Jifeng XIE  
Attaché, Permanent Mission of Geneva

Ms. Dan WANG  
Attaché, Permanent Mission of China, Geneva

Mr. Fei TENG  
Attaché, Permanent Mission of China, Geneva

Ms. Jianhong DONG  
Director of Education of Chinese National  
Commission for UNESCO

Ms. Siying GE  
Programme Officer of Chinese National Commission  
for UNESCO

Mr. Jian HOU  
Programme Officer of Chinese National Commission  
for UNESCO

Mr. Changwei QIN  
Director of Division of Planning, Department of  
Development and Planning, Ministry of Education

Mr. Xuegui GAO  
Director of Basic Education Department, Ministry of  
Education

Mr. Mansheng ZHOU  
Deputy Director-General of National Center for  
Educational Development Research, Ministry of  
Education

Ms. Dexiu MA  
President, Council of Shanghai Jiao Tong University

Mr. Zheng ZHOU  
Deputy Director, Department of European Affairs,  
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Zhaohua HE  
Counselor, Permanent Mission of China, Geneva

Mr. Liu MING  
First Secretary, Permanent Mission of China, Geneva

Ms. Ying HUANG  
Counselor, Embassy of China in Switzerland

Mr. Laishun ZHANG  
First Secretary, Embassy of China in Switzerland

Mr. Jianzheng WANG  
Military Attaché, Embassy of China in Switzerland

Mr. Yuxuan HOU  
Secretary of Military Attaché, Embassy of China in  
Switzerland

**Chypre / Cyprus / Chipre**

H.E. Mr Andreas HADJICHRYSANTHOU  
Ambassador, Permanent Representative, Permanent  
Mission, Geneva

Mr. Nicos NICOLAOU  
Counsellor, Deputy Permanent Representative,  
Permanent Mission

Ms. Olympia STYLIANOU  
Permanent Secretary, Ministry of Education  
and Culture

Ms. Eirini PETRIDOU  
Officer, Bureau of the Permanent Secretary,  
Ministry of Education and Culture

Ms. Maria SOLOGIANNI  
Advisor, Permanent Mission, Geneva  
Colombie / Colombia / Colombia

S.E. Sra. Cecilia María VÉLEZ WHITE  
Ministra de Educación Nacional

Sra. Clemencia FORERO UCROS  
Embajadora ante las Naciones Unidas

Sr. Gedeon JARAMILLO REY  
Ministro Consejero

**Comores / Comores / Comoras**

S.E. M. Kamaliddine AFRAITANE  
Ministre de l'Éducation Nationale,  
de la Recherche, des Arts, de la Culture,  
de la Jeunesse et des Sports

M. Aboubakari BOINA  
Secrétaire Général de la Commission Nationale  
des Comores pour l'UNESCO

**Congo / Congo / Congo**

S.E. Mme Rosalie KAMA-NIAMAYOUA  
Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire  
chargé de l'alphabétisation

M. Roger Julien MENGA  
Ambassadeur

M. Moïse BALONGA  
Directeur des études de la planification scolaire

M. Gabriel BOKOUMAKA  
Secrétaire général adjoint de la Commission  
nationale congolaise auprès de l'UNESCO

M. Maurice François ESSANZO  
Premier Conseiller à la Délégation permanente du  
Congo auprès de l'UNESCO

M. Daniel MOUKOKO  
Secrétaire général de la fédération des travailleurs  
congolais de l'éducation, la science et la culture

**Costa Rica / Costa Rica / Costa Rica**

S.E. Sra Laura THOMPSON  
Embajador, Representante Permanente

Sra. Alexandra SEGURA  
Ministro Consejero

Sr. Luca GUANZIROLI  
Pasante

**Côte d'Ivoire / Côte d'Ivoire / Côte d'Ivoire**

S.E. Mme Akissi Odette YAO YAO  
Ambassadeur, Délégué Permanent de la Côte  
d'Ivoire auprès de l'UNESCO

S.E. M. Guy-Alain GAUZE  
Ambassadeur, Représentant Permanent,  
Genève

M. Lou Mathieu BAMBA  
Secrétaire Général de la Commission nationale  
ivoirienne pour l'UNESCO

M. Tiémoko MORIKO  
Conseiller, Mission Permanente auprès des Nations  
Unies, Genève

M. N'Vadro BAMBA  
Premier secrétaire, Mission Permanente, Genève

**Croatie / Croatia / Croacia**

Ms. Dijana VICAN  
State Secretary

Ms. Ivana PULJIZ  
Director of the Directorate for International  
Cooperation and European Cooperation

Ms. Ingrid JURELA JARAK  
Head of the Department for Technical Culture and  
Associations

Ms. Ivana BOSNJAK  
BA, Advisor from Minister's Office

**Cuba / Cuba / Cuba**

Sra. Margarita McPHERSON  
Viceministra

S.E. Sr. Juan Antonio FERNANDEZ PALACIOS  
Embajador, Delegado Permanente de Cuba ante la  
Oficina de Naciones Unidas, Ginebra

Sra. Silvia NAVARRO  
Subdirectora, Instituto Central de Ciencias  
Pedagógicas, Ministerio de Educación

Sr. Jorge FERRER RODRIGUEZ  
Encargado de Negocios, Delegación Permanente de  
Cuba ante la Oficina de Naciones Unidas,

Sr. Juan Carlos FROMETA DE LA ROSA  
Primer Secretario, Delegación Permanente de Cuba  
ante la Oficina de Naciones Unidas, Ginebra

Sr. Abel LA ROSA DOMINGUEZ  
Segundo Secretario, Delegación Permanente ante la  
Oficina de Naciones Unidas, Ginebra

### **Danemark / Denmark / Dinamarca**

Ms. Irene HOLSE  
Head of Section, Ministry of Education

Ms. Anna Sofie Weigaard JOERGENSEN  
Head of Section, Ministry of Education

Mr. Nils-Georg LUNDBERG  
Member of the Danish National Commission for  
UNESCO and Chairman of the Sub-committee  
for Education

Mr. Hans LAUGESEN  
Representative of the Danish National Union of  
Upper Secondary School Teachers

Ms. Dorte LANGE  
Chairman of the School and Educational Committee  
in the teachers' organization

### **Djibouti / Djibouti / Djibuti**

S.E. M. Abdi Ibrahim ABSIEH  
Ministre de l'Éducation nationale et de  
l'Enseignement supérieur

M. Djama MAHAMDOUD  
Mission permanente de la République de Djibouti

M. Mahamoud Issé MAHDI  
Inspecteur Général de l'Éducation

### **Egypte / Egypt / Egipto**

Mme May MAHMOUD SHEHAB  
Chef de Département des politiques éducatives,  
Centre national de recherches pédagogiques et de  
développement, Ministère de l'éducation

Mr. Hisham BADR  
Ambassador, Permanent Representative to the UN,  
Permanent Mission, Geneva

Mr. Yasser HASSAN IBRAHIM  
Counsellor, Permanent Mission to the UN, Geneva

Ms. Laila Ahmed KARAM EL-DIN  
Director of Children Section at the Supreme Council  
of Universities, Comenius Medal Laureate

### **El Salvador / El Salvador / El Salvador**

Sr. José Luis GUZMAN  
Viceministro de la Educación

S.E. Sr. Miguel ALCÁINE  
Embajador

Sra. Sonia PALOMARES DE MELGAR  
Directora Nacional de Educación

Sra. Beatriz ALFARO  
Counsellor

### **Emirats Arabes Unis / United Arab Emirates / Emiratos Arabes Unidos**

H.E. Mr Hanif HASSAN ALIL  
Minister of Education

H.E. Mr Obaid AL ZAABI  
Ambassador, Permanent Representative

Ms. Nora AL MARI  
Director Special Education Department, Ministry of  
Education

Mr. Abdulla MOHAMMED ZAAL  
Director, Government Communication Department

Mr. Ayoub HABIB  
Head Media Department, Ministry of Education

Mr. Vincent FERRANDINO  
Director, Policy and Planning Office

Mr. Ali ALSUWAIDI  
Minister Advisor

Mr. Adel AL MAHRI  
First Secretary, UAE Mission

Mr. Mohamed AL SHEHI  
Third Secretary, UAE Mission

Mr. Mohamed BEN AMARA  
Staff member

### **Equateur / Ecuador / Ecuador**

S.E. Sr. Lenín Voltaire MORENO GARCÉS  
Vicepresidente de la República

S.E. Sr. Raúl VALLEJO CORRAL  
Ministro de la Educación

S.E. Sr. Mauricio MONTALVO  
Embajador, Representante Permanente, Misión  
Permanente del Ecuador, Ginebra

Sr. Ariruma KOWII  
Subsecretario de Educación para el Diálogo Intercultural

Sr. Rafael PAREDES  
Embajador del Educador en Suiza

Sr. Eduardo CHILQUINGA  
Secretario Privado, Asesor, Ministerio de Educación

Sra. María Patricia ASHTON DONOSO  
Directora de Cooperación Nacional e Internacional, Ministerio de Educación

S.E. Sr. Marcelo VÁZQUEZ BERMUDEZ  
Ministro Encargado de Negocios a.i. del Ecuador ante la UNESCO

Sr. Francisco Javier FIORAVANTI BASOMBRÍO  
Asesor de Comunicación, Ministerio de Educación

Sra. Alégria BARREZUETA NARVÁEZ  
Representante de FASINARM

Sr. Jorge Alejandro LUNA MALDONADO  
Presidente ejecutivo, Fundación General Ecuatoriana

Sr. Juan HOLGUÍN  
Representante permanente adjunto, Misión Permanente del Ecuador, Ginebra

Sr. Carlos SANTOS REPETTO  
Consejero, Misión Permanente del Ecuador, Ginebra

Sr. Luis VAYAS VALDIVIESO  
Primer Secretario, Misión Permanente del Ecuador, Ginebra

Sra. Leticia BAQUERIZO GUZMAN  
Segundo Secretario, Misión Permanente del Ecuador, Ginebra

Sra. María del Carmen VIVAR  
Tercero Secretario, Misión Permanente del Ecuador, Ginebra

Sra. Ana Gabriela MONCAYO  
Attaché, Misión Permanente del Ecuador, Ginebra

Sra. Carolina SUAREZ  
Attaché, Misión Permanente del Ecuador, Ginebra

Sr. Nelson MORA  
Attaché, Misión Permanente del Ecuador, Ginebra

### **Erythrée / Eritrea / Eritrea**

H.E. Mr Semere RUSSOM  
Minister of Education and Chairperson of Eritrea National Commission for UNESCO

Mr. Mehari Ghebremedhin TESFAMICHAEL  
Finance Officer, Administrator, Permanent Mission, Geneva

### **Espagne / Spain / España**

S.E. Sra. Eva ALMUNIA BADIA  
Secretaria de Estado de Educación y Formación, Ministerio de Educación, Política Social y Deporte

Sr. Javier VIDAL GARCIA  
Director General de Evaluación del Sistema Educativo

Sra. Laura LALIENA IZQUIERDO  
Asesora de la Secretaria de Estado de Educación y Formación, Ministerio de Educación, Política Social y Deporte

Sr. Rubén GUTIERREZ D'ASTER  
Asesor de la Secretaría de Estado de Educación y Formación, Ministerio de Educación, Política Social y Deporte

Sra. María Angeles MUÑOZ FERNANDEZ DE BASTIDA  
Jefe de Área, Unión Europea y Organismos Multilaterales, Subdirección General de Cooperación Internacional, Ministerio de Educación, Política Social y Deporte

M. Francisco MEDINA RIVILLA  
Conseiller d'Education de l'Ambassade d'Espagne en Suisse

### **Estonie / Estonia / Estonia**

Ms. Tiina KIVIRAND  
Head of General Education Department

Ms. Katrin REIN  
Head of Foreign Relations Division

Ms. Irene KÄOSAAR  
Head of Minorities Education Department

### **Etats-Unis d'Amérique / United States of America / Estados Unidos de América**

Ms. Louise OLIVER  
Ambassador, Mission to UNESCO

Ms. Sally LOVEJOY  
Education Attaché, Permanent Delegation to UNESCO

Mr. Troy JUSTESEN  
Assistant Secretary for Vocational and Adult Education

Mr. Tracy JUSTESEN  
Assistant Secretary of Special Education and  
Rehabilitative Services

Ms. Emily SPENCER  
Education Program Officer

Mr. Kenneth SCHAGRIN  
Attaché, Office of the United States Trade  
Representative

Ms. Anna MORAWIEC MANSFIELD  
Deputy Legal Adviser, Permanent Mission to the  
UN, Geneva

### **Ethiopie / Ethiopia / Etiopía**

Mr. Darge WOLE  
Deputy Permanent Delegate

Mr. Tirussew TEFERRA  
Professor, Dean, College of Education,  
Addis-Abeba University, Comenius Medal Laureate

Mr. Allehone Mulugeta ABEDE  
First Secretary, Permanent Mission, Geneva

### **Ex-République yougoslave de Macédoine / The former Yugoslav Republic of Macedonia / La ex República Yugoslava de Macedonia**

H.E. Mr Avramchev GEORGI  
Ambassador, Permanent Representative, Permanent  
Mission to the United Nations, Geneva

Mr. Saso DODEVSKI  
Minister's Office, Ministry of Education and Science

Ms. Biljana TASEVSKA  
Minister Plenipotentiary, Permanent Mission of the  
Republic of Macedonia to the United Nations  
Office, Geneva

Ms. Marija SIMONOVA  
Counsellor for Special Education, Bureau for  
Development of Education, Ministry of Education  
and Science

### **Fédération de Russie / Russian Federation / Federación de Rusia**

Ms. Svetlana TETERINA  
Deputy Director of the Department of the State  
Policy in Upbringing Extended Education and  
Social Security, Ministry of Education and Science

Ms. Tatiana RIDCHENKO  
Senior Expert, Department of International  
Cooperation in Education and Science, Ministry of  
Education and Science

M. Amir BILYALITDINOV  
Head of Division, Department of International  
Organizations, Ministry of Foreign Affairs

Ms. Ksenia GAVERDOVSKAYA  
Third Secretary, Department of International  
Organizations, Ministry of Foreign Affairs

Ms. Olga LARIONOVA  
Head of Moscow City Department of Education

Ms. Maria TSAPENKO  
Deputy Head of Pre-school and General Education  
Directorate, Moscow City Department of  
Education

Ms. Zulfiya SAFINA  
Director of the Institute of Continuing Education,  
Academy of Management «TISBI»

Ms. Tatiana POTYAEVA  
Deputy of Moscow City Duma, National  
Coordinator of the project «UNESCO Associated  
Schools»

Mr. Alexander PETROV  
Counselor, Permanent Mission of the Russian  
Federation to the UN Office and other International  
Organizations, Geneva

### **Finlande / Finland / Finlandia**

H.E. Ms. Heljä MISUKKA  
State Secretary, Ministry of Education

Ms. Ritva-Sini MERILAMPI  
Counsellor of Education

Ms. Irmeli HALINEN  
Director, Early Childhood and  
Basic Education Development,  
National Board of Education

Mr. Jussi PIHKALA  
Counsellor of Education, General Education,  
Ministry of Education

Mr. Jussi KARAKOSKI  
Education Adviser

Ms. Rita JÄRVINEN  
Senior Adviser, Quality Assurance  
and Monitoring, National Board of  
Education

Mr. Hannu SAVOLAINEN  
Professor, Department of Special Education,  
University of Joensuu

Ms. Onerva MÄKI  
Comenius Medal Laureate

**France / France / Francia**

S.E. M. Xavier DARCOS  
Ministre de l'Education Nationale

S.E. M. Jean-Baptiste MATTEI  
Ambassadeur, Représentant permanent auprès de  
l'Office des Nations Unies, Genève

M. Emmanuel COHET  
Conseiller Diplomatique, Ministère de l'Education  
Nationale

M. Clément REYNE  
Conseiller de communication/presse du Ministre de  
l'Education Nationale

M. Frédéric MILLION  
Conseiller, Affaires économiques et environnement

M. Gaël MORAND  
Conseiller de presse, Représentation permanente de  
la France auprès de l'Office des Nations Unies

M. Michael BEIGBEDER  
Coordinateur Administratif, Représentation de la  
France auprès de l'Office des Nations Unies

Mme Suzy HALIMI  
Professeure des Universités, Présidente du Comité  
Education de la Commission nationale française  
pour l'UNESCO

M. Albert PREVOS  
Inspecteur Général de l'Education Nationale

Mme Florentine PETIT  
Chef du Bureau des Institutions multilatérales et de  
la Francophonie, Ministère de l'Education Nationale

Mme Marie-Josée GRIESEMANN DE FORNEL  
Chargé de Mission UNESCO et Conseil de l'Europe,  
Ministère de l'Education Nationale

M. Jean-Pierre REGNIER  
Secrétaire général adjoint de la Commission  
nationale française auprès de l'UNESCO

Mme Marie-Sandrine SGHERRI  
Chargé d'affaires, Mission Permanente de la France  
auprès de l'Office des Nations Unies, Genève

M. Nicolas BOUDOT  
Conseiller au Cabinet du Ministre de l'Education  
Nationale

Mme Dominique BAZ  
Interprète

M. Philippe MERILLON  
Officier de Sécurité du Ministre de l'Education  
Nationale

**Gabon / Gabon / Gabón**

S.E. M. Michel MENGA M'ESSONE  
Ministre de l'Education Nationale et de l'Instruction  
Civique

S.E. M. Guy NAMBO-WEZET  
Ambassadeur, Représentant Permanent, Genève

S.E. Mme Gisèle Marie-Hortense MEMIAGHE  
Ambassadeur, Délégué Permanent auprès de  
l'UNESCO et de l'OIF

M. Saint Thomas Tholeck LECKOGO-ECKUNDA  
Directeur de l'Institut Pédagogique National, Point  
Focal de la Deuxième Décennie de l'Education pour  
l'Afrique

M. Dieudonné NDIAYE  
Premier Conseiller, Mission Permanente, Genève

M. Jean Michel ELLA ESSONE  
Conseiller Technique du Ministre, chargé des  
Relations extérieures et de la coopération avec les  
organismes internationaux partenaires de l'éducation

M. Jean-Marie Vianney BOUYOU  
Secrétaire Général, Commission nationale pour  
l'UNESCO

M. Maxime POUPI  
Secrétaire Général adjoint, Commission nationale  
pour l'UNESCO

M. Joachim OBIANG  
Aide de Camp du Ministre de l'Education Nationale  
et de l'Instruction Civique

M. Kutonda KITEMONA  
Personnel administratif

**Géorgie / Georgia / Giorgia**

Ms. Anna ZHVANIA  
Deputy Minister, Ministry of Education  
and Science

Ms. Tamar GOLUBIANI  
Head of Child Welfare Division, Ministry of  
Education and Science

Ms. Nino ZHVANIA  
Programs Department, Ministry of Education and  
Science

Mr. Telmuraz BAKRAZADE  
Permanent Mission, Geneva

**Ghana / Ghana / Ghana**

H.E. Ms Elisabeth OHENE  
Minister of State for Tertiary Education

Mr. Ato ESSUMAN  
Chief Director, Ministry of Education, Science  
and Sports

Mr. Samuel BANNERMAN-MENSAH  
Director General, Ghana Education Service

Ms. Grace GADAGBUI  
Lecturer, University of Education, Winneba

Ms. Charity AMAMOO  
Secretary-General, Ghana National Commission  
for UNESCO

Mr. Dominic ABORAAH  
First Secretary, Permanent Mission,  
Geneva

### **Grèce / Greece / Grecia**

H.E. Mr Franciscos VERROS  
Ambassador, Permanent Representative of Greece  
to the United Nations Office and other  
International Organizations,  
Geneva

Ms. Melpomeni PAPAGRIGORAKI  
Director, Ministry of Education

Mr. Athanasios KOTSIONIS  
Counsellor, Permanent Mission,  
Geneva

Ms. Aikaterini TOURA  
Senior Officer, Ministry of Education

Ms. Lydia MONTANDON  
Intern, Permanent Mission, Geneva

### **Grenade / Grenada / Granada**

H.E. Ms Franka ALEXIS-BERNADINE  
Minister of Education

### **Guatemala / Guatemala / Guatemala**

S.E. Sra. Ana ORDÓÑEZ DE MOLINA  
Ministra de Educación

Sra. María Ester ORTEGA RIVAS  
Viceministra de Educación

Sra. Angela María CHAVEZ BIETTI  
Ministro Consejero

Sr. José Ramiro MARTINEZ VILLATORO  
Subdirector de Análisis, Estadísticas e Información  
Educativa

Sra. Ingrid MARTINEZ GALINDO  
Primer Secretario

### **Guinée / Guinea / Guinea**

S.E. M. Mohamed CAMARA  
Ambassadeur, Mission Permanente, Genève

M. Arafan Kabiné KABA  
Conseiller politique

### **Guinée équatoriale / Equatorial Guinea / Guinea Ecuatorial**

S.E. Sr. Anselmo ONDÓ ESONO  
Ministro de Educación, Ciencias y Deportes,  
Presidente de la Comisión Nacional para la  
UNESCO

Sr. Lucas MBENGA OBÁ ABEME  
Secretario General de la Comisión nacional para la  
UNESCO

Sr. Santiago BIVIMI MANGUE  
Director y Coordinador Nacional de E.P.T.

### **Guyana / Guyana / Guyana**

H.E. Ms. Desrey CAESAR FOX  
Minister of Education

### **Haïti / Haiti / Haiti**

M. Raymond VALCIN  
Directeur de Cabinet du Ministère de l'Éducation  
Nationale et de la Formation Professionnelle

M. Milody VINCENT  
Chef du service de Presse, Ministère de l'Éducation  
nationale et de la Formation Professionnelle

### **Honduras / Honduras / Honduras**

S.E. Sr. Delmer URBIZO  
Embajador, Representante Permanente

Sr. Fernando Amilcar ZUNIGA GARCIA  
Agregado

Sra. María Gabriela DELGADO  
Delegada Técnica

### **Hongrie / Hungary / Hungría**

Ms. Júlia SZELIVANOV  
Deputy Permanent Delegate to UNESCO

Mr. Imre RADACSI  
Researcher

### **Inde / India / India**

H.E. Ms D. PURANDESWARI  
Minister of State for Human Resource Development

Ms. R.P. AGRAWAL  
Secretary (Higher Education), Government of India  
and Secretary-General INC, UNESCO

Ms. Bhaswati MUKHERJEE  
Ambassador, Permanent Representative of India to  
UNESCO

Mr. Kamala VARDHANA RAO  
Private Secretary to Minister of State (Higher  
Education), Ministry of Human Resource

Ms. Vijay KUMAR TRIVEDI  
Counsellor, Consulate General of India,  
Geneva

### **Indonésie / Indonesia / Indonesia**

Mr. Ariel RACHMAN  
Executive Chairman, Indonesian National  
Commission for UNESCO

Mr. Harris ISKANDAR  
Director for Development of Non-Formal and  
Informal Education, Ministry of National  
Education

Mr. Dindin WAHYUDIN  
Deputy Permanent Delegate, UNESCO

Mr. Acep SOMANTRI  
First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Mr. Achsanul HABIB  
First secretary, Permanent Mission, Geneva

Ms. Makhya SUMINAR  
Staff of Directorate of Social Culture and  
Developing Countries, International Organization,  
Department of Foreign Affairs

Ms. Hasnah GASIM  
National Coordinator of ASPnet

Mr. NIZAM  
Officer, Office for Higher Education, Ministry of  
National Education

### **Iran, République islamique d' / Iran (Islamic Republic of) / Irán (República Islámica del)**

H.E. Mr Alireza ALI-AHMADI  
Minister of Education

H.E. Mr Alireza MOAIYERI  
Ambassador, Permanent Representative, Permanent  
Mission to the UN, Geneva

Mr. Zakaria YAZARLOU  
Deputy Minister, Legal and Parliamentary Affairs,  
Ministry of Education

Mr. Manouchehr FAZLI KHANI  
Director General, Office of Lower Secondary  
Education, Ministry of Education

Mr. Seyed Mohammad TABATABAEI  
Director General, Teacher Training and Special  
Education Office, Ministry of Education

Mr. Moshen SHIRAZI HAGHIGHAT  
Representative of the Ministry of Science, Research  
and Technology

Mr. Vahid YAGHOBI  
Head of Group, Ministry of Education

Mr. Gholamreza KARIMI  
Director-General, Scientific International  
Cooperation, Ministry of Education

Mr. Kourosh AHMADI  
First Counsellor, Permanent Mission to the UN,  
Geneva

Mr. Ayoub DARVISH  
Expert, Ministry of Education

Mr. Ali ALLAHYAR TORKAMAN  
Deputy Director for Budget Department, Bureau for  
Strategic Planning and Supervision, Office of the  
President

### **Iraq / Iraq / Iraq**

M. Ali Missad AL-IBRAHIMI  
Vice-Ministre de l'Education

Mme Muna Mohamed AHMED  
Directeur de l'Enseignement Général, Ministère de  
l'Education

M. Hussein Mustafa ABDULRAHEEM  
Directeur général de l'Education, Ministère de  
l'Education, Province du Kurdistan

Mme Shler Muhiaddin BARZINJI  
Expert dans le domaine de l'Education, Ministère de  
l'Education, Province du Kurdistan

Mme Asema HASSANI  
Directeur de l'Enseignement général, Ministère de  
l'Education nationale

Ms. Ahlam AL-GAILAMI  
Chargé d'Affaires, Permanent Mission of Iraq

Mr. Ban FADHLI  
Third Secretary, Permanent Mission of Iraq

### **Italie / Italy / Italia**

M. Giacomo Mario DUTTO  
Directeur Général, Ministère de l'Education, de  
l'Université et de la Recherche

M. Giovanni PUGLISI  
Président de la Commission Nationale italienne pour  
l'UNESCO

Ms. Paola GIGANTE  
Doctor, Head of Unit 6th, Directorate for  
International Affairs of Education, Ministry of  
Education and Research

**Jamahiriya arabe libyenne / Libyan Arab  
Jamahiriya / Jamahiriya Arabe Libia**

S.E. M. Abdalgader Mohamed AL-BAGHDADI  
Secrétaire du Comité Populaire Général de  
l'Education (Ministre de l'Education)

M. AlMabrouk A. M. GAYED  
Secrétaire Général de la Commission nationale pour  
l'UNESCO

M. Abouagila FAKROUN  
Conseiller, Ministère de l'Education

M. Mousa Mohamed MOUSA  
Conseiller Technique, Ministère de l'Education

Ms. Hasnia MARKUS  
Minister, Chargé d'Affaires, Permanent Mission to  
the UN, Geneva

Mr. Abulgasem Hasan AL BADRI  
Head of the People's Committee for Educational  
Technology

Mr. Adel Ali TWER  
Financial Advisor

M. Abduladim ELBERGALI  
Conseiller, Ministère des Affaires Etrangères

M. Adel SHALTUT  
Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

Mr. Sami Ali ASHATEWI  
Secretary of the Minister of General Education

Mr. Adam A. M. TARBAH  
General People's Committee for Foreign Liaisons  
and International Cooperation

Mr. Saad Mohamed RAHIL  
Expert on Education

**Japon / Japan / Japón**

Mr. Sadayuki TSUCHIYA  
Deputy Director-General for Policy Evaluation,  
Ministry of Education, Culture, Sports, Science  
and Technology

Mr. Masashi AKIBA  
Deputy Permanent Delegate of Japan to UNESCO

Mr. Kazuya HASHIMOTO  
Unit Chief, International Affairs Division, Ministry  
of Education, Culture, Sports, Science and  
Technology

Mr. Kiyoshi SAITO  
First Secretary, Permanent Mission of Japan to the  
International Organizations in Geneva

**Jordanie / Jordan / Jordania**

H.E. Mr Mousa BREIZAT  
Ambassador, Permanent Mission, Geneva

Ms. Duha AL-HADIDI  
Managing Director of Educational Research and  
Development

Mr. Toujan BERMAMET  
Secretary General of Jordan National Commission  
for UNESCO

M. Bashar ABU TALEB  
Deuxième Secrétaire, Mission Permanente, Genève  
M. Ghealan QUDAN  
Attaché

**Kazakhstan / Kazakhstan / Kazajstán**

H.E. Mr Zhanseit TUIMEBAYEV  
Minister of Education and Science

Mr. Amanzhol ZHANKULIYEV  
Ambassador, Permanent Representative to the  
United Nations Office in Geneva

Mr. Sergey LYASHENKO  
Assistant to the Minister of Education and Science

Mr. Zheksenbek ADILOV  
Rector of Kazakh National Technical University

Mr. Akerkin ERALIYEVA  
Head of the Projects and Development Department,  
Center for International Programmes, Ministry of  
Education and Science

Mr. Zhibek KARAGULOVA  
Counsellor, Permanent Mission to the United  
Nations Office, Geneva

**Kenya / Kenya / Kenya**

H.E. Mr Samson Kegeo ONGERI  
Minister of Education

H.E. Ms. Maria NZOMO  
Ambassador, Permanent Representative to the UN  
Office, Geneva

H.E. Ms Mary Mbiro KHIMULU  
Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO, Paris

Mr. Tom Mboya OKEYO  
Ambassador, Deputy Permanent Representative to  
the UN Office, Geneva

Mr. Karega MUTAHI  
Permanent Secretary, Ministry of Education

Mr. George Imbanga GODIA  
Education Secretary, Ministry of Education and  
Member of IBE Council

Ms. Lydia NZOMO  
Director Kenya Institute of Education

Ms. Evangeline NJOKA  
Deputy Secretary General, Kenya National  
Commission for UNESCO

Ms. Jane THEURI  
Education Officer, Directorate of Policy and  
Planning, Ministry of Education

Ms. Anna KEAH  
Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

Mr. Agapius NJAGI  
Personal Assistant to Minister

### **Kirghizistan / Kyrgyzstan / Kirguistán**

H.E. Ms Ishenkul BOLDZHUROVA  
Minister of Education and Science, Chairperson of  
the Conference of the Ministers of Education of the  
CIS Countries

Ms. Saltanat TASHMATOVA  
First secretary, Permanent Mission

### **Koweit / Kuwait / Kuwait**

H.E. Mr Dharar Abdul-Razzak RAZZOOQI  
Permanent Representative to the United Nations,  
Geneva

H.E. Mr Abdulrazzaq Mishari AL-NAFISI  
Ambassador, Permanent Representative to  
UNESCO, Paris

Mr. Marzouq AL-GHUNAIM  
Kuwait-Arab Center for Educational Research

Mr. Najem AL-NAJEM  
Professor of Mechanical Engineering, Vice-President  
for Academic Affairs, Kuwait University

Mr. Abdulatif AL-BAIJAN  
Secretary General of the Kuwait National  
Commission for UNESCO

Mr. Najeeb AL-BADER  
Counsellor, Permanent Mission to the United  
Nations Office, Geneva

Mr. Malek ALWAZZAN  
Counsellor, Permanent Mission to the United  
Nations, Geneva

Ms. Samira AL SAAD  
Director of Kuwait Center for Autism, Comenius  
Medal Laureate

Ms. Mona AL-SALAL  
Director General of Hawally Educational Zone

Ms. Hoda Saoud AL-OMAIRI  
Supervisor, Asema Educational area, Ministry of  
Education and Higher Education

Mr. Fayez AL-SHAMARI  
Director of Education Affairs- Al-Jahra Educational  
Zone

Mr. Anwar AL-ANJARI  
Secondary School Supervisor, Capital Educational  
Zone

Ms. Dalal AL-HASSAN  
Supervisor, International Organization Sector,  
Kuwait National Commission for UNESCO

Ms. Nouf AL-FALAH  
Translator, Kuwait National Commission for  
UNESCO

Mr. Meteb AL-OTAIBI  
Assistant Manager, Hisham Abu Alas School,  
Ministry of Education

### **Lesotho / Lesotho / Lesotho**

Hon. Ms. Malijane N. MAQELEPO  
Assistant Minister of Education and Training

Mr. Makase NYAPHISI  
Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO

Mr. Mothae A. MARUPING  
Ambassador, Permanent Representative, Permanent  
Mission to the UN

Ms. Thuto NTSEKHE-MOKHEHLE  
Chief Inspector, Field Services

Ms. M. PHAE  
Inspector, Special Education

Mr. Mohlalefi MOLETSANE  
Alternate Permanent Delegate

Ms. Teboho TSEKOA  
Counsellor, Permanent Mission, Geneva

### **Lettonie / Latvia / Letonia**

H.E. Ms Tatjana KOKE  
Minister of Education and Science

H.E. Mr Janis MAZEIKIS  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary to  
the United Nations, Geneva

Mr. Guntis VASILEVSKIS  
Director of the State Special Education Centre

Mr. Arturs SKRASTINS  
Director of the General Education Department,  
Ministry of Education and Science

Ms. Ieva DREIMANE  
First Secretary, Permanent Mission to the United  
Nations Office, Geneva

Ms. Zenta ANSPOKA  
Doctor of Pedagogical Sciences, Riga Teacher  
Training and Educational Management Academy

Mr. Rolands OZOLS  
Education Programme Specialist, Latvian National  
Commission for UNESCO

Ms. Baiba MOLNIKA  
Education Programme Director, Latvian National  
Commission for UNESCO

Ms. Dita NIMANTE  
PhD Student, University of Latvia

### **Liban / Lebanon / Libano**

S.E. Mme Bahia EL HARIRI  
Ministre de l'Education et de l'Enseignement  
Supérieur

S.E. Mme Sylvie FADLLALAH  
Ambassadeur, Délégué Permanent auprès de  
l'UNESCO

S.E. Mme Najila ASSAKER  
Ambassadeur, Représentant permanent auprès de  
l'ONU à Genève

M. Fadi YARAK  
Directeur Général du Ministère de l'Education et de  
l'Enseignement supérieur

Mme Leila FAYAD  
Présidente du Centre national de recherches et de  
développement pédagogique

Mme Roubina ABOU ZEINAB  
Directrice du Cabinet de Madame la Ministre

Mme Bouchra Bagdady ADRA  
Chargée des Relations Extérieures et de la  
Coopération internationale au Ministère de  
l'Education et de l'Enseignement Supérieur

Mme Dima AL-HASSAN  
Conseiller de la Ministre de l'Education et de  
l'Enseignement supérieur

### **Lituanie / Lithuania / Lituania**

H.E. Mr. Danuis NUMGAUDIS  
State Secretary, Ministry of Education  
and Science

Ms. Loreta ZADEIKAITE  
Head of General Education Division, Ministry of  
Education and Science

Ms. Teresa AIDUKIENE  
Senior Specialist of Special Education Division,  
Ministry of Education and Science

Ms. Jurga STRUMSKIENE  
Head of International Cooperation and European  
Integration Division, Ministry of Education and  
Science

### **Luxembourg / Luxembourg / Luxemburgo**

S.E. M. Jean FEYDER  
Ambassadeur, Représentant Permanent

Mme Christine GOY  
Représentant Permanent adjoint, Mission  
Permanente auprès de l'Office des Nations Unies,  
Genève

Mme Elisabeth REISEN  
Professeure chargée de mission, Ministère  
de l'Education nationale et de la Formation  
professionnelle

### **Madagascar / Madagascar / Madagascar**

S.E. Mme Stangeline RALAMBOMANANA  
RANDRIANARISANDY  
Ministre de l'Education Nationale

Mme Irène RABENORO  
Ambassadeur, Représentante Permanente auprès de  
l'UNESCO, Représentante personnelle du  
Président de la République auprès de la  
Francophonie

Mme Suzy RAJAONARIVO  
Docteur en Linguistique, Conseiller technique  
auprès du Ministère de l'Education Nationale

M. Harimanana RAKOTOARISOA  
Directeur de la Statistique, de la Planification et du  
Suivi

M. Alain Georges RANDRIANANTENAINA  
Directeur de l'alphabétisation

M. Jean-Pierre RAKOTONIRINA  
Ministre Conseiller, Mission Permanente

Mme Rosina AMADY  
Attachée, Mission Permanente, Genève

**Malaisie / Malaysia / Malasia**

Ms. Aminah AYOB  
Vice Chancellor, Sultan Idris Education University,  
Malaysia

Mr. Mustaffa Mohamed ZAIN  
Deputy Vice Chancellor, University Technology  
MARA

Mr. Salleh AMAT  
Deputy Director (Training and Academic  
Development), University Kebangsaan

Ms. Khadijah MOHAMMAD  
Principal Assistant Director, Education Planning and  
Research Division, Ministry of Education

Ms. Manisah MOHD ALI  
Senior Lecturer, Faculty of Education, University  
Kebangsaan

Mr. Mohamad TAIB  
Principal Assistant Director, Special Education  
School's Administration Division, Ministry of  
Education

Mr. Shabudin SAID  
Deputy Director, MARA Vocational College, Alor  
Gajah

Mr. Khairul Hisham ABD KADAR  
Deputy Director, MARA Technical Institute,  
Kuching, Sarawak

Mr. Shahidan ABDULLAH  
Senior Manager, Technology Portfolio Management,  
MIMOS

H.E. Mr Kenneth J. LUIS  
Ambassador, Permanent Delegate of Malaysia to  
UNESCO

Ms. Siti Shamsina SHAMSUDIN  
Head Assistant Director, Ministry of  
Education

Ms. Rosadah ABDUL MAJID  
Deputy Director, Academic advancement Centre,  
University of Kebangsaan

**Malawi / Malawi / Malawi**

H.E. Ms Olive MASANZA  
Deputy Minister of Education, Science and  
Education (Secondary and Basic Education)

H.E. Mr Brave NDISALE  
Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO

Mr. David NJAIDI  
Director of Special Needs Education

Ms. Grace MILNER  
Senior Planner

Mr. David MULERA  
Assistant Executive Secretary, Malawi National  
Commission UNESCO

**Maldives / Maldives / Maldivas**

Mr. Ahmed DIDI  
Deputy Minister

**Mali / Mali / Mali**

S.E. M. Amadou TOURE  
Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

M. Youssouf DEMBELE  
Secrétaire général de la Commission Nationale  
Maliennne pour l'UNESCO

Mme Aïssata TRAORE  
Direction Nationale de l'Éducation de Base

M. Sekou KASSE  
Premier Conseiller, Mission Permanente, Genève

**Malte / Malta / Malta**

Ms. Helen D'AMATO  
Senior Policy Advisor, Ministry of Education,  
Culture, Youth and Sport

Mr. Christopher MERCIECA  
Deputy Permanent Representative, Permanent  
Mission of Malta, Geneva

Ms. Nicole MILLER  
First Secretary, Permanent Mission of Malta, Geneva

**Maroc / Morocco / Marruecos**

M. Youssef BELQASMI  
Directeur de la Stratégie, des Statistiques et de la  
Planification, Secrétariat d'Etat chargé de  
l'Enseignement Scolaire

M. Aziz NAHYA  
Directeur de la Coopération, Secrétariat d'Etat  
chargé de l'Enseignement Scolaire

M. Mohammadine SMAILI  
Directeur de l'Évaluation, de l'Organisation de la  
Vie Scolaire, Secrétariat d'Etat chargé de  
l'Enseignement Scolaire

M. Lhoucine AÏT EL MAHJOUR  
Directeur de l'Évaluation et de la Prospective,  
Ministère de l'Éducation Nationale, de  
l'Enseignement Supérieur, de la Formation des  
Cadres

M. Hssain OUJOUR  
Directeur de l'Éducation Non Formelle,  
Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement  
Scolaire

M. Mustapha EL BOUAZZAoui  
Conseiller, Mission Permanente, Genève

Mme Fatima SEKKAK  
Chargée de la coordination de l'école marocaine  
associée aux clubs de jeunes auprès de  
l'UNESCO

### **Maurice / Mauritius / Mauricio**

H.E. Mr Dharambeer GOKHOOL  
Minister of Industry, Science and Research

Mr. Vishwakarmah MUNGUR  
Minister Counsellor

Mr. Unesh SOOKNANEE  
Second secretary

Ms. Reena WILFRID-RENE  
Second secretary, Permanent Mission,  
Geneva

Mr. Hiranand Boolchand DANSINGHANI  
Acting Chief Technical Officer

### **Mauritanie / Mauritania / Mauritania**

H.E. Ms Mounina MINT ABDELLAH  
Ambassador, Permanent Representative to the UN  
Office, Geneva

M. Djibi THIAM  
Expert en Politiques Educatives

Mr. Taleb Khyar OULD ABDI SALEM  
Counsellor, Permanent Mission, Geneva

### **Mexique / Mexico / México**

Sr. Antonio ÁVILA DÍAZ  
Director General de Operación de Servicios  
Educativos, Secretaría de Educación Pública

Sra. Judith Marcia ARRIETA MUNGUÍA  
Consejero, Misión Permanente ante los Organismos  
Internacionales con sede en Ginebra

Sra. Sylvia SCHMELKES DEL VALLE  
Directora del Instituto de Investigaciones para el  
Desarrollo de la Educación, División de  
Humanidades y Comunicación, Universidad  
Iberoamericana, Comenius Medal Laureate

Sra. Beatriz HERNÁNDEZ-NARVÁEZ  
Tercer Secretaria, Misión Permanente ante la  
UNESCO

Sra. Edith CHAVIRA CAMPOS  
Coordinadora Estatal del programa de Atención a  
Niños Migrantes de Baja California, Secretaría de  
Educación Pública

### **Monaco / Monaco / Mónaco**

S.E. M. Robert FILLON  
Ambassadeur de la Principauté de Monaco,  
Représentant Permanent auprès de l'Office des  
Nations Unies à Genève

Mme Carole LANTERI  
Représentant Permanent Adjoint auprès de l'Office  
des Nations Unies à Genève

Mme Corinne BOURDAS MAGAIL  
Représentant Permanent Adjoint à la Délégation  
Permanente auprès de l'UNESCO

M. Alexandre JAHLAN  
Troisième Secrétaire à la Mission Permanente auprès  
de l'Office des Nations Unies à Genève

### **Monténégro / Montenegro / Montenegro**

Ms. Tamara MILIC  
Advisor for SEN Students

### **Mozambique / Mozambique / Mozambique**

H.E. Mr Aires Bonifacio Baptista ALI  
Minister of Education and Culture

H.E. Ms Frances RODRIGUES  
Ambassador, Permanent Representative, Geneva

Ms. Cristina Daniel Matere TOMO  
National Director of General Education

Mr. Elias Jaime ZIMBA  
Minister Counsellor

Mr. Abel Fernandes de ASSIS  
Director of the National Institute for Educational  
Development

Mr. Juvenal DENGGO  
First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Mr. Miguel TUNGADZA  
Second secretary, Permanent Mission, Geneva

### **Myanmar / Myanmar / Myanmar**

H.E. Mr WUNNA MAUNG LWIN  
Ambassador, Permanent Representative, Mission of  
the Union of Myanmar, Geneva

Mr. KYAW MYO HTUT  
Deputy Permanent Representative, Mission of the  
Union of Myanmar, Geneva

Mr. WYNN THEIN  
Minister Counsellor, Permanent Mission of the  
Union of Myanmar, Geneva

Mr. AUNG LATT  
Counsellor, Permanent Mission of the Union of  
Myanmar, Geneva

### **Namibie / Namibia / Namibia**

H.E. Mr Nangolo MBUMBA  
Minister of Education

Ms. Hertha POMUTI  
Director of the National Institute for Educational  
Development

Ms. Inaani Lisony KAHIKUATA  
Chief Education Officer, Special Programmes and  
Schools

Mr. Erwin Namwira Mipasi KATEWA  
Acting Rector, Rundu College of Education

Mr. Marius KUDUMO  
Deputy Secretary-General, Namibia National  
Commission for UNESCO

### **Népal / Nepal / Nepal**

H.E. Mr Dinesh BHATTARAI  
Ambassador, Permanent Representative, Permanent  
Mission to the UN

Mr. Bharat Raj PAUDYAL  
Minister Counsellor, Deputy Permanent  
Representative, Permanent Mission to the UN

Mr. Dadhi Ram BHANDARI  
Attaché, Permanent Mission

### **Niger / Niger / Níger**

S.E. M. Adani ILLO  
Ambassadeur, Représentant Permanent auprès de  
l'ONUG

### **Nigéria / Nigeria / Nigeria**

H.E. Ms Hajiya Aishatu JIBRIL DUKKU  
Minister of State for Education

Mr. Goke ADEGOROYE  
Permanent Secretary, Federal Ministry of Education

Ms. E.O. OGA  
Director, Policy, Planning Management and  
Research Department, Federal Ministry of Education

Ms. M.Y. KATAGUM  
Secretary General, Nigerian National Commission  
for UNESCO

Ms. O. UFOEGBUNE  
Assistant Director, Nigerian National Commission  
for UNESCO

Ms. Nafisatu D. MUHAMMAD  
Executive Secretary, National Commission for  
Nomadic Education

Mr. A. MODIBBO  
Executive Secretary, Universal Basic Education  
Commission

Mr. Adedayo OLAGUNJU  
Executive Secretary, National Mass Education  
Commission

Mr. Godswill OBIOMA  
Executive Secretary, National Education Research  
and Development Council

Mr. A. GURAMA  
Special Assistant to HME, Federal Ministry of  
Education

Mr. Michael OMOLEWA  
Ambassador, Permanent Delegate of Nigeria to  
UNESCO

Mr. Juluis OKOJIE  
Executive Secretary, National University  
Commission

Mr. Chris MAIYAKI  
Special Assistant to Executive Secretary, National  
University Commission

Mr. Y.M.O. NWAFOR  
Deputy Permanent Delegate of Nigeria, UNESCO

Ms. Fatma OTHMAN  
Senior Counsellor, Permanent Delegation to  
UNESCO

### **Norvège / Norway / Noruega**

H.E. Ms. Lisbet RUGTVET  
State Secretary, Ministry of Education and Research

Mr. Dankert VEDELER  
Deputy Director General

Ms. Sidsel SPARRE  
Deputy Director General

Ms. Kari JACOBSEN  
Senior Adviser

Mr. Halfdan FARSTAD  
Senior Advisor, International Development  
Cooperation

Mr. Ole BRISEID  
Minister, Deputy Permanent Delegate to UNESCO

Ms. Laila FOSSUM  
Director, Head of Curriculum Department

Ms. Rita KUMAR  
Norway's Contact Committee for Immigrants and  
the Authorities

Mr. Mikal KVAMSDAL  
School Student Union of Norway

Mr. Ove HELSET  
Norwegian Federation of Organisations of Disabled  
People

Ms. Agneta BOLINDER  
Senior Consultant, Union of Education Norway

### **Nouvelle-Zélande / New Zealand / Nueva Zelandia**

Mr. Nicholas POLE  
Deputy Secretary of Special Education, Ministry of  
Education

### **Oman / Oman / Omán**

H.E. Mr Yahya Saud AL-SULAIMI  
Minister of Education, Chairman of the Oman  
National Commission for UNESCO

H.E. Mr Musa Jaafar HASSAN  
Ambassador, Permanent Delegate of Oman to  
UNESCO

H.E. Mr Yahya Salim AL WAHAIBI  
Delegate Ambassador, Permanent Representative,  
Geneva

Ms. Madiha Ahmed AL SHAIBANIYA  
Secretary General of Oman National Commission  
for UNESCO

Ms. Sayyida Sana Hamad AL BUSAIDIYA  
Director General of Education for MUSCAT Region

Mr. Said Saleem AL-KITANI  
Deputy Permanent Delegate of Oman to UNESCO

Mr. Sultan AL SALAMI  
Coordinator of the Minister of Education

Mr. Mohamed Saud AL-RAWAHI  
Counselor, Permanent Mission of the Sultanate of  
Oman, Geneva

### **Ouganda / Uganda / Uganda**

H.E. Ms. Elisabeth Paula NAPEYOK  
Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO

Ms. Connie Kateeba MBABAZI  
Director, National Curriculum Development Center

Mr. Badru HAJI LUBEGA WAGGWA  
Chairperson, Education Service Commission

Mr. Martin OMAGOR-LOICAN  
Commissioner for Special Needs Education,  
Guidance and Counselling Management

Ms. Aisha LUBEGA  
Headmistress

### **Ouzbékistan / Uzbekistan / Uzbekistán**

H.E. Ms Lola TILLYAEVA  
Permanent Delegate of the Republic of Uzbekistan  
to UNESCO

Mr. Djamoliddin FAZYLOV  
Deputy Director

Ms. Galina SMIRNOVA  
Director of the Training Center of the Republican  
Public Children's Fund «Sen Yolg'iz Emassan»

### **Pakistan / Pakistan / Pakistan**

H.E. Mr Zamir AKRAM  
Ambassador, Permanent Representative of Pakistan  
to the UN

Ms. Tehmina JANJUA  
Deputy Permanent Representative of Pakistan to the  
UN

Ms. Naela QURESHI  
Deputy Permanent Delegate of Pakistan to UNESCO

Mr. Aftab A. KHOKHER  
Counsellor

Mr. Marghoob Salem BUTT  
Counsellor

Mr. Taj Muhammad QURESHI  
Deputy Educational Adviser, Ministry of Education

Mr. Muhammad MASOOD  
Protocol Officer, Permanent Mission of Pakistan,  
Geneva

### **Panama / Panama / Panamá**

S.E. Sra Mirna DE CRESPO  
Viceministra de Educación

Sra. Xiomiara AMBULO  
Directora de Cooperación Internacional, Secretaria  
General de Panamá ante la UNESCO

Sr. Alejandro MENDOZA  
Consejero, Misión Permanente de Panamá ante la  
Oficina de las Naciones Unidas y otras  
Organizaciones Internacionales, Ginebra

**Papouasie-Nouvelle-Guinée / Papua New Guinea / Papua Nueva Guinea**

H.E. Mr Sani RAMBI  
Minister for Internal Security, Acting Minister for  
Education and Chairman Commission for  
UNESCO

Mr. Joseph PAGELIO  
Secretary for Education

Mr. Yori YEI  
Acting Secretary General- PNG National  
Commission for UNESCO

Mr. Burt UNGLINGA  
First Secretary to the Minister

Ms. Jennifer TAMARUA  
Inclusive Education Inspector, Department of  
Education

**Paraguay / Paraguay / Paraguay**

Sr. César Augusto MARTÍNEZ FARIÑA  
Director General de Educación inclusiva

**Pays-Bas / Netherlands / Países Bajos**

Ms. Julie MEBES  
Deputy Permanent Delegate, UNESCO, Paris

Mr. Jenne VAN DER VELDE  
Coordinator International Affairs, Foundation for  
Curriculum Development

Mr. Dirk LAGEWEG  
Senior Programme Officer, National UNESCO  
Commission

Ms. Marjan ZANDBERGEN  
MA Senior Policy Advisor, Ministry of Education

Ms. Annette THIJS  
Senior Advisor, Foundation for Curriculum  
Development

**Pérou / Peru / Perú**

Sr. Mario BUSTAMANTE  
Premier Secrétaire à la Délégation du Pérou auprès  
de l'UNESCO

**Philippines / Philippines / Filipinas**

H.E. Ms Erlinda F. BASILIO  
Ambassador, Permanent Representative, Permanent  
Mission to the UN, Geneva

H.E. Mr. Denis Y. LEPATAN  
Ambassador, Deputy Permanent Representative,  
Permanent Mission to the UN

Ms. Maria Teresa C. LEPATAN  
Minister, Permanent Mission to the UN,  
Geneva

**Pologne / Poland / Polonia**

Ms. Krystyna SZUMILAS  
Secretary of State, Ministry of National  
Education

Ms. Anna FIRKOWSKA-MANKIEWICZ  
Head of Division of General Sociology and  
Cross-discipline Research in the Academy of  
Special Education in Warsaw

Ms. Elzbieta MAJCHROWICZ  
Deputy Director, Department for Increasing  
Educational Opportunities, Ministry for National  
Education

**Portugal / Portugal / Portugal**

S.E. M. José Duarte RAMALHO ORTIGÃO  
Ambassadeur, Délégué Permanent auprès de  
l'UNESCO

Ms. Joana BROCARDO  
Director General of Education and Curricula  
Development

Ms. Ana GRAVITO  
Adviser of H.E. the Minister of Education

Ms. Ana Maria BETTENCOURT  
Higher Education Teacher

Mr. Joaquim SILVA PEREIRA  
Adviser, Ministry of Education

M. José GUEDES DE SOUZA  
Premier Secrétaire, Mission Permanente auprès des  
Nations Unies, Genève

**Qatar / Qatar / Qatar**

H.E. Ms Shaika AL-MAHMOUD  
Minister of Education and Higher Education

Ms. Hamda AL-SULAITI  
Assistant Director of Evaluation, Institute of the  
Supreme Education Council

Mr. Ali MOUSSA  
Permanent Delegate to UNESCO

Mr. Abdulla AL-MEHAIZAA  
Office manager of the Office of H.E. Minister of  
Education and Higher Education

Mr. Salah SOROUR  
Assistant Secretary General of Qatar National  
Commission for UNESCO

Ms. Aina AL-OBAIDAN  
Educational expert of the Office of H.E: Minister of  
Education and Higher Education

Mr. Faisal Abdulla AL-HENZAB  
Counselor, Permanent Mission to the UN

Mr. Khalid Fahad AL-HAJRI  
First secretary, Permanent Mission to the UN

Mr. Mansoor Abdulla AL-SULAITIN  
Third Secretary, Permanent Mission to the UN

**RD du Congo / DR Congo / RD del Congo**

S.E. M. Maker MWANGU FAMBA  
Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et  
Professionnel, Président de la Commission  
Nationale pour l'UNESCO

M. NSAMBI BOLALUETE  
Secrétaire Permanent de la Commission nationale  
pour l'UNESCO

M. KENSEKA MUSEMVULA  
Directeur de l'EPT à l'Enseignement Primaire,  
Secondaire et Professionnel

M. Jean Bruno MUTELA  
Directeur, Ministère des Affaires Sociales

Mme Marie Josée EKWAKI MANGELA  
Chef de Travaux à l'Université Pédagogique  
Nationale, centre d'Orientation, de Promotion et de  
Formation des jeunes

M. Guy MAFUTA KABONGO  
Membre du Cabinet du Ministre de l'Enseignement  
Primaire, Secondaire et Professionnel

M. Sébastien MUTOMB MUJING  
Diplomate (Ministre Conseiller), Mission  
Permanente, Genève

M. Kizabi MANDA  
Délégué permanent adjoint auprès de l'UNESCO

**RDP Lao / Lao PDR / RDP Lao**

H.E. Ms. Sengdeuane LACHANTHABOUN  
Vice Minister, Ministry of Education

Ms. Phouangkham SOMSANITH  
Director General of Research Institute for  
Educational Sciences

Ms. Yangxia LEE  
Director of Promotion of Education for Women-  
Ethnic Disable People

M. Sanexay SADETTAN  
Deuxième secrétaire, Mission Permanente

Mr. Ted AKITO  
Collaborator, UNESCO Associated Schools Project  
Network

République arabe syrienne / Syrian Arab Republic /  
República Arabe Siria

H.E. Mr Ali SAAD  
Minister of Education

Mr. Sulieman AL-KHATEEB  
Vice-Minister of Education

S.E. M. Ghassan NSEIR  
Ambassadeur, Délégué Permanent auprès de  
l'UNESCO

Mr. Ibraheem IBRAHEEM  
Director of Minister of Education's Bureau

Mme Souheila ABBAS  
Deuxième secrétaire, Mission Permanente,  
Genève

**République centrafricaine / Central African  
Republic / República Centroafricana**

S.E. M. Ambroise ZAWA  
Ministre de l'Education Nationale

M. Augustin DONGOLA  
Directeur de la Division de l'Education, des  
Sciences Sociales et Humaines à la Commission  
Nationale Centrafricaine pour l'UNESCO

**République de Corée / Republic of Korea /  
República de Corea**

Mr. Eunwoo LEE  
Director General, International Cooperation Bureau,  
Ministry of Education, Science and Technology

Ms. Miran JANG  
Deputy Director, Ministry of Education, Science  
and Technology

Mr. Chonhong KIM  
First Secretary, Ministry of Education, Science and  
Technology

Ms. Jeungyun CHOI  
Doctor, Korean Educational Development Institute

Ms. Mugyeong MOON  
Doctor, Korean Institute of Childcare and  
Education

Ms. Hyou Ja LEE  
Director, Korea Institute for Special Education

Ms. In Suk JOUNG  
Doctor, Korea Institute for Special Education

Mr. Woojin CHO  
Chief Education Team, Korean National  
Commission for UNESCO

**République de Moldova / Republic of  
Moldova / República de Moldova**

H.E. Ms. Galina BULAT  
Deputy Minister

Ms. Angela CARA  
Consultant, Institute of Education Sciences

**République dominicaine / Dominican  
Republic / República Dominicana**

S.E. Sr Melanio PAREDES  
Ministro de Educación

Sra. Rita GUZMÁN  
Vice-Ministro de Educación

S.E. Sra Laura FAXAS  
Embajadora, Representante Permanente ante la  
UNESCO

S.E. Sr Homero Luis Hernández SÁNCHEZ  
Embajador, Representante Permanente ante  
Naciones Unidas

Sra. Yumari TORRES  
Ministro Consejero, Misión Permanente,  
Ginebra

**République tchèque / Czech Republic /  
República Checa**

H.E. Ms. Eva BARTONOVÁ  
First Deputy Minister

H.E. Mr Petr JANYSKA  
Ambassador, Permanent Mission of the Czech  
Republic to UNESCO

H.E. Mr Thomas HUSÁK  
Ambassador, Permanent Mission of the Czech  
Republic to UN in Geneva

Mr. Jindrich FRYC  
Director of Department for International Relations,  
Ministry of Education

Ms. Jana HAMPEJSOVÁ  
Executive for Social Inclusion, Ministry of  
Education

Ms. Alena SPEJCHALOVÁ  
Senior Official, Department of International  
Relations, Ministry of Education

Ms. Jaroslava TLÁSKALOVA  
Senior Officer, Department for International  
Relations, Ministry of Education

Ms. Markéta PÁNKOVÁ  
Director, Comenius Pedagogical Museum

Ms. Svatava CHOCHOLOVA  
Head of Unit, Comenius Pedagogical Museum

Ms. Michaela ANDRESOVA  
Permanent Mission to UNESCO

Mr. Jiri BLAZEK  
Second Secretary, Permanent Mission of the Czech  
Republic in Geneva

**République-Unie de Tanzanie / United  
Republic of Tanzania / República Unida de  
Tanzania**

H.E. Mr Haroun ALI SULEIMAN  
Minister of Education and Vocational Training,  
Zanzibar

Mr. Baraka H. LUVANDA  
First Secretary, Head of Chancery, Permanent  
Mission to the United Nations, Geneva

Mr. Vuai Khamis JUMA  
Director for Secondary Education, Ministry of  
Education and Vocational Training, Zanzibar

Ms. Elizabeth KIONDO  
Secretary General UNESCO National Commission  
of Tanzania

Mr. Gordian Joseph MUKIZA  
Programme Officer for Education, UNESCO  
National Commission of Tanzania

Ms. Mpaji Ali MAALIM  
Head of Inclusive Education Unit, Ministry of  
Education and Vocational Training, Zanzibar

Ms. Frida D. TUNGARAZA  
Special Needs Educational Coordinator, University  
of Dar es Salaam

Mr. Benjamin N.S KULWA  
Assistant Director for Special Education, Ministry of  
Education and Vocational Training

Ms. Winfrida G. RUTAINURWA  
Head for Gender Unit, Ministry of Education and  
Vocational Training

Mr. Alfred I. KILASI  
Personal Assistant to the Minister, Ministry of  
Education and Vocational Training

Ms. Angela KATABARO  
Senior Officer, Tanzania Institute of Education

**Roumanie / Romania / Rumania**

Ms. Liliana PREOTEASA  
General Director for Pre-university Education

Ms. Gabriela DROC  
General Inspector

Ms. Simona CRACIUN  
Adviser for International Relations

Mme Mihaela Tania SANDU  
Inspectrice

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et  
d'Irlande du Nord / United Kingdom of  
Great Britain and Northern Ireland / Reino  
Unido de Gran Bretaña e Irlanda del Norte**

H.E. Mr. Peter LANDYMORE  
Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO

Mr. Michael STARK  
Deputy Director, School Standards Group,  
Department for Children, Schools and Families

Mr. Seamus HEGARTY  
Education Committee, UK National Commission for  
UNESCO

Ms. Alba DE SOUZA  
Programme Specialist, UK National Commission for  
UNESCO

**RPD de Corée / DPR of Korea / RPD de  
Corea**

Mr. Chun Yong KYE  
Chargé d'Affaires, Permanent Mission to the UN,  
Geneva

Mr. Sung Il HAN  
Third Secretary, Permanent Mission to the UN,  
Geneva

**Rwanda / Rwanda / Rwanda**

S.E. Mme Daphrose GAHAKWA  
Ministre de l'Education

S.E. Mme Venetia SEBUDANDI  
Ambassadeur, Représentant Permanent,  
Genève

M. Eliphaz BAHIZI  
Secrétaire Permanent de la Commission Nationale  
Rwandaise pour l'UNESCO

M. Alphonse KAYITAYIRE  
Premier Conseiller à la Mission Permanente du  
Rwanda à Genève, Membre de la délégation

**Saint-Marin / San Marino / San Marino**

Mme Patrizia DI LUCA  
Présidente de la Commission Nationale de Saint-  
Marin pour l'UNESCO

Mme Rina MELANDRI  
Proviseur des Collèges de Saint-Marin

**Sao Tomé-et-Principe / Sao Tome and  
Principe / Santo Tomé y Príncipe**

M. Roberto DA COSTA SCARES DE BARROS  
Technicien, Cabinet de Planification et Innovation  
Educative

**Sénégal / Senegal / Senegal**

S.E. M. Kalidou DIALLO  
Ministre de l'Education, chargé de l'Enseignement  
Précolaire, Élémentaire et Moyen

M. Djibril Ndiaye DIOUF  
Directeur de la Planification et de la Réforme de  
l'Education

M. Abdou DIAO  
Directeur de l'Enseignement Élémentaire

M. Mamadou NDOYE  
Expert en Education, Lauréat Comenius

Mme Oulèye Demba DEME  
Chargée de Programme Education, Save the  
Children

**Serbie / Serbia / Serbia**

H.E. Mr Zarko OBRADOVIC  
Minister of Education

Ms. Kovac TINDE-CEROVIC  
State Secretary, Ministry of Education

Mr Slobodan VUKCEVIC  
Ambassador, Permanent Representative to the UN,  
Geneva

Ms. Vesna FILIPOVIC  
Counsellor, Permanent Mission to the UN and other  
International Organisations, Geneva

**Slovénie / Slovenia / Eslovania**

Ms. Slavica CERNOSA  
Acting Director, Higher Vocational and Adult  
Education Directorate, Ministry of Education and  
Sport

Ms. Tatjana JURKOVIC  
Secretary, International Cooperation and European  
Affairs Service, Ministry of Education and Sport

### **Soudan / Sudan / Sudán**

H.E. Mr Hamad Mohamed IBRAHIM  
Minister of General Education

Mr. Eltahir Hassan ELTAHIR  
Director General for Educational Planning, Ministry  
of General Education

Mr. El-Bashier Sahal Gumaa SAHAL  
State Minister of Education, Gadarif State

Mr. Elamin Abdel Gadir ISMAIL  
State Minister of Education, Khartoum State

Mr. Abdelatti Omer Ali ELAWAD  
Director of Information Technology, National  
Council of Curriculum and Educational Research,  
Ministry of General Education

### **Sri Lanka / Sri Lanka / Sri Lanka**

H.E. Mr Dayan JAYATILLEKA  
Ambassador, Permanent Representative of  
Sri Lanka to the UN Office,  
Geneva

Mr. Badra WITHANAGE  
Director, EFA Unit, Ministry of Education

Ms. Manorie MALLIKARATCHY  
Second secretary, Permanent Mission of Sri Lanka  
to the UN Office, Geneva

Mr. Ameerajwad OMER LEBBE  
Counsellor

### **Suède / Sweden / Suecia**

Ms. Eva DURHAN  
Director, Ministry of Education

Mr. Carl-Peter HEDIN  
Senior advisor, Swedish National Commission for  
UNESCO

Ms. Merja STRÖMBERG  
Deputy Director, Ministry of Education

Ms. Lina LINDBLOM  
Disability Adviser

Ms. Karin NILSSON  
Director of Education

Ms. Barbro ERIKSSON  
Director of Education

### **Suisse / Switzerland / Suiza**

M. Charles BEER  
Conseiller d'Etat en charge du Département de  
l'Instruction Publique, République et Canton de  
Genève

M. Ernst ITEN  
Ambassadeur, délégué permanent de la Suisse  
auprès de l'UNESCO

M. Bernard WICHT  
Responsable des Affaires Internationales,  
Conférence suisse des directeurs cantonaux de  
l'Instruction Publique

Mme Fabienne LAGIER  
Conseillère en Education

Mme Mary-Luce FIAUX NIADA  
Conseillère en Education

M. Pierre VARCHER  
Membre de la Commission suisse pour l'UNESCO

Mme Jacqueline LURIN  
Collaboratrice Scientifique

M. Nicolas MATHIEU  
Chef Coordination UNESCO et Secrétaire Général  
Adjoint de la Commission suisse pour l'UNESCO

M. Nicolas PLATTNER  
Collaborateur Diplomatique

Mme Anik KOHLI  
Youth Representative, Zurich

Mme Claudine DAYER FOURNET  
Secrétaire adjointe, Département de l'Instruction  
publique, République et canton de Genève

### **Suriname / Suriname / Suriname**

Mr. A. KRAMP  
Vice-president, Suriname National Commission for  
UNESCO, Policy Advisor

Mr. Henry ORI  
Policy Advisor, Ministry of Education

### **Swaziland / Swaziland / Swazilandia**

H.E. Mr Wilson M. NTSHANGASE  
Minister of Education

H.E. Ms Thembayena A. DLAMINI  
Ambassador, Permanent Representative

Mr. Patrick N. MUIR  
Principal Secretary, Controlling Officer, Ministry of  
Education

Ms. Cebsile P. NXUMALO  
Senior Inspector, Special Education Needs,  
Head of Special Education Unit

**Tadjikistan / Tajikistan / Tayikistán**

H.E. Mr Abdujabbor RAHMONOV  
Minister of Education

Ms. Tatiana ABDUSHUKUROVA  
Educational Program Director

Ms. Zarrina KADYROVA  
Higher Educational Support Program

Ms. Gulchikhra KABILOVA  
Secondary Education Program Coordinator

Mr. Jamshed KHAMIDOV  
Counsellor

Mr. Nasimton HAKIMOV NASIMJON  
Second Secretary

**Tchad / Chad / Chad**

S.E. M. Bamanga Abbas MALLOUM  
Ambassadeur, Représentant Permanent,  
Genève

M. Neldita DONO-HORNGAR  
Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation  
Nationale

M. Abdelkérîm Adoum BAHAR  
Secrétaire Général de la Commission nationale  
tchadienne pour l'UNESCO

M. Talha Mahamat ALLIM  
Attaché, Mission Permanente, Genève

**Thaïlande / Thailand / Tailandia**

Mr. Tongthong CHANDRANSU  
Secretary General, Office of the Education Council,  
Ministry of Education

H.E. Mr Sihasak PHUANGKETKEOW  
Ambassador and Permanent Representative to the  
UN Office, Geneva

Ms. Sivika MEKTAVATCHAIKUL  
Deputy Permanent Secretary, Ministry of  
Education

Mr. Somikiat CHOBPOL  
Deputy Secretary General, Office of the Basic  
Education Commission, Ministry of Education

H.E. Mr Vijavat ISARABHAKDI  
Minister and Deputy Permanent Representative to  
the UN Office, Geneva

Mr. Chaiyosh IMSUWAN  
NFE Specialist on Curriculum Development,  
Office of the Non-Formal and Informal Education,  
Ministry of Education

Ms. Orachart SUEBSITH  
Deputy Permanent Delegate

Mr. Paisal WISALAPORN  
Director, Bureau of International Cooperation,  
Ministry of Education

Mr. Pitchayaphant CHARNBHUMIDOL  
Minister Counsellor, Permanent Mission to the UN  
Office, Geneva

Mr. Duriya AMATAVIVAT  
Bureau of International Cooperation, Ministry of  
Education

Ms. Cataleya PHATOOMROS  
First Secretary, Permanent Mission to the UN  
Office, Geneva

Ms. Pattama PUNTHAWANGKUL  
Policy and Planning Analyst, Office of the Basic  
Education Commission, Ministry of Education

Ms. Siripakka DHAMABUS  
Foreign Relations Officer, Bureau of international  
Cooperation, Ministry of Education

**Timor-Leste / Timor-Leste / Timor-Leste**

H.E. Mr João Cândio DA COSTA FREITAS  
Minister of Education

Mr. Edmundo Da Silva SOARES VIEGAS  
Director of the Office of Scholarship, Ministry of  
Education

M. Alain DIOP  
Chargé d'affaires

**Togo / Togo / Togo**

M. A. Adadé Gbikpon GABA  
Administrateur Civil, Chargé d'Études, Ministère de  
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Trinité-et-Tobago / Trinidad and Tobago /  
Trinidad y Tobago**

H.E. Ms Esther LE GENDRE  
Minister of Education

H.E. Mr Dennis FRANCIS  
Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO

Mr. Steve WILLIAMS  
Manager, Student Support Services, Ministry of  
Education

Ms. Beulah MITCHELL  
Programme Manager, Teacher Education and  
Teacher Professional Development Unit, Ministry of  
Education

Ms. Simone G. YOUNG  
First Secretary, Permanent Delegation to UNESCO

Ms. Anesa ALI  
Second Secretary, Permanent Delegation to  
UNESCO

### **Tunisie / Tunisia / Túnez**

S.E. M. Hatem BEN SALEM  
Ministre de l'Éducation et de la Formation

M. Mohamed BEL KEFI  
Chargé d'affaires a.i., Mission Permanente,  
Genève

Mme Fatma TARHOUNI  
Secrétaire générale de la Commission Nationale  
Tunisienne pour l'UNESCO

M. Néjib AYED  
Représentant du Ministère de l'Éducation et de la  
Formation

M. Mohamed-Rached BOUSSEMA  
Professeur et Directeur général de la Rénovation  
universitaire

M. Anouar BEN YOUSSEF  
Conseiller auprès de la Mission

M. Belhassen MASMOUDI  
Premier secrétaire auprès de la Mission

### **Turquie / Turkey / Turquía**

Mr. Arslan ABDUSSAMET  
Deputy Undersecretary of National Education

### **Ukraine / Ukraine / Ucrania**

H.E. Mr Mykola MAIMESKUL  
Ambassador, Permanent Representative to the UN,  
Geneva

M. Andriy KASIANOV  
Second Secretary, Permanent Mission to the UN,  
Geneva

### **Uruguay / Uruguay / Uruguay**

S.E. Sr Alejandro ARTUCIO RODRIGUEZ  
Ambassadeur, Représentant Permanent

Sra. Lucia TRUCILLO  
Deputy Head of Mission

### **Vénézuéla (République bolivarienne du) / Venezuela (Bolivarian Rep. of) / Venezuela (Rep. Bolivariana de)**

S.E. Sr Héctor NAVARRO  
Ministro del Poder Popular para la Educación

Sr. Germán MUNDARAÍN HERNÁNDEZ  
Embajador Representante Permanente, Misión de la  
República Bolivariana de Venezuela

Sra. Jenifer GIL  
Viceministra, Ministerio del Poder Popular para la  
Educación

Sra. Tibisay HUNG  
Viceministra de Políticas Académicas, Ministerio del  
Poder Popular para la Educación Superior

Sr. Juan Arias PALACIO  
Embajador, Representante Permanente Adjunto,  
Misión de la República Bolivariana de Venezuela

Sra. Anna PINO PASQUIER  
Directora de la Oficina de Relaciones  
Internacionales, Ministerio del Poder Popular para la  
Educación

Sr. Edgardo Antonio RAMIREZ  
Director General de Convenios y Cooperación,  
Ministerio del Poder Popular para la Educación

Sra. Mariela GONZÁLEZ  
Asistente Técnica, Misión de la República  
Bolivariana de Venezuela

Sra. María A. GUILARTE CALLES  
Primer Secretario

Sr. José Leonel LOBO  
Asistente Técnica, Misión de la República  
Bolivariana de Venezuela

### **Yémen / Yemen / Yemen**

H.E. Mr Abdusalam AL-JOUFI  
Minister of Education

Mr. Khaled AL-AKWAA  
Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO

Mr. Ibrahim AL-ADOOFI  
Ambassador, Permanent Representative,  
Yemen Mission to UN, Geneva

Mr. Mohamed AL-KADASI  
Secretary General, Yemeni National Commission for  
UNESCO

Mr. Mansoor THABET  
Head of Technical Office, Ministry of Education

Mr. Ibrahim AL-HOTHY  
Vice-Director of Educational Research and  
Development Center

Mr. Hamoud AL-SEYANI  
Advisor to the Technical Office, Ministry of  
Education

Mr. Abdullah Ali ISMAEEL  
General Director of Supervision

Mr. Fawaz AL-RASAS  
Third secretary of Yemen Mission to UN, Geneva

**Zambie / Zambia / Zambia**

H.E. Mr Geoffrey LUNGWANGWA  
Minister of Education

H.E. Mr Andrew MULENGA  
Ambassador, Zambia Mission

Mr. Mathias DAKA  
Chargé d'Affaires, Permanent Mission, Geneva

Mr. Kaulule Ronald SIAME  
Acting Director, Teacher and Specialised Services

**Zimbabwe / Zimbabwe / Zimbabwe**

H.E. Mr Stan MUDENGE  
Minister of Higher and Tertiary Education

H.E. Mr Chitsaka CHIPAZIWA  
Ambassador, Permanent Representative,  
Geneva

Mr. Josiah MHLANGA  
Secretary General for Zimbabwe National  
Commission for UNESCO

Mr. Francis MUNHUNDIRIPO  
Counsellor, Embassy of Zimbabwe, Geneva

Mr. P.T. MAKASI  
Minister's aid

Mr. Chameso MUCHEKA  
Counsellor, Permanent Mission

Ms. Petronellar NYAGURA  
Counsellor

Ms. Chipo DYANDA  
Dean Faculty of Education University of Zimbabwe

**États non membres / Non-Member States / Estados no miembros**

**Saint -Siège / Holy See / Santa Sede**

S.E. M. Silvano M. TOMASI  
Archevêque, Nonce Apostolique, Observateur  
permanent du Saint-Siège auprès des Nations Unies  
à Genève

S.E. M. Francesco FOLLO  
Observateur Permanent du Saint-Siège auprès de  
l'UNESCO

M. Etienne VERHACK  
Secrétaire Général du Comité Européen pour  
l'Enseignement Catholique

Mme Francesca MERICO  
Experte

**Palestine / Palestine / Palestine**

H.E. Mr Ibrahim KHRAISHI  
Ambassador, Permanent Observer

Mr. Ibrahim MUSA  
Counsellor

Ms Shireen ZHAIRI  
Assistant to the Ambassador

## Experts / Experts / Expertos

Ms. Helen ABADZI  
Senior Evaluation Officer, Independent Evaluation  
Group World Bank, USA

Mme Ines AGUERRONDO  
Consultant, Training Unit, UNESCO International  
Institute for Educational Planning, Buenos Aires  
Office

Mr. Mel AINSCOW  
Specialist in Inclusion, Professor, School of  
Education, University of Manchester

Mr. Nasser Ali AL-MOUSA  
Education consultant, Ministry of Education, Saudi  
Arabia

Ms. Kathy BARTLETT  
Co-Director, Education Programme, Aga Khan  
Foundation, Switzerland

Mr. Manuel BELLO  
Dean of Faculty of Education, Peruvian University  
Cayenado Heredia, Lima, Peru

Mr. Ali BUBSHAIT  
Researcher, Gulf Arab States Educational Research  
Centre, Bahrain

Mr. Ahlin BYLL-CATARIA  
Executive Secretary, Association for the  
Development of Education in Africa, Tunis, Tunisia

Mr. Arquimedes CILONI  
Rector, Federal University of Uberlândia, President  
of the National Association of Leaders of Federal  
Institutions of Higher Education, Uberlândia, Brazil

Mr. Alexandru CRISAN  
Director, Center Education 2000+, Romania

Ms. Lani FLORIAN  
Professor and Researcher, University of Aberdeen,  
UK

H.E. Mr Luis GALLEGOS  
Ambassador of Ecuador to United States, Former  
Chair of the Ad Hoc Committee on the  
Convention on the Rights of Persons with  
Disabilities

Sr. Juan E. GARCÍA-HUIDOBRO  
Dean of the Faculty of Education, University Alberto  
Hurtado, Santiago de Chile, Chile

Ms. Silvina GVIRTZ  
Director of the Master in Education, School of  
Education, University of San Andres, Buenos Aires,  
Argentina

Ms. Vivian HEUNG  
Head, Centre for Special Needs and Studies in  
Inclusive Education, Hong Kong

Mr. Kenneth KING  
Professor Emeritus of Comparative and International  
Education, University of Edinburgh, UK

Mr. Stan KUTCHER  
Professor of Psychiatry, Sun Life Financial Chair in  
Adolescent Mental Health, Dalhousie University,  
Halifax, Canada

Mr. Luis Enrique LOPEZ  
Coordinator, Programme of Support to the Quality  
of Education, German Technical Cooperation,  
Eschborn, Germany

H.E. Mr Don MACKAY  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,  
Permanent Mission of New Zealand to the UN  
Office, Geneva

Mr. Cornelus J.W MEIJER  
Director, European Agency for Development in  
Special Needs Education, Odense, Denmark

Ms. Gordana MILJEVIC  
Senior Program Manager, Education Support  
Program, Open Society Institute

Mr. David MITCHELL  
Inclusive Education Consultant, New Zealand

Mr. Paul MUSHI  
Director, Institute of Education, Dar el Salaam,  
Tanzania

Ms. Denise NEWNHAM-FELLAY  
Research Consultant, University of Bath, UK

Ms. Susan PETERS  
Associate Professor, College of Education, Michigan  
State University, USA

Ms. Helen PINNOCK  
Education Advisor, Save the Children, UK

Ms. Penelope PRICE  
Chair, Rehabilitation International Education  
Commission, Australia

Ms. Diane RICHLER  
President, International Inclusion, Toronto,  
Canada

Mr. Rumyan RUSSINOV  
Deputy Director, Roma Education Fund,  
Hungary

Mr. Andreas SCHLEICHER  
Coordinator, Organisation for Economic  
Co-Operation and Development, PISA

Mr. Alejandro TIANA-FERRER  
Professor of Theory and History of Education,  
National University of Distance Learning, Madrid,  
Spain

Ms. Denise VAILLANT  
Coordinator of the Network GTD-PREAL (Working  
Group about Teacher's Professional  
Development in Latin America), Uruguay

Mr Vernor Muñoz VILLALOBOS  
Special Rapporteur on the Right to Education

Mr. Iouri ZAGOUMENNOV  
Director of the Institute of Comparative Education,  
Ministry of Education, Belarus

### **Invités / Guests / Invitados**

#### **Ninth Meeting of the Joint Expert Group UNESCO (CR)/ECOSOC (CESCR) On the Monitoring of the Right to Education / Neuvième réunion du Groupe conjoint d'experts UNESCO (CR)/ECOSOC (CESCR) sur le suivi du droit à l'éducation**

Ms. Virginia BONOAN-DANDAN  
Chairperson, Committee on Economic, Social and  
Cultural Rights, College of Fine Arts, University of  
the Philippines, Quezon City, Philippines

Mr. Brian FIGAJI  
Professor, Member of the Executive Board,  
UNESCO

H.E. Mr. José Duarte RAMALHO ORTIGÃO  
Ambassador, Permanent Delegate of Portugal to  
UNESCO

Mr. Eibe RIEDEL  
Member, Committee on Economic, Social and  
Cultural Rights; Professor, University of Mannheim,  
Germany

### **Lauréats Comenius / Comenius Laureates**

Ms. Samira AL SAAD  
Kuwait

Ms. Laila KARAM EL-DIN  
Egypt  
Sr. Daniel Fernando FILMUS

Argentina  
Mr. Phillip HUGHES

Australia  
Mr. Basu Dev KAFLE  
Nepal

Ms. Onerva MAKI  
Finlande

M. Mamadou NDOYE  
Sénégal

Sra. Sylvia SCHMELKES DEL VALLE  
México

Mr. Tirussew TEFERRA  
Ethiopia

World Literature Center, Bishwo Shahitto Kendro,  
Bangladesh

## Table ronde / Round Table

### “From Theory to Practice: Young People address Ministers of Education on Policies and Ground Realities” / « De la théorie à la pratique : des jeunes s’adressent à des ministres de l’éducation sur les politiques du gouvernement et les réalités du terrain »

S.E. Sra. Eva ALMUNIA BADIA  
Secretaria de Estado de Educación y Formación,  
España

S.E. M. Charles BEER  
Conseiller d’Etat en charge du Département de  
l’Instruction Publique, République et Canton de  
Genève

H.E. Ms Naledi PANDOR  
Minister of Education, South Africa

H.E. Mr. Ali SAAD  
Minister of Education, Syrian Arab Republic

S.E. Sr. Raul VALLEJO CORRAL  
Ministro de Educación, Ecuador

Mr. Nicholas BURNETT  
Assistant Director-General for Education,  
UNESCO

Mr. Tim SEBASTIAN  
Journalist, BBC, London, UK

Mr. Hindou Ouéarou BRAHIM  
Coordinator, Association of Female Autochthonous  
People from Chad

Ms. Kamar EID  
Student, Palestine and Lebanon

Mr. Kentaro FUKUCHI  
Officer, Red Cross Society, Japan

Ms. Abir KASSEM  
Project Coordinator, Community Learning Centre,  
Palestine and Lebanon

Mme Anik KOHLI  
Member of the UN Youth Delegates, Switzerland

Mr. Victor PINEDA  
Economist and Doctoral Student, University of  
California, USA

Ms. Natalia-Maria VLADA BUGA  
President, Association of Students with Disabilities,  
Republic of Moldova

## Autres Invités / Other guests

Mr. Abdeljalil AKKARI  
Professor of Comparative Education, Faculty of  
Psychology and Education (FPSE), University of  
Geneva

Ms. Pilar ARNAIZ  
Professeur, Vice-président de l’Université de Murcia,  
Espagne

Mr. Aleksander BAUCAL  
Consultant, Open Society Institute & EUMAP

M. Olivier BAUD  
Secrétaire général, Fondation officielle de la  
jeunesse, Suisse

Mme Wanda BAUER  
Secrétaire Générale du CBI

Mme Ana BENAVENTE  
Chercheur principal à l’Institut des Sciences Sociales  
de l’Université de Lisbonne, Portugal

M. Jack BOND  
P.A. to Richard Reiser D.E.E., UK

Ms. Rachel BURCIN  
Graduate Program Coordinator, Gigapan, Carnegie  
Mellon University, USA

M. Paulino DAVILA BALSERA  
Professeur, Université du Pays Basque, Espagne

Mr. Nathan DAY  
Assistant of Victor Pineda, USA

M. Serge DJOUNGONG  
Chanteur, Lausanne, Suisse

Mme Christine FELLAY  
Enseignante de musique (chorale invitée), Genève,  
Suisse

M. Juan María FERRERAS ORBEGOZO  
Président, Centre UNESCO de San Sebastian,  
Espagne

Sr. Ferran FERRER  
Profesor, España

M. Maximilien FERRILLO  
Responsable de discipline (chorale invitée), Genève,  
Suisse

Ms. Haya FUAD AL-OMAR  
Daughter of Samira AL SAAD, Comenius Medal  
Laureate

Mr. Mushirul HASSAN  
Vice-Chancellor Jawaharlal Nehru University, New  
Delhi, India

Ms. Carolyn HUGHES  
Wife of Mr Phillip Hughes, Comenius Medal  
Laureate

Ms. Jennifer HUGHES  
Daughter of Mr Phillip Hughes, Comenius Medal  
Laureate

Ms. Mir Asghar HUSAIN  
MBI International, Programme for Intercultural  
dialogue

Sra. Fabiola JARAMILLO DE GALLEGOS  
Spouse of H.E. Mr Gallegos

Mr. Muhammad Ibn JUNAID  
National Commission for Colleges of  
Education

Mr. Artiom KAMENEV  
Interpreter, Russia, Moscow City Department of  
Education

Ms. Angela KEISER  
National Advisory Board Member (Gigapan),  
UNESCO TST

Ms. Ora KWO  
Associate Professor, Faculty of Education,  
University of Hong Kong

Ms. Mary LINIGER  
Director of Educational Services, Kennedy Center  
Arts Management, USA

Mr. Ian MACPHERSON  
Senior Programme Manager, Education Support  
Programme, Open Society Institute

Mrs. Maria MATIUSCENDO  
Assistant of Natalia-Maria Vlada Buga, Republic of  
Moldova

Sr. Juan Ignacio MARTINEZ DE MORENTIN  
Director Ejecutivo, Centre UNESCO de San  
Sebastian, Espagne

Mr. Nelson MATUTE

Mr. John MCINTYRE  
Son-in-law of Mr. Phillip Hughes, Comenius Medal  
Laureate

M. Patrice MEYER BISCH  
Coordinator of the Institute for ethics and Human  
Rights, University of Fribourg, Switzerland

Ms. Alexandra NAGORNAY  
Interpreter, Russia, Moscow city Department of  
Education

M. Luis Maria NAYA GARMENDIA  
Professeur d'Education Comparée, Université du  
Pays Basque, Espagne

Ms. Ndack NDIAYE/NDOYE  
Epouse de Mamadou NDOYE, Sénégal

Mme Denise NEWNHAM  
Suisse

Ms Akina NOGUCHI  
Attendant of Kentaro Fukuchi, Japan

Mr. Illah NOURBAKHSH  
Associate Professor of Robotics, Carnegie Mellon  
University

Ms. Marie NOUWOME

Ms. Sarantsetseg OIGONLKHAGVA  
Project Coordinator, Mongolian Education Alliance

Mme Emmanuelle OTTET  
Directrice Etablissement Scolaire des Ouchets  
(chorale invitée), Genève, Suisse

Mme Christine PANCHAUD STICKNEY  
Director CIAO, Lausanne, Suisse

Ms. Yulia PERERVA  
Assistant to Gabriele Mazza, Council of Europe

Mr. Daniel POP  
Senior Program Manager, Education Support  
Program, Open Society Institute

Ms. Carmen RODRIGUEZ  
MAEC

Ms. Nadezhda SAMOJLOVA  
Moscow City Department of Education, Russia

M. Carlo SANTARELLI  
Secrétaire Général, Enfants du Monde

Mr. James Randy SARGENT  
Senior Systems Scientist, Carnegie Mellon  
University, Gigapan

M. José SOTELO MARBAN  
Mexique

Mme Rossana Valeria SOUZA E SILVA  
Directrice des Relations Internationales, Université  
Fédérale de Uberlândia, Brésil

Ms. Dhammika TAWALAMA

Ms. Laura TOMOKIYO  
Project Scientist, Gigapan

Mme Aija TUNA  
Program Director, International Step by Step  
Association

Ms. Elise WOHLBOLD  
Director, Victor Pineda Foundation

Mr. Marc WATKINS  
Mongolian Education Alliance, Open Society  
Institute

Mme Alexandra YAU  
Project Consultant, Gigapan

**Représentants d'Organisations du système des Nations Unies /  
Representatives of Organizations of the United Nations System /  
Representantes de Organizaciones del Sistema de la Naciones Unidas**

**Département des affaires économiques et  
sociales des Nations Unies / United Nations  
Department of Economic and Social Affairs**

Mr. Sergei ZELENÉV  
Chief, Social Integration Branch, Division for Social  
Policy and Development, New York

**Fonds des Nations Unies pour la population  
/ United Nations Population Fund / Fondo de  
Población de las Naciones Unidas**

Ms. Marija VASILEVA-BLAZEV  
Project Analyst

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance /  
United Nations Children's Fund / Fondo de  
las Naciones Unidas para la Infancia**

M. Dermot CARTY  
Deputy Director, Emergency Operations, Geneva

Ms. Pilar AGUILAR  
Education Advisor, Capacities Building, Geneva

Mr. Sergio OSORIO  
Regional Emergency Advisor, The Americas and  
Caribbean Regional Office, Panama

Ms. Anna Lucia D'EMILIO  
Education and excluded Populations Advisor, The  
Americas and Caribbean Regional Office, Panama

Mr. Philippe TESTOT-FERRY  
Regional Education Advisor, Central and Eastern  
Europe and Commonwealth of Independent  
States, Geneva

Mr. Asim REHMAN  
Regional Emergency Specialist

Ms. Branka KOVACEVIC  
Programme Specialist

Mr. Roger WRIGHT  
Coordinator, Global Education Cluster

Mr. Fred SPIELBERG  
Emergency Officer, Emergency Operations,  
Geneva

Mr. Antony SPALTON  
Emergency Specialist, Recovery and Risk  
Reduction,  
Emergency Operations, Geneva

Ms. Heidi PEUGEOT  
Emergency Officer, Emergency operations,  
Geneva

Mr. Guillaume SIMONIAN  
Emergency Officer, Emergency Operations,  
Geneva

Ms. Charlotte HELLETZGRUBER

**Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés / Office of the United Nations High Commissioner for Refugees / Oficina del Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados**

Ms. Eva AHLEN  
Senior Education Officer

**Haut-Commissariat aux droits de l'homme / Office of the High Commissioner for Human Rights / Oficina del Alto Comisionado para los Derechos Humanos**

Ms. Navanethem PILLAY  
United Nations High Commissioner for Human Rights

Mr. Ibrahim SALAMA  
Chief, Human Rights Treaties Branch

Mr. David PAULO  
Coordinator, Treaty Unit (HRC-CESCR-MWC-CERD-UPR), Human Rights Treaties Branch

Mr. Thierry DEL PRADO  
Human Rights Officer

Ms. Elena IPPOLITI  
Human Rights Officer

Ms. Carolin SCHLEKER  
Associate Human Rights Officer

Ms. Souha YAZIGI  
Consultant

**Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient / United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East / Organismo de Obras Públicas y Socorro de las Naciones Unidas para los refugiados de Palestina en el Cercano Oriente**

Mr. Kabir SHAIKH  
Director of Education

Ms. Elena MANCUSI MATERI  
Senior Liaison Officer

Ms. Stefi ZIMMERMANN  
Intern

Ms. Yasmin BURTON

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture / Food and Agriculture Organization of the United Nations / Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación**

Ms. Lavinia GASPERINI  
Senior Agriculture Education Officer

**Organisation internationale du travail / International Labour Organization / Organización Internacional del Trabajo**

Mr. Assane DIOP  
Executive Director, Social Protection Sector

Mr. Patrick QUINN  
Senior Technical Specialist, International programme on the Elimination of Child Labour

Mr. Bill RATTEREE  
Senior Technical Specialist, Education Sector

Ms. Margherita LICATA  
Technical Officer HIV & AIDS, IPEC

Ms. Snezhana BEDALLI  
Child Labour and Education Specialist

Mr. Frank HAGEMANN  
Chief, Policy and Research, IPEC

Ms. Maria Gabriella LAY  
Programme Manager, Global Campaign to Raise Awareness on Child labour, International Programme on the Elimination of Child Labour

Ms. Jane COLOMBINI  
Project Officer, International Programme on the Elimination of Child Labour

Mr. Gurchaten SANDHU  
Knowledge and Communication Officer

Ms. Maja GOSOVIC  
Intern, International Programme on the Elimination of Child Labour

Ms. Maria DRIFI  
Intern, International Programme on the Elimination of Child Labour

Ms. Liesbeth VAN PARYS  
Intern, Skills and Employability Department

**Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA / Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (ONUSIDA – UNAIDS)**

Mr. Jason SIGURSON  
Programme Officer, Human rights and Law,  
UNAIDS Secretariat

Mr. Korrey CHISHOLM  
Intern, UNAIDS

**Programme des Nations Unies pour le développement / United Nations Development Programme / Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo**

Mr. Shantanu MUKHERJEE  
Microeconomics Advisor, Poverty Group, New York

Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes / International Strategy for Disaster Reduction /

Mr. Salvano BRICENO  
Director

Mr. Reid BASHER  
Senior Coordinator

Mr. Terry JEGGLE  
Senior Advisor

Ms. Christel ROSE  
Programme Officer

Mr. Mosfeka CHOWDHURY  
Associate Librarian

Ms. Beverly COULT  
Assistant

Ms. Alexandra CORDTS  
Intern

Mr. Lorenzo GUADAGNO  
Intern

**Université des Nations Unies / United Nations University / Universidad de las Naciones Unidas**

Mr. Marco Antonio RODRIGUES DIAS  
Representative

**Organisations intergouvernementales / Intergovernmental Organizations / Organizaciones intergubernamentales**

**Agence intergouvernementale de la Francophonie / Agence intergouvernementale de la Francophonie / Agencia Intergubernamental de la Francofonía**

S.E. M. Libéré BARARUNYERETSE  
Ambassadeur, Représentant Permanent

Mme Cécile LEQUÉ  
Conseiller, Affaires Economiques et Développement

Mme Sandra COULIBALY LEROY  
Représentant Adjoint

**Banque africaine de développement / African Development Bank / Banco Africano de Desarrollo**

M. Thomas HURLEY  
Directeur, Département du Développement Humain

**Bureau de l'éducation pour les Etats du Golfe arabe / Arab Bureau of Education for the Gulf States / Oficina Árabe de Educación para los Estados del Golfo**

Mr. Rabee Al-DELAIJAN  
Administrator of Financial Department

**Commission européenne / European Commission / Comisión Europea**

Mme Laura CASSIO  
Experte en inclusion sociale

Ms. Marcella DELUCA  
Researcher, Joint Research Center, Center for Research on Lifelong Learning

**Commonwealth Secretariat / Commonwealth Secretariat / Secretaría del Commonwealth**

Mr. Henry Kaluba  
Acting Director and Head of the Education Section

Ms. Fareena CHAUDHRY  
Project Officer (Education), Commonwealth  
Foundation, London

Ms. Jyotsna JHA  
Education Adviser

**Conférence des ministres de l'éducation  
des pays ayant le français en partage /  
Conference of Ministers of Education of  
French-Speaking Countries / Conferencia de  
Ministros de Educación de los Países de habla  
Francesa**

Mme Adiza HIMA  
Secrétaire Générale

**Conseil de l'Europe / Council of Europe /  
Consejo de Europa**

Mr. Gabriele MAZZA  
Director of School, Out-of-School and Higher  
Education

**Organisation de la Conférence islamique  
/ Organization of the Islamic Conference /  
Organización de la Conferencia Islámica**

M. Babacar BA  
Observateur permanent

**Organisation islamique pour l'éducation, les  
sciences et la culture / Islamic Educational,  
Scientific and Cultural Organization /  
Organización Islámica para la Educación, la  
Ciencia y la Cultura**

Mr. Ahmed Said OULD BAH  
Head of Cabinet

**Union africaine / African Union / Unión  
Africana**

Ms. Bhavanesha NAIDOO  
First Secretary, Permanent Delegation of the African  
Union in Geneva

Ms. Rita BISSOONAUTH  
Senior Policy Officer in Education

**Organisations internationales non gouvernementales / International Non-  
governmental Organizations / Organizaciones Internacionales no gubernamentales**

**Alliance internationale des femmes /  
International Alliance of Women /**

Mme Hélène SACKSTEIN

Mme Christine BRUNEAU

Mme Monique BOUAZIZ

Mme Danièle LEVY

**Association des universités arabes /  
Association of Arab Universities / Asociación  
de Universidades Árabes**

Mr. Ali Hood BAABBAD  
Assistant Secretary General

**Association francophone internationale  
des directeurs d'établissements scolaires**

Ms. Denise BERGERON  
Secrétaire Générale

**Association internationale des recteurs  
d'universités / International Association  
of University Presidents / Asociación  
Internacional de Presidentes de  
Universidades**

Mr. Sven CASPERSEN  
President Emeritus and IAUP Executive Committee  
member

**Association internationale des  
universités / International Association  
of Universities / Asociación Internacional  
de Universidades**

Mme Isabelle TURMAINE  
Directrice, Centre d'information et services de  
Communication

**Association mondiale des sciences de l'éducation / World Association for Educational Research / Asociación Mundial de Ciencias de la Educación**

M. Gilles BAILLAT  
Représentant officiel auprès de l'UNESCO

**Association Montessori internationale / International Montessori Association / Asociación Montessori Internacional**

Mr. André ROBERFROID  
Président

Ms. Victoria BARRES  
Unesco Liaison for Association Montessori Internationale

**Bureau de l'éducation pour les Etats du Golfe arabe / Arab Bureau of Education for the Gulf States / Oficina Árabe de Educación para los Estados del Golfo**

Mr. Ali ALKARNI  
Director General

Mr. Ghalib ABDULLAH  
Secretary

**Caritas Internationalis / Caritas Internationalis / Caritas Internationalis**

Ms. Francesca MERICO

**Confédération syndicale mondiale de l'enseignement (Internationale de l'éducation) / World Confederation of Teachers (has merged with Education International) / Confederación Sindical Mundial de la Enseñanza (se ha fusionado con la Internacional de la Educación)**

M. Armando BATCHA  
Professeur de français et anglais

**Fédération africaine des associations des parents d'élèves et étudiants / African Federation of Associations of Parents of Pupils and Students / Federación Africana de Asociaciones de Padres de Alumnos y Estudiantes**

Mr. Martin ITOUA  
Président

**Fédération internationale des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active / International Federation of Training Centres for the Promotion of Progressive Education / Federación Internacional de Centros de Capacitación en los Métodos de Educación Activa**

M. Marc GENEVE  
Chargé de mission Europe

**Fédération internationale des femmes diplômées des universités / International Federation of University Women / Federación Internacional de Mujeres Universitarias**

Mme Françoise SAUVAGE

Mme Murielle JOYE-PATRY

Mme Conchita PONCINI

**Fédération internationale syndicale de l'enseignement / World Federation of Teachers' Unions / Federación Internacional Sindical de la Enseñanza**

Mr. Anil WAMANRAO DHAGE  
India

Mr. Ram Singh GANDA  
India

**Fédération mondiale de la jeunesse démocratique / World Federation of Democratic Youth / Federación Mundial de la Juventud Democrática**

Mr. Jesús Rafael Mora GONZÁLEZ  
General Secretary

**Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO / World Federation of UNESCO Clubs, Centres and Associations / Federación Mundial de Asociaciones, Centros y Clubs**

Sr. José Ramon GONZALEZ PEREZ  
Presidente FVACU, Miembro FMACU, Director Catedra UNESCO de Educación para la Paz

**Forum des éducatrices africaines / Forum for African Women Educationalists / Foro de Mujeres Africanas Especialistas en Pedagogía**

Ms. Codou DIAWA  
Executive Director

**Internationale de l'éducation / Education  
International / Internacional de la Educación**

Ms Monique FOUILHOUX  
Executive Secretary, France

M. Venca MENDES  
Président du Syndic national des enseignants de  
Guinée-Bissau - SINAPROF

M. Salvador Antonio SANTOS  
Responsable administratif et project, SINAPROF

Mr. Josef BREED  
President, South African Teachers' Union (SAOU)

Mr. Daniel POTGIETER  
Chairman, South African Teachers' Union (Province:  
Free State)

Mr. Carel CRONJE  
Chairman of the South African Teachers' Union  
(Province Gauteng) and professional committee

Mr. Dennis SINYOLO  
Coordinator Education and Employment

Mr. Gaston DE LA HAYE  
Senior Consultant

M. Hipolito MENDES  
DAF de réseau de campagne de l'EPT

Mme Sanela POPOVIC  
Primary school teacher, teacher of Croatian  
language, member of controlling board

M. Upas MENDES  
Responsable de projet éducatif de base

**Mouvement international ATD Quart Monde  
/ International Movement ATD Fourth World  
/ Movimiento Internacional ATD Cuarto  
Mundo**

Mme Huguette REDEGELD  
Vice Présidente

Mme Chantal SCHNEIDER  
Membre de la délégation

Mme Marie-Claude ALLEZ  
Représentante du Mouvement International ATD  
Quart Monde à l'UNESCO

**Organisation du Baccalauréat international  
/ International Baccalaureate Organization /  
Organización del Bachillerato Internacional**

M. Ian HILL  
Directeur Général Adjoint

Mr. Åke SÖRMAN  
Deputy Regional Director

Ms. Elizabeth BROCK  
Head, Policy and Research

Mr. Glynn RICHARDS  
Project Manager

**Organisation internationale pour le droit  
à l'éducation et la liberté d'enseignement  
/ International Organization for the  
Development of Freedom of Education  
/ Organización Internacional para el  
Desarrollo de la Libertad de Enseñanza**

M. Alfred FERNANDEZ  
Directeur Général

M. Jorge DIAS FERREIRA

M. Christian Abel FLEURISSON

Mme Ana Maria VEGA

Mr. Claudia NERY

Mme Danièle RENS

Mme Isabel VOIROL

Mme Silvia MONDAINI MASSARI

Mme Maria Grazia CAPUTO

Mme Pauline ALRICH

Mme Valeria ARREGUI

Mme Paola CAVADIA

Mme Eva PEREZ

Mme Kariane PEEK

**Organisation mondiale du mouvement scout /  
World Organization of the Scout Movement /  
Organización Mundial del Movimiento Scout**

Mr. Andres MORALES  
Manager

Mr. Rodney ABSON  
Unit Manager, Environment Education

Ms. Srinath TIRUMALE VENUGOPAL  
Unit Manager, Education for All and Spiritual  
Management

Ms. Anne WHITEFORD  
Executive Director, Education, Research and  
Development

M. Patrick GALLAUD  
Conseiller Scientifique

**Summer Institute of Linguistics (SIL International) / Summer Institute of Linguistics (SIL International) / Summer Institute of Linguistics (SIL International)**

Mr. Dave PEARSON  
Permanent Representative to UNESCO

Ms. Barbara TRUDELL  
Director for Academic Affairs, Africa Area

Mme Katherine BUEHLER  
Liaison à l'UNESCO

**Fondations / Foundations / Fundaciones**

**Centre UNESCO de Catalunya (Espagne) / UNESCO Centre of Catalonia (Spain) / Centro UNESCO de Cataluña (España)**

Mr. Miquel-Angel ESSOMBA  
Director

**Fondation Paul Gérin-Lajoie / Paul Gérin-Lajoie Foundation / Fondation Paul Gérin-Lajoie**

M. François GERIN-LAJOIE  
Président Directeur Général

**Journalistes / Journalists / Periodistas**

Ms. Hedaya ABDEL NABI  
Senior Correspondant, Kuwait, Egypt

Sra. Nancy AQUIRRE  
Bolivia

M. Aime Marie BARIHUTA  
Rédacteur en chef, Agence d'Information des Grands Lacs, Burundi

M. Joaquin De Jesus BERRUECOS VILLALOBOS  
Video documentaliste, Mexique

M. Fabio DE GIORGI  
Suisse

M. Marco DELLAMULA  
Suisse

M. Alain DERRIPE  
Preneur de Son, Suisse

Mr. Ermitaz DIAB

Mr. Mamadou Alpha DIALLO  
Radio Producer, UN Office, Geneva

Mr. Carl DUTLI  
BRC International TV Productions

Mr. Boris ENGELSON  
Suisse

Mr. Marit FOSSE  
Norway

Ms. Penelope FRANTZI  
Greece

Mr. William FRENCH  
AFP

Ms. Maria Dolores GARCIA-AJOFRIN ROMERO-SALAZAR  
Editor, Spain

Mr. Shabbin GOLD  
German Press Agency

M. Pierre HABRAN  
Suisse

Mme Rebecca HACK  
Allemagne

Mr. Ahmed HAROUN  
Egypt

Mme Rasha HASBINI  
Suisse

Mr. Nahib HUSSAMI  
Correspondant, Saudi Press

Mr. Gamil IBRAHIM  
Egypt

M. Mohamed INOUSSA  
Journaliste chargé des questions d'éducation,  
Comores

M. Massimo ISOTTA  
Journaliste TSI, Suisse

Mr. Samer JADID  
Syrian Arab Republic

M. Alain JOURDAN  
La Tribune de Genève, Suisse

Mr. Isaac KOUMESSINA  
Broadcast Journalist, Ghana

Mr. Jochen KUEPPERS  
Humanities Department, University of Cologne,  
Germany

Mme Laetitia LESAGE  
Suisse

Mr. Yi LIU  
Phoenix Chinese News

Mr. Guoyuan LIU  
China

Mr. Jun LIU  
Correspondent, China

Ms. Ge LIU  
China

Mr. Hao LUO  
Phoenix Chinese News

M. Daniel MILORD ALBERTINI  
Journaliste correspondant et photographe, Réseau  
HEM Canada

Mr. Michel MISSELI BATIONO  
Africa Link

M. Laurent MOSSU  
Correspondant, Radio France

Ms. Emilia NAZARENKO  
Ukraine

M. Elhadji NDOYE  
Sénégal

Mr. Fred Harald NILSSEN  
Reporter / Web editor, Norway

Mme Violette NIYUKURI  
Chargée de mission, Agence d'Information des  
Grands Lacs, Burundi

Ms. Bukola OLATUNJI  
Education Editor, Nigeria

Sra. Isabel OSINAGA MOLINA  
Bolivia

Mme Cécile PELTIER  
France

Mme Monique PERROT - LANAUD  
France

Ms. Cornia PRETORIUS  
Editor, The teacher, Mail & Guardian, South Africa

Mme Estelle RIBIER  
Membre du Comité de Rédaction, Cahiers de la  
Réconciliation, France

M. Denis ROUSSEAU  
Directeur Bureau AFP, Genève

M. Gilles SERINI  
Cameraman, Emirats Arabes Unis

Mme Andrea Quetzalli SOTELO SCHMELKES  
Vidéo Documentaliste, Mexique

Ms. Yomo TAGAMI  
Assistante journaliste, The Mainichi newspapers

M. Rahal TAOUSSI  
Maroc

Sra. Victoria TATTI  
Diario Clarin, Argentina

M. Patrick TCHOUWA  
Cameroun

Mme Gemma WARE  
Editorial Assistant, The Africa Report Magazine,  
France

Mme Teresa WEGRYN  
Correspondante, ONU

M. Jean-Noël WOUMO  
Reporter photographe, Magazine Point Afrique

Mr. Duan XINJIE  
China Radio International

Mr. Jinqun XU  
Journalist, China

Ms. Ling YANG  
China

Mr. Jingde YANG  
Agence Xinhua

Ms. Yuwei ZHANG  
China

Mr. Xin ZHANG  
China

## Exposants / Exhibitors / Expositores

### Exposition « Inclusion en pratique » / Exhibiton « Practising Inclusion »

#### Secteur privé / Private sector

#### **Adobe Systems Inc. (USA)**

Mr. David HEALTH, Director of Education, EMEA  
Ms. Megan STEWART, Director, Worldwide Higher Education

#### **Blackboard (The Netherlands)**

Mr. Tim COLLIN, Vice President EMEA  
Mr. Richard HORTON, Senior Director Educational Strategy  
Ms. Carole LINOP, Marketing manager, Europe-Middle East-Africa

#### **DELTALAB/COSIMI (France)**

Mr. Pascal CAZENAVETTE, Export Sales Manager  
Ms. Pascale COSIMI, Chairman of the Board  
Ms. Patricia NAIDEAU, Export Sale Manager

#### **Elmo Europe GmbH (Germany)**

Ms. Megumi ATARASHI, Manager  
Mr. Koji NOSAKA, Sales Manager  
Mr. Heiko THAMM, Sales Manager

#### **ePals (USA)**

Mr. Timothy J. DISCIPIO, Founder

#### **Fronter (Norway)**

Ms. Lauren AUDITORE, Editor  
Mr. Bjarne HADLAND, Chairman of the Board  
Ms. Kirsti ROGNE, Communication Manager  
Mr. Dag TORP, International manager of Higher Education

#### **Lingonet Ltd. (Finland)**

Ms. Katri OLDENDORFF, Managing Director  
Ms. Anniina SIMULA, Sales Manager

#### **MKFC Stockhom College (Sweden)**

Mr. Fayez CHAHRSTAN  
Ms. Newal CHAHRSTAN  
Mr. David ESPINOSA  
Mr. Thord FJELLSTROM

Ms Emma HEDLUNG

Ms Kalle HEDLUNG

Mr. Hamid IRAVANI

Mr. Alamdar KHAN

Mr. Olle LUNDBERG

Mr. Muhamed MOHAMUD

Ms Marja-Riitta RITANORO

Mr. Yohannes TESFAGERGISH

M. Stefan WOLDEKIDAN

#### **NComputing UK Ltd. (UK)**

Mr. Frank COGGRAVE, VP Sales-EMEA

Mr. Laszlo CSERCSEA, Sales Representative Eastern Europe

Mr. Jaroslaw GRZELAK, Field Application Engineer - Central and Eastern Europe

Mr. Christoph NIEDZIELA, VP of Sales Central and Eastern Europe

Ms. Geraldine RIZZO, Marketing Manager

#### **Panasonic Corporation – Corporate Overseas Solution Business Dept. (Japan)**

Mr. Hiroaki HATTORI

Mr. Kazushige MORITA

Mr. Teruhiko TANAKA, Marketing Manager

Mr. Toru TSUBOSAKI, Business Development Manager- Establish Solution Business in Europe

#### **Perkins International – Perkins School for the Blind (USA)**

Mr. Steven ROTHSTEIN, President

Mr. Sergei SOROKIN, Director, International Program

#### **SMART Technologies (Canada)**

Mr. Frederic ARNEODO, Director Sales EMEA

Ms. Yvonne BIGGINS

Manager, Education business development EMEA

Mr. Guenther FRITSCH, Manager technical support and IT

Mr. Jim GRIFFITHS, Senior trade show Operation Specialist

Ms. Nancy KNOWLTON, CEO

Mr. Patrick LELORIEUX, VP and GM of EMEA

Mr. Michael LI, Education Marketing Specialist

Mr. Khoi TRINH, Education Consultant

Ms. Anju VISEN-SINGH, Senior Manager, Education Marketing

### **YOKNOWLEDGE.COM (India)**

Mr. Ami GORADIA, Vice President Knowledge -Properties

Mr. Gautam GORADIA, Managing Director

Mr. Naveen SHUKLA, Vice President, Operations and Product Management

### **Young Digital Planet (Poland)**

Ms. Katarzyna DERENDA, Managing Director

Mr. Maciej DZIOBEK, Regional Manager

Mr. Marek JURASZEK, Regional Manager

Ms. Katarzyna KATARNOWICZ, Regional Manager

Mr Rafal KUPNIEWSKI, IT Manager

Ms. Malgorzata LEAL KLINSKA, Regional Manager

Mr. Robert LORANC, International Sales Director

Mr. Piotr MROZ, Executive Director, Business Development and Strategic Partnership

Mr. Blazej PEZALA, Business Line Director - K-12 Education

Mr. Jarek PITRUS, Regional Manager

Ms. Iwona STANKIEWICZ, Product Development Manager

## Organisations du système des Nations Unies et organisations intergouvernementales / United Nations Agencies and Intergovernmental Organizations

### **European Agency for Development in special Needs Education**

Mr. Jorgen GREVE, Chairman

Mr. Cornelus J.W. MEIJER, Director

Ms. Klara SOMOGYI, Information Dissemination Assistant

Ms. Amanda WATKINS, Assistant Director, Project Implementation

### **International Labour Organization (ILO)**

M. Christian VUARAND,  
Services techniques

M. Eloy ALONSO-MAESTRE,  
Services techniques

### **UNESCO Associated Schools Project (ASPNet)**

Ms. Sigrid NIEDERMAYER, International Coordinator of UNESCO Associated Schools

### **UNESCO International Bureau of Education (IBE) & HIV and AIDS**

### **United Nations International Strategy for Disaster Reduction System & Coalition for Global School Safety and Disaster Prevention Education (COGSS-DPE)**

Ms. Anju DOBRUSKIN, Visiting Researcher

Mr. Lorenzo GUADAGNO, Intern

Ms. Alexandra CORDTS, Editorial Intern

### **United Nations Population Fund (UNFPA)**

Ms. Naida KUCUKALIC, Y-PEER International Coordinator

Mr. Koray Volkan SERIN, International Coordinator

Ms Marija VASILEVA-BLAZEV, Project Analyst

### **United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (UNRWA)**

Ms. Elena MANCUSI MATERI, Senior Liaison Officer, UNRWA Representative Office, Geneva

Ms. Stefi ZIMMERMANN, Intern

Organisations non gouvernementales / Non-governmental organizations

**Disability Equality in Education (DISEED)  
(United Kingdom)**

Mr. Richard RIESER, Director

**Enabling Education Network (EENET)  
(United Kingdom)**

Ms. Susie MILES, Lecturer in Inclusive Education,  
University of Manchester

**Handicap International**

Ms. Beatrice CAMI, Fundraising &  
Communications Manager (UK)

M. Sophal KANG, Assistant Chef de Projet  
Education Inclusive (Cambodge)

Mr. Jean Michel MATHIAM, Chef de projet  
Education Inclusive (Sénégal)

**Inclusion International**

Ms. Diana ESCALLON

**International Baccalaureate**

Ms. Caroline REVOL, Regional Communications  
Manager

**Leonard Cheshire Disability (United  
Kingdom)**

Mr. Nolan QUIGLEY, International Policy and  
Campaigns Manager

**Save the Children (United Kingdom)**

Ms. Asa SJÖBERG LANGNER, Corporate Manager  
Mme Tamara BABAO

**Sightsavers International (United Kingdom)**

Ms. Kate GOODING, Public Policy Adviser

**Summer Institute of Linguistics (SIL)  
International (USA)**

Mme. Katrine BUEHLER, Liaison à l'UNESCO

Mr. Dave PEARSON, Permanent Representative to  
UNESCO

Ms. Barbara TRUDELL, Director of Academic  
Affairs

**The Consultative Group on Early Childhood  
Care and Development (CGECCD)**

Ms. Louise ZIMANYI, Director

**The Secretariat of the African Decade for  
Persons with Disabilities (South Africa)**

Ms. Nafisa BABOO, Assistant Programme Manager,  
Children and Youth

**Voluntary Service Overseas (VSO)**

Ms. Polly KIRBY, Education Programme  
Development Adviser

**World Vision UK**

Ms. Philippa LEI, Senior Child Rights Policy  
Adviser

### Partenariats / Partnerships

#### **Carnegie Mellon University (CMU)**

Ms Laura TOMOKIYO, Project Scientist

Ms Rachel BURCIN, Graduate Program Coordinator (Gigapan)

Mrs Alexandra YAU, Project Consultant (Gigapan)

#### **Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH**

Ms. Iris GROBENSKI, Junior Education Advisor, Sector Project Post-Primary Education

#### **The Moscow City Department of Education**

Ms. Olga LARIONOVA, Head of Moscow City Department of Education

Ms. Nadezhda SAMOJLOVA, Moscow Institute of Open Educational

Ms. Maria TSAPENKO, Deputy Head of Pre-School and General Education Directorate

### **Exposition J.A. Comenius / J.A. Comenius Exhibition**

#### **Pedagogical Museum of J.A. Comenius in Prague (Czech Republic)**

Dr. Markéta PANKOVA, Director

Ms. Svatava CHOCHOLOVA, Head of Unit

### **Publications UNESCO / UNESCO Publications**

**UNESCO Education Sector**

**UNESCO European Centre for Higher Education (CEPES)**

**UNESCO Institute for Information Technologies in Education (IITE)**

**UNESCO Institute for Lifelong Learning (UIL)**

**UNESCO Institute for Statistics (UIS)**

**UNESCO International Bureau of Education (IBE)**

**UNESCO International Centre for Technical and Vocational Education and Training (UNEVOC)**

**UNESCO International Institute for Capacity building in Africa (IICBA)**

**UNESCO International Institute for Educational Planning (IIEP)**

**UNESCO Instituto Internacional para la Educación Superior en América Latina y el Caribe (IESALC)**

**UNESCO Regional Bureau of Education for Latin America and the Caribbean (OREALC)**

## ANNEXE XXIV / ANNEX XXIV / ANEXO XXIV

### Représentants de l'UNESCO et Secrétariat du BIE / UNESCO Representatives and IBE Secretariat

#### I. UNESCO Siège / UNESCO Headquarters

MATSUURA Koïchiro,  
Directeur général

Cabinet du Directeur général /  
Office of the Director General

FORDHAM Elizabeth,  
Attaché de Cabinet

#### Secteurs de Programme / Programme Sectors

##### Education

BURNETT Nicholas, ADG/ED  
CREHAN Anne-Marie, ED

SANNIKOV Alexander, ED/EO/IFE  
DESPRIN Marie-France, ED/EO

TOÏGO Patricia, ED/EO/KMS

WATKINS Kevin, DIR ED/EO/MRT  
HEISS Julia, ED/EO/MRT  
LOUPIS Leila, ED/EO/MRT  
MONTJOURIDES Patrick, ED/EO/MRT

MACHADO Ana Luiza, DADG/ED/EPM  
DETZEL Sabine, ED/EPM  
BABIARD Yasmine, ED/EPM

OBEEGADOO Steven, DIR ED/EFA  
SHAHEEN Khawala, ED/EFA

RICHMOND Mark, DIR ED/UNP

HADDAD Georges, DIR ED/HED

KING Linda, DIR p.i. ED/BAS  
MOROHASHI Jun, ED/BAS

NIEDERMAYER Sigrid, ED/BAS/ASP  
SALDARI Livia, ED/BAS/ASP  
STOROST Ulrike, ED/BAS/ASP

SINGH Kishore, ED/BAS/RVE  
MOUMNÉ Rolla, ED/BAS/RVE

BUCHERT Lene, ED/BAS/IQE  
EKLINDH Kenneth, ED/BAS/IQE  
VAN DEN BRULE Jill, ED/BAS/IQE

MACEDO Beatriz, ED/BAS/TVE

Sciences exactes et naturelles /  
Natural Sciences

ROUHBAN Badaoui, SC/BES/DRE  
IMAMURA Takashi, SC/BES/DRE  
TOVMASYAN Kristine, SC/BES/DRE

Communication et Information /  
Communication and Information

NISBET Miriam, CI/INF

#### Secteurs de soutien / Support Sectors

Relations extérieures et coopération /  
External Relations and Cooperation

RUIZ MOLERO Mercedes, ERC/RSC/ENA

##### Administration

ABIDI Mokhtar, ADM/CLD/C

BESPALOV Andrei, ADM/CLD/I

#### Services centraux / Central Services

Bureau de l'information du public /  
Bureau of Public Information

WILLIAMS Susan, BPI/EPR

Département Afrique /  
Africa Departement

RAONIMAHARY Robertine, AFR/CEM

## II. Bureaux hors Siège / Field Offices

UNESCO BANGKOK  
SHAFFER Sheldon, DIR  
LINDBERG Johan

UNESCO BEIJING  
BISTA Min Bahadur

UNESCO BEYROUTH  
OSMAN Abdel Moneim, DIR  
IDRIS Higazi

UNESCO BRASILIA  
DEFURNY Vincent, DIR

UNESCO DAKAR  
NDONG-JATTA Ann Thérèse, DIR  
BHUVANEE Teeluck

UNESCO DACCA  
OYASU Kiichi

UNESCO DOHA  
AL HAMMAMI Hamed, DIR

UNESCO GUATEMALA  
GRIGSBY Katherine, DIR

UNESCO JAKARTA  
ALSAID Anwar

UNESCO KABOUL  
PATRIER Marina

UNESCO KINGSTON  
FONTANI Paolo

UNESCO LE CAIRE  
GHOLAM Ghada  
FAKHRY Mohamed

UNESCO MOSCOU  
DENDEV Badarch, DIR

UNESCO NAIROBI  
NKINYANGI Susan

UNESCO QUITO  
MATOKO Firmin, DIR

UNESCO SANTIAGO  
SEQUEIRA Jorge, DIR  
BLANCO Maria Rosa

UNESCO BUREAU DE LIAISON GENEVE  
TIBÚRCIO Luís, DIR  
HOLST Kerstin  
MAGUIRE Mairead

## III. Instituts et Centres de l'UNESCO / UNESCO Institutes and Centres

IESALC  
CARVALHO Jose Renato, DIR

IIEP/IIPE  
BRAY Marc, DIR

ISU/UIS  
VAN DER POL Hendrik, DIR  
MOTIVANS Albert  
TUNG Ko-Chih

IUAV/UII  
OUANE Adama, DIR

UNEVOC  
MACLEAN Rupert, DIR

## IV. Bureau international d'éducation : Secrétariat et services d'appui / International Bureau of Education: Secretariat and Support services

### Personnel régulier / Regular Staff

ACEDO Clementina, Directrice  
AG MUPHTAH Elmehdi  
AMADIO Massimo  
BONNET Sandrine  
BORDIER Sheila

BOUASSAMI Mohammed  
CAPARROS Claude  
CREAMER Ruth  
DELUERMOZ Brigitte  
FARINA Costanza  
GLAUSER Elisabeth

GEORGESCU Dakmara  
 HARTMANN Christian  
 JI Lili  
 LEROY Cyrille  
 MASSON Nathalie  
 OPERTTI Renato  
 STREBEL Christopher  
 VIOLLET-BOSSON Gérard

#### **Assistants de recherche / Research Assistants**

BELALCAZAR Carolina  
 BRADY Jayne  
 CAZENEUVE Claire  
 DE CASTRO Philippe  
 GEISSELER Hanspeter  
 LEON Alison  
 RUEST Matthias  
 VALLÉE Alexandra  
 YAJAHYDA Guillinta Aguilar

#### **Stagiaires / Interns**

BENZAQUEN Elsa  
 COMMAND Céline  
 DUNCOMBE Leana  
 HALAL Suzanne  
 HAN Bonnie  
 KIM Ji-Yeon  
 KIM Ji-Young  
 MOREIRA Magali  
 SUPPER Laure-Anna

#### **Consultants et assistants / Consultants and Assistants**

CAVASINO Eva, Secrétaire assistante  
 DECHARTE David, Assistant  
 GORGA Adriana, Messages des ministres  
 LUISONI Pierre, Conseiller de la Directrice  
 POPA Simona, Publications  
 TRUONG Nhien, Secrétaire assistante  
 TRUONG Nhung, Assistante de la Directrice  
 VAZQUEZ Luis, Presse

#### **Services d'appui / Support services**

Appui aux expositions  
(Personnel du ICWE GmbH) /  
Support to exhibitions (ICWE GmbH Staff)

STROMEYER Rebecca, Managing Director  
 KNOCHE Janina  
 ELLETSON Harold  
 HULSHOF Cecilia  
 ALSÉN Anja Katrin  
 GORLMEY William John  
 BLOUDANIS Eva

#### Photographe / Photographer

MAILLOT Grégory

#### Reproduction documents / Documents reproduction

SCHMIDT Alexandre  
 SCHOUGHANA Guy  
 SCISCIO Jean-Marc  
 WIGET Marc

#### Exposition (Publications UNESCO) / Exhibition (UNESCO Publications)

VITTOZ Jean-Baptiste

#### Distribution des rapports nationaux / National Reports Distribution

CASTRILLON François  
 DOURLIACH Julien  
 EMERY Jean-Pierre  
 STANISIERE Carl

#### Saisie des badges / Preparation of Badges

AMIN Khadigah  
 BENOUARI Fawzi  
 DI STASI Celine  
 GONÇALVES Claudia  
 SPASIC Milos  
 TABOADA BARREIRO Silvia

#### **Interprètes / Interpreters**

ABDELKHALEK Nassab  
 ADAMS Christine  
 AGUILERA Maria  
 AL-KHUDRI Mounir  
 ALVAREZ DE MIRANDA Hélène  
 AOUAD Jocelyne  
 ATENCIO Beatriz  
 BIJLEVELD Kathy  
 BOULAKOVSKI Dimitri  
 CORDOVA Gabriel  
 DAMERGY Fethi  
 DE BURLET Lucie  
 DEUSS Kathrin  
 DIMITRY Leila  
 DOBLE Marinette  
 DOUBROVINE Alexandre  
 DUNCOMBE Patricia  
 FADEEV Vivienne  
 FONTAUMARD Valérie  
 FROMMES WYLER Re'sy  
 GLOBA Françoise  
 HAMAD Salwa

JALAL Saman  
KAHANE Eduardo  
KORAC Marina  
LEISING Rudolf  
LUMBRERAS Marta  
MALEH Ghassan  
MARCHETTINI-JEANBART Zeina  
MONNAHAN Rian  
MOSS Sara  
NAFRAWY Abeya  
NEAL David  
NGUYEN Trong Lam  
OFRI KITRON Noemi  
ORTIZ Miguel Ángel  
PAZOS Luz  
POFFET Marie Hélène  
QUACH KHOURY Phuong  
QUINTANA César  
RAIMONDI Ana Lia  
RAMIREZ-PFEIFFER Lilliana  
RICHTER Dorothée Madeleine  
RODRIGUEZ Cristina  
ROMERO Esther  
ROULET Maria Cristina  
RUBINE Becky  
SALAHELDIN EL SAYED Salwa

SAMARINE Michel  
SAND Peter  
SFREDDO Mara  
SHAHIDI CHUBIN Nanaz  
SIMON Luis  
TANG Yuanyuan  
TATU Evelyne  
TRAN Michel  
TURNER Robert  
VORONINE Marina  
WEEKS Kiersten  
WOODWARD Marc  
ZHOU Ying  
ZHURAVLEV Alexandre  
ZOU-PIQUILLOUD Jian

**Traducteurs / Translators**

ALEXEEV Valeri  
FOX John  
JIANG Zukang  
KHOURY Vladimir  
LINA-FLOWERS Françoise  
LUTHI Clara  
WASF-MOHAREB Nancy  
(dactylographe)

**V. Personnel de sécurité ONU / UN Security Personnel**

Lieutenant THULLIEZ George  
Sergent PICHON Gaby  
Caporal MARCHAT Christophe

BEN FARHAT Kamel  
BENIT Mélanie  
BLANC Aurore  
CHEVALLET Bertrand  
DA CRUZ Christophe  
DEMORY Christian  
DUCLOS Romuald  
DUTILLIEUX Peter  
FORTE Fabrice  
GAILLARDON Sébastien  
GIRIER Jean-Marc

HAMILTON Ian  
KAUFMANN Francis  
KONE David  
KOUKOUCHKINE Youri  
LABAYE Bérengère  
LAMOUR Jean-Pierre  
LIZE Aurélie  
MBOLI Marcelin  
NABET Yves  
OKOA Marcellin  
PISCIONE Frédéric  
SABARA Sabri  
STRIDE Christophe  
TIGER Patrick